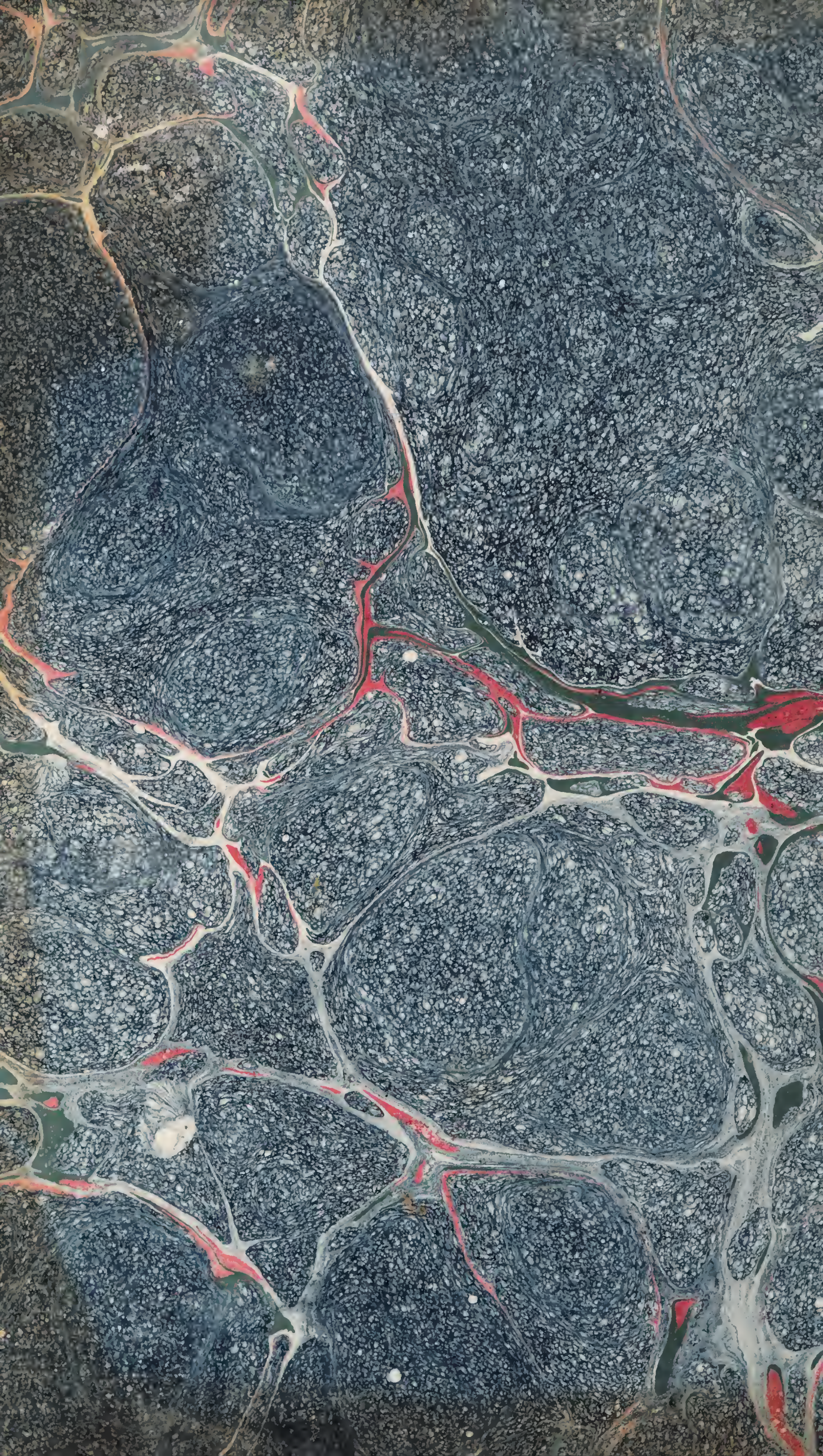

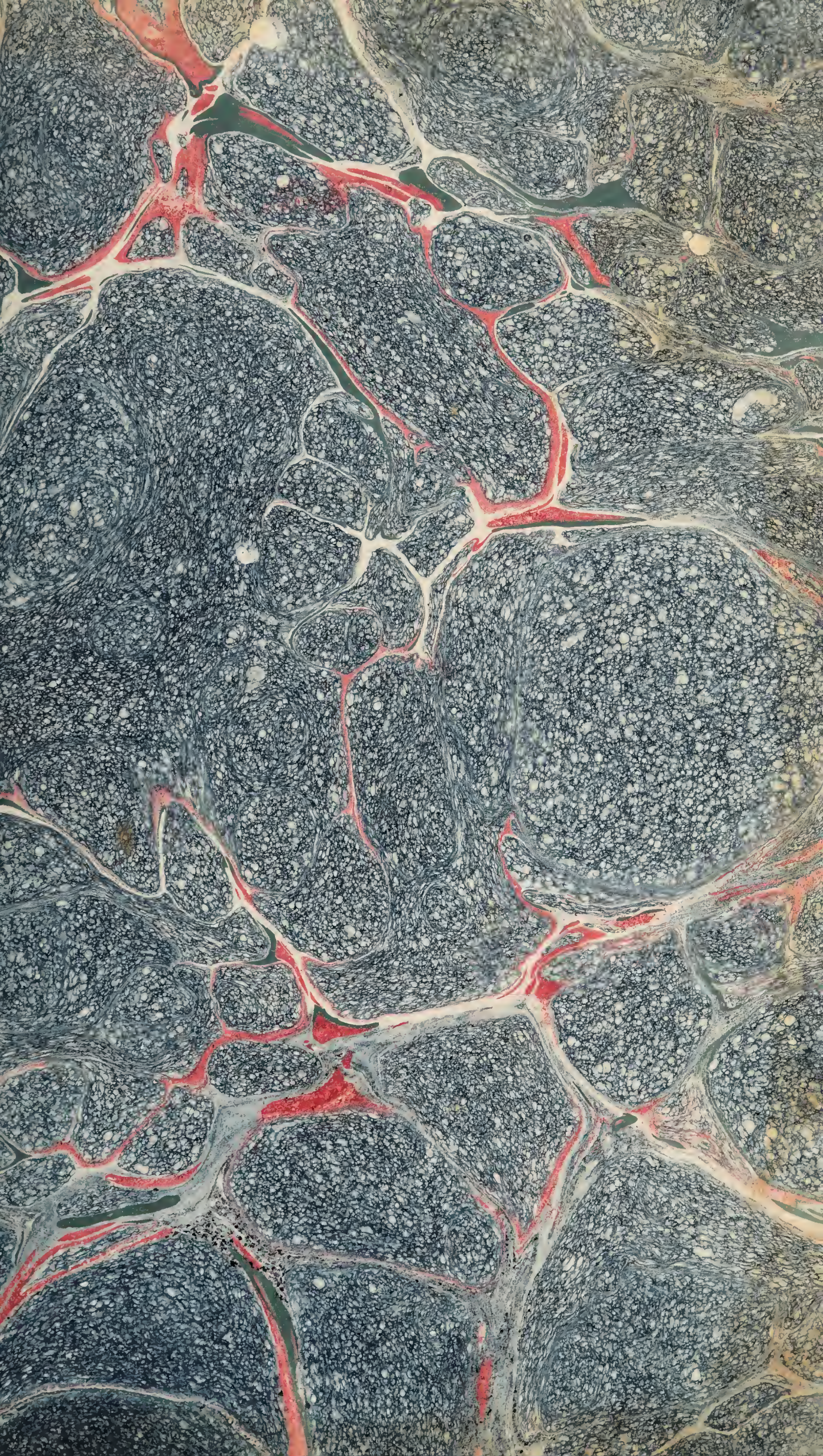

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29330117_0005

TRAITÉ

DE

MÉDECINE LÉGALE

ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

TOME V.

SE VEND,

A PARIS, chez JANINET, éditeur-propriétaire de l'ouvrage, rue de Vaugirard, hôtel du Luxembourg, n° 52.

A BOURG, chef-lieu du département de l'Ain, chez JANINET, imprimeur-libraire, rue Napoléon, vis-à-vis la préfecture.

DANS TOUS LES CHEFS-LIEUX, *au bureau du journal* de chaque département.

TRAITÉ
DE
MÉDECINE LÉGALE
ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE,
OU
DE POLICE DE SANTÉ,

ADAPTÉ AUX CODES DE L'EMPIRE FRANÇAIS,
ET AUX CONNAISSANCES ACTUELLES.

A l'usage des gens de l'Art, de ceux du Barreau, des Jurés et des Administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine.

PAR F. E. FODERÉ, DOCTEUR EN MÉDECINE.

Natura recti sigillum.

OUVRAGE dans lequel la première édition a été entièrement refondue et augmentée de deux tiers.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MAME.
1813.

512858

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TRAITÉ
DE
MÉDECINE LÉGALE
ET
D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

TROISIÈME PARTIE.

MÉDECINE LÉGALE SANITAIRE, SOIT POLICE MÉDICALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE (1).

CHAPITRE PREMIER.

Conservation des hommes en général.— Dégénération physique. — Grands moyens d'y remédier, dans l'education, l'amélioration des lieux et l'éloignement des maladies endémiques et constitutionelles.

§. 1070. Je traite ici un sujet usé. En France, M. le professeur *Hallé* a réuni, dans l'ency- Utilité de ces recherches.

(1) Beaucoup de questions qui devraient entrer dans cette troisième partie ont déjà été traitées dans les deux autres. Je n'y reviendrai pas, mais le lecteur pourra se satisfaire en consultant la table des matières.

clopédie méthodique tous les meilleurs préceptes d'hygiène donnés aux hommes, depuis les devanciers d'Hippocrate jusqu'à nos jours; en Angleterre, M. *John Sinclair* a publié un code de santé et de longue vie, en quatre gros volumes, qui sont eux-mêmes la substance de mille huit cent quatre-vingt-huit ouvrages écrits sur l'hygiène, et dont M. le professeur *Odier*, de Genève, nous a donné un excellent extrait en 1810, avec des notes très-importantes; en Allemagne, M. le professeur *Hufeland*, de Jéna, a aussi écrit un très-bon traité sur l'art de prolonger la vie; la police médicale, c'est-à-dire, les règlemens par lesquels la santé et la sûreté générales d'une grande communauté peuvent être protégées et mises à l'abri des causes de maladie et de mort qui la menacent; la police médicale, dis-je, a fait l'objet d'un grand travail du célèbre professeur *J. P. Frank* le père, en treize volumes de 3845 pages, publiés en 1791 et 1794, sous le titre d'*Annales de médecine politique*, etc.; M. le docteur *Kopp*, professeur à Hanau, près Francfort sur le Mein, recueille et publie périodiquement des mémoires sur l'état présent de la médecine légale et de l'hygiène publique, dont le bulletin des sciences médicales de la société médicale d'émulation de Paris est très-souvent enrichi; un zèle universel est aujourd'hui dirigé vers ces objets naguère peu cultivés; plusieurs mémoires particuliers, et que je mentionnerai en leur lieu, ont traité de quelques points isolés. Nous devons principalement beaucoup, à cet égard, à la nation allemande, à cette nation composée d'hom-

mes patiens et penseurs, qui peut surtout s'enorgueillir d'avoir fourni plusieurs philosophes qui ont tenté de rappeler l'homme à sa dignité, de le rendre à sa destination première, et de le retirer de la simple jouissance des sens, pour laquelle des raisonnemens ennemis de son bonheur sembleraient le faire naître uniquement!....

Devais-je m'arrêter à la médecine légale?... aussi moi, je me suis occupé de recherches statistiques (1); j'ai voyagé; j'ai habité à dessein différens pays; j'ai médité sur la condition des hommes dans les diverses circonstances de la vie; j'ai vu qu'il était au pouvoir des gouvernemens de leur faire infiniment plus de bien que tous les livres de médecine ensemble; il était de mon devoir d'ajouter encore ma faible voix à celle de tant d'autres; eh! peut-on mieux servir la patrie et le souverain qu'en leur fournissant les moyens de s'enrichir d'une nombreuse et brillante population?

Que dans les républiques grecques, dont le système était tout artificiel, on limitât le nombre des enfans et des citoyens; que la fécondité des pays situés entre les tropiques (dans lesquels, suivant le récit unanime des voyageurs, il n'est pas rare de voir deux cents enfans appartenans au même père, et vivant tous à la fois) dispense des règles d'hygiène, et permette, sans risque de dépopulation, d'ex-

(1) Relisez ici le troisième chapitre de la première partie de cet ouvrage.

porter annuellement de ces contrées environ soixante mille esclaves ; que cette contrée de l'Asie, citée assez mal à propos pour sa civilisation, l'empire de la Chine, n'ait aucune loi répressive contre l'exposition des enfans, à cause de la trop grande population de ses villes : tout cela est étranger à la situation de l'Europe actuelle, où en général l'on ne peut guère compter plus de trois à quatre enfans par famille ; où des causes assez connues limitent extrêmement le nombre des mariages, et dans les mariages celui des enfans ; où les arts du luxe, de la guerre et de la navigation, montés à leur plus haut période, absorbent chaque jour, depuis un siècle, un nombre incalculable d'individus du sexe masculin ; où des maladies terribles, fruit vraisemblable de l'état présent de la société, et bravant les efforts jusqu'ici impuissans de la médecine, arrêtent dans leur course, et précipitent dans le tombeau, avant le temps, le tiers des générations, et souvent de préférence ceux qui étaient l'espoir de leurs contemporains, qui commandaient au sentiment par les qualités les plus chères de l'esprit et du cœur ! . . . .

« Qui l'aurait cru, a dit un membre de l'ancienne société économique de Berne, M. *de Loys de Cheseaux*, qu'on dût prouver les avantages de la population et faire sentir les maux de la dépopulation ? J'ai cependant vu des gens qui doutaient de l'un et de l'autre. Faut-il donc leur dire que plus la patrie renferme d'hommes dans son sein, plus elle a de bras pour défendre sa liberté, pour éloigner les

fureurs de la guerre, pour conserver la paix, pour faire produire à la terre les choses nécessaires à la vie, pour préparer celles qui ont besoin de l'être; que, sur un plus grand nombre d'hommes, il se trouvera plus de gens de génie capables d'inventer, de perfectionner les choses utiles, plus de gens à talens, à industrie, à découvertes, plus d'esprits propres aux sciences qui influent sur le bonheur, propres au gouvernement de l'état, à former des projets salutaires, à en exécuter, à concevoir de grandes vues; plus enfin il y aura de cultivateurs et de manufacturiers?

Faudra-t-il leur dire que plus la patrie renferme d'hommes qui agissent et qui consomment, plus l'abondance des choses nécessaires est grande; plus la circulation générale des espèces est soutenue, moins il sort d'argent et plus il en entre; par conséquent moins il y a à proportion de gens mal à leur aise, moins il y a de gens désœuvrés, de fainéans, de malfaiteurs; que comme il n'y a point d'être plus malheureux que l'homme isolé, son bonheur croît au contraire par le nombre de ceux avec lesquels il vit en société, parce qu'il reçoit de chacun plus ou moins de secours, et qu'il en retire sans cesse? Faudra-t-il leur dire enfin que la paix dont ils jouissent, leur bien-être, leur bonheur ont pour base le grand nombre de leurs semblables? (1) »

La plupart des questions qui concernent ce

---

(1) Mémoires de la société économ. de Berne, troisième partie, essai sur la dépopulation.

beau sujet ne sont pas de notre ressort ; mais il est de mon devoir comme médecin de faire servir à mes semblables les connaissances que la Providence m'a permis d'acquérir, de rechercher quelle est la cause et l'origine de plusieurs maladies meurtrières, aujourd'hui très-fréquentes, et de proposer mes idées pour les prévenir : c'est là mon unique but en ajoutant cet écrit à celui de tant d'autres qui m'ont précédé ou suivi dans la même carrière (1).

Maladies aujourd'hui très-fréquentes.

§. 1071. La découverte du quinquina et celle de la vaccine sont indubitablement deux circonstances des plus favorables à la population et au bonheur des hommes ; la première, en conservant une multitude innombrable d'individus dans les contrées humides et marécageuses ; la seconde, en préservant notre espèce de la contagion variolique, dont

(1) Il vient de paraître un traité d'hygiène publique, 2 vol. in-8, par M. Marie Tourtelle, de Strasbourg, dont je n'ai eu connaissance que par un extrait inséré au journal général de médecine, cahier de janvier 1813, reçu dans le courant de février. Je n'ai donc pu profiter des lumières que peut-être j'y aurais puisées, quoique l'extrait qu'on en a donné soit peu encourageant pour l'auteur et pour les lecteurs. Qu'il me soit permis à cette occasion d'exprimer (quoique je ne connaisse ni l'auteur ni son livre) la peine que j'ai éprouvée en lisant cet extrait. Il me semble que ceux qui, dans les journaux, s'érigent en juges des compositions de leurs confrères, devraient être un peu plus indulgens sur les côtés faibles d'un ouvrage utile et de longue haleine, qui mérite toujours la reconnaissance du public, malgré ses défauts, inséparables de notre faiblesse. Soyons bons pour les autres, si nous voulons qu'ils le soient pour nous.

les victimes étaient chaque année très-multipliées, sans compter les mutilations et les difformités que cette maladie laisse assez souvent, lors même qu'elle est bénigne. L'on peut dire que le perfectionnement de l'état social a presque fait disparaître le scorbut et plusieurs maladies de peau aussi hideuses que meurtrières ; que les fièvres putrides et malignes sont devenues moins redoutables ; que, grâce à la police de nos lazarets, les contagions étrangères n'ont pu pénétrer, depuis près d'un siècle, dans les belles contrées de l'Europe civilisée ; que plusieurs maladies chirurgiques, autrefois presque incurables, obtiennent aujourd'hui guérison ; que des opérations dont le nom seul faisait trembler n'ont à présent rien d'effrayant sous la main savante et habile de nos artistes ; que par l'étude approfondie qu'on a faite des divers genres d'asphyxie, les hommes (du moins dans les pays éclairés) risquent moins qu'autrefois de n'achever de vivre que dans le tombeau, etc., etc. ..... Que d'avantages retirés du progrès des sciences et des arts, et qui sembleraient indiquer que la condition des hommes est devenue meilleure ! pas du tout : *nascimur in lacrymis.* Si des maladies ont été écartées, d'autres maladies sont devenues plus fréquentes ; la phthisie pulmonaire dévore et dévorera, même dans ces contrées d'Amérique si chères aux amis de l'humanité, cette belle jeunesse que la vaccine avait arrachée aux ravages de la petite-vérole ; l'apoplexie et la paralysie frappent aujourd'hui plus que jamais à toutes les portes pour enlever dans la maturité de l'âge, à la patrie, à leurs parens et à leurs

amis, ceux dont les lumières et le conseil commençaient à donner les fruits les plus solides; les ulcères de matrice, les fleurs blanches, la goutte, le rhumatisme et les affections convulsives, hystériques et hypocondriaques dominent dans toutes les villes et même dans les campagnes, compensant par des soucis, des douleurs et des peines le triste prolongement d'une cruelle existence.....! Que de sujets de méditation pour le sage et le philantrope!

Camper écrivait sur la fin du dernier siècle que la maladie de la pierre, fort commune autrefois en Hollande, était devenue infiniment plus rare, ce qu'il attribuait non-seulement à l'art de purifier les eaux, mais encore à l'usage immodéré qu'on faisait du thé et du café, lesquels rendaient les urines beaucoup moins chargées de parties terreuses et oléagineuses; mais d'une autre part il reconnaissait qu'on voyait de son temps beaucoup plus qu'anciennement, dans les provinces de son pays, des pulmonies précédées de crachement de sang, ce qu'il attribue à la même cause, dont l'influence, selon lui, préserve de la pierre; il s'appuie du tableau suivant des maladies de Chester, publié par *Haigarth* dans les transactions philosophiques, tomes 64, 65 et 68.

En 1774, dit le docteur Haigarth, sur trois cent quarante-quatre personnes il en mourut cinquante-quatre de la phthisie et une seule de la pierre; donc un sixième de phthisie.

En 1773, il en mourut, sur trois cent cinquante-deux, soixante-treize de la phthisie; donc un cinquième, et une seule de la pierre.

En 1772, il en mourut, sur trois cent soixante-dix-neuf, soixante-deux de la phthisie ; donc un sixième, et une seule de la pierre.

Ainsi de mille soixante-quinze, cent quatre-vingt neuf moururent de la phthisie, et trois seulement de la pierre (1).

Le docteur *W. Heberben* a été curieux de voir si la mortalité produite par certaines maladies avait augmenté ou diminué depuis le commencement jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Pour s'en assurer, il a pris sur les registres mortuaires de Londres la moyenne de dix années, au commencement, au milieu et à la fin du siècle, en évitant cependant les années de grandes épidémies, et en se bornant à celles qui présentent un nombre total de morts à peu près égal, c'est-à-dire à peu près vingt-un mille ; dont voici le résultat :

Nombre des morts.

NOMS DES MALADIES.	COMMENCEMENT DU SIÈCLE.	MILIEU DU SIÈCLE.	FIN DU SIÈCLE.
Nés morts.....	600	570	750
Coliques, diarrhées, etc..	1,100	135	20
Phthisie pulmon.....	3,000	4,000	5,000
Hydropisie.....	850	900	900
Scrofules.....	70	15	8
Fièvres.....	3,000	3,000	2,000
Goutte.....	26	40	66
Suicides (*lunacy*).....	27	75	70
Apoplexie et paralysie...	157	280	300
Rachitisme.....	380	11	1
Petite-vérole.....	1,600	2,000	2,000

(1) Œuvres de Pierre Camper., tom. 2, pages 427 et 430.

Quelque inexact que soit nécessairement ce tableau que j'ai extrait de l'ouvrage de M. Sinclair (1), et quelque peu de fondement qu'on doive y mettre pour un grand nombre de maladies, on ne peut cependant révoquer en doute l'augmentation du nombre des phthisiques et des apoplectiques. Tous les rapports qui nous sont faits des diverses parties de l'Europe, tous les écrits de médecine, soit *ex professo*, soit périodiques, nous attestent que la phthisie pulmonaire exerce partout les plus grands ravages, et que, dans certaines contrées, le cinquième et même le quart des morts lui appartiennent. Quant à l'apoplexie, c'est également pour moi une vérité que je ne puis révoquer en doute, qu'elle est plus fréquente qu'autrefois, d'après la lecture de seize mémoires qui sont parvenus au concours de 1810, établi par la société de médecine de Marseille sur cette maladie, et dont j'ai été le rapporteur.

M. *Hernandès*, médecin et professeur à Toulon, dont le mémoire, coté n° 8, a remporté le principal prix, a remarqué, avec autant de discernement que d'érudition, « qu'en comparant les observations d'apoplexies faites par l'illustre *Staal*, qui pratiquait dans la Prusse au commencement du dix-huitième siècle, avec les tables de mortalité dressées pour le même pays par *Süssmilck*, on trouve que cette maladie, qui,

(1) Principes d'hygiène, extraits par M. Odier, page 543, en note.

du temps de Staal, faisait périr environ un individu sur mille, donne aujourd'hui sur le même nombre vingt-quatre, trente-cinq, trente-neuf et même soixante-dix victimes, surtout à Berlin ; proportion également observée en Angleterre, d'après les tables de mortalité de *Black*, et à Paris, d'après les observations de *Geoffroi*.

« Dans sa table de mortalité de Londres, l'auteur que je viens de citer donne les proportions suivantes depuis 1700 jusqu'à 1777, desquelles il résulte évidemment que cette maladie s'est augmentée de près de moitié :

De 1701 à 1716,	330,000	morts, desquels	1,486 apoplectiques.
De 1717 à 1732,	372,000	==========	2,000
De 1732 à 1747,	382,000	==========	2,190
De 1747 à 1762,	324,000	==========	2,180
De 1762 à 1777,	338,000	==========	2,330

« Du temps de *Baillou* et de *Hollier*, à peine comptait-on à Paris un apoplectique sur mille morts, tandis qu'à présent on en compte trente-cinq, trente-six et même trente-sept, quoique le Paris d'alors fût rempli de forêts, et beaucoup plus humide que le Paris d'aujourd'hui (1). » Les mêmes observations se répètent dans tous les pays, tant au midi qu'au nord. Quelle est la cause de la plus grande fréquence de ces cruelles maladies qui ne compensent que trop celles que nous sommes parvenus à rendre plus rares ? C'est là ce qu'il nous convient de rechercher.

---

(1) Voyez l'extrait de mon rapport dans le procès-verbal de la séance publique de la société de méd. de Marseille, 1811.

Causes de la fréquence de ces maladies.

§. 1072. « Une mauvaise éducation, une nourriture trop succulente et souvent excessive, l'usage presque universel des liqueurs fermentées, l'habitude de se renfermer dans des maisons chaudes, dont on ne peut sortir sans s'exposer à des coups de froid, la privation d'un exercice régulier, les exhalaisons pernicieuses des grandes villes, la nécessité de suivre les caprices et la bizarrerie de la mode quant à l'habillement, l'habitude des heures tardives ou irrégulières tant pour le sommeil que pour les repas, l'insalubrité des diverses professions, le désir immodéré des richesses, qui engage une multitude d'hommes à établir leur résidence habituelle dans des climats malsains; et plus que tout cela encore, les funestes effets des passions, l'insatiabilité de l'ambition, les rivalités des gens en place, la rage des spéculations commerciales, la détresse dans laquelle nous jettent souvent des dépenses disproportionnées à nos moyens, la difficulté de soutenir le train de vie auquel on a été accoutumé, les chagrins que nous procurent la ruine ou la mauvaise conduite de nos proches ou de nos amis, enfin les horreurs qui accompagnent ces révolutions terribles auxquelles nous venons de voir le monde en proie; telles sont les causes de destruction que nous avons sans cesse à combattre dans l'état de société, indépendamment de celles qui résultent de la fragilité de notre existence (1).

Parmi tant de causes qui certainement,

---

(1) Code de santé de M. Sinclair, trad. page 7.

toutes ensembles, sont très-propres à abréger la vie, il en est néanmoins plusieurs qui, telles que l'intempérance, l'irrégularité des heures du sommeil et des repas, et le passage du chaud au froid, ne doivent pas être considérées comme des sources nécessaires des maux dont nous nous plaignons.

Sans vouloir en rien diminuer du blâme que mérite l'intempérance, je dirai que nous sommes beaucoup plus sobres que nos aïeux, qui consommaient beaucoup de viandes, et qui passaient des journées et des nuits entières à boire dans de grands verres et à chanter les bienfaits de Bacchus. Nous ne faisons aujourd'hui que de maigres repas en comparaison des leurs, et nous nous gardons bien de tomber dans la franchise en nous livrant un peu trop au vin. Sans être âgé encore, j'ai vu les temps passés et les temps présens, et je puis dire avoir observé beaucoup moins de pulmoniques et d'apoplectiques parmi les ivrognes d'autrefois que parmi les gens sobres d'aujourd'hui. En voyant l'apoplexie frapper à la porte d'individus décharnés, qui s'étaient privés de tout par goût ou par nécessité, on serait presque tenté maintenant de prendre l'inverse de l'opinion accréditée, et de la regarder comme le prix de la tempérance.

L'irrégularité dans les heures du sommeil et des repas ne doit pas non plus être considérée comme une cause absolue de maladie, puisque l'on peut dire, au contraire, que trop de régularité dans ces choses n'est pas sans danger dans l'exercice de la vie commune, puisque nous verrons que les ordres religieux,

qui étaient soumis à des règles fixes à cet égard, n'étaient pas une des conditions qui présentaient le plus de probabilité de vie, et que nous verrons aussi que les militaires, qui certainement ne peuvent être, par état, ni réguliers ni tempérans, vivent très-long-temps lorsqu'ils se sont endurcis aux fatigues de la guerre.

Le passage du chaud au froid peut être regardé comme une cause fréquente des maladies de poitrine, sans cependant y mettre toute l'importance qu'y attachent communément les médecins. Ce passage d'une température élevée à une température froide a été de tous les temps d'absolue nécessité pour le commun des hommes; et notre nature n'est pas de marcher toujours avec le thermomètre à la main. J'ai fait l'observation, depuis plus de vingt ans, que les rhumes sont bien plus fréquens et plus opiniâtres chez les personnes qui se soignent attentivement que chez celles qui veillent le moins à leur santé. L'on n'ignore pas que les Russes passent d'un bain de vapeurs dans de l'eau glacée; et il y a apparence que cet usage très-ancien ne subsisterait plus s'il n'était pas suivi de quelque avantage. Pour dire ce que j'en pense, je crois avoir observé qu'il y a plus de danger à passer d'un lieu froid dans un appartement très-échauffé; et si l'on en veut une explication (qu'il serait hors d'œuvre de donner ici), on la trouvera facilement dans ce qui arrive aux membres gelés que l'on a l'imprudence d'approcher du feu.

Les irrégularités des saisons, les constitutions

catarrhales dont on se plaît tant à parler aujourd'hui, l'usage très-répandu du thé et du café, que l'on a accusés à l'envi de mille maux, me paraissent être des causes bien frivoles de notre dégénération physique, et n'avoir été chargées d'une aussi grave imputation que parce qu'on aime à répéter ce que les autres ont dit, et que chacun place le monde entier, présent, passé et à venir, dans le petit espace qui lui sert d'atmosphère. Mais si nous nous agrandissons par la pensée (seul développement digne de notre intelligence), nous verrons qu'ainsi que les hommes ont toujours été les mêmes, avec les mêmes passions, bons ou mauvais, suivant les circonstances, de même les accidens de leur terrestre demeure ont toujours été les mêmes, comme l'attestent les monumens de l'histoire, de la poésie, de la médecine et de la philosophie. Nous parlerons dans la seconde section de ce chapitre de la constitution catarrhale, régnant depuis la fin du seizième siècle, sans avoir produit dans sa plus grande intensité les maux dont nous nous plaignons, et nous renvoyons ceux qui trouvent une raison suffisante de leur opinion dans l'introduction en Europe de certaines boissons, à l'exemple de la longueur de la vie de plusieurs peuples d'Orient, qui en font un plus grand usage que nous, et même à celui de plusieurs Européens, dont je pourrais citer les noms, qui ont eu la plus heureuse vieillesse, quoiqu'ils fussent très-éloignés de s'abstenir de ces boissons.

Ne cherchons pas les causes de la décadence des forces physiques dans les choses hors de

nous, et dont nous sommes obligés d'user comme nous usons de la vie; cette cause est dans nous, dans notre éducation efféminée, dans nos passions, dans nos mœurs et dans notre régime de vie actuel. Témoignages anciens, observation journalière, tout nous prouve que les lumières et les connaissances dont nous nous enorgueillissons tant n'ont été acquises qu'au préjudice de la vertu, des bonnes mœurs et du tempérament; car le bon tempérament ne peut aller qu'avec la vertu et les bonnes mœurs : *Docemur nunc disputare, non vivere.* C'est ce qui était déjà connu des Grecs et des Romains : ces derniers se servaient du luxe, des délicatesses et des raffinemens de toute espèce pour conserver la domination des peuples qu'ils avaient conquis : *Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cùm pars servitutis esset* (1). Ils furent à leur tour subjugués par les mêmes armes, et c'est ce qui a été démontré dernièrement dans une savante dissertation par M. le docteur *Lafont-Gouzi*, médecin à Toulouse (2). Mais cette débilité constitutionnelle que nous avons acquise, et que nos mœurs entretiennent, nous place pour ainsi dire hors de la nature, nous rend incapables de supporter l'action des agens physiques avec lesquels nous devons vivre, et nous fait de nos passions et de nos mouvemens intérieurs des ennemis continuels qui nous percent aux endroits les plus faibles auxquels est attachée notre fragile existence,

(1) *Cornel. Tacit. in vitâ Agricol.*

(2) Coup-d'œil sur la dégénération qui s'est opérée dans le tempérament des hommes, 1811.

au centre épigastrique, aux poumons et à la tête.

Pour prouver la racine des maux dont nous nous plaignons, il n'y aurait qu'à rechercher dans quel temps la médecine a été le plus en honneur parmi les anciens peuples les mieux connus : nous trouverions que chez les Romains, du temps de Caton l'Ancien, cet art était peu exercé, parce que les corps étaient encore robustes et pleins de vigueur. Les choses étaient bien changées du temps d'Horace et de Sénèque, du moins chez les grands et les citoyens riches. Leur affaiblissement rendait les maladies plus communes ; les remèdes familiers de Caton ne suffisaient plus ; ainsi la médecine devait être honorée et estimée... C'est là précisément l'époque de la grande division des maladies en aiguës et en chroniques, et du prodigieux crédit des électuaires toniques dont les empereurs ne dédaignaient pas de s'occuper. Le charlatanisme put bien profiter des désastres et de la réputation de Mithridate pour faire naître et augmenter la confiance dans les remèdes qui lui étaient si gratuitement attribués ; mais c'est à l'irruption des maladies de faiblesse, surtout celles des premières voies, que les anciens électuaires durent leur vogue et même leur efficacité. Le besoin conduisit à leur découverte, et la prise du palais de Mithridate ne fut sans doute qu'une occasion heureuse dont on tira habilement parti (1). La chose devient plus sensible encore à mesure que nous

(1) M. Lafont-Gouzi.

nous approchons de l'époque de la décadence de ce vaste empire, qui dut sa ruine autant à la dépravation des mœurs de ses citoyens et aux vices de ses nouvelles institutions, qu'aux armes victorieuses des nations barbares.

Salvien, auteur du cinquième siècle, de la ville de Trèves, déplore amèrement les vices de son temps, la perfidie et la dissimulation qui régnaient alors, l'oubli de toute dignité, la bassesse et l'avilissement dans lesquels étaient tombés les descendans de ces fiers Romains (1). Sans nous arrêter à aucune comparaison, nous dirons seulement qu'*Agathias* et *Jornandès*, deux autres auteurs du même temps qui ont écrit l'histoire des guerres des Goths et des Visigoths, rapportent qu'à cette époque les maladies faisaient de grands ravages parmi les hommes, surtout l'apoplexie et diverses espèces de morts subites (2). Depuis le sixième jusqu'au seizième siècle, ou à la renaissance des lettres, nous n'avons que de très-faibles notions sur l'état du genre humain; mais il est vraisemblable que l'établissement des peuples du Nord dans les diverses provinces de l'empire romain produisit une révolution dans les mœurs et la constitution physique des nations. Amollis à leur tour par l'esprit de galanterie, par les arts du luxe et par les spéculations scientifiques et commerciales, les descendans des Goths, des Francs, des Vandales, etc., ont perdu le tempérament robuste de leurs pères, et sont

---

(1) Salvian. *de gubern. Dei*, *lib.* 6.

(2) Voyez mes recherches sur l'apoplexie. *De apoplexiâ*, *cap.* 4, 1808.

devenus la proie d'un grand nombre de maladies aiguës et chroniques qui ont dévasté l'Europe dans le dix-septième siècle. Des guerres continuelles, des calamités toujours renaisantes, et fort au-dessus des forces physiques et morales des peuples sur qui elles pesaient, multiplièrent les morts subites sur la fin de ce siècle et au commencement du dix-huitième siècle, ainsi que l'attestent les écrits de *Lancisi*, de *Baglivi*, de *Morgagni*, etc.

Quelque malheureux que l'on se croie aujourd'hui dans plusieurs contrées de l'Europe, je soutiens, après avoir fait la comparaison des temps passés avec les temps présens, qu'on l'est encore moins, et qu'on est bien moins corrompu que du temps de Sénèque, de Juvénal et de Salvien. Mais nous sommes les enfans de pères épuisés. Notre désir des jouissances est insatiable; notre moral trop développé et nos nerfs délicats ne sont pas à l'épreuve des coups du sort et des privations, inévitables dans l'état de société; et la proposition de sir Sinclair, sur la nature la plus évidente des causes de notre dégénération et de notre anéantissement avant le terme, reste dans toute sa force.

La manie des grandes réunions d'hommes, qui a créé d'immenses cités aux dépens de l'agriculture et de la population des campagnes, n'a pas peu contribué aussi à affaiblir les tempéramens et à multiplier les maladies chroniques. D'abord l'air des grandes villes est nécessairement plus malsain; je l'ai prouvé péremptoirement au commencement de cet ouvrage (§. 112). Il est impossible qu'on ne

conçoive pas que cette accumulation d'hommes et d'animaux domestiques, les exhalaisons putrides qui s'élèvent des boucheries, des cimetières, des égouts, des écuries, des marchés, d'un grand nombre de manufactures; que la fumée qui, sortant tout à la fois d'un grand nombre de cheminées, retombe sur la ville et l'entoure d'un nuage épais, qui la prive pendant quelque temps de la chaleur et de la lumière du soleil; que la boue dont les rues sont couvertes; que la sofistication des alimens et des boissons, etc., etc.; il est impossible, dis-je, qu'on ne conçoive pas que la réunion de toutes ces causes doit nécessairement faire des villes un séjour très-malsain comparativement à la campagne. Les auteurs qui ont comparé les registres mortuaires des différens pays et des différens lieux ont calculé qu'il meurt annuellement dans les grandes villes de un dix-neuvième à un vingt-quatrième des habitans; dans les villes de grandeur médiocre, de un vingt-cinquième à un vingt-huitième, et à la campagne, de un trente-cinquième à un quarantième, à un cinquantième, et même à un soixantième. C'est sans doute à cette grande différence de mortalité entre les villes et les campagnes qu'on doit attribuer l'accroissement rapide de population qui a lieu en Amérique, où elle se double, dit-on, dans quelques provinces tous les quinze ans, et, dans l'ensemble des Etats-Unis, tous les vingt-cinq ans; car là, les habitans des villes ne font qu'une très-petite partie de la population; aussi les cours de justice d'Angleterre ont-elles décidé depuis long-temps que si la durée de la vie dans un village est estimée à quinze

ans, elle ne peut-être estimée qu'à dix et demi dans la capitale (1); en second lieu, les ressources de la campagne, pour être bornées, sont néanmoins ordinairement assurées; au contraire, les moyens d'existence de la plupart des habitans des grandes villes sont nécessairement factices, c'est-à-dire, dépendans de l'industrie, laquelle est elle-même subordonnée à l'empire si versatile de la mode et des circonstances; plusieurs milliers d'hommes vivant de leur industrie peuvent donc se trouver manquant du nécessaire; or, il n'est rien qui abrége la vie comme cette triste perspective, surtout chez des hommes qui jouissaient beaucoup, et dont le corps ainsi que l'esprit sont amollis et débilités par le genre de vie qu'ils menaient.

Une autre cause qui est très-propre à amener la phthisie pulmonaire et les autres maladies de langueur, c'est le vice de la masturbation, auquel les jeunes gens des deux sexes, et les garçons en particulier, se livrent malheureusement de très-bonne heure. Je puis assurer, non-seulement d'après mon observation clinique et celle de mes confrères, mais encore d'après les avis que j'en ai reçus des ministres du culte et de plusieurs instituteurs, que cette fatale habitude devient de plus en plus commune, et que c'est un ver rongeur qui détruit à leur racine les générations présentes. Elle est surtout très-répandue dans les pensionnats et parmi les jeunes cons-

(1) Code de santé de sir Sinclair, traduit, page 93 et suiv.

crits; je l'ai vue poussée parmi ces derniers jusqu'à produire enfin la destruction entière des testicules; ce qui était devenu une des maladies les plus communes des conscrits réfractaires condamnés aux travaux du canal d'Arles, et que je reconnaissais bientôt à l'air mourant et efflanqué de ces malheureux qui abordaient en nombre à l'hôpital. On ne doit pas être surpris au reste de la multiplication de ce fléau; il est une conséquence de la dépravation de nos mœurs et du trop hâtif développement des diverses facultés physiques et morales de la jeunesse actuelle.

Influence de l'autorité publique sur le perfectionnement de l'espèce humaine.

§. 1073. Que les moralistes et les médecins s'élèvent avec force contre tant d'abus aussi directement opposés au véritable bonheur de l'homme, ils rempliront un devoir sacré, qui sera toujours couronné de quelque succès; mais je doute que leurs efforts puissent être suivis d'une amélioration générale. Les peintures effrayantes que les pères de l'église faisaient de la corruption des mœurs de leur siècle eussent eu bien peu de succès, si les habitudes des vainqueurs n'eussent donné une toute autre direction aux peuples vaincus; et l'expérience nous convainc tous les jours que les hommes se soucient fort peu de nos règles d'hygiène, lorsqu'un mal présent ne les engage pas à être dociles pendant quelques jours à nos conseils. C'est à l'autorité publique à donner l'impulsion; elle est l'âme du corps social, et de ses bonnes ou mauvaises institutions découleront nécessairement des générations plus ou moins vigoureuses, plus ou moins capables de ré-

sister à l'action destructive des agens physiques, et plus ou moins douées de ces vertus magnanimes et généreuses qui se rencontrent rarement dans des corps faibles et épuisés.

Cette grande influence que la nature des choses a départie à l'autorité sur la santé publique s'exerce au moyen de lois et de règlemens sages et réfléchis, concernant les chefs suivans : 1° l'éducation physique ; 2° l'assainissement des pays ; 3° la police des villes et villages, des alimens et des boissons, des manufactures, des amusemens publics ; 4° la police de la médecine et son perfectionnement ; 5° la santé des soldats et des matelots ; 6° la bonne tenue des établissemens publics, tels que les hôpitaux et les prisons ; 7° enfin les moyens de prévenir l'introduction ou d'arrêter la propagation des maladies contagieuses.

J'ai de la peine à croire qu'il puisse arriver un temps plus opportun pour la confection de règlemens propres à donner aux hommes toute la bonne constitution physique qui est compatible avec leur organisation présente. Les lumières dans les diverses branches des sciences physiques et morales ne sauraient être plus avancées ; et nous avons derrière nous l'expérience la plus riche pour discerner le sophisme d'avec la vérité. La force ne manque pas aux gouvernemens pour réaliser un plan général d'amélioration de l'espèce humaine ; ils ont pour son exécution les magistrats locaux, les ministres des différens cultes et tous les hommes dévoués à l'éducation et à l'instruction publique; bientôt, lorsque l'intérêt

personnel sera mieux éclairé, ils auront pour eux tous les pères de famille, et ce qui n'avait d'abord été adopté que d'une manière forcée deviendra, par l'excellence de ses résultats, une maxime volontairement et unanimement suivie.

Division de ce chapitre.

§. 1074. Loin de moi la prétention de dire ce qu'il y a de mieux, et moins encore de tout dire; je connais trop maintenant l'insuffisance de mes moyens, et d'ailleurs je suis déjà fatigué d'une aussi longue course; je jetterai donc seulement quelques idées sur les six chefs réglémentaires dont j'ai parlé ci-dessus, d'après les écrits des hommes célèbres que j'ai cités, et autres que je citerai encore, et d'après ma propre expérience. Je commencerai par l'éducation physique et l'assainissement des lieux, qui feront l'objet de ce premier chapitre, divisé en quatre sections.

Ire Section. Causes de la mortalité des enfans, et éducation physique la plus propre à conserver l'espèce.

IIe Section. Coup-d'œil sur les climats et les lieux; maladies endémiques.

IIIe Section. *De la fièvre jaune et de la peste*, comme maladies endémiques.

IVe Section. Assainissement des pays marécageux, et maladies des autres contrées.

SECTION PREMIÈRE.

Causes de la mortalité des enfans.—Éducation physique la plus propre à conserver l'espèce humaine.

Examen des causes de la grande mortalité avant l'âge de 30 ans.

§. 1075. Nous avons vu précédemment que de trois mille individus, par exemple, qui viennent de naître, à peine en arrive-t-il deux mille à l'âge de cinq ans, et que déjà on en a perdu près de la moitié à l'âge de trente ans (§. 105, 106 et 116), et que ce nombre est même dépassé dans quelques départemens (§. 109), que le sexe mâle surtout l'emporte sur l'autre dans les cadres de la mortalité, et que les régions méridionales sont les moins favorables à la jeunesse (§. 116). C'est ici le lieu de rechercher les causes de cette mortalité et la nature des moyens propres à la diminuer. Si nous pouvons y parvenir, nous croirons avoir rendu le service le plus essentiel à notre pays.

Je dis simplement de *diminuer la mortalité*, parce que je ne pense pas qu'on parvienne jamais à empêcher qu'il périsse plus d'individus dans l'âge le plus tendre que dans tout autre âge de la vie. En comparant la grande fécondité de plusieurs animaux et le nombre de petits qu'ils conservent avec ce qui arrive dans notre espèce, on est forcé de convenir que déjà, dans le sein de sa mère, l'homme était inférieur aux brutes par ses qualités physiques. On ne doit pas moins remarquer que le nombre des morts-nés est plus con-

sidérable parmi nous que chez les animaux ; ce qui peut dépendre autant de la débilité du fœtus que des maladies et des passions de la mère, mais surtout des difficultés de l'enfantement, à cause de la grosseur de la tête, et de la plus grande courbure en dedans des os du bassin ; conformation très-défavorable à l'espèce humaine, surtout en Europe, et qui peut-être étant moins vicieuse chez les femmes d'Orient, est la cause de la facilité avec laquelle elles accouchent, et de la possibilité de conserver dans ces contrées un plus grand nombre d'enfans que dans nos pays (1).

D'une autre part, on ne peut disconvenir qu'un grand nombre d'enfans ne périssent par défaut des soins multipliés qu'ils exigent. Une courte comparaison entre notre espèce et les petits des animaux fera sentir que le sort de ces derniers est souvent plus avantageux que celui des enfans, et qu'au moins sous ce rapport il ne serait pas impossible de les égaler.

1° Les petits des animaux naissent habillés et munis contre le froid ; leur mère, uniquement occupée d'eux aussitôt qu'elle a mis bas, s'empresse de les entourer de toute sa chaleur, et sa langue douce et humide tempère l'impression vive que fait sur ces corps délicats la nouvelle atmosphère où ils sont plongés : chez l'homme, au contraire, surtout parmi les pauvres, qui sont ordinairement mal logés et qui ont peu de personnes à leur service, il arrive assez souvent que les assistans sont

(1) Voyez *Camper.*, tom. 2, page 590.

si occupés de la mère après un grand travail, qu'on pense peu à l'enfant qui vient de naître, si même on ne l'oublie pas. A plus forte raison, que doit-il en être de ces malheureux enfans de l'amour, qu'une mère plus occupée de sa réputation que de son fruit met au monde dans le silence et avec aussi peu de témoins qu'il est possible? Si un froid subit fait tant de mal aux adultes, en produisant des congestions dans les viscères, combien ne doit-il pas être funeste aux enfans dans les premiers temps de l'existence? Aussi je n'hésite pas à regarder le froid comme la principale cause de mort des enfans (1).

---

(1) C'est ici la place d'une observation judicieuse de M. Marc, insérée dans le troisième volume du dictionnaire des sciences médicales, au mot *baptême*, savoir: « qu'on expose souvent à de grands dangers les enfans « nouveau-nés en les transportant au loin pour re- « cevoir ce sacrement; qu'il serait plus sage de les on- « doyer, afin d'attendre que le développement de leurs « forces physiques les mît en état de supporter le voyage « et les intempéries des saisons. » Il s'élève aussi contre l'usage où l'on est, dans beaucoup d'endroits, de se servir d'eau froide et souvent d'eau glacée pour baptiser les enfans; cette pratique inconsidérée cause fréquemment la mort, à cause de l'impression dangereuse que produit l'eau froide sur l'organe encéphalique, presque encore nu, des nouveau-nés.

Cette remarque mérite toute l'attention des pères de famille, des magistrats et des ministres du christianisme. A Marseille, et dans quelques autres villes de ma connaissance, on a eu soin, en général, de porter de l'eau chaude à l'église pour ondoyer l'enfant; mais dans les villages on ne prend pas cette précaution, à laquelle même quelques prêtres peu éclairés s'oppose-

2° Les petits des animaux trouvent en naissant la nourriture et la nourrice qui leur conviennent ; le lait de leur mère ne leur manque jamais, et ils n'ont à redouter en le suçant rien de funeste ni pour eux ni pour elle ; nos enfans sont très-souvent rejetés du sein maternel, ou parce que la mère ne veut pas ou ne peut pas nourrir, ou à cause de maladies graves auxquelles elle est livrée ; très-souvent aussi ils sucent un lait empoisonné, et portent déjà en naissant la peine des fautes qu'ils n'ont pas commises.

3° Les premiers jouissent dès le moment même de leur naissance des douces influences de la lumière, de la pureté d'un air sans cesse renouvelé, leurs petits membres commencent dès cet instant un exercice proportionné à leur faiblesse; l'homme naissant, nu, sans force et sans instinct, excepté celui de sucer et de pleurer, est nécessairement réduit à la merci de ceux qui l'entourent, et qui, sachant rarement tenir un juste milieu, l'étouffent souvent par excès de soins, quand ce n'est pas par excès de négligence. Visitons la maison des riches et la chaumière du pauvre : ici, l'enfant est accablé de couvertures, est inondé de cha-

---

raient; et, en général, un zèle mal entendu fait toujours porter l'enfant à l'église, quelque temps qu'il fasse, et à quelque distance qu'elle soit. Beaucoup de parens, parmi les gens simples, craindraient en retardant d'avoir manqué à un devoir indispensable, et se consolent des événemens, par le plaisir d'avoir fait un chrétien. La correction de cet abus exige la main du gouvernement, et ne doit pas être laissée à la simple disposition des prêtres et des parens.

leur, est abreuvé de remèdes pour des maux qu'il n'a pas; là, il est couché dans l'angle obscur d'une chambre malsaine, couvert de haillons qui ne le réchauffent pas, et refroidi encore par ses langes mouillés, qui se sèchent sur son corps; il restera là jusqu'à l'époque tardive où il pourra marcher et aller rechercher lui-même la beauté du jour, pendant que ses laborieux parens emploient tous leurs instans à se procurer la nourriture.—Je n'acheverai pas le parallèle; mon intention n'étant pas de faire ici un traité des maladies de l'enfance. MM. *Baldini, Roseen, Armstrong, Hamilton, Bergius, Doublet, Colombier, Ballexserd, Camper, Underwood, Bret*, et autres, ont donné là-dessus les plus grands détails, dans des traités *ex professo*. J'ai seulement eu en vue de signaler quelques-unes des principales causes de destruction, sur lesquelles je reviendrai bientôt dans mon plan d'éducation.

La chance de l'homme enfant est bien plus fâcheuse encore et bien moins heureuse que celle des animaux, lorsqu'il naît d'une mère que la misère ou la honte forcent à le désavouer; il est rejeté dans un coin aussitôt après sa naissance, enveloppé de quelques mauvais langes, jusqu'au moment où l'on puisse, dans l'obscurité de la nuit, le porter au lieu accoutumé pour l'exposition : dans les lieux où il y a un hôpital, l'on a ordinairement un tour où l'on pose l'enfant, ensuite l'on sonne et l'on s'en va. Il dépend de l'exactitude du portier à se trouver à son poste de venir promptement au secours de l'enfant, sinon il continue à

être exposé à un froid suffisant, quelle que soit la saison, pour le disposer à quelque maladie qui le fera bientôt périr. Là où il n'y a pas d'hôpital, l'enfant est déposé devant la porte de l'église, de la maison commune, ou dans une rue, suivant le caprice et la pitié de celui qui fait la commission. S'il survit à tant d'inhumanité, ceux qui le trouvent s'occupent de le placer; ce qui est très-difficile et très-long. Combien un être aussi frêle ne doit-il pas souffrir de ces délais ? Ce n'est pas le tout : l'on n'ignore point que les enfans ne naissent pas tous d'une égale force; que plusieurs ont besoin en naissant de quelques secours pour pouvoir conserver la vie, surtout après un accouchement difficile (§ 356); que quelques-uns ont besoin d'être aidés pour l'évacuation du méconium; que toutes les attitudes ne leur conviennent pas, etc. On peut juger, d'après ces considérations, du nombre d'enfans abandonnés, condamnés à une mort certaine, qui auraient donné à l'état d'excellens soldats ou de bons marins, s'il eût été pris soin de leur existence ! et voilà pourquoi, tant de fois témoin de cette perte inutile d'hommes, tandis qu'on les recherche d'ailleurs avidement, j'avais émis le vœu, dans la première édition de cet ouvrage, qu'on fît cesser cet abus dont nous avons tant à rougir, en établissant dans chaque ville, bourg ou village un peu considérable, des asiles sûrs, autant pour ces malheureuses victimes de l'état social que pour leurs mères; ce vœu a été entendu par un gouvernement sage et réparateur, mais je ne

serai content que quand je verrai réellement exécuter partout le beau décret sur l'institution de l'Œuvre de la Maternité.

Les dangers de l'enfance ne sont pas finis parce qu'une main secourable lui a donné un abri et la nourriture; il lui faut pendant longtemps des soins bien entendus, et nous verrons encore, surtout dans les hôpitaux, une mortalité énorme, qui prouvera combien il est nécessaire que les soins du gouvernement ne se bornent pas à la première enfance, mais qu'ils s'étendent encore jusqu'à l'âge où l'enfant peut se suffire et se soustraire à l'influence malfaisante des lieux trop resserrés où il avait vécu jusqu'alors.

Nous concluons donc que l'état naturel de faiblesse de nos organes qui n'est pas proportionné à la force des agens physiques avec lesquels nous sommes en rapport est la cause de la grande mortalité de la race humaine dans son bas âge, et que cette cause produit pendant plusieurs années les mêmes effets, jusqu'à la totale extinction des individus chez lesquels elle est prononcée avec plus d'intensité.

N'y aurait-il qu'à lui opposer un régime tonique, comme se le sont imaginé plusieurs écrivains qui n'avaient étudié qu'imparfaitement les divers phénomènes de la vie? Je dois faire remarquer à cet égard que, comme tous les excès sont ordinairement dangereux, ils le sont encore plus pour l'enfance, et que rien n'a peut-être été plus fatal à la population que l'introduction de la doctrine des forces mortes, dans l'étude de l'homme vivant. La vie ne tient pas, comme dans les forces mortes,

à la cohésion des molécules, ou au plus ou moins grand degré d'élasticité ; elle appartient (si mes méditations propres et celles de plusieurs de mes contemporains justement célèbres ne nous trompent pas) à deux propriétés incalculables, inappréciables autrement que par leurs effets, la sensibilité et l'excitabilité, deux propriétés qui peuvent facilement être mises en jeu, qui peuvent dans un instant centupler la vie, et qui s'épuisent de même, sans qu'il soit à notre pouvoir de les rétablir (1). Or, que fait-on en employant sur les enfans les bains froids, le vin, les alimens succulens, les médicamens artistement préparés? On excite, il est vrai, un moment de vie plus alerte, mais ce n'est qu'une lueur, et sur cent enfans, quatre-vingt-dix ne tarderont pas à en être la victime. Je suis parfaitement de l'avis du professeur *Hufefand*, qui dit qu'il y a d'excellens moyens qui donnent au corps un si haut degré de force et de perfection physique, qu'ils tendent à rendre la vie plus rapide et plus courte : ces moyens nous les employons journellement, et ce n'est pas un des moindres inconvéniens de la civilisation que celui d'abréger la vie en accélérant trop l'éducation. Nous avons vu au commencement de cet ouvrage (§.30) que les enfans sont beaucoup plus tôt développés aujourd'hui qu'autrefois; nous y avons vu aussi (§ 28) que les enfans d'un génie précoce, ainsi que ceux qui grandissent avant le temps, meurent ordinairement jeunes ; mais, comme l'a re-

(1) Voyez là-dessus mon essai de physiologie positive, tom. 2, §. 352 et suiv.

marqué le premier, lord *Bacon*, tant dans le règne animal que dans le règne végétal, les individus dont le développement est le plus lent sont ceux qui vivent le plus long-temps, nous pouvons déjà pronostiquer que ce développement hâtif des enfans est un signe d'abréviation de la vie humaine.

Cela ne serait rien si ces enfans atteignaient l'âge de soixante ans; mais ceux des pauvres sont obligés de travailler avant d'avoir acquis toutes leurs forces, et ils se livrent déjà aux différens excès ordinaires aux hommes faits de cette classe. Ceux des riches sont lancés dans le monde avant qu'ils puissent être en garde contre les piéges qui les y attendent, et contractent par-là des habitudes de dissipation au-dessus de leur âge; les uns et les autres se préparent donc nécessairement ou une mort prématurée, ou une vieillesse anticipée et misérable.

Tels sont les effets du régime tonique et des excitans si préconisés, et employés outre-mesure depuis environ un siècle. Cet excès a concouru, avec les autres causes de destruction que nous avons mentionnées, à faire périr un très-grand nombre d'enfans, et à précipiter avant terme dans la tombe une jeunesse bouillante, qui a plutôt besoin d'être calmée que d'être excitée.

Pourquoi il meurt plus de garçons que de filles.

§. 1076. Tâchons, d'après les principes établis précédemment, de rechercher la cause de cet excédant de mortalité des garçons sur celle des filles, afin de pouvoir en indiquer le remède.

Nous pouvons, je crois, regarder comme in-

contestable que les deux sexes diffèrent entre eux non-seulement par certains organes, mais encore par le genre de leur vitalité. Si la dose d'excitabilité n'est pas plus grande dans le sexe mâle, elle est plus à découvert, elle s'épanche plus facilement du centre à la circonférence, elle est plus facilement mise en jeu que dans le sexe féminin; les garçons sont, dès l'âge le plus tendre, plus pétulans, plus étourdis, plus colères, plus audacieux, plus sujets aux maladies inflammatoires que les filles; dans celles-ci, le principe du mouvement est plus diffus, plus caché, plus tenace, moins sujet à expansion; leurs exercices sont plus réfléchis, plus modérés; leurs maladies, quoique plus longues, sont moins aiguës, présentent plus de bizarreries, guérissent plus souvent, contre toute espérance : déjà de bonne heure la nature semble être économe de ces portions de vie qu'elle réserve en patrimoine aux êtres à venir. Mais si l'excitabilité est plus facilement mise en jeu chez les enfans mâles, si par la même raison elle s'épuise plus tôt, si enfin leur vie est plus fugitive, c'est une conséquence qu'ils soient plus exposés à la perdre, précisément par le genre de plaisirs et de jouissances auxquels ils sont entraînés par un penchant naturel.

C'est donc là une vérité sur laquelle il faut insister pour établir des règles sûres dans l'éducation : que la vie des filles est plus tenace que celle des garçons; que ces derniers sont plus susceptibles d'impressions fâcheuses de la part des agens physiques. C'est d'ailleurs un fait actuellement bien prouvé, non-seulement par

les registres mortuaires des différens pays, mais encore par les tables des rentes viagères, qui on été tenues en Hollande avec beaucoup de soin pendant cent vingt-cinq ans de suite, et dont il résulte que sur un même nombre de personnes des deux sexes, celles du sexe féminin vivent, l'une dans l'autre, trois ou quatre ans de plus que celles du sexe masculin (1). Cette différence de mortalité a même paru au docteur *Price* si incontestable et si universelle, qu'il est tenté de croire qu'il naît plus de mâles que de femelles, dans les proportions de vingt à dix-neuf, afin de maintenir l'équilibre des deux sexes. Comme nous l'avons dit, cette supériorité de vie chez les femmes est constitutionnelle, indépendante du régime et de l'éducation ; elle se fait remarquer dans tous les âges, et même dans l'enfance, long-temps avant qu'il y ait aucune différence dans la manière de vivre et dans les occupations. M. le professeur *Odier*, ayant fait le dépouillement des registres mortuaires du dix-huitième siècle dans plusieurs paroisses des campagnes de la ville de Genève, y a trouvé la différence de mortalité entre les hommes et les femmes tout aussi marquée qu'à Genève, et il fait remarquer, avec juste raison, que même il vient au monde beaucoup plus de garçons morts que de filles (2).

Ce n'est pas que le principe de vie ne s'é-

---

(1) Abrégé des transactions philosophiques, tom. 9, page 326.

(2) Code de santé de M. Sinclair, ou principes d'hygiène, page 45, 46 et 47.

puise également et avec rapidité chez le sexe féminin, lorsqu'il se livre à des excès; mais il faut que ce soit réellement des excès : ainsi j'ai vu des filles et des femmes mourir subitement, après avoir constamment dansé pendant une nuit entière : et cette même observation vient à l'appui de la doctrine qui a été soumise au lecteur sur la cause la plus fréquente de la destruction du sexe mâle.

Pourquoi les contrées méridionales sont plus fatales à la jeunesse que les septentrionales.

§. 1077. Nous serons en état à présent d'expliquer pourquoi les contrées méridionales ont, en général, un plus grand nombre de morts de zéro à trente ans que les contrées septentrionales. La chaleur qui anime tout, et surtout la chaleur sèche, est elle-même un puissant excitant; indépendamment de cela, les passions sont plus vives dans les pays chauds, les jouissances plus anticipées, les alimens plus piquans et plus stimulans. Est-il surprenant qu'une jeunesse bouillante et inconsidérée trouve dans l'usage des productions qui sont autour d'elle des moyens actifs de destruction? Dans ces pays, d'ailleurs, il y a beaucoup plus de vivacité que de forces réelles, et cette vivacité est un écueil continuel, jusqu'à ce que la maturité de l'âge, mettant les forces en équilibre avec la vivacité, rende aussi l'individu moins susceptible d'être lésé par l'action constante des agens physiques.

Récapitulation.

Principaux points dont se compose l'éducation physique.

§. 1078. Après avoir signalé les ravages que font dans l'espèce humaine des maladies devenues aujourd'hui plus fréquentes (§. 1071), après avoir démontré que leur cause tient à la

débilité constitutionnelle, fruit de l'état de civilisation (§. 1072), après avoir rendu sensibles les pertes énormes de population depuis la naissance jusqu'à l'âge de trente ans (§. 1075), surtout dans le sexe sur lequel reposent essentiellement les espérances de l'état, et avoir cherché à prouver qu'il existe une différence originelle entre les deux sexes, et que les mâles ont principalement à redouter dans leur enfance et dans la jeunesse les excès de l'excitation (§. 1076), il nous reste à partir des principes précédens pour proposer les moyens généraux de réparation et de conservation qui sont au pouvoir de l'autorité publique (§. 1073), et qui consistent dans l'usage sage et réfléchi de toutes les choses qui mettent la vie en jeu, et dont elle s'entretient, de manière à ce qu'il n'y ait *ni trop ni trop peu d'excitement.*

J'aime à le répéter (et qu'on me le pardonne parce que c'est une vieille idée qui a mûri chez moi par trente ans de réflexion), la vie a beaucoup de ressemblance avec le ressort d'une horloge ou d'un tourne-broche, que les poids font casser ou détendent rapidement, s'ils sont trop lourds, qui n'en favorisent pas la détente s'ils sont trop légers, et qui amènent à la fin désirée tous les mouvemens de la machine, dont ce ressort est l'âme, s'ils tiennent le juste milieu.

L'éducation physique commence à la naissance, et se termine à l'âge de majorité; elle comprend les règles d'hygiène sur le chaud et le froid, sur l'air, sur la nourriture, sur les boissons, sur les exercices, sur les passions, sur les maladies, et sur les jouissances anti-

cipées des plaisirs des sens. Tels sont les différens sujets dont je traiterai dans cette section ; et comme la plupart se rapportent à la vie entière, je les traiterai un peu en grand, afin de ne pas y revenir.

La chaleur et le froid.

§. 1079. L'on conçoit aisément que l'enfant étant sorti d'un endroit aussi chaud que le sein maternel doit éprouver une souffrance réelle de son changement de température. Tous les animaux entourent leurs nouveau-nés d'une chaleur constante et vivifiante, et l'on a observé depuis long-temps, avec juste raison, qu'un des principaux défauts de la méthode artificielle de nourrir les enfans consiste dans la privation de cette espèce d'incubation que le nourrisson recherche avec tant d'empressement sur le sein de sa mère. Il est donc de la première nécessité de faire trouver au nouveau-né une température qui ne soit pas extrêmement différente de celle qu'il vient de quitter, et de le garantir autant que possible de l'humidité et du froid, jusqu'à ce qu'il ait pu être peu à peu endurci aux intempéries de l'air; ce qui, quoique fort convenable, ne doit jamais se faire que très-graduellement. On a grand tort néanmoins de lui couvrir, dans ce but, la tête dans son berceau. Moyennant quelques précautions relatives à la température de l'air, il y a toujours de l'avantage à le laisser circuler librement autour de lui, ainsi que nous le verrons ci-après. Il n'est pas douteux que les enfans qui sont le plus fréquemment exposés en plein air, ne soient ceux qui se portent le mieux et qui deviennent les plus robustes; mais c'est une erreur de croire

qu'il suffit de les exposer souvent à l'air, même dans les temps froids ou humides, pour les endurcir; cela ne doit jamais se faire sans de grandes précautions, et qu'après les avoir mis, par de bons habillemens, en état de n'en pas souffrir. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires que l'enfant est plus voisin de l'époque de sa naissance; car, je le répète encore, tous les animaux ont besoin de chaleur dans le commencement de leur vie, et l'on ne peut sans danger les exposer à perdre brusquement celle qui leur est propre.

§. 1080. Aussi ne puis-je regarder qu'avec pitié le conseil donné par quelques auteurs de tremper les nouveau-nés dans l'eau froide, à l'imitation de quelques peuples sauvages; ils avaient méconnu que nous avons besoin de conserver autant les enfans faibles que les enfans forts, et que les sauvages, au contraire, sont bien aises de se débarrasser de ceux qui ne peuvent pas résister à cette épreuve; et déjà Hippocrate avait blâmé cette méthode, et fait un grand éloge de celle des Grecs, qui lavaient les enfans avec de l'eau chaude, et cela pendant long-temps (1). Les bains froids.

L'habillement des enfans doit être assez chaud, sans gêner les mouvemens. Faut-il les maillotter? L'on a beaucoup écrit contre cet usage, aussi ancien que le monde, et auquel j'ai été soumis, quoique je ne sois ni tordu ni bossu. Je crois que l'on n'a pas su prendre un juste Le maillot.

(1) *De victûs ratione*, p. 559, §. 10.

milieu. Père de six enfans vivans, j'ai acquis en cela de l'expérience, et j'ai vu que le maillot avait été adopté, 1° pour pouvoir manier les enfans sans danger de les blesser; 2° pour que le ventre fût bien couvert, et pour soutenir et protéger les viscères qui sont contenus dans sa cavité; 3° pour leur conserver un degré de chaleur plus uniforme. J'ajouterai, pour ceux qui veulent que les enfans remuent tout de suite, comme ceux des nègres du Sénégal dont parle *Adanson*, que ce mouvement peut quelquefois être fâcheux, et qu'il n'est pas nécessaire de procurer cet exercice prématuré au commencement de la vie. La chaleur du climat du Sénégal et l'admirable fécondité de ce pays y ont créé une pratique qui ne peut être adoptée en Europe. Je conserverai donc le maillot, mais non pas serré, comme le font les bonnes femmes; il faut au contraire que ce soit le plus lâchement possible, de façon néanmoins à manier l'enfant sans danger.

Couvrir la tête des enfans.

Le système sensitif, si délicat, si impressionnable chez les enfans, doit surtout être bien garanti du froid. Il est par conséquent très-nécessaire de couvrir convenablement la tête, et de garantir l'ouverture entre le sinciput et les pariétaux, qu'on appelle *fontanelle*, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement fermée. Je crois être parvenu à conserver plusieurs enfans dont les frères et sœurs étaient morts d'affections encéphaliques, en leur faisant couvrir la tête dès la naissance avec des calottes de flanelle.

Toutefois il faut garantir les enfans d'un air trop chaud, et les accoutumer insensiblement,

à mesure qu'ils s'éloignent de la naissance, à un air plus froid; et non-seulement, lorsqu'ils entrent en éducation, on doit les accoutumer peu à peu à supporter le froid, mais il faut encore, suivant la remarque du docteur *Willich*, les habituer graduellement à supporter aussi de grandes chaleurs, puisque dans le cours de leur vie ils doivent y être fréquemment exposés, que le passage du froid au chaud est souvent bien plus dangereux que le contraire, et qu'il n'est point aussi aisé de se garantir d'une extrême chaleur que du froid, contre lequel on a toujours la ressource des habillemens et de l'exercice (1).

§. 1081. Un air pur est encore plus nécessaire aux enfans qu'aux grandes personnes : le tissu tendre et délicat de leurs poumons, toujours directement en contact avec ce fluide; la sensibilité et la mobilité exquises de leurs nerfs, les rendent nécessairement plus susceptibles de l'influence d'un air vicié que dans l'âge avancé. L'on n'ignore pas que non-seulement la respiration vicie l'air qui n'est pas renouvelé, mais qu'il est vraisemblable que par la stagnation même il se corrompt et devient un poison subtil, capable soit de tuer sur-le-champ les animaux qu'on y plonge, comme cela est arrivé plus d'une fois dans les vieux puits et dans les caves souterraines, soit d'engendrer des maladies putrides et contagieuses, telles, par exemple, que la fièvre des prisons, etc. L'air.

(1) Principes d'hygiène de M. Sinclair, page 160.

Il est une remarque intéressante à faire relativement à la respiration, c'est que les quadrupèdes, quoique exerçant cette fonction ainsi que l'homme, ne souffrent pas comme lui d'un air vicié par plusieurs expirations. Voyez ces troupeaux de brebis accumulées dans une étable étroite, ou profitant dans les ardeurs de la canicule de l'ombre d'un chêne ou d'un buisson, ayant toutes les têtes placées au centre. Ni brebis, ni moutons, ni agneaux ne souffrent en aucune manière de cet air chargé de vapeurs, tandis que la dixième partie du même nombre d'hommes ne pourrait occuper le même espace de terrain, non-seulement sans s'infecter eux-mêmes, mais encore sans infecter les autres.

C'est un fait sur lequel on ne saurait trop insister, que les enfans ont besoin d'un air fréquemment renouvelé, et qu'ils sont plus facilement asphyxiés que les grandes personnes, et asphyxiés sans retour, par un air impur : il y a environ deux ans qu'à Marseille la mère et l'enfant âgé de six ans furent étouffés par le charbon allumé ; l'on parvint après six heures de tentatives à rendre la vie à la mère, mais l'enfant se trouva mort irrévocablement. De pareils événemens sont très-communs, et n'exigent pas que je porte en preuve d'autres autorités. Il n'est pas moins incontestable que beaucoup d'enfans meurent dans les hôpitaux par le défaut d'air pur. M. Sinclair rapporte que dans l'hospice de maternité de Dublin il mourut depuis 1781 jusqu'à 1784, sur sept mille six cent cinquante enfans nouveau-nés, deux mille neuf cent quarante-quatre dans les

quinze premiers jours de leur naissance ; qu'on soupçonna heureusement alors que ces petits infortunés manquaient d'air : on établit partout des ventilateurs, et le résultat de cette précaution fut que de 1785 à 1788 il n'en mourut plus que deux cent soixante-dix-neuf. Il y en avait donc probablement deux mille six cent soixante-cinq qui dans les quatre années précédentes avaient été les victimes du manque d'air pur. Le docteur *Adair* raconte que dans un hospice d'orphelins à *Kings-Street*, sur dix-huit enfans qui couchaient dans une seule chambre avec un domestique, il y en eut dix qui, ainsi que le domestique lui-même, furent tout d'un coup atteints de convulsions, de douleurs cruelles, de suffocations, et d'autres symptômes alarmans, pour avoir voulu diminuer le froid de la chambre, en bouchant la cheminée, et en fermant soigneusement tout accès à l'air extérieur.

M. Sinclair, de qui j'ai extrait quelques-uns de ces détails, se plaint qu'en général, dans tous les hôpitaux d'Angleterre, les plafonds sont trop bas et les fenêtres trop étroites (1); indépendamment des autres causes de destruction des enfans abandonnnés, je pense que c'est là une des principales raisons pour lesquelles il en échappe si peu dans plusieurs hôpitaux de France. *Bodin*, dans son livre de la République, dit qu'il a vu en France sa patrie, par les registres d'un hôpital, que, sur cinquante enfans apportés, à peine un seul avait

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène, p. 111.

atteint l'âge de puberté. Il n'y avait, lors de la première édition de cet ouvrage, qu'un petit nombre d'années qu'on m'avait rapporté qu'il n'est rien de mieux concerté, de mieux entendu que les soins que l'on prend à Perpignan des enfans trouvés, et que cependant peu en échappent; de plus de cent enfans, disait-on, qu'on y envoie chaque année, à peine y en a-t-il quelques-uns qui parviennent à l'âge de sept ans pour les envoyer à l'hôpital de la miséricorde. A l'Hôtel-Dieu de Marseille, dans le temps que j'en étais le médecin (et les choses ont peu changé), sur cent enfans trouvés, à peine en pouvait-on conserver dix : mais l'on y avait l'usage barbare (indépendamment de celui de donner plusieurs enfans à une seule nourrice) d'en entasser plusieurs dans un seul grand berceau, et ce dans une salle basse, qui est plutôt une prison, très-peu aérée, remplie des exhalaisons de tant d'enfans et d'un grand nombre de femmes dévergondées; on en fait de même des enfans sevrés; j'en ai vu huit dans un même lit, quatre au pied et quatre à la tête; combien de fois j'ai éprouvé dans ce pays que les conseils de la raison sont de nulle valeur auprès de l'ignorance et des préjugés?... La même insalubrité se rencontre dans la plupart des grands établissemens destinés aux enfans trouvés d'un certain âge, ou aux orphelins. Presque partout on voit leur demeure fixée au rez-de-chaussée, dans de grandes salles, mal percées, à trois rangs de lits; ils y respirent un air impur, ils sont presque toujours à l'ombre, faisant très-peu de mouvement : aussi la mort y moissonne-

t-elle amplement, et vous voyez ceux qu'elle épargne, lorsqu'ils sortent pour quelque cérémonie religieuse, bouffis, rachitiques, exhalant une odeur de renfermé, et n'osant pas faire un pas plus prompt que l'autre.

Il en est tout autrement du petit hôpital des orphelins des Martigues, qui en renferme à peu près annuellement de quarante à quarante huit, et auquel j'ai donné des soins pendant cinq ans; ces enfans, garçons et filles, ont tous la couleur de la santé, sont alertes et dégagés; pendant cet espace de temps, nous n'en avons perdu que quatre. Cependant l'on y a élevé plusieurs enfans à la mamelle, de huit à dix mois, que la mort de leur mère avait obligé de sevrer. Ce n'était pas la nourriture recherchée qui les faisait bien porter; la pauvreté de l'établissement ne permet que du pain grossier et de la soupe de légumes; point de vin; de la viande seulement deux fois par an, à Pâques et à Noël, mais en échange, l'administration est vraiment paternelle. Beaucoup de soins de propreté; ils couchent dans des salles spacieuses et bien aérées; ils sont habitués au travail, et on leur fait faire deux fois par jour un exercice suffisant en plein air: quel autre exemple citerai-je en faveur de l'excellence d'un air pur, pour la santé des enfans, après ceux dont j'ai été le témoin oculaire?

Cette influence de l'air sur la vie des enfans se montre même suivant qu'ils sont nourris dans les villes ou dans les campagnes; si la probabilité de vie est moindre dans les premières pour les adultes, elle est moindre encore pour

les enfans. Comme nous l'avons déjà observé précédemment (§. 1072), des calculateurs politiques ont remarqué qu'il meurt annuellement, dans les grandes villes, un habitant sur vingt-huit; dans les petites, un sur trente-quatre; à la campagne, un sur trente-huit et plus : d'après les calculs des docteurs *Price* et *Haigartd* beaucoup plus récens, il meurt dans les grandes villes sur 21 1
à la campagne, l'un portant l'autre
sur. 49 1
à la Jamaïque (blancs) sur . . . 5 1 (1)

D'après les tables du docteur Sympson, publiées en 1742 à Londres et dans ses environs, plus de la moitié des enfans succombent avant l'âge de trois ans; et *Bermingham*, chirurgien anglais, qui a écrit un mémoire sur la manière de soigner et de nourrir les enfans nouveau-nés, affirmait, à l'occasion de ces tables, qu'il était le seul qui eût survécu, de vingt-six enfans que sa mère avait mis au monde. Il ne paraît pas que les progrès que les sciences ont faits depuis plus d'un demi-siècle aient amélioré le sort des enfans; il semble au contraire que les grandes villes leur sont devenues encore plus pernicieuses; sir Sinclair affirme tout récemment que la moitié des enfans qui naissent à Londres y meurent avant l'âge de deux ans. Les docteurs *Percival* et *Price* ont attribué la grande mortalité des villes aux excès en divers genres; mais on ne

(1) Transactions philosophiques. vol. 45, page 424; vol. 55, page 323; vol. 68, page 143.

peut raisonnablement attribuer à ces causes la mortalité des enfans à la mamelle ; et l'on ne peut en accuser, en très-grande partie, que l'air impur des lieux trop habités et remplis des exhalaisons des manufactures.

Ce n'est pas uniquement par la respiration que l'air pénètre dans nos corps ; il y a lieu de croire que la peau l'absorbe aussi, et que par conséquent il est d'autant plus important de faire attention à sa pureté. Telle a été la conclusion d'un mémoire de M. *Kellie*, sur les fonctions de la peau, mémoire publié dans le journal de médecine et de chirurgie d'Édimbourg (1), dans lequel il a cherché à prouver que la peau exerce dans notre économie des fonctions très-analogues à celles des poumons, et qu'elle absorbe de l'air extérieur un principe de vie aussi-bien qu'elle exhale sans cesse un principe de mort. *Hufeland* pousse cette théorie jusqu'à affirmer que la nourriture que recoivent nos corps par l'absorption, tant à l'aide de la peau que par les poumons, contribue beaucoup plus au maintien de notre existence que celle qu'on reçoit par l'estomac (2). Je ne saurais nier que cette assertion ne soit vraie jusqu'à un certain point, d'après ce que j'ai observé sur ma propre fille, et sur quelques autres malades (§. 460). Nous trouvons dans ce phénomène une raison suffisante de la moindre nécessité qu'ont les brutes d'un air pur ; en effet, leur peau n'est douée ni de la

(1) Tom. 1, page 170.
(2) Hufeland, vol. 1, page 186.

faculté d'absorber, ni de celle d'exhaler; au lieu que celle de l'homme exerce les deux facultés au suprême degré, et surtout chez les enfans, en qui l'absorption est extrêmement active, et si active, que de pouvoir recevoir, étant encore dans l'utérus, les virus contagieux à travers le corps de la mère, qui leur a servi de conducteur (1).

Ce doit donc être un des premiers devoirs des parens et des nourrices, ainsi que des instituteurs, dans les écoles, et dans les pensionnats, que d'avoir soin de tenir les enfans et les élèves, tant de nuit que de jour, dans des appartemens spacieux, bien aérés, et dont l'air soit constamment renouvelé. A cet égard, l'on ne peut que regarder comme un grand degré de perfectionnement de l'éducation physique l'ordre établi dans tous les lycées de l'empire français, dans lesquels chaque élève a sa chambre à coucher séparée, mais sans toit particulier, de manière que non-seulement l'air y circule librement de tous côtés, mais encore que l'élève peut être surveillé à chaque instant, et de jour et de nuit, par les chefs de ces maisons.

La nourriture de l'enfance, naturelle et artificielle.

§. 1082. L'aliment naturel des petits enfans est le lait de leur mère, qui, d'abord clair et sucré, devient graduellement plus chargé de matière coagulable, et moins doux; ce qui indique qu'un lait ancien n'est pas convenable

(1) Voyez deux observations de *Jenner*, insérées dans le n° 66 des annales de littér., médic. étrangère de Gand., page 587.

pour un enfant nouveau-né, ni un lait trop clair pour un enfant âgé de quelques mois.

L'expérience nous force cependant de convenir que, quoiqu'il soit préférable à tous égards que les mères nourrissent elles-mêmes leurs enfans, lorsque cela peut se faire sans aucun inconvénient, l'on a en général trop insisté sur cette nécessité, et les opinions prétendues philosophiques, adoptées trop légèrement, sont peut-être coupables de la mort de plusieurs mères et de plusieurs enfans. Lorsque la mère est d'une santé délicate et disposée à quelque maladie de poitrine, lorsqu'elle est attaquée de scrofules ou de rachitisme, ou bien si elle a contracté des habitudes de luxe et d'irrégularité, ou si elle a dans son ménage grand nombre d'occupations, ou qu'elle doive être à un travail assidu pour gagner sa vie; nul doute qu'il ne lui soit plus avantageux à elle et à son enfant de le confier à une nourrice saine et robuste qui n'ait pas autre chose à faire que de le bien soigner, et qui vive d'une manière simple et régulière. On doit choisir une nourrice qui soit accouchée dans le même temps que la mère, soit parce que le premier lait chasse le méconium, soit parce qu'un lait trop vieux est nécessairement trop stimulant, et que, s'il ne fait pas périr l'enfant, il lui occasione plusieurs maladies fâcheuses.

§. 1083. Mais, observe *Camper*, les nourrices bien saines sont fort rares dans les grandes villes; on peut même les soupçonner toutes d'être attaquées de la maladie vénérienne, qui

Avantage de mettre les enfans en nourrice dans les campagnes.

s'étend de jour en jour davantage. Si l'on prend quelque fille séduite, on fait courir à l'enfant de grands dangers, qui sont un peu moindres, à la vérité, avec les femmes mariées, que cependant la mauvaise conduite de leurs maris ne met pas tout-à-fait à l'abri. Par ces motifs, c'est toujours dans les campagnes qu'on doit mettre les enfans en nourrice, et autant qu'il est possible dans les terrains secs et élevés. Indépendamment de l'avantage inappréciable d'y jouir d'un bon air et d'une lumière pure, l'absence des passions et la privation de la nourriture animale et des liqueurs fermentées que je regarde comme extrêmement nuisibles au nourrisson, ainsi que Platon, Hippocrate, Aristote et Pline l'avaient déjà reconnu de leur temps, donnent au lait des nourrices de la campagne des qualités bien supérieures au lait des citadines pour la conservation de leurs enfans. C'est ce qui fait qu'à moins qu'une mère ne soit elle-même une bonne nourrice, et qu'elle veuille se priver de ce qui pourrait altérer son lait, comme d'habiter avec son mari, d'user d'une nourriture animale trop abondante, et de boire du vin et des liqueurs fortes, je lui conseillerai toujours d'envoyer son enfant à la campagne; et si je m'écarte en cela du sentiment de plusieurs auteurs célèbres, c'est que je ne regarde pas les hommes tels qu'ils devraient être, mais tels qu'ils sont réellement. Je puis assurer que plusieurs mères se sont très-bien trouvées de ces conseils; qu'ayant perdu plusieurs enfans, elles en ont conservé par ce moyen, et que dans les nombreuses familles où les enfans ont

été nourris les uns par leur mère, les autres par des nourrices de la campagne, ces derniers se distinguent facilement des premiers par une meilleure santé. Déjà j'avais fait cette observation dans mon pays, où le goître et le crétinisme sont endémiques et héréditaires. Les enfans qui avaient été élevés et nourris dans les montagnes étaient préservés du goître, quoique nés d'une mère goîtreuse ; tant est grande l'influence de cette première nourriture sur les destinées de l'espèce humaine (1).

Un autre avantage de mettre les enfans en nourrice, est de pouvoir les sevrer beaucoup plus tard. Dans une dissertation sur les causes de la mort d'un aussi grand nombre d'enfans, et sur les préservatifs les plus efficaces et les plus simples pour les conserver à la vie, couronnée par l'académie des sciences de Mantoue en 1772, l'auteur, M. *Jacques Ballexserd*, de Genève, a assigné parmi les causes principales de cette affligeante destruction la précipitation de sevrer les enfans de la mamelle et de suppléer à cet aliment par une autre nourriture. Je suis entièrement de son avis, et quoique l'illustre *Cullen* prétende que l'époque de neuf mois est celle naturelle pour sevrer un enfant, et que ceux qui tettent trop long-temps sont lourds et pesans, je crois avoir observé le contraire, et qu'en général ce terme n'est pas suffisant; très-peu d'enfans ayant d'ailleurs à cet âge un nombre assez

(1) Voyez mon traité du goître et du crétinisme, Paris an 8.

considérable de dents. Le lait est la nourriture la moins stimulante pour des organes aussi délicats, et celle qu'ils digèrent le plus facilement. En les soumettant à un autre régime, et même en leur rendant communs tous les alimens dont se servent les adultes, comme cela se pratique généralement parmi le peuple, on les use, on les épuise avant le temps.

Sevrage.

§. 1084. Je pense donc que cet usage de sevrer de bonne heure les enfans est vraiment une des grandes causes de la mortalité, et qu'on ne doit le faire que quand ils ont atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, c'est-à-dire lorsque leurs organes, suffisamment forts, sont déjà accoutumés à un changement de nourriture.

Allaitement artificiel.

§. 1085. Mais un grand nombre de circonstances impérieuses peuvent priver un enfant du lait de sa mère, ou de celui d'une nourrice; j'ai même vu des temps malheureux à Marseille, où les administrateurs de l'hôpital manquèrent totalement de nourrices, faute de fonds pour les payer. C'est ce qui fait que dès les temps les plus anciens on a cherché à substituer au lait de femme une nourriture artificielle, tirée tant du lait des animaux que de la farine des diverses céréales. Platon et Aristote font mention d'hommes de leur temps qui ont été nourris avec du lait de chèvre; Galien regarde ce lait, ainsi que celui d'ânesse, comme un bon aliment, non-seulement pour les adultes, mais encore pour

les enfans (1) ; *Jean Galégo de La Serna*, médecin de Philippe III et de Philippe IV, assure avoir connu plusieurs personnes en Espagne qui n'avaient été nourries que de cette manière, d'où il conclut assez légèrement « qu'on ne doit pas regarder le lait maternel comme d'une supériorité absolue sur les autres laits (2). » D'un autre côté, *Van-Helmont* et *Brouzet*, après lui, prétendirent que non-seulement les enfans n'avaient pas besoin du lait de leur mère, mais encore que le lait est un poison pour les enfans. Dernièrement on en a dit autant du pain ; et il s'élève ainsi de temps à autre des opinions extravagantes qui trouvent néanmoins quelques partisans.

En 1680 on annonça dans le journal des savans qu'une dame de Dresde était parvenue à élever dix-sept à dix-huit enfans, sans nourrices et sans lait, par la méthode suivante : une heure après la naissance, on faisait lécher à l'enfant un peu d'huile d'amandes douces mêlée de suc d'ognon de scille et de sucre candi ; vingt-quatre heures se passaient sans boire et sans manger, après quoi on donnait de la bouillie faite avec de la fleur de farine, et, trois à quatre heures après, on faisait boire de l'infusion d'anis, dans laquelle on avait fait macérer un biscuit de sucre, le tout dans une tétine, et à une température approchante de celle du lait. On répétait ainsi six fois par jour alternativement l'eau et la bouillie jus-

(1) *De aliment. facultat. cap.* 3.
(2) *Opera physico-med. tract.* 3, *lib.* 1, *cap.* 8. *Lugn.* 1634.

qu'à l'âge de sept à huit mois, où l'on donnait une nourriture plus substantielle. Des enfans élevés de cette manière étaient, disait-on, plus sains que s'ils avaient été des mauvaises nourrices, et cette pratique était très-répandue dans la Bavière (1).

Dans la même année, plusieurs personnes, considérant la mortalité qui avait lieu dans l'hôpital des enfans trouvés de Paris, proposèrent à l'administration qu'on se servît, à la place des nourrices, les uns, de l'eau de froment, les autres, de la gelée de pain, et les autres, de la bouillie; mais la chose n'étant pas de petite conséquence, les administrateurs ne voulurent rien prendre sur eux avant d'avoir eu l'avis du parlement : en conséquence il intervint arrêt de cette cour, du 16 août 1680, portant que les propositions faites aux directeurs des enfans trouvés seraient communiquées au doyen de la faculté de médecine, aux médecins de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital général, aux médecins et chirurgiens de la cour, et à deux jurées matrones, pour donner leur avis, et être ensuite ordonné ce que de raison.

Ces diverses personnes, réunies dans la maison de la Pitié, arrêtèrent en substance : « Que quoique la nécessité des nourrices soit grande, et qu'il fût à souhaiter qu'on en eût au moins jusqu'au quatrième mois, pour éviter par cette voie, la plus conforme à la nature, les maux fréquens auxquels se trouvent exposés les en-

(1) Journal des savans, tom. 8, année 1680.

fans à un âge si tendre, il n'était pas néanmoins impossible de les élever sans le secours des nourrices, mais que les manières proposées ne pouvaient convenir qu'aux enfans déjà forts et prêts à être sevrés.

« Que l'usage étant le père et le maître de la médecine, il était dangereux de tenter des moyens que l'expérience n'avait encore point autorisés, surtout dans des corps faibles et délicats, et que, pour faire sans témérité quelque chose, il fallait du moins qu'elle fût indiquée par des raisons fortes.

« Que la raison ne nous portait point à faire celle-ci, puisqu'après avoir considéré l'état des nouveau-nés, leur chaleur languissante, leur estomac faible et sans vigueur, et les liqueurs, qui y font la dissolution des alimens, comme étouffées par l'humidité, il fallait, pour établir à la place des nourrices un aliment convenable, que cet aliment fût si peu éloigné du chyle, qu'il n'eût presque besoin d'aucune chaleur pour être digéré, qu'il séjournât peu dans l'estomac, que la distribution en fût aisée; et surtout pour éviter les suites d'un promps changement, toujours fâcheux aux complexion-tendres, qu'il eût beaucoup d'affinité avec ces lui dont les enfans étaient nourris dans le ventre de la mère, et avec celui auquel il doit être substitué.

« Que toutes ces qualités ne se trouvaient point ni dans l'eau de froment, ni dans la bouillie, ni dans la gelée de pain, aliment grossiers qui ne pouvaient convenir qu'aux enfans de six à sept mois, après leurs premières dents.

« Qu'il était évident qu'on devait substituer au lait du lait même ; et à celui des femmes, celui des animaux, d'autant plus que les histoires font foi de plusieurs enfans allaités par des bêtes, et que l'usage même d'aujourd'hui (§ 1680) est de faire téter avec succès des chèvres aux enfans que la vérole a gâtés.

« Qu'au défaut de cette manière trop difficile, on pouvait se servir du lait de vache, dont l'abondance et le bon marché rendraient l'usage plus facile, et qu'ainsi, y portant les précautions et les modifications nécessaires, il y avait lieu de croire que le succès répondrait à ce qu'on en espérait.

« Qu'une des principales précautions était de leur faire sucer le lait au travers d'une peau de chevreau piquée, ou d'un linge ajusté en forme de téton au bec d'un vaisseau, pour ouvrir, par le mouvement que la succion donne aux mâchoires, les vaisseaux salivaires, et pour former par ce moyen la salive, dont le mélange avec les alimens en avance merveilleusement la dissolution.

« Que cette expérience ne pouvait passer pour téméraire, puisque non-seulement la raison y conduit, mais encore qu'elle avait réussi à quelques-uns d'entre les consultans, et à plusieurs pauvres femmes que la nécessité contraignait d'employer cette voie ; et qu'ayant enfin évité par cette conduite les dangers du premier âge, on pourrait passer à des alimens plus solides, comme sont la bouillie, la gelée de pain, et même l'eau de froment.

« Qu'on doit faire en sorte que ce lait soit

d'une température égale à celui qui sort du sein d'une femme bien constituée, et de l'entretenir toujours à ce degré de chaleur, ainsi que de trouver un moyen de le faire prendre aux nouveau-nés avec la même facilité que s'ils le prenaient au sein. On recommandait à ce sujet un instrument inventé par M. Duval, ingénieur des bâtimens du roi (1). »

Il paraît que la pratique de l'allaitement artificiel a eu de nombreux partisans, et même quelques succès, qui ont engagé à l'adopter dans les cas même où l'on pouvait se procurer des nourrices, mais où l'on était retenu par la crainte de l'infection siphilitique, ou de quelqu'autre maladie. Pierre Camper, qui a écrit, sur la fin du dernier siècle, sur l'éducation physique des enfans, nous en parle comme d'une pratique usitée en Hollande, et dont il s'est servi lui-même pour ses propres enfans. Il nous apprend qu'il les a nourris avec une bouillie préparée avec du biscuit fait de farine de froment cuit dans l'eau de pluie avec du sucre et du savon (pour absorber les acides) et mélangée avec du lait, ce qui les a rendus fort robustes (2). Mais ce ne sont que des faits épars, et des faits plus nombreux attestent qu'en général le plus grand nombre d'enfans se trouvent mal de l'allaitement artificiel. *Ettmuller* dit qu'on a peu d'exemples d'enfans qui aient vécu jusqu'à l'adolescence parmi ceux qui n'ont pas été. *Linné* nous apprend que les

(1) Journal des savans, tom. 9, ann. 1681, page 105.
(2) Œuvres de Pierre Camper, tom. 3, page 224.

paysannes de Vestrobomie sont plus fécondes que celles des autres provinces; que cependant elles en conservent moins, ce qui doit être attribué au lait de vache dont elles nourrissent leurs enfans ; des vieilles femmes se chargent de ce soin, tandis que les mères sont tout le jour hors de leurs maisons, occupées de leurs affaires économiques. *Ballexserd*, que j'ai déjà cité, rapporte dans sa dissertation que les enfans qui ne sont pas nourris au sein ne sont ni aussi vermeils, ni aussi gais, ni aussi robustes, et il cite en preuve les expériences de M. *de Chamousset*, « lequel, touché de voir périr tant d'enfans en nourrice, et ayant cru, sur la foi de quelques voyageurs, que certains peuples du Nord ne nourrissent les leurs qu'avec le lait des animaux, entreprit aux environs de Paris, dans un lieu bien aéré, et sous les yeux du ministère, de faire nourrir un certain nombre d'enfans sans le secours de la mamelle, et d'y suppléer par d'autres laits. Cette entreprise réussit mal ; plusieurs de ces enfans périrent dans cette épreuve ; les autres furent rendus à des femmes nourrices, étant à la veille de succomber. » Tout nouvellement encore, M. Sinclair affirme que la méthode de nourrir les enfans au biberon n'a jamais réussi, quand on l'a essayée en grand (1).

Cependant cette méthode est une ressource qui n'est pas à négliger lorsqu'on ne peut faire mieux, et les exemples de sa réussite, quoique en petit nombre, servent d'encouragement

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène, p. 108.

pour y recourir ; il s'agit de choisir parmi les différentes pratiques celle qui est la plus naturelle, et je n'ai rien à ajouter aux raisons déduites par les médecins de Paris en faveur du lait, et de la manière de l'administrer. A quel lait donner la préférence ? Je partage entièrement l'avis de *Camper*, que c'est au lait de chèvre, comme le plus doux, le plus léger et le meilleur pour l'estomac. On a d'ailleurs l'avantage avec cet animal de le garder chez soi et d'améliorer son lait, en le nourrissant d'herbages salutaires, au point même de le rendre tout à la fois une nourriture saine et un remède bienfaisant. Ce lait convient surtout aux nouveau-nés, et durant les deux à trois premiers mois. On peut lui substituer ensuite insensiblement le lait de vache, comme le plus caseux et le plus nourrissant (1).

L'on doit s'attendre néanmoins que, privé de la chaleur de l'incubation, l'enfant digérera moins bien que s'il prenait son lait à la mamelle : c'est pourquoi il ne sera pas hors d'œuvre de mêler quelquefois un peu de savon dans son lait, avec du sucre, pour dissiper les aigreurs ; on pourra même lui faire avaler quelquefois l'infusion de quelque plante ou semence aromatique, pour aider les forces digestives. J'ai connu à Marseille un comédien, nommé *Le Coutre*, qui avait nourri ses deux filles, déjà grandes, sans le secours d'une nourrice, par les conseils d'un médecin

(1) Le lecteur qui désirera de plus amples détails sur cette matière en trouvera dans l'histoire et les mémoires de la société royale de médecine.

de Paris. « Il avait employé le lait de vache, coupé avec un quart d'eau pure ou d'eau d'orge. Les quinze premiers jours, il le donnait avec la cuiller, et ensuite dans un verre. Il n'avait pas employé le biberon, parce que, disait-il, on ne voyait pas par ce moyen ce que l'enfant prenait, et qu'il avalait beaucoup plus d'air que de lait. Successivement il avait ajouté au lait de la bouillie faite avec de bon pain, du sel et de la bonne huile d'olive, le tout cuit à l'eau, et dans laquelle il avait fait légèrement bouillir auparavant une gousse d'ail qu'il avait eu soin de retirer. »

La nourriture de l'enfant sevré et de l'adolescent.

§. 1086. Le lait seul suffit aux enfans à la mamelle, et je puis assurer en avoir vu de douze à quatorze mois, jouissant de tous les avantages de la santé et de la force que l'on peut avoir à cet âge, sans avoir pris encore une seule cuillerée de bouillie ou de tout autre aliment. J'ajouterai même que le lait seul a également suffi à la nourriture de plusieurs adultes que des maladies ont obligé de recourir à ce régime. Pourquoi donc ceux qui se sont occupés d'élever des enfans sans nourrice mélangent-ils le lait avec les farineux et autres substances? Camper dit que le lait pur (et il parle même du plus substantiel, du lait de vache) est trop liquide et trop venteux, et il veut qu'on y mêle un peu de farine, de mie de pain ou de biscuit, pour le réduire en bouillie. Dans l'hospice des enfans trouvés de Paris on donne une bouillie faite avec du lait, de la farine de froment et quelques jaunes d'œufs qu'on fait cuire ensemble. Ne doit-on

pas regarder ces pratiques comme trop stimulantes, non naturelles, indigestes, et la cause des infirmités et de la mort de tant d'enfans élevés sans nourrices ou avec leur secours ?

Mais lorsque l'enfant est parvenu à l'âge de six, sept, huit mois, plus ou moins, il convient de le préparer insensiblement à une nourriture plus excitante que le lait, en lui ajoutant les bouillies. Déjà Hippocrate nous avertit que les enfans qui commencent à manger dès le milieu de l'allaitement sont beaucoup plus vigoureux (1); et l'on a observé depuis que la dentition se fait beaucoup plus facilement; ce dont il est aisé de se rendre raison.

Les bouillies et le lait doivent encore faire la principale nourriture de l'enfant pendant long-temps, dès le moment qu'on l'a sevré. Le choix de la matière des bouillies ou soupes n'est pas indifférent. La tendance qu'ont les enfans aux aigreurs et aux glaires me fait donner la préférence aux farines qui ont subi la fermentation panaire sur celles qui n'ont pas fermenté. M. Sinclair recommande des soupes de farine d'avoine préparée, qu'on fait bouillir avec du lait *ou* de la petite-bière. Cet *ou* me paraît singulier, y ayant grande différence, dans la nature et les effets, entre du lait et une liqueur fermentée. Pour moi, je donne la préférence à du pain de froment que l'on a fait tremper auparavant pour lui en-

(1) *In libro de natur. pueri.*

lever l'excédant de levure. Excepté cependant que l'enfant n'exige des soins particuliers, il convient de l'accoutumer à tous les farineux, puisqu'ils doivent faire un jour la base de sa nourriture. J'en excepte les pommes de terre, que les adultes, particulièrement les gens de peine, digèrent assez bien, mais qui sont absolument indigestes pour les enfans. Camper attribue avec raison à cet aliment (que des gens qui nagent dans l'opulence ont trop loué, et qui fait la nourriture principale du bas peuple en Hollande, et maintenant aussi à Marseille) les obstructions du bas-ventre, le teint pâle et blême des enfans, des filles, des femmes et même des hommes de cette classe, chaque jour plus nombreuse et plus indigente.

Tant que le corps fait des progrès dans son accroissement, une nourriture délayante est nécessaire pour former une grande quantité de chyle, et favoriser cet accroissement : c'est pourquoi de bonnes soupes et des substances végétales doivent être les principaux alimens de l'âge de l'enfance et de l'adolescence. Les enfans s'accommodent très-bien des légumes et des fruits, et ils les préfèrent même aux substances animales.

Cependant, quoiqu'on ne puisse révoquer en doute l'excellence du régime végétal, quoiqu'il soit vraisemblable que les premiers alimens des hommes ont été tirés de ce règne, et qu'on puisse à la rigueur se passer entièrement de nourriture animale, par l'exemple non-seulement d'individus mais encore de nations entières qui n'en font aucun usage; malgré,

dis-je, ces raisons, il est hors de toute contestation qu'on doit accoutumer insensiblement à cette nourriture les adolescens et même les enfans, parce qu'elle est la plus facile à se procurer dans les différens climats où l'homme peut être appelé dans le cours de sa vie, et parce que les travaux pénibles auxquels il est souvent destiné exigent l'emploi de beaucoup plus de forces que ne peut en procurer la nourriture purement végétale. D'ailleurs quand on réfléchit à la structure des dents, de l'estomac et des intestins de l'homme, comparativement à celle des autres animaux, structure qui indique évidemment un être destiné à se nourrir également d'animaux et de végétaux, on ne peut regarder que comme le fruit d'un système sans fondement, et directement contraire aux vues de la création, l'obligation que se sont imposée des individus et des nations de s'abstenir de tout ce qui a du sang.

« Le peu de durée de la vie des Indous, observe M. Sinclair, et leur peu d'aptitude à résister aux maladies, prouve bien que leur nourriture n'est pas assez substantielle. M. *Duffin*, qui a pratiqué pendant très-long-temps la chirurgie à Madras, rapporte que la dixième partie de la population de l'Inde sur la côte de Coromandel consiste en Mahométans dont le régime est très-différent de celui qu'observent les Indiens. Ceux-ci ne mangent que du riz qu'ils font cuire avec des plantes légumineuses et qu'ils apprêtent avec du beurre et des épices. Les Mahométans y ajoutent de la viande, du bœuf, du mouton, ou de la volaille. Les uns et les autres ne boivent que de l'eau. Les In-

diens sont tous laboureurs ou soldats, ou exercent quelque art mécanique, en sorte qu'ils prennent tous beaucoup d'exercice. Un grand nombre de Mahométans au contraire n'ont aucune vocation, et vivent dans la plus grande oisiveté, tant du corps que de l'esprit; les autres sont soldats ou marchands. Or, on remarque que les Mahométans vivent en général beaucoup plus long-temps que les Indiens. M. Duffin en a connu plusieurs qui avaient plus de quatre-vingt-dix ans, tandis qu'il est très-rare qu'un Indien parvienne à soixante-dix; hommes et femmes, ils sont tous vieux à cinquante ans, et dans la saison des moussons ils sont sujets à une espèce de *cholera-morbus*, qui en fait périr un grand nombre dans l'espace de cinq à six heures, parce qu'ils n'ont pas une constitution assez forte pour surmonter la première attaque de la maladie (1). »

Abus du régime végétal.

§. 1087. Je dois ajouter, comme une chose dont j'ai été le témoin, que les ordres religieux très-austères où l'on s'abstenait entièrement de toute nourriture animale, en même temps qu'on faisait un exercice très-actif, comme chez les pères de la Trappe, étaient remarquables par le peu de durée de la vie des moines. J'ai visité souvent dans ma jeunesse un couvent de ce genre, que nous avions dans la montagne de Tamiez, et où les religieux, occupés jour et nuit au chœur et aux travaux des champs, ne

(1) Voyez Code de santé, ou principes d'hygiène, pages 307, 327 et 547.

se nourrissaient que d'herbes cuites; la durée de leur vie dépassait rarement l'âge de cinquante-cinq ans. Les chartreux et les carmes déchaussés, qui travaillaient moins, mais qui se levaient la nuit et se privaient de viande, étaient également vieux à soixante ans, quoique leur régime fût très-nourrissant, étant composé d'œufs et de poisson. Je puis également dire qu'il n'est pas vrai, comme on le croit vulgairement, que le régime entièrement végétal ait l'avantage de ne jamais produire de maladie constitutionnelle ou putride, telle que le scorbut, la lèpre etc., car ayant été, pendant les cinq ans que j'ai habité aux Martigues, le médecin d'une petite communauté de paysans établis sur la montagne du Rove, qui se sont imaginé de faire revivre dans ces contrées méridionales l'ordre de la Trappe, et qui ne se nourrissent que d'herbes sauvages cuites à l'eau et assaisonnées avec du sel et du vinaigre, travaillant sans relâche les champs qui entourent leur habitation, j'y ai traité un jeune cénobite d'un scorbut confirmé, avec enflure considérable de tout le système glandulaire, et surtout des glandes maxillaires et parotides. Je ne suis parvenu à rétablir sa santé qu'en le mettant entièrement à la nourriture animale; et ce qu'il est bon de noter, c'est que, quand, retournant à sa règle religieuse, il voulait s'écarter de mes préceptes, la maladie reprenait à son tour le dessus : tant il est vrai que la nature se joue le plus souvent de nos plus beaux raisonnemens! *Bacon*, à qui nous devons beaucoup, voulait par une conséquence du système que j'ai cru également devoir adopter, *qu'il ne faut pas trop*

stimuler les organes, pour ne pas procurer une vieillesse anticipée, que les enfans et les adolescens ne fissent usage ni de pain ni de viande (1). Ce précepte, comme je viens de le prouver, est outré, et je suis plus volontiers de l'opinion de Platon, qui disait que la viande rôtie est une excellente nourriture pour les enfans des gens riches, pourvu néanmoins qu'ils ne s'en surchargent pas l'estomac (2). Plusieurs médecins célèbres de Paris, encore vivans, MM. *Portal, Désessarts, Alphonse-Leroi, etc.*, ont répété cette sentence. J'ai éprouvé, en effet, sur mes enfans et sur ceux des autres, que les acides qui se développent si souvent à cet âge n'ont pas de plus grand ennemi que l'usage du bouillon de viande pour les soupes, et un os de rôti, donné à ronger de temps à autre.

Abus du régime animal.

§. 1088. Mais si l'abus du régime végétal est nuisible, celui du régime animal l'est peut-être encore davantage; M. Sinclair observe, et je pense avec fondement que c'est parce que les Anglais mangent trop de viande que leurs enfans, élevés d'ailleurs plus délicatement que ceux des Écossais, sont beaucoup plus sujets aux convulsions et à d'autres maladies nerveuses qui sont rares en Écosse; dans une lettre que lui adressait le docteur *Coventry*, et qui roule principalement sur l'apoplexie et la paralysie, celui-ci attribuait particulièrement à l'usage

(1) *Natur. histor.*, *tom.* 3, *cent.* 4.
(2) *De republic.*, *lib.* 2, page 404.

immodéré de la viande ces deux maladies, qu'il dit être aujourd'hui plus fréquentes à Londres qu'auparavant (1). Il faut donc bien se garder de donner trop de cette nourriture aux enfans et aux adolescens; les légumes et autres végétaux doivent former la base de leur régime, et la chair des animaux n'en doit être que l'accessoire, pour augmenter graduellement les forces, et les accoutumer à user de tout ce que la nature nous présente pour l'entretien de notre vie.

Car, comme c'est dans l'adolescence qu'on commence à contracter des habitudes, il importe surtout d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens au genre de vie que leur situation dans le monde doit leur rendre le plus avantageux par la suite. Non-seulement il faut les habituer à toute sorte d'alimens, mais encore à savoir se priver de manger et de boire. Mon ami, mon bienfaiteur et mon maître, le chevalier de S^t. Réal, avait fait cet apprentissage sur lui-même, et il voulut me le communiquer. Nous courions souvent des journées entières dans les Alpes, à chercher des plantes et des minéraux, sans boire et sans manger, et sans en souffrir, tandis que nos domestiques, qui buvaient à tous les ruisseaux, étaient toujours haletans de soif et mourans de faim. Je ne saurais dire combien cette habitude a fortifié mon tempérament, et combien elle m'a épargné de peines dans une vie traversée de toutes sortes d'infortunes et de privations.

---

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène, pages 368 et 543.

Mais il est inutile d'habituer les jeunes gens aux assaisonnemens irritans, aux épiceries et aux mets de haut goût; il ne sera pas nécessaire qu'ils en fassent jamais usage, puisqu'ils ne servent ni à la nourriture, ni à l'accroissement. Il faut au contraire les leur faire éviter avec soin, pour ne pas accélérer l'époque de la virilité, qu'il est toujours convenable de retarder, autant que possible, surtout chez les garçons.

La boisson.

Danger du vin pour les jeunes garçons.

§. 1089. A plus forte raison, suis-je d'avis qu'on ne doit donner aux enfans et aux adolescens ni vin ni aucune autre liqueur fermentée, moins encore des liqueurs spiritueuses distillées. L'eau pure, présentée par la nature, est la boisson qui ne fait jamais du mal, excepté lorsqu'elle est impure; elle est le grand dissolvant de tous les sucs et de tous les sels, et permet de vivre aussi long-temps que la constitution physique le comporte; ce que ne font certainement pas les liqueurs fermentées, lorsqu'on en fait usage de bonne heure, ou qu'on en abuse quand il peut être utile d'en boire. Il est vrai que tous les peuples du monde ont cherché à se procurer, par la fermentation de diverses substances végétales, quelque boisson plus piquante que l'eau, plus propre à les égayer et à leur donner des forces momentanées. Cet instinct est attaché à la destinée souffrante de l'homme, et une boisson enivrante est certainement une grande consolation dans ses maux. Mais ces avantages du vin et des autres liqueurs fermentées ne leur ôtent pas l'inconvénient de stimuler

puissamment et d'user ainsi les organes de la vie : ce qu'on ne pourra pas me contester. Les enfans d'ailleurs n'ont pas encore besoin d'être égayés par une boisson enivrante, et leurs petits chagrins sont bientôt dissipés par les amusemens auxquels ils se livrent un instant après.

Je n'ignore pas qu'Hippocrate a recommandé l'usage du vin mêlé avec de l'eau, donné une fois par jour, même aux enfans à la mamelle (1) ; Camper nous dit que tous les enfans qu'il a connus aimaient le vin, ce qui lui fait croire que cette boisson convient à notre nature ; c'est pourquoi il le recommande, et conseille, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en boire, de faire usage d'une bière légère, claire, nouvelle, et bien préparée avec du houblon (2).

Le conseil d'Hippocrate ne doit être regardé, à mon avis, que comme une opinion particulière, et celui de Camper est d'autant plus blâmable, qu'il avoue peu après qu'il pourrait se faire que la bière produisît le calcul auquel les enfans, en Hollande, sont si forts sujets. Fort du raisonnement et de l'expérience, je pense avec Sinclair et le plus grand nombre des bons écrivains, qu'on doit regarder l'usage habituel des liqueurs fermentées, même en petite quantité, comme pernicieux pour les enfans et les jeunes gens qui, quand ils se portent bien, n'ont certainement

---

(1) *De victûs ratione, sect. 4.*
(2) Œuvres de Pierre Camper, tom. 3, page 266.

pas besoin d'un cordial de ce genre, et que cette habitude ne fait que blaser sur les avantages qu'ils pourraient en retirer dans un âge avancé. Ces boissons ne doivent jamais être pour eux que des remèdes qu'il faut réserver pour les cas de maladie, et dont il faut bien se garder de faire inconsidérément usage dans l'état de santé. *Platon*, qui permet l'usage du vin aux vieillards, et qui les invite même à en boire quelquefois, veut qu'on l'interdise absolument aux enfans jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et il ne permet d'en boire, avec modération, qu'à l'âge de quarante ans (1). Quand on réfléchit aux maux qu'occasionaient les vins de la Grèce, et que M. *de Paw* a si bien dépeints, on ne peut qu'applaudir au conseil de Platon, et être au contraire étonné de celui d'Hippocrate.

Il est vrai que ces sortes de boissons sont surtout recherchées dans les pays froids, où elles sont d'ailleurs bien moins dangereuses, parce que l'augmentation de chaleur animale qu'elles procurent est compensée par la température extérieure; elles pourraient même y être jusqu'à un certain point nécessaires, ainsi que dans les pays bas et humides, tels que la Hollande; mais dans les pays tempérés, et plus encore dans les contrées méridionales, le mal qu'elles font est incalculable, et l'on doit les défendre aux enfans, ainsi qu'aux adolescens, dans les écoles publiques,

(1) *Plato de legibus*, *lib.* 1, page 666; Sinclair, Code de santé, page 233 et suiv.

si l'on veut opérer une régénération salutaire dans l'espèce humaine.

Les anciens n'ont pas parlé des esprits ardens, parce que leur invention est entièrement l'ouvrage des Arabes; mais les auteurs même de cette nation, comme tous les bons écrivains en morale et en médecine qui leur ont succédé, ont fait une peinture effrayante des maux qui résultent de l'usage de ces esprits, tant lorsqu'on en prend en dose suffisante pour produire l'ivresse, que lorsqu'on en fait habituellement usage, même modérément : aussi M. Sinclair, qui appelle cette invention l'une des plus funestes au genre humain, dit-il « qu'on a souvent proposé au parlement d'Angleterre d'interdire absolument la fabrication de l'eau-de-vie, du rum et de toutes les liqueurs spiritueuses, et que, si tous les gouvernemens pouvaient s'accorder à la prohiber entièrement, sauf une petite quantité destinée uniquement à la fabrication des remèdes, le résultat de cette innovation serait probablement plus avantageux à l'humanité que l'abolition même de l'esclavage (1). » Des règlemens prohibitifs à cet égard sont d'autant plus nécessaires, que, par un penchant particulier, les femmes les plus délicates, ainsi que les enfans, même ceux qui n'aiment pas le vin, sont avides des liqueurs fortes, et il n'y a, pour en tracer d'un seul coup de pinceau tout le danger, qu'à rappeler que c'est avec ces liqueurs qu'on empêche les petits chiens de

(1) Code de santé, page 261.

grossir, et que ces animaux, ainsi arrêtés dans leur croissance, perdent leur instinct et ne vivent pas long-temps.

Les exercices.

§. 1090. Le bon air et la bonne nourriture ne suffisent pas pour fortifier le corps des enfans, il faut y ajouter différens exercices, exécutés avec les précautions convenables : l'exercice prévient l'engorgement des glandes qui servent aux sécrétions, il prévient la naissance de ces affections nerveuses qui résultent presque toujours de l'inactivité et de l'indolence; il favorise l'excrétion des humeurs viciées qui peuvent engouer les viscères, il donne de l'appétit, et fait trouver agréable la nourriture la plus grossière. Denys-le-Tyran, ayant voulu goûter le potage favori des Lacédémoniens, qu'on appelait *le bouillon noir*, le trouva détestable. Je le crois bien, repartit le cuisinier, il y manque la sauce. Quelle sauce? demanda Denys. Le travail et l'exercice, la chasse, la course, la faim et la soif; voilà, dit le Spartiate les sauces dont nous nous servons (1). Au surplus, la nature elle-même démontre la nécessité de l'exercice pour le développement des organes et l'accroissement du corps; car dans l'enfance, et jusqu'à l'âge de dix-huit à vingt ans, les individus ne peuvent guère rester tranquilles, à moins qu'ils ne soient malades.

Bercer les enfans.

Les berceaux fournissent le premier moyen d'exercice que nous puissions faire dès notre

(1) *Cicero*, 3 *Tuscul.*

entrée dans le monde; et quoique plusieurs médecins n'approuvent pas l'usage de bercer les enfans, parce que les oscillations continuelles doivent occasioner, disent-ils, des vertiges; pour moi, je suis comme Camper, j'aime les berceaux, parce qu'ils donnent au corps un mouvement doux, et qu'ils procurent un certain calme à l'esprit; il y a même apparence que dès l'origine du monde on a été de cet avis, puisque l'usage des berceaux est très-ancien, à en juger par une épigramme de *Martial*, dans laquelle il gourmande *Charidème*, qui était jadis son berceur (2). Mais le mouvement du berceau doit être doux, et jamais tumultueux, car dans ce dernier cas il est réellement nuisible au cerveau, et il peut même occasioner des hémorragies intérieures.

Un autre exercice que les petits enfans aiment beaucoup, et qu'on ne doit pas leur refuser quand le temps est beau, c'est de se promener hors de la maison, et de prendre l'air et le soleil sur les bras de leur nourrice. Il est essentiel alors de veiller qu'ils soient portés, tantôt sur le bras droit et tantôt sur le bras gauche, pour que l'épine du dos ne se courbe pas. On doit peut-être attribuer autant à la manière de porter les enfans qu'à l'usage des lisières, dont la poitrine est comprimée et les clavicules sont allongées, la première disposition aux maladies des organes de la respiration.

---

(1) *Lib.* 9, *epigram.* 9, *p.* 160.

Un exercice continuel, mais modéré, et avec de très-fréquens intervalles de repos, est ce qui convient le mieux aux enfans : mais l'on ne saurait assez inculquer aux mères, aux nourrices et aux bonnes qui ont soin des petits enfans, qu'elles leur font le plus grand mal en les excitant à courir, lorsqu'ils peuvent à peine se tenir sur leurs pieds. Par ces efforts prématurés, les fémurs, les tibia, et les chevilles des pieds, prennent une position vicieuse, parce qu'ils sont encore trop faibles pour soutenir le poids du corps. Ces efforts d'ailleurs ne les font pas marcher plus tôt; il est naturel qu'ils se traînent d'abord sur leurs quatre membres, et lorsque leurs os sont raffermis, ils se redressent d'eux-mêmes, et se hasardent peu à peu à marcher debout.

Je regarde comme formant la première époque de la dégénération des tempéramens celle où Quintilien enseignait que l'instruction des enfans devait commencer dès l'âge de trois ans (1), et je pense au contraire avec Platon, Aristote, Bacon, et tous ceux qui ont le mieux écrit sur l'éducation, qu'il est utile de prolonger les jeux et les amusemens de l'enfance, et qu'on ne doit commencer à s'occuper sérieusement de l'instruction des enfans qu'à l'âge de six ou sept ans. *Hufeland* attribue la haute taille et la force des anciens Germains au soin qu'on prenait de prolonger leur enfance par une éducation lente et graduelle, et M. Sinclair ajoute que c'est

(1) *Institut. orat. lib.* 1, *cap.* 1, *p.* 17.

probablement à la même cause que sont dues, jusqu'à un certain point, la bonne santé et la longue vie qui distinguent si avantageusement un grand nombre de montagnards et des insulaires de l'Ecosse. En voyant la hâte que l'on met aujourd'hui à cultiver la mémoire des enfans, et qui est la même que celle des mères pour les faire marcher, et en voyant dans les écoles tant de ces petits êtres qui ont à peine atteint l'âge de deux ans (et dont les parens n'ont pour la plupart d'autre but que d'en être débarrassés pendant le jour) assis tristement à côté de leurs camarades, dans un appartement chaud et rempli de vapeurs, contraints dans leurs mouvemens par les menaces du maître, je ne puis qu'attribuer à cet usage pernicieux le germe de tant de maladies qui détériorent notre espèce aujourd'hui, comme du temps de Quintilien.

L'âge de sept ans est donc celui où il convient seulement de commencer à envoyer les enfans aux écoles publiques; et si je suis d'avis que jusqu'alors ils doivent rester chez leurs parens, afin de n'être pas gênés dans leurs petits exercices, je pense aussi que dans la question, *s'il vaut mieux les faire étudier chez soi ou les envoyer aux écoles*, il ne peut y avoir de doute pour le dernier parti, parce que l'expérience prouve que les enfans deviennent plus vifs dans les écoles publiques, et qu'ils s'y exercent davantage par la diversité des jeux. Cela suppose naturellement que des jeux y sont établis et surveillés par les maîtres; car s'il n'y avait que la triste mono-

tonie de l'enseignement des langues, il vaudrait mieux ne pas y envoyer les enfans.

Les anciens étaient persuadés que l'éducation était imparfaite, si elle ne contribuait pas en même temps à la santé et à l'augmentation des forces du corps. Tout le monde sait dans quel grand honneur les maîtres de gymnastique étaient parmi eux ; les exercices militaires, la chasse et l'équitation faisaient partie de leur éducation, et l'académie n'obtint autant de vogue sur les autres écoles d'Athènes que parce qu'on y prenait des leçons en se promenant et en jouissant de l'air pur d'un lieu champêtre des plus agréables. L'on peut donc s'étonner qu'après avoir eu de si grands modèles sur ce qui convenait le mieux pour le perfectionnement de l'homme, l'on ait manqué jusqu'ici de maîtres pour les exercices corporels dans la plupart des écoles de France et d'Italie.

L'on a dit que la jeunesse se dissipait assez, et qu'elle ne manquait pas de se créer elle-même des jeux et des amusemens ; à quoi je répondrai que le choix et la régularité de l'exercice qu'il lui convient de faire ne sont point des objets indifférens, et que des exercices commandés et dirigés par des maîtres ont des accidens beaucoup moins à redouter pour l'enfant faible, lourd ou timide, que dans des jeux libres dont il établit lui-même les lois, et dont il pousse la violence ou la durée jusqu'à se fatiguer et s'épuiser. Quoiqu'en effet je regarde l'exercice comme un point important pour fortifier nos constitutions, je sais

aussi que les excès sont très-préjudiciables ; que le même exercice ne convient pas dans tous les âges, qu'il faut avoir égard à la taille et à la force de chaque individu, qu'il faut éviter les coups de froid dont les enfans sont très-susceptibles après s'être échauffés, etc. ; et toutes ces choses si importantes, on ne peut les laisser au libre arbitre d'un âge nécessairement imprudent : et de là découle évidemment la nécessité de maîtres pour en diriger les mouvemens.

Parmi les différens exercices compatibles avec nos mœurs actuelles, nous avons la danse, qui donne de la grâce, mais dont je ne parlerai pas, parce qu'elle fait peu à mon sujet ; les exercices militaires, l'escrime et la natation.

Je ne saurais trop recommander, entre autres exercices à introduire dans toutes les écoles, *les exercices militaires*, déjà adoptés dans tous les lycées de l'empire. « Rien (a dit avec vérité M. Sinclair) ne serait plus propre à développer les organes des jeunes gens, à les accoutumer à se tenir droits, à les faire marcher avec fermeté, et à donner de la grâce et de l'aplomb à tous leurs mouvemens. Sous ce point de vue, les filles même s'en trouveraient bien. Mais, quant aux jeunes garçons, c'est un objet qui, dans les temps où nous vivons, est d'une si haute importance, qu'il serait à désirer qu'il y eût une loi positive qui rendît obligatoires dans nos colléges et dans toutes nos grandes écoles les exercices militaires, en ce qui concerne non-seulement

les marches et les évolutions, mais encore le maniement des armes; en sorte que, parvenus à l'âge d'homme, tous les jeunes citoyens fussent en état de servir au besoin comme soldats pour la défense de leur pays, et toujours disposés à se montrer au premier appel.

« L'heureuse influence de ces exercices, continue sir Sinclair, sur la santé, a été récemment bien démontrée par le fait; car depuis la formation des milices nationales et volontaires, depuis que nos jeunes gens se sont fait un honneur et un devoir de s'enrôler pour la défense de leur pays, et de s'assujettir à tous ces exercices pour apprendre ce nouveau métier, on a remarqué une amélioration sensible dans leur santé. C'est surtout dans les classes inférieures de la société qu'on a fait cette observation. Depuis qu'un grand nombre d'ouvriers, qui ci-devant menaient, par la nature de leurs occupations, une vie entièrement sédentaire, ont été régulièrement exercés à l'art de la guerre, les maladies ont été beaucoup moins fréquentes parmi eux; et, dans les classes supérieures, ces exercices n'en ont pas moins réussi à prévenir une multitude d'infirmités chroniques, provenant de l'oisiveté, de l'inaction et de l'intempérance. C'est ainsi qu'en même temps que le gouvernement a augmenté sa force et sa puissance sous un point de vue militaire, il a aussi beaucoup augmenté le bonheur de la nation, en accoutumant à des exercices très-favorables à la santé une multitude d'individus qui, dans un peuple commerçant comme le nôtre, ne sont

que trop portés à se livrer à des habitudes d'indolence qui l'énervent (1). » Je puis assurer également avoir vu en France les mêmes heureux résultats de l'art de la guerre que sir Sinclair a observés en Angleterre ; des personnes élevées délicatement, et que l'on aurait crues atteintes de phthisie, sont revenues saines et robustes après une ou deux campagnes : nous commençons même également à éprouver sur notre jeunesse actuelle qui fréquente les lycées l'heureuse influence des exercices militaires pour la grâce, la taille et la santé du corps.

Il est donc bien à désirer qu'on fasse de l'art militaire, lequel comprend d'ailleurs tous les exercices de la gymnastique, un objet essentiel d'enseignement dans tous les colléges, dans les pensionnats et dans tous les établissemens d'instruction publique ; que la loi fasse à tous les instituteurs une obligation de les introduire parmi leurs élèves, de les diriger, de les surveiller, et d'y donner la même attention qu'aux autres objets d'enseignement qui leur sont confiés. Qu'on donne à ces exercices le nom qu'on voudra, qu'on les regarde comme appartenans à la gymnastique ou à l'art militaire, peu importe, le nom ne fait rien à la chose ; mais ce qui est de la plus haute importance pour l'éducation et pour la santé des générations futures, « c'est que nous ne privions pas plus long-temps nos enfans des grands avantages qui résulte-

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène, p. 432.

raient pour eux de ces leçons, et qui ne pourraient manquer d'assurer à l'état une nombreuse pépinière de braves et vigoureux défenseurs. Cela est d'autant plus digne de l'attention des parens, que la conscription étant une mesure générale, et partout imitée à cause de ses avantages, on sera moins exposé à voir périr les jeunes conscrits des villes par les marches et les maladies, lorsque déjà leurs corps auront été fortifiés par les divers exercices de l'art militaire, cultivé universellement depuis plusieurs années. »

L'escrime est une autre branche de la gymnastique qu'il est utile de faire mettre en pratique dans les écoles, non-seulement comme moyen de défense, mais encore pour donner des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance et de l'aplomb, et surtout pour le développement des muscles de la poitrine; ce qui est d'une grande importance pour les personnes menacées de phthisie.

Le même avantage, celui de développer les muscles de la poitrine, se rencontre dans l'exercice de la natation; ce qui me l'a fait recommander dans un autre ouvrage comme préservatif de la phthisie pulmonaire (1). Mais indépendamment de cela, ceux qui savent nager, et qui cultivent cet art, non-seulement pour leur santé personnelle, mais encore pour leur propre plaisir, peuvent, en même temps qu'ils recueillent par cet exercice salutaire les heureux effets de l'activité, de la propreté et

(1) Essai sur la phthisie pulmon. chap, 11. Marseille, an 4.

des bains froids, se rendre occasionellement par-là très-utiles pour retirer de l'eau et sauver d'une mort certaine ceux de leurs semblables qu'ils verraient en danger de se noyer. Aussi les Athéniens regardaient-ils cette branche de l'instruction comme aussi indispensable qu'aucune autre : pour désigner un homme ignorant et sans éducation, il ne sait, disaient-ils, ni lire ni nager. Je crois que cet exercice entre également parmi ceux qui sont ordonnés dans nos lycées ; et l'on ne devra pas moins, vu son importance et la conscription maritime, à laquelle sont sujets les habitans des côtes de la mer, en faire une obligation dans toutes les écoles.

« Le maniement des rames, dit M. Sinclair, exerce pareillement tout à la fois les parties supérieures du corps, le coup-d'œil, le jugement, et il est d'autant plus sain que les eaux navigables sont toujours entourées d'un air très-pur. Aussi est-ce un avantage des grandes écoles qui, comme celles de Westminster et d'Eton, sont situées près d'une rivière, que les élèves peuvent y prendre et y prennent fréquemment ce genre d'exercice. Mais comme il exige de la force, c'est plutôt les hommes faits que les enfans qu'on doit exhorter à le cultiver (1). »

J'insiste ici sur l'art de nager et de ramer, parce qu'ayant exercé la médecine parmi des marins et des pêcheurs, accoutumés dès leur bas âge à nager et à ramer, j'en ai vu infini-

(1) Code de santé, page 422.

ment peu d'attaqués de phthisie pulmonaire, si commune dans les autres professions. On ne la voit pas non plus très-fréquente sur le littoral de la Ligurie, où l'on s'exerce également beaucoup à nager et à ramer.

Les passions.

§. 1091. Outre les avantages qu'on retire des exercices que nous venons de recommander pour le développement des facultés physiques, et pour écarter la disposition aux maladies chroniques, les facultés morales ne s'en trouvent pas moins perfectionnées pour le courage, la présence d'esprit et la force d'âme que ces exercices doivent naturellement inspirer aux enfans. Il y a long-temps que l'on a dit que de toutes les passions il n'en est aucune qu'il soit aussi important pour la santé de réprimer de bonne heure *que la crainte*. C'est avec raison qu'on l'a appelée une passion basse et qui fait perdre à l'homme toute sa dignité, en le privant de la faculté de réfléchir, de juger sainement des objets, de prendre un parti dans les occasions difficiles; en un mot, en lui ôtant toute la prééminence que lui avait donnée la nature sur les autres animaux. Elle dispose aux maladies, elle les aggrave, elle en change le cours, elle empêche les crises favorables dont elles sont susceptibles. On a souvent observé que les épidémies et les contagions attaquent de préférence les gens craintifs et poltrons, et qu'elles sont pour eux toujours plus dangereuses. L'illustre *Kant* a fait un traité sur le pouvoir de la volonté pour prévenir les maladies, et notre *Barthez* croyait également qu'un grand courage pouvait retarder

la mort : je crois jusqu'à un certain point à cette puissance ; mais ce n'est que lorsqu'on a de bonne heure fortifié son âme qu'on peut jouir un jour de cette prérogative.

L'on a fait néanmoins contre cette vie active une objection qui n'est pas sans fondement ; on a dit qu'en augmentant l'énergie de l'âme et du corps elle a pour résultat ordinaire un esprit querelleur, indépendant, insubordonné, même à l'autorité paternelle. En effet, tel a été le résultat du relâchement des mœurs, dès les commencemens de la décadence de la puissance romaine. Tacite et Juvénal nous ont conservé plusieurs exemples de violation des devoirs et des sentimens les plus sacrés parmi des hommes qui ne recherchaient plus que les qualités du corps, et méprisaient entièrement la culture de celles de l'âme. La religion chrétienne, qui devint successivement la dominante, changea toutes les idées, et l'on crut alors rétablir l'ordre dans les sociétés et dans les familles en donnant tout à la culture du moral et rejetant les exercices du corps. Cette opinion a prévalu pendant très-long-temps, et le célèbre *Locke* lui-même, qui avait opéré une si grande révolution dans les sciences métaphysiques, jugea convenable d'exclure les exercices qui se rapprochent de l'art de la guerre, dans son traité sur l'éducation.

Sommes-nous donc condamnés ou à nous voir accablés d'infirmités par l'inactivité et l'indolence, ou à voir se briser les liens sociaux par une éducation qui donnerait de la force et de l'audace ? Mais il n'est pas impossible d'éviter ce double écueil, en faisant aller

de concert les exercices du corps avec la culture de l'esprit et du cœur. On a trop négligé pour les sciences physiques l'enseignement de la morale qui faisait presque l'unique occupation des anciens. Je tiens pour vrai que l'on trouvera plus d'âmes nobles et généreuses capables de sentir toute l'importance des devoirs sociaux dans des corps mâles et robustes que dans des sujets mous et efféminés. Qui fut plus enthousiaste que Caton de la vie dure des premiers Romains? qui fut en même temps meilleur fils, meilleur père et meilleur citoyen? lui qui aima sa patrie jusqu'à se donner la mort, lorsqu'il ne put plus la servir! Cicéron avoue devoir la bonne santé dont il jouissait à la gymnastique à laquelle il s'était adonné, et cependant quel est l'homme qui a mieux écrit que lui sur l'amitié, sur la vieillesse et sur les devoirs du citoyen?

Les maladies et les médecins.

§. 1092. A part quelques maladies très-aiguës, dont il serait déplacé de parler ici, et qui exigent les secours des gens de l'art, il est peu d'âges dans la vie où les remèdes soient autant déplacés que dans l'enfance et dans l'adolescence. La grande expansion et l'extrême délicatesse du système sensitif des enfans font qu'ils sont très-vite abattus par les médicamens, et qu'ils entrent en convulsion si les remèdes sont un peu actifs. D'autre part, la nature à cet âge se suffit presque toujours à elle-même, et les mouvemens fébriles tournent le plus souvent à l'avantage du malade qu'à son détriment. Point d'âge dans lequel on voie les malades revenir d'aussi loin,

lorsqu'on s'est contenté de rester en observation et de diriger simplement le régime.

La pratique ordinaire est bien différente ; il n'est pas d'âge que l'on accable d'autant de remèdes, sous prétexte de vers, d'affections gastriques, d'humeurs *soulevées ;* un empirisme aveugle assiége déjà le berceau de notre vie, et avec d'autant plus de succès, qu'elle est plus faible et prête à échapper. Baume vert, baume rouge, baume noir, élixirs, teintures, arcanes de diverses espèces, cautères de diverses dénominations, faux médecins, sages-femmes, commères, apothicaires, crédulité des mères, tout conspire pour précipiter ces êtres faibles et qui ne peuvent se plaindre pour des maladies qu'ils n'avaient pas et pour des maladies qu'ils avaient, mais qu'on n'a su ou qu'on n'a pu guérir. Combien le mauvais régime médical des enfans contribue avec leur fragilité à en diminuer le nombre ! et combien les petits des animaux sont plus favorisés de leurs mères, aidées de leur seul instinct, exemptes des piéges du charlatanisme ! Dans l'adolescence, il est encore moins besoin de médecins et de remèdes ; l'on est d'abord moins exposé aux maladies, et la vigueur du tempérament, qui va en augmentant, triomphe aisément de celles qui peuvent naître. D'ailleurs, si l'on adopte généralement dans toutes les écoles la vie frugale et exercée dont nous avons exposé les avantages, les maîtres de gymnastique deviendront les meilleurs médecins, qui ne sont jamais autant nécessaires que parmi des individus bien nourris, menant une vie con-

templative, et négligeant entièrement les exercices du corps.

On doit regarder comme une des époques les plus heureuses pour la population celle où l'immortel Jenner a découvert ce fluide singulier qui détruit toute disposition à recevoir la petite-vérole ou à l'engendrer. Après douze ans de succès, la vertu préservative de la vaccine n'est plus un problème; mais tous les gouvernemens doivent redoubler d'efforts pour en populariser la pratique. Je suis étonné que le parlement d'Angleterre se soit toujours refusé à en faire une loi obligatoire. Au milieu des liens qui unissent les gouvernés et les gouvernans, ce n'est plus gêner la liberté des premiers que de les forcer à accepter un bienfait qui fait le bonheur de tous, et dont le refus peut devenir extrêmement préjudiciable à un grand nombre. Lorsque je vois cette hypocrisie, je me crois transporté dans ces républiques qui avaient sur la porte des villes et villages le mot de *liberté*, et dont le peuple, à part une certaine licence nuisible, était en tout sous la tyrannie des oligarques. En France, sans qu'il y ait à cet égard aucune loi positive, cependant la direction du ministère a produit les mêmes effets salutaires. Les écoles et les établissemens publics ne peuvent recevoir aucun individu qui n'ait pas eu la petite-vérole ou qui n'ait pas été vacciné. Les administrateurs même des secours publics obligent les pauvres à faire vacciner leurs enfans, s'ils veulent obtenir des secours. La munificence du prince a créé des récompenses pour les vaccinateurs qui auront le plus répandu la pratique jenné-

rienne. Magistrats, gens de l'art, fonctionnaires publics, ecclésiastiques, tous ont rivalisé de zèle. Les comités de vaccine, composés de l'élite des médecins et des chirurgiens, ont perfectionné la découverte, ont éclairé le peuple par leurs conseils et par leur exemple, ont parcouru les campagnes pour faire jouir le pauvre comme le riche de ce nouveau bienfait de la Providence!

Cependant, comme il est dans l'homme de ne pas soutenir une première ferveur, et qu'il est difficile d'atteindre l'ignorance ou la mauvaise foi dans leurs derniers retranchemens, plusieurs villages éloignés du foyer des lumières ont pu se négliger dans la pratique de la vaccine ou cesser de croire à sa vertu spécifique, parce que des vaccinations inconsidérées et non suivies n'ayant pas donné le véritable préservatif, n'auront pu écarter la variole; c'est ce qui est arrivé dans plusieurs communes du département des Bouches-du-Rhône, d'après les renseignemens parvenus au comité central. Il serait donc nécessaire de prendre quelques mesures de sévérité telles que les suivantes:

1° Rendre les maires et les ecclésiastiques responsables de la pratique de la vaccine;

2° Obliger les maîtres d'école à ne recevoir aucun enfant qui n'ait eu la variole ou qui n'ait été vacciné, et les administrateurs de bienfaisance à suivre strictement la même règle que dans les villes;

3° Menacer de destitution les gens de l'art salariés pour les établissemens publics, qui, non-seulement ne vaccinent pas, mais encore

qui énoncent publiquement des opinions contraires à cette pratique salutaire;

4° Assigner des fonds dans chaque commune pour un vaccinateur qui parcourrait les campagnes, qui vaccinerait gratuitement, et qui suivrait la marche des vaccines pour s'assurer qu'il n'y en pas de fausses;

5° Assigner des fonds aux comités d'arrondissement pour envoyer tous les trois mois un inspecteur dans les communes de leur ressort;

6° Enfin condamner à la quarantaine les maisons des particuliers où la variole se manifesterait pour s'être obstinés à se roidir contre les bienfaits du gouvernement et contre l'évidence.

Les jouissances anticipées.

§ 1093. Est-il nécessaire de répéter que la jeunesse est l'âge de l'effervescence des passions, l'âge des impressions de tout genre? Ignore-t-on que, plus que jamais, on la voit aujourd'hui anticiper sur les jouissances d'un âge plus avancé, et que déjà le corps porte les empreintes du vice avant que la nature lui ait imprimé le cachet de la puberté? Voilà une cause puissante de la dégénération des tempéramens, de la naissance de tant d'enfans chétifs qui périssent aussitôt qu'ils sont nés. Je ne puis assez m'étonner après cela qu'on se soit déterminé à établir de grandes écoles publiques dans les grandes villes, où il y a nécessairement plus de moyens de corruption et de dissipation. Lorsque tant d'attraits puissans, étalés, presque dans leur nudité, dans les rues et dans les promenades pour s'attirer les regards des hommes, se présentent aux yeux du

disciple et du maître, n'est-ce pas demander l'impossible que de n'en être pas ému? C'est donc à la campagne, ou du moins dans les petites réunions d'hommes, que les grandes écoles doivent être transférées, si l'on veut atteindre le but que l'on cherche dans les institutions relatives à l'éducation publique; c'est là où les plaçaient les Athéniens, qui seront toujours nos maîtres en semblable matière.

Les désirs provoqués allument une flamme coupable, source de ce vice honteux que nous avons dit (§. 1072) être devenu si commun, que ni les conseils de la raison ni ceux de l'amitié ne parviennent pas plus à arrêter que les conseils de la religion, lorsqu'il est très-enraciné, et que l'on ne peut empêcher, même imparfaitement, que par le secours de vêtemens partiels qui s'opposent à cet infâme exercice. Je dis imparfaitement, parce que des pollutions involontaires succedent à cette malheureuse habitude, pollutions que l'on a autant de difficulté à faire cesser qu'on en a eu à en prévenir la cause première. Mais si la jeunesse est constamment occupée soit aux exercices de gymnastique, soit à la culture de l'esprit et du cœur, et surtout si on l'éloigne des occasions de séduction, il est plus que vraisemblable que ce vice disparaîtra, d'autant plus que les travaux du jour amènent promptement le sommeil, qui est l'heure fatale de cette cruelle habitude, et que l'on a dû remarquer de tous les temps qu'elle est plutôt un effet de l'imagination que du besoin, et que les individus faibles et efféminés y sont

plus livrés que ceux dont le tempérament est fort et vigoureux.

Le mariage.

§. 1094. Je dis ici un mot du mariage, parce qu'il a rapport à la matière que je viens de quitter, et qu'il est un excellent correctif des maux où nous sommes entraînés par les égaremens des sens.

Le docteur *Haigarth* a prouvé, par ses admirables tables mortuaires, que, proportion gardée, il meurt plus de célibataires pendant les mêmes années que de gens mariés, et que ces derniers vivent aussi plus long-temps que les premiers (1); *Buffon*, avant lui (2), et *Deparcieux*, avaient fait la même démonstration. Ce dernier, ainsi que le curé de Saint Sulpice, firent voir dans des tables dont on ne saurait contester la véracité que c'est un préjugé de croire que les religieux de l'un et de l'autre sexe vivent plus long-temps que les gens du monde, à cause de leur genre de vie uniforme et régulier; que depuis 1685 jusqu'en 1745 il y en a eu peu qui aient atteint l'âge de quatre-vingts ans; que tandis qu'il meurt partout plus d'hommes que de femmes, il est mort dans le même nombre d'années beaucoup plus de religieuses que de moines; que les personnes des deux sexes qui habitent les couvens ne vivent pas aussi long-temps que les ecclésiastiques séculiers qui jouissent de leur liberté, et qu'enfin les célibataires laïques vivent plus

(1) Philos. transact. vol. 68, page 147.
(2) Supplément à l'hist. nat., tom. 4, p. 267 — 277.

long-temps que les religieux ; mais que, de tous les hommes, ce sont les gens mariés qui parviennent à la plus grande vieillesse (1). *Hufeland* et *Sinclair* ont également prouvé tout récemment, par beaucoup de détails, que presque tous ceux qui sont parvenus à un âge fort avancé étaient mariés, et que les femmes même, malgré les dangers auxquels les exposent leurs couches, vivent généralement plus long-temps que celles qui ne se marient pas (2).

Ayant réfléchi depuis long-temps sur les causes de cette prérogative attachée assez généralement à l'état du mariage, et qui semblerait, au contraire, devoir en être exclue par les soucis et les peines inséparables de cette condition, je n'ai pu la trouver que dans l'économie des sucs prolifiques, qui a nécessairement lieu dans une situation où l'habitude fait que les désirs sont rarement provoqués. Les célibataires, au contraire, toujours égarés par des objets nouveaux, pressés de jouir, forçant même souvent la nature, ont leurs nerfs continuellement ébranlés par la trop grande répétition des jouissances ; ou bien, les hommes et les femmes qui, craignant l'opinion, vivent dans une continence apparente, se livrent au crime *d'Onan*, source de diverses maladies, dont le principe reste communément ignoré des médecins.

---

(1) *Deparcieux*, essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, Paris, 1746, page 85 et 103, tables 8, 9, 10 11.

(2) Code de santé, page 137.

Les plaisirs de l'amour, ont dit *Sanctorius* et *Camper*, après *Galien*, quand ils sont modérés, et qu'on n'en jouit que lorsque le corps a eu le temps de réparer parfaitement, dans les deux sexes, la faculté génératrice, sont salutaires pour le physique, en même temps qu'ils vivifient l'âme; mais comme les parties par le moyen desquelles se fait la sécrétion de la matière prolifique sont extrêmement compliquées, elle ne se répare que fort lentement. Par conséquent les jouissances trop multipliées énervent entièrement le corps; et cela d'autant plus rapidement, qu'on emploie plus de moyens de renouveler en dépit même de la nature ces plaisirs fugitifs.

Hasardons cette question importante : *s'il convient de marier les jeunes gens de bonne heure.* En considérant l'état actuel de nos mœurs, et le développement plus rapide qu'autrefois des facultés physiques, je ne puis, sous tous les rapports, que répondre par l'affirmative, surtout ayant observé que la passion tyrannique de *jouir seul* trouve souvent un contre-poison dans le mariage, et que, si on la laisse empirer, elle finit ordinairement par donner un dégoût insurmontable pour ce qui a le plus de charmes et d'attraits sur une âme sensible et honnête. Mais tous les vœux des médecins et des philosophes sur ces matières sont subordonnés à la belle sentence de *Montesquieu*, que « partout où il se trouve « une place ou deux personnes peuvent vivre « commodément il se fait un mariage; la « la nature y porte assez, lorsqu'elle n'est

« point arrêtée par la difficulté de la subsis-
« tance (1). »

§ 1095. Les conjonctions illicites contribuent peu à la propagation de l'espèce, a dit le même auteur; les riches n'y contribuent guère davantage, par des raisons assez connues; tout le fardeau tombe donc sur les pauvres, qui se délassent, comme l'avait remarqué M. de Buffon, par l'amour physique, des peines inséparables de leur état; mais le défaut de nourriture et la privation d'autres soins convenables font périr communément plus des trois quarts de leurs enfans. Je pourrais prendre des exemples sur le continent, mais je préfère les tirer encore de cette nation qui a l'orgueil de vouloir servir de modèle aux autres, et qui prétend avoir beaucoup amélioré l'état de ses pauvres. M. *Bland*, qui était en 1783 chargé de l'inspection de l'hôpital des femmes en couches à Londres, observe que treize cent quatre-vingt neuf femmes indigentes ont donné le jour à cinq mille quatre cent dix-neuf enfans, dont deux mille deux cent vingt-quatre seulement sont restés en vie; que trois cent dix femmes avaient perdu tous leurs enfans; et que ce n'était que l'indigence seule qui pouvait en être la cause, puisque la plupart de ces enfans étaient en naissant d'une constitution robuste (1).

Primes pour la conservation des enfans.

Ainsi donc, puisque les espérances de l'état

(1) De l'esprit des lois, liv. 23, chap. 11.
(2) Transactions philosop., vol. 61, page 366.

se fondent principalement sur la classe la moins aisée et la plus nombreuse, c'est sur cette classe qu'il convient particulièrement de fixer les yeux; et si l'on intéressait les pauvres à soigner la vie de leurs enfans, on en perdrait moins; comme l'a judicieusement observé M. *Buchan*, un prix peu considérable, donné tous les ans aux pauvres familles, à raison de chaque enfant qui y serait vivant à la fin de l'année, sauverait plus d'enfans que si l'on employait tous les revenus de l'empire à établir des hôpitaux pour ces vues; le pauvre ferait cas de sa fécondité, au lieu que nombre de ces individus regardent la naissance d'un enfant comme le plus grand mal qui puisse leur arriver.

SECTION II.

Coup-d'œil sur les climats et les lieux. — Maladies endémiques dans les différentes contrées. — Moyens d'assainissement.

Division de cette section.

§. 1096. Un second moyen qu'ont les gouvernemens pour améliorer le sort de l'espèce humaine consiste dans l'assainissement des pays. L'homme est susceptible d'habiter toutes les contrées les plus malsaines pour les différentes espèces d'animaux, et de les rendre par son industrie propres à l'entretien de sa vie. On s'exprime peu exactement quand on dit *un mauvais air*; l'air est le même partout, aussi chargé d'oxigène dans les climats brûlans de l'Afrique que sur les sommets des Alpes, comme l'ont savamment démontré les hommes éclairés qui composaient l'institut du Caire; mais

l'air est le réceptacle de toutes les émanations des substances plus fixes auxquelles il sert d'enveloppe, et qui exercent avec lui un commerce réciproque d'affinité; si ces substances sont insalubres, l'air le devient à son tour; si on leur enlève leur insalubrité, l'air se purifie.

L'air a besoin de contenir une certaine quantité d'eau en dissolution pour être d'une respiration et d'une absorption agréables et suaves; trop sec comme trop humide, il est également nuisible; mais il l'est davantage encore lorsqu'il renferme dans son sein les produits des décompositions animale et végétale, ou des substances salines. Nous aurons donc à considérer dans cette section quels genres de maladies sont produits par les lieux secs, par les lieux humides, par les lieux marécageux et par les lieux maritimes, et le degré de puissance départi à l'homme pour les rendre plus salubres. Nos exemples seront pris moins encore dans les écrits d'autrui que dans nos propres observations sur les pa s que nous avons parcourus, et surtout sur les Alpes-Maritimes, qui présentent à l'observateur les différens climats, et dont nous avons plus particulièrement analysé l'influence sur l'économie animale; nous ferons précéder quelques recherches pour savoir si depuis un siècle notre atmosphère a subi quelques variations, et principalement si sa température et son état hygrométrique ont changé.

Certes, nous pouvons créer, scruter, bouleverser, anéantir toutes les institutions humaines, mais nous ne pouvons rien sur l'ordre de l'univers; cependant ces recherches ne sont pas tout-à-fait oiseuses; car les opinions des mé-

decins sur la nature des maladies et sur le choix des moyens thérapeutiques les plus énergiques dépendent souvent des idées que leur suggèrent les observations météorologiques et les constitutions médicinales qu'ils en déduisent; comme, par exemple, si la saignée doit ou non être mise en usage, etc. On saignait beaucoup autrefois et dans toutes les maladies, et l'on saigne encore dans les lieux où l'on dispute moins; aujourd'hui l'on ne saigne presque plus, même lorsqu'il faudrait saigner. Peu auparavant, tout était pléthore ou inflammation; aujourd'hui, tout est catarrhal. Je suis gendre d'un vénérable médecin, mort il y a dix ans, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, pourvu de toutes ses facultés, après avoir été pendant soixante ans médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille. Il faisait saigner dans toutes les maladies, et il se louait encore avec moi des avantages de cette pratique peu de temps avant de nous être enlevé. Tous les membres de l'ancien collége suivaient les mêmes errements; leurs successeurs maintenant sont autant avares de sang que les autres en étaient prodigues, et les sangsues sont plus souvent employées que la lancette. Est-il possible que les constitutions aient changé depuis un si petit nombre d'années, et que ce qui était bon il y a quinze à vingt ans soit mauvais aujourd'hui (1)?

---

(1) L'administration des purgatifs, dont vingt siècles d'expériences et d'observations avaient fait voir l'utilité, a subi le même sort que celle de la saignée : il est vraisemblable qu'on en avait singulièrement abusé; mais

§. 1097. MM. *de Buffon* et *Bailli* ont cherché à prouver que le globe a beaucoup

Coup-d'œil sur le climat et sur le changement de température.

---

l'abus que l'on fait d'une chose n'a jamais été une preuve qu'elle fût mauvaise : cependant, depuis Frédéric Hoffmann, Baglivi, Cullen et Brown, on est tombé dans un excès contraire ; le solidisme l'a tellement emporté sur les idées d'humorisme, qu'on ne reconnaît même plus de gastricité, et que les indices de la langue, auxquels on jugeait autrefois de cet état du canal alimentaire, ne sont plus aujourd'hui, pour certaines gens fort instruits, que des signes de force ou de faiblesse (ce qui peut arriver, mais ce qui n'arrive pas toujours). En conséquence, dès l'invasion de la plupart des fièvres qu'on suppose d'un caractère asthénique, on prodigue le vin, le quinquina et les autres toniques, sans aucun compte de l'état saburral des premières voies.

Cette pratique est pourtant en contradiction directe avec les idées reçues de constitution catarrhale dominante, puisqu'on convient généralement que les évacuations des premières voies sont un grand moyen pour débarrasser le système muqueux. Mais voilà que le solidisme tend à sa fin, si la France continue à recevoir ses modes d'un pays voisin. De la même école d'où Brown a cherché à foudroyer le galénisme, est sorti un médecin qui s'efforce à le remettre en faveur : le docteur *James Hamilton*, d'Edimbourg, a publié un ouvrage sur l'utilité des purgatifs dans diverses maladies, dont la troisième édition a paru à Londres en 1811. Il prouve par un grand nombre de faits l'utilité, la nécessité des évacuations alvines, dans toutes les espèces de fièvres, sans en excepter le typhus. Les purgatifs n'excluent pas les autres remèdes, mais ils doivent les précéder ; et dans cette méthode on ne donne le quina, le vin, que quand la fièvre est à peu près dissipée, et pour soutenir les forces ; déjà elle a acquis un très-grand nombre de partisans en Angleterre. *Nova renascentur quæ jam cecidêre, etc.* Dieu veuille qu'on n'abuse pas encore de cette nouvelle manière de voir ; car il est des cas où

perdu de sa chaleur dans des degrés relatifs à la situation propre de chaque climat, depuis

---

l'on perdrait son malade, en commençant directement par les purgatifs !

Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu d'être exclusif, d'avoir une fois pour toutes un *criterium*, d'après lequel on emploierait en toute sûreté les remèdes héroïques, et surtout la saignée et les purgatifs ? C'est à quoi les praticiens doivent travailler, d'après les écrits de Galien et de ses successeurs. Je dirai, en attendant, pour ma part, autant que l'espace d'une note peut me le permettre, ce que m'a appris une pratique de vingt-huit ans sur l'utilité de ces deux moyens thérapeutiques.

1° La saignée est utile dans tous les cas suivans : dans l'inflammation et la phlogose en général, et dans le plus grand nombre des phlegmasies, lorsqu'il y a oppression des forces, par surabondance de matière cruoreuse, dans toutes les hémorragies actives, dans l'anévrisme vrai, général ou local, dans tout excès d'excitabilité ou d'irritabilité, lorsqu'il y a indication de faire vomir ou de purger, une petite saignée est un sédatif puissant qui prépare le bon effet des remèdes. Dans ces cas, les sangsues ne sauraient remplacer la lancette. Du reste, j'ai trouvé la saignée générale plus souvent utile dans les contrées méridionales que dans celles du nord et de l'ouest, et c'est à quoi l'on doit avoir égard dans la considération des constitutions médicales et des méthodes médicatrices.

2° L'utilité des purgatifs est marquée non-seulement pour évacuer la saburre des premières voies, mais encore pour délivrer tout le corps de l'oppression des forces occasionée par les surabondances des humeurs blanches, lymphatiques, séreuses, muqueuses, gélatineuses. Ils débarrassent la tête et la poitrine, non-seulement par l'effet visible des évacuations, mais encore par l'effet sympathique qu'ils exercent sur le système nerveux, et plus évidemment encore sur le système des membranes muqueuses. L'utilité des purgatifs est peut-être plus générale encore que celle de la saignée : ils

le pôle jusqu'à l'équateur. Il paraîtrait, par le résultat des calculs (extraits des mémoires de l'académie des sciences) des pluies tombées depuis 1702 jusqu'à 1757, que le nombre des années où les pluies ont été plus abondantes surpasserait celui où elles l'ont été moins. Egalement, d'après les observations de MM. *Barker* et *Thomas White*, membres de la société royale de Londres, et la comparaison de quatre périodes successifs, chacun de dix ans, il semblerait prouvé qu'en Angleterre la quantité de pluie a toujours été en augmentant (1); l'on ajoute à ces causes, pour le temps où nous vivons, la précession des équinoxes, d'où suivrait que l'ordre des saisons serait en quelque sorte interverti, et que les habitans du globe seraient exposés à des changemens inusités de température (2); et de toutes ces présomptions, l'on conclut assez

---

conviennent dans tous les pays, au début des maladies et sur la fin (lorsque la faiblesse réelle ne les contre-indique pas), et les maux que j'ai vus arriver par une pratique opposée et téméraire sont innombrables.

(1) Transactions philosoph., volume 76, première partie, année 1786.

(2) La précession des équinoxes = à 50″ 1 par année. Cette précession est sensiblement uniforme, et ne peut porter aucun dérangement dans les phénomènes météorologiques. Observons, 1° qu'elle est d'une date bien antérieure aux recherches régulières qu'on a pu faire sur les degrés de température et sur la quantité de pluie qui tombe chaque année; 2° que ces deux phénomènes ne sont presque jamais uniformes sur tous les points du même horizon, un pays étant souvent inondé, tandis que le pays voisin souffre de la sécheresse; au lieu que la précession dont il s'agit regarde tout le système planétaire.

généralement que, depuis environ un siècle, la constitution de notre atmosphère est devenue plus froide et plus humide, ce qui a produit des variations dans les tempéramens, et rendu pour ainsi dire les maladies catarrhales dominantes.

Pour moi, je crois que l'on ne peut rien induire, ni pour la comparaison des temps passés avec les temps présens, ni pour ce qui doit avoir lieu dans les diverses contrées de l'Europe, d'observations météorologiques qui ne datent que depuis un siècle, et qui n'ont été faites que dans quelques contrées. La quantité de pluie est toujours relative à la quantité d'évaporation, et la terre ne reçoit jamais que ce qu'elle a donné. Il faudrait prouver alors que la quantité d'eau qui entoure le globe a augmenté; au lieu qu'au contraire il est bien prouvé que les eaux de la mer se sont retirées de l'occident à l'orient, et que, sur le littoral de la Méditerranée, des étendues de terre cultivées aujourd'hui étaient mer autrefois; c'est ce que je pourrais faire voir (si ce n'était pas ici un hors-d'œuvre), par des démonstrations géologiques, par des monumens, par la tradition, et par les itinéraires des empereurs romains, depuis Agde jusqu'à Gênes.

Quant à la précession des équinoxes, peut-être que si l'on remonte aux observations astronomiques les plus anciennes, et surtout si l'on considère ces planisphères et les autres monumens de l'histoire des cieux, découverts dans l'ancienne Egypte, peut-être, dis-je, trouvera-t-on que cette précession est périodique dans

la révolution d'un certain nombre de siècles, et attachée au grand système de l'univers : que si ensuite, d'un autre côté, on ouvre les livres de la médecine et de l'histoire, on trouve aussi que les saisons n'ont jamais été assujetties à un ordre bien fixe et bien régulier, et que de tous les temps les hommes se sont plaints de leur irrégularité, dont la véritable cause me paraît encore entièrement cachée.

Mais les pluies, eussent-elles même été plus abondantes, cela ne prouverait pas encore que l'atmosphère fût plus humide, à moins que les eaux repoussées des entrailles de la terre ne restassent à sa surface. Il faudrait encore prouver par des expériences hygrométriques comparatives que l'air d'aujourd'hui tient une plus grande quantité d'eau en dissolution que l'air d'autrefois. C'est ce que l'on n'est pas en état de faire, puisque la perfection des instrumens consacrés à cet effet ne date que depuis deux savans qui ont vécu de notre temps, MM. *de Luc* et *Saussure* père. Il est bon, au reste, de faire remarquer que ce n'est pas quand il pleut que l'air est intrinséquement plus humide, et que l'hygromètre annonce souvent beaucoup plus d'humidité quand le temps est très-chaud, et en apparence très-sec.

J'ai été au contraire très-étonné d'entendre dans le département des Alpes-Maritimes qu'on se plaignait de la sécheresse, plus grande aujourd'hui que par le passé. Il y a rarement dans la campagne de Nice au-delà de soixante jours de pluie par année ; mais dans le reste

du département il pleut beaucoup plus souvent et à grandes averses, de manière que la terre est mouillée très-profondément. Les récoltes ayant été mauvaises dans ces montagnes durant plusieurs années, il n'y eut pas de commune qui, dans ma tournée, n'en accusât la sécheresse, le refroidissement de température et les orages accompagnés de grêle, devenus, disait-on, plus fréquens depuis la révolution politique ; car le peuple, qui ne connaît que le présent, attribue toujours ses maux à des causes extraordinaires, et beaucoup de gens qui aspirent au savoir sont souvent peuple à cet égard.

Cet assentiment unanime me détermina à faire des recherches dans les archives des communes et dans les registres des anciens curés, qui notaient autrefois en marge de *l'état des âmes* les événemens extraordinaires qui s'étaient passés de leur temps. Cette recherche me procura la connaissance de faits assez curieux qui se sont passés depuis le onzieme siècle jusqu'à 1728, époque où l'on n'a plus rien marqué. J'y ai vu que ce département avait souffert, durant cet intervalle de temps, neuf grandes sécheresses qui avaient réduit la contrée à une très-grande misère; et seize grandes époques d'averses terribles ou d'inondations, qui ont renversé douze à quinze communes relatées dans un édit d'imposition d'Emmanuel Philibert, sur la fin du dix-septième siècle, et dont il n'existe plus aujourd'hui que la roche sur laquelle elles étaient bâties. Pour les orages et la grêle, météores inséparables de cette grande quantité de pics détachés et

établis dans les nuages comme autant de conducteurs, je trouvai dans les recueils que j'ai cités six époques, en 1503, 1516, 1635, 1665, 1677 et 1702, où la grêle et la foudre réunies avaient plus fait de mal qu'elles n'en avaient causé depuis 1789 jusqu'en 1803, époque de ces recherches, et que le peuple regardait comme le temps le plus désastreux.

Relativement à la température, c'est un cri unanime de tous les habitans de la Provence qu'elle est devenue plus froide : on vous fait voir, en entrant dans cette ancienne province, du côté du Dauphiné, des terrains implantés, dit-on, autrefois en oliviers. Lorsque je visitai la vallée d'Entraunes, pour aller aux sources du Var, au sud de la montagne de Barcelonette, des vieillards qui m'accompagnaient me montraient des emplacemens où jadis étaient des vignes qui ne réussissent plus aujourd'hui qu'à quatre lieues plus bas. Dans une assemblée nombreuse des notables de la petite ville de Menton, local chéri du citronnier, de l'oranger, du caroubier et de tous les parfums, l'on m'observait que les vents du nord soufflaient plus fréquemment depuis douze à quinze ans, que les citronniers réussissaient moins bien, ce qui faisait que le prix d'affection que l'on avait autrefois pour ces arbres était reversé aujourd'hui sur les oliviers, que les anciens habitans dédaignaient de planter. Il est de fait que les mêmes anciens n'étaient pas en usage de construire des cheminées dans les maisons de Menton, Nice et autres villes du littoral des Alpes-Maritimes, parce qu'ils ne se chauffaient pas en hiver ; tandis qu'aujour-

d'hui on s'y chauffe comme partout ailleurs. Il en était à peu près de même de tous les endroits de la basse Provence. L'on ne se servait pas non plus de vitres ni de papier aux fenêtres, et c'est ainsi que j'ai encore vu les maisons des principaux habitans dans l'intérieur du département. Au nord, à Tende et à la Briga, on se plaignait généralement que le froid actuel est infiniment plus sec que par le passé; que ces points élevés avaient naturellement autrefois beaucoup de neige, dont la présence leur est nécessaire pour la fertilité du sol, et que depuis dix à douze ans il y tombe beaucoup moins de neige, ce qui nuit singulièrement aux récoltes.

Des dépositions aussi unanimes m'auraient entraîné dans la même opinion, si des monumens de près de douze siècles, et si des recherches sur l'état comparatif des lieux, ancien et moderne, ne m'eussent fait voir, comme à *l'Ecclésiaste*, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ayant recueilli en effet toutes les époques désastreuses pour l'agriculture de ce département, depuis le septième siècle jusqu'en 1803, consignées, tant dans les écrits des anciens moines que dans les mémoires des communes, j'ai trouvé qu'à supposer un changement dans les degrés de température, il n'a jamais été assez grand pour produire une sorte de révolution dans les espèces de végétaux cultivés. Depuis les Grecs, qui ont porté l'olivier sur le littoral de la Provence et de la Ligurie, jusqu'à nos jours, cet arbre n'a pas cessé de végéter, et jamais aucune gelée n'a été assez forte pour le faire périr

tout-à-fait. Il y a eu des froids extraordinaires en 1003, 1060, 1234, 1238, 1280, 1429, 1471, 1522, où les historiens remarquent que le vin gela dans les tonneaux; en 1709, où les branches de beaucoup d'oliviers périrent, et revinrent ensuite; en 1789 et en 1792, où le thermomètre descendit à Nice à trois degrés et demi au-dessous de zéro (ce qu'on regarde comme extraordinaire), sans qu'il paraisse que sur les bords de mer les oliviers aient beaucoup souffert, quoiqu'ils aient été endommagés dans l'intérieur des départemens du Var et des Bouches-du-Rhône, où ils sont de nouveau maintenant en plein rapport. J'ai vu dans ces divers départemens de ces arbres qu'on m'a supposé avoir trois cents ans; ce qui prouve bien qu'il n'y a pas eu de grands changemens dans le climat.

D'une autre part, en jetant les yeux de tous les côtés, je vois des antiques forêts défrichées, et beaucoup de gorges, autrefois garnies d'arbres qui interceptaient les vents qui soufflent du septentrion, aujourd'hui nues et dépouillées. Les sommets des pics, livrés aux dégradations produites par l'action constante de l'air et de l'eau, diminuent chaque jour de hauteur et laissent un libre passage à tous les vents. Ces dégradations sont anciennes, quoique très-augmentées pendant nos troubles politiques; et déjà M. de Buffon avait fait voir, il y a plus de cinquante ans, la nécessité de repeupler tant de collines décharnées. C'est à ces variations locales, occasionées par la coupe des bois et les dégradations dans le terroir, et non à des causes générales pour

tout le globe, qu'on doit attribuer le froid plus vif qu'il est possible que nous apporte dans le midi le vent du nord, devenu plus fréquent et plus sec, parce que presque toutes les forêts dans ces contrées étaient et sont encore complantées au nord. Au contraire, dans des régions plus septentrionales, la coupe des bois a pu assainir des pays et les rendre plus secs et moins froids, parce qu'elle les a fait jouir de la présence des rayons du soleil et de celle des vents qui soufflent du côté du midi et de l'orient (1).

Ce fut aussi par les mêmes raisons que l'auteur de l'article météorologie d'un excellent journal (2) chercha à expliquer pourquoi les forêts occasionent un froid excessif dans plusieurs contrées qui avoisinent l'Océan, et pourquoi, dans d'autres contrées, elles ne produisent pas cet effet. Il en a attribué la cause au mécanisme des vents alisés, qui soufflent régulièrement, et par une loi nécessaire et invariable, de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, devenant tantôt vents de mer, tantôt vents de terre. (J'ai trouvé la même régularité sur une partie du littoral de la Méditerranée pour les vents du sud et du nord.) Les vents de mer ne sont ni extrêmement froids en hiver, ni très-chauds en été, au lieu que les vents de terre sont froids en hiver et chauds en été. Si donc une contrée se trouve privée des vents chauds en hiver par des forêts qui les interceptent, et

(1) Extrait de mon travail sur la statistique, soit histoire physique, naturelle, etc., des Alpes-Maritimes.

(2) Décade philosoph., n° 1 et 8, année 1796.

qu'elle reçoive les vents de terre, elle sera nécessairement froide, et *vice versâ* (1).

Pour ce qui regarde la nécessité où l'on est aujourd'hui de se chauffer, et le changement dans la disposition des maisons et dans les vêtemens, je crois qu'on doit moins les attribuer au refroidissement du climat qu'à l'augmentation de faiblesse et de sensibilité qu'éprouve une certaine classe de citoyens, et que, comme le disait *Cullen*, ce froid est plus *ad sensum* que dans la réalité. Ce qui le dé-

---

(1) Il vient de paraître un ouvrage propre à confirmer les idées du célèbre comte de Buffon sur la formation, les révolutions du globe, la nature de ses premiers habitans, et son refroidissement successif (*Voyez* histoire naturelle, volume 1, page 185 et suiv., et les sept époques de la nature, volume 12). C'est celui de M. Cuvier, intitulé : *Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes, etc.*, quatre vol. in-4°. Déterville, libraire, à Paris.

L'auteur ayant recomposé par le secours de l'anatomie les squelettes complets d'animaux ensevelis dans les bancs de craie et de plâtre des environs de Paris, et ayant reconnu, 1° que parmi ces races d'animaux plusieurs se trouvent entièrement éteintes (du moins pour nos connaissances actuelles); 2° que d'autres, dont on retrouve les restes dans nos contrées, n'y pourraient maintenant plus vivre, et ne se trouvent à présent que dans les régions les plus chaudes de la terre; 3° que, parmi tous les milliers d'os fossiles que l'on a découverts en diverses contrées, il ne s'en est jamais trouvé un seul os humain : l'auteur, dis-je, a conclu,

1° Que la terre a éprouvé, à diverses époques, des grandes catastrophes, ou plusieurs cataclysmes; 2° qu'il faut que la température de nos climats ait changé; 3° que la race humaine n'existait point sur le globe lors de ces grandes catastrophes, ou qu'elle s'y trouvait ré-

montre, c'est que, 1° les gens de la campagne des trois départemens, Bouches-du-Rhône,

---

duite à un extrêmement petit nombre d'individus. (*Voyez* le troisième article sur cet ouvrage dans le moniteur universel du jeudi 25 mars 1813).

La première conclusion est de la plus grande vérité, et ce serait se refuser à l'évidence que de ne pas voir les effets d'un déluge immense dans tant de restes d'animaux aquatiques répandus sur toute la surface de la terre. Des races d'animaux ont-elles été perdues? L'écriture sainte elle-même en nomme plusieurs, dont elle désigne certains caractères, qu'on ne retrouve plus ni dans l'Arabie, ni dans le pays des Cuchites, ni dans la Palestine, et que les plus fameux interprètes n'ont pu rapporter à des analogues.

Des squelettes d'animaux des pays chauds, qu'on a trouvés enfouis à des profondeurs dans des carrières de plâtre ou de craie, indiquent-ils que ces animaux habitaient jadis le climat de Paris, lequel est devenu plus froid? pas plus, selon moi, que deux à trois coquilles d'huître que j'ai trouvées incrustées isolément dans la roche calcaire du mont Cénis ne prouvent que cette partie des Alpes a été autrefois fréquentée par les huîtres. Je ne vois dans tous ces restes d'animaux étrangers à notre climat, et dont il n'est aucun naturaliste voyageur qui n'en ait rencontré un peu partout quelque parcelle plus ou moins étonnante; je ne vois, dis-je, que le résultat du grand bouleversement qui a fait flotter au hasard sur les eaux les diverses espèces de quadrupèdes et de poissons, et qui en a déposé indifféremment les débris, à mesure que les eaux se sont retirées.

La considération qu'on ne trouve point d'os humains parmi ces débris (et non plus d'oiseaux, qui pouvaient chercher un asile), loin d'être pour moi une preuve négative de l'existence de la race humaine dans ces temps reculés, m'est au contraire un témoignage de la supériorité de l'intelligence de l'homme, qui lui a fait prévoir le danger et chercher des abris sur des

Var et Alpes-Maritimes, n'ont pas plus de châssis à leurs fenêtres aujourd'hui qu'ils n'en avaient autrefois; 2° que les gens du nord qui viennent habiter le midi se plaignent journellement qu'il fait plus froid ici que dans leur pays, parce que, devenus plus faibles, ils le sentent davantage. Ainsi, lorsque nous voyons le luxe et la mollesse s'être glissés chez l'artisan comme chez les premiers citoyens, et l'homme des champs continuer à jouir des mêmes prérogatives dont jouissaient nos aïeux, ce sont nos mœurs, et non pas les lois qui régissent l'univers, qu'il faut accuser d'un bouleversement qui n'existe que dans les conditions de la société et dans les tempéramens.

Il en est de même de l'instabilité de l'état de l'air et de la température, qu'on se plaît à associer au plus grand degré d'humide et de refroidissement de l'atmosphère, pour supposer que les tempéramens ont changé et que la constitution catarrhale a pris le dessus. Les premières notions de physique nous ins-

---

vaisseaux et sur les points les plus élevés du globe, ainsi que l'écriture, la tradition, le culte des hauteurs, les monumens, et surtout les demeures des troglodites, encore existantes, l'annoncent suffisamment.

Je ne pense donc pas, pour revenir au refroidissement du globe, qu'on puisse tirer des faits ci-dessus des nouvelles inductions pour accréditer l'opinion vulgaire d'un changement de température Quoi qu'il en soit de ces époques éloignées dont nous n'avons que des notions imparfaites, il est du moins certain que rien n'est changé depuis l'origine connue de la médecine, et plus certain encore que le climat des Gaules est le même que du temps de Jules-César.

truisent que cette instabilité a nécessairement toujours eu lieu ; et quant aux maladies dites *catarrhales*, il y en a eu, dans les siècles passés, qui ont fait le tour du globe, de bien plus terribles qu'aujourd'hui. On peut voir dans *Sennert*, *Rivière* et autres, des descriptions d'angines, de pleurésies, péripneumonies, etc. épidémiques, auxquelles la saignée était aussi funeste qu'elle l'est de nos jours dans plusieurs cas de cette espèce, et dans lesquelles les vomitifs étaient utiles.

De toutes ces observations, nous croyons donc pouvoir tirer la conclusion que ce n'est pas la température de la terre qui a changé, mais bien la force de ses habitans, et que c'est surtout vers cette dernière que la médecine doit diriger ses vues de thérapeutique, plutôt que vers des suppositions qui n'ont pas assez de fondement ; que les forts doivent être traités comme les forts, et les faibles comme les faibles, sans avoir égard, pour l'influence accordée par la spéculation, à une cause générale dont l'existence n'est rien moins que prouvée. Nous sommes dans ce moment comme étaient les Romains sous les premiers empereurs ; affaiblis par le luxe asiatique, ils eurent besoin de faire un grand usage des toniques et des excitans. S'était-il aussi fait une révolution physique dans le globe depuis qu'ils avaient renoncé aux vertus austères de leurs ancêtres, c'est-à-dire dans l'espace de moins d'un siècle ? Il faudrait alors supposer également cette révolution, mais dans un sens opposé, lorsque les peuples, épuisés par les vexations des nations barbares, durent prendre

les mœurs de leurs vainqueurs, et retremper leur constitution affaiblie dans les travaux de l'agriculture et dans l'exercice de la sobriété.

Difficultés de déterminer la cause des maladies endémiques.

§. 1098. Quel est celui qui, après s'être accoutumé à mettre un peu d'exactitude dans ses raisonnemens, croira de bonne foi, et, plus encore, osera enseigner, à cause de la réussite de quelques expériences dans son laboratoire (souvent misérables jeux d'enfans), qu'il a trouvé la cause des maladies endémiques, si nombreuses, propres à presque chaque contrée différente du globe. Qui pourra dire pourquoi la contrée A, par exemple, est affligée de telle maladie, quoique sous les mêmes conditions que la contrée B, qui ne l'éprouve pas? pourquoi les écrouelles sont aussi nombreuses sur les bords secs et arides de la mer de la Ligurie que dans les vallées des Alpes, des Pyrénées et des Apennins, et que sur les rives humides et fangeuses des étangs de la Bresse et de la Dombes? pourquoi, ainsi que les anciens l'avaient déjà observé, et comme on le remarque encore aujourd'hui, les habitans de la Gaule narbonnaise sont si sujets à l'hydrocèle et au sarcocèle? On a attribué à l'air troublé et obscurci par la fumée du charbon de pierre, et par les émanations des fabriques, la phthisie pulmonaire, la phthisie dorsale et le *spleen*, qui fournissent chaque année le tiers au moins du nombre des décès de la population de la Grande-Bretagne (1); et cependant, si l'on y fait

(1) *Frederici Hoffman. dissertat. physico-med.* 15.

bien attention, l'on trouvera sous les mêmes latitudes, sous la même température et sous les mêmes conditions, des maladies très-différentes. Les Hongrois, les habitans de la province de Mantoue, de la ville et campagne de Naples, de la Pouille et de la Calabre, ceux d'une partie du Piémont, sont sujets à des fièvres ardentes, pétéchiales, milliaires, puncticulaires, et, hors de l'état fébrile, à des exanthèmes qu'ils appellent *sali*, et qu'on désigne du nom de *pelagra*, lorsque ces éruptions se font dans les parties couvertes de poils. L'épilepsie est commune dans le royaume d'Etrurie; les varices et les hémorroïdes sont fréquentes dans le territoire de Venise; les hémorroïdes ne sont pas moins fréquentes en Espagne; et comment expliquer d'une manière convenable cette identité de maladies entre deux peuples et deux pays si différens, entre une terre constamment humide et un pays très-sec; entre des hommes remplis de sucs et faisant bonne chère, et des individus secs, bilieux, les plus sobres des peuples du Midi? Il n'est pas plus aisé de rendre raison de la colique qui règne endémiquement dans les deux Castilles. Ceux qui l'ont attribuée au vent du nord qui vient des montagnes des Asturies ne sont pas plus heureux, ce me semble, dans leurs explications, que ceux qui l'ont déduite des poteries de terre chargées d'un mauvais vernis, ou des batteries de cuisine en cuivre. On trouve en effet dans cent autres pays les mêmes usages et la même exposition, sans rencontrer la colique de Madrid.

Le calcul a été de tous les temps une ma-

ladie familière aux Hollandais, même dans l'âge de l'enfance. Les peuples qui habitent le voisinage de la mer Baltique, tels que les Danois, les Suédois, les Norwégiens, ceux de la Poméranie, de la Livonie, de la Courlande, etc., sont généralement en proie à une diathèse scorbutique, dont le développement prend les formes de toutes les maladies chroniques que nous considérons ailleurs comme isolées de toute autre affection. L'on connaît cet horrible fléau de la Pologne et de la Lithuanie, la *plique*, maladie dont l'origine, la cause et le traitement sont de plus en plus obscurs, malgré tout ce qu'en ont écrit les anciens et les modernes (1).

Le sol, l'air et l'eau de ces contrées paraissent recéler les germes de cette maladie, à laquelle d'ailleurs les habitans ont vraisemblablement une disposition héréditaire. Si l'on en croit une lettre de *Gehema* à *Bontékoé*, l'usage interne et externe de certaines eaux de la Pologne serait si propre à produire la plique, qu'il aurait vu deux soldats qui l'auraient contractée pour s'être baignés dans un étang (2). Les eaux, dans le fait, sont souvent le réceptacle de plusieurs causes morbifiques, et je ne puis attribuer qu'à elles seules la diathèse vermineuse, surtout la grande quantité de *ténia* dont sont affligés les habitans de Car-

(1) Voyez, pour les opinions opposées sur la cause de la plique, le journal général de médecine, septembre 1807; février, mars et juillet 1809.

(2) *Freder. Hoffman. dissertat. phys. chymico-med. dissertat.* 15, *p.* 226.

rouge et de plusieurs villages qui bordent le lac de Genève ; diathèse qu'on ne rencontre plus à quelques lieues de distance de ces bords. On a accusé de la production de la plique la malpropreté des Polonais, le peu de soin qu'ils prennent de leur chevelure, leurs habitations basses et humides, l'abus qu'ils font des liqueurs spiritueuses, et autres choses de cette nature. On a même cru pouvoir prouver l'efficacité de ces causes en démontrant que des soldats polonais, employés dans des régimens étrangers, à qui on a fait couper la plique, n'ont plus contracté cette maladie. Mais comment donner son assentiment à de si faibles raisons, lorsqu'on voit la malpropreté et l'ivrognerie dominer dans toutes les basses classes du peuple, surtout dans le Nord, et la plique se montrer uniquement, d'une manière comme endémique, dans la Pologne et la Lithuanie? Ne peut-on pas objecter aussi que ces soldats pliqués, sortis de leur pays, que l'on a guéris en leur rasant la tête, forment une preuve contraire à ce qu'on voulait établir, c'est-à-dire, que ces guérisons, qu'on obtient rarement en Pologne, prouvent que, loin de son air natal, la plique ne se développe plus?

Le pourpre blanc et rouge et les éruptions milliaires sont des maladies très-familières parmi les habitans d'une partie de l'Allemagne, dans la Silésie, l'Autriche, la Franconie, la Misnie, etc., principalement parmi les femmes en couches; les enfans à la mamelle y sont aussi très-sujets au *draconeau;* maladies fort rares parmi nous. L'apoplexie est également beaucoup plus fréquente dans ces

contrées, et dans toutes les classes, qu'elle ne l'est parmi nous (1). Je n'ai eu que rarement occasion de traiter des malades affectés de calculs biliaires, quoique j'aie exercé longtemps dans des pays où les affections bilieuses sont fréquentes. Il paraît, au contraire, d'après un très-bon mémoire de M. *Pujol*, de Castres, que cette maladie s'offre souvent à la pratique dans cette ville et ses environs; de même nous apprenons du docteur *Brugmans*, professeur à Leyde, qui a fait une ample collection de vésicules du fiel de sujets de différens pays, que les habitans du Hanovre sont les plus susceptibles de la formation de calculs biliaires, tandis qu'on n'en trouve que très-rarement chez les Hollandais, où la gravelle et la pierre sont en échange fort communs (2)!

Si nous laissons l'Europe pour passer en Afrique, nous trouvons dans la Basse-Egypte l'horrible peste dont nous parlerons séparément, les maux d'yeux de tout genre, et particulièrement la cécité; les diverses maladies de la peau, depuis la dartre farineuse, jusqu'à l'éléphantiasis; l'hydrocèle, la dyssenterie, la mélancolie et l'hypocondrie, sont dans ces pays brûlans des maladies familières. Le chevalier *Bruce* atteste, par la triste expérience qu'il en a faite lui-même, que les bords de la mer Rouge et les eaux des puits du désert sont encore féconds en semences de ces vers (*dracuntia*) qui entrent dans les chairs,

(1) Tables de mortalité de *Süsmilck*.
(2) Journ. génér. de méd., tom. 34, n° 152.

où ils acquièrent une longueur étonnante, ainsi que *Plutarque* le rapporte déjà d'après *Agatharcides ;* hôtes incommodes aux navigateurs sur toute la côte de Guinée.

Les maladies convulsives, telles que le béribéri et le tétanos, sont des maladies communes dans les diverses contrées de l'Asie et de l'Amérique, parmi tous les sexes et tous les âges, et moins susceptibles de guérison qu'en Europe. Le vomissement, les maladies du foie, la diarrhée et la dyssenterie y font des ravages étonnans, qui ne peuvent être compensés que par la grande faveur que la chaleur et la fertilité du sol accordent à la population. Plusieurs côtes de l'Océan Américain se distinguent surtout par la propriété qu'elles ont de donner naissance à la fièvre jaune, nouvelle maladie pestilentielle que nous nous ferons un devoir de considérer très en détail, et que nous croyons (jusqu'à ce que nous soyons mieux instruits) être entièrement propre à l'Amérique.

Causes les plus apparentes.

§. 1099. Il n'a pu résulter pour nous, de l'examen de la cosmographie médicale, que cette réflexion : « Ainsi que chaque pays a ses productions animales, végétales et minérales, de même aussi il a ses maladies particulières, dépendantes de causes encore inconnues. » Nous ne pouvons, en effet, rien induire du froid et du chaud et de plusieurs autres phénomènes sensibles qui se rencontrent également dans un grand nombre de pays, où les mêmes maladies ne s'observent pas. S'ensuit-il donc que les efforts de l'es-

prit humain pour assainir les différens pays sont en pure perte pour la pratique ? Ce serait se refuser à l'évidence que de nier qu'on ne soit parvenu à améliorer le sort de l'espèce humaine par l'application des données de la philosophie expérimentale. Par la même raison que nous ne connaissons pas encore ce qui donne aux fruits et aux légumes une saveur qui les fait rechercher et qu'ils n'ont pas dans d'autres terrains, de même nous ignorons la nature de l'influence qui produit certaines maladies, heureusement rares; mais l'observation nous a conduits jusqu'à un certain point à la découverte des effets généraux du sec et de l'humide, du froid et du chaud, etc., sur l'économie animale; nos spéculations ne nous ont pas trompés dans les amendemens à faire au sol et aux eaux, tant pour l'avantage de l'agriculture que pour celui de la santé; l'analogie peut de même nous conduire pour généraliser ces bienfaits ; et nul doute que lorsque les circonstances sont les mêmes, nous n'obtenions d'aussi heureux résultats.

Les alimens et les boissons artificielles sont, après l'air, le sol et l'eau, les élémens où nous puisons des causes manifestes de santé ou de maladie : ainsi, par exemple, pour m'arrêter à la goutte et au calcul, maladies très-communes dans certains pays, et fort rares dans d'autres (quoique, étant une fois développées, elles puissent devenir héréditaires), peut-être serait-il possible de saisir leur première origine, et d'en garantir quelquefois de nouveaux sujets. Le calcul est une maladie inconnue dans les Alpes-Maritimes ; la goutte et le

rhumatisme y sont fort rares; Menton a été la première commune où dans ma tournée l'on m'ait parlé de rhumatisme. On me fit aussi observer cette maladie sur un ou deux sujets à Périnaldo et à Tende; j'avais vu des étrangers goutteux trouver à Nice un assoupissement naturel à leurs douleurs : quel fut mon étonnement en passant à Vintimille, petite ville de deux mille âmes, alors de la Ligurie, enclavée dans le département que je parcourais, de trouver dans mon aubergiste un goutteux perclus de tous ses membres, et, après quelques recherches, de pouvoir compter dans un aussi petit endroit vingt individus aussi maltraités que mon hôte? Il me fut d'abord difficile de reconnaître la cause de cette disposition singulière, le sol et le climat ne différant pas des autres contrées maritimes que je venais de visiter; enfin, recherchant la nature des alimens, j'ai vu que le vin de Vintimille, vin excellent au goût, est un vin clairet, couleur pelure d'ognons, très-fumant, très-capiteux, naissant sur des roches schisteuses (calcaréo-magnésiennes); il m'a paru, faute de mieux, qu'on pourrait peut-être attribuer à l'usage de ce vin cette disposition goutteuse, et que peut-être aussi Menton et Perinaldo, où l'on récolte un vin analogue, quoique ni aussi bon, ni aussi clair, ni aussi fumant, pourraient bien devoir à cette cause la disposition de leurs habitans au rhumatisme.

J'ai fait la même observation dans plusieurs contrées de la Basse-Provence, et dans l'ancien duché d'Aoste; j'ai trouvé, dans les pays où l'on boit un vin clair et fumant, récolté

parmi les cailloux, les roches ou le gré, la goutte plus commune que dans les pays qui, quoique voisins des premiers, n'avaient pas les mêmes vins; je l'ai vue naître spontanément chez des jeunes gens qui avaient abusé du vin et des liqueurs; et depuis bien long-temps les auteurs ont remarqué que la Perse est exempte du calcul et de la goutte, parce qu'on y suit strictement la loi de Mahomet et qu'on n'y boit point de vin, tandis que ces maladies sont fréquentes dans la plupart des pays de vignobles (1).

M. Bruce a également trouvé la maladie de la pierre très-rare le long du Nil, en Egypte, en Arabie, en Abissinie, et dans le royaume de Sennaar; il ne parle que d'un aga qu'il traita de la colique néphrétique, et cet aga était un grand ivrogne. Aux environs du Cap de Bonne-Espérance, le canton de Praal, dit M. Thumberg, se distingue des autres, parce que ses habitans sont fort sujets au rhumatisme et à la goutte; ce qu'on attribue à l'usage excessif du vin, ainsi qu'au changement subit des vents auxquels ces colons sont exposés (2).

Relativement à la gravelle et à la pierre, maladies vraiment héréditaires, d'après ce que je vais rapporter, et le grand nombre d'enfans que j'ai vu tailler en 1787, 88 et 89, à l'hôpital de la Charité de Paris, l'on peut également dire que leur origine tient à des causes

---

(1) *Frederic. Hoffman. dissertat.* 15.
(2) Voy. en Afrique et en Asie, etc. 1794, page 44.

connues, et qu'on pourrait éviter; ainsi, les calculeux que j'ai vu tailler appartenaient en grande partie à des pays où l'on fait un grand usage de la bière; j'ai vu également ces maladies communes sur les bords de la Méditerranée, très-féconds en coquillages; par exemple, j'ai été voisin aux Martigues d'une nombreuse famille, dont l'aïeul, nommé *Chailan*, laboureur estimable, artisan de sa fortune, jouissait à soixante-dix-sept ans de la meilleure santé, sans avoir jamais été calculeux, ni lui, ni ses ancêtres. Deux de ses fils, pêcheurs de moules, après avoir fait durant plusieurs années leur nourriture ordinaire de ces coquillages, sont devenus sujets à la gravelle et à la pierre, maladies auxquelles ils ont succombé; leurs enfans, encore en bas âge, sont déjà sujets à la colique néphrétique et à la dysurie; l'un d'eux, qui était à la mamelle quand je notais ceci, avait déjà pissé plusieurs fois du sang. Les enfans, au contraire, de trois autres fils et d'une fille, dont le régime est différent, ne connaissent pas cette maladie. Il ne serait donc pas impossible, si nous voulions procéder par l'observation de l'effet de l'air, de l'eau, de la terre, et des divers alimens sur l'économie animale; il ne serait pas impossible, dis-je, de découvrir la cause de plusieurs maladies communes, et de les prévenir : or, c'est en quoi peuvent particulierement être utiles les médecins, par leurs recherches sur les relations établies entre l'homme et les corps ambians, et les gouvernemens, par l'application de ces recherches à la rédaction des codes sanitaires; travail qui est un de leurs premiers devoirs.

§. 1100. Partout les traits du visage et la constitution physique portent l'empreinte du climat, et sont moulés sur les impressions plus ou moins vives des rayons solaires, de l'âpreté et de la sécheresse du sol, ou de son humidité. L'air trop sec.

On ne peut qu'être frappé de cette vérité en voyageant, par exemple, dans les Alpes-Maritimes. Rien n'est plus tranchant que la physionomie et l'habitude du corps des habitans de Nice et de Menton, et celles des habitans des villages élevés sur ces villes, et placés sur un sol très-sec. Il suffit au surplus pour reconnaître l'influence d'un sol âpre et parfaitement sec, et celle d'un sol fertile et arrosé, de comparer Nice avec Ville-Franche, deux villes séparées seulement l'une de l'autre par une colline qu'on franchit en vingt minutes; mais deux villes dont l'état hygrométrique de l'air est bien différent.

L'habitant des lieux élevés, chauds et secs est en général d'une petite stature qui ne passe guère cinq pieds; ses cheveux sont noirs, forts et épais; son teint est pâle et hâlé; avec une vue très-perçante, ses yeux sont petits, et ont quelque chose de rude et de farouche; le visage est plat, l'angle facial resserré. Le corps est bien proportionné et poileux; les muscles sont maigres, mais distincts, prononcés, doués de beaucoup de ton et d'excitabilité. A Ville-Franche de Nice, et dans plusieurs lieux de l'aride Provence, les hommes sont de même; on peut également reconnaître à ce tableau plusieurs peuplades espagnoles.

Voyons ce que peuvent sur le physique de

l'homme un sol gras et arrosé, un air rendu constamment tiède par le souffle journalier des vents marins, dans les campagnes de Nice et de Menton. Les corps sont en général plus blancs, gras, potelés, d'une stature plus élevée que dans les lieux secs, avec des yeux plus grands, peu vifs et peu signifians. La tête est plus grosse, et l'angle facial est plus ouvert. Mais l'homme y est tardif, lent, paresseux, peu entreprenant, impropre aux grandes fatigues, dépourvu d'adresse et d'agilité. Le dernier fond de ce tableau se retrouve dans la Basse-Bresse et dans la Dombes, où la bizarre fortune m'a aussi amené; là j'ai vu le contraste parfait de l'habitant des déserts de l'Arabie. Nous en parlerons bientôt; revenons aux Alpes-Maritimes.

A Ville-Franche, où le sol est sec et aride, où une seule fontaine amène tristement une eau échauffée dans des aquéducs, souvent obstrués de tuf, pour désaltérer les habitans, le physique de l'homme est l'inverse de celui des citadins de Nice; on y observe plus d'agilité et d'industrie.

Plusieurs femmes à Nice peuvent passer pour belles par la régularité de leurs traits, la fraîcheur de leur teint, la rondeur de leurs membres, la forme proportionnée de leur sein; mais, selon moi, il en est peu de jolies; leurs grands yeux savent rouler languissamment et ne disent rien de plus.

A Ville-Franche, le corps est plus maigre, le sein est moins prononcé, le teint est plus hâlé, mais les yeux sont parlans; ils ont une vivacité

qui contraste singulièrement avec la langueur des Niçardes (1).

Les maladies réciproques sont aussi bien différentes, ainsi que nous le ferons remarquer bientôt, et comme on le verra plus amplement quand je publierai mon travail sur la topographie médicale de ce pays.

L'état de sécheresse ou d'humidité de l'atmosphère dépend non-seulement des grandes masses d'eau coulantes ou stagnantes qui recouvrent le sol, et de la quantité des jours de pluie, ainsi que de la nature des vents propres à favoriser l'évaporation, mais il dépend encore de la quantité des bois qui ombragent le sol, et de la nature du terrain plus ou moins propre à livrer passage aux eaux pluviales. Les terrains sablonneux ou calcaires sont ceux qui, par la facilité avec laquelle ils livrent passage à l'eau, donnent à l'air un plus grand degré de sécheresse; les terrains calcaires ont probablement encore un autre avantage; c'est qu'en même temps qu'ils laissent filtrer l'eau qui les parcourt, ils absorbent les gaz et les miasmes dangereux. Par contraire, un sol argileux retient l'eau des pluies, et devient par-là plus fréquemment et plus constamment humide, et il rend l'atmosphère, continuellement chargée d'eau et de vapeurs, froide et désagréable.

Ainsi, en jetant un coup-d'œil sur les cinq conditions précédentes, le voyageur instruit verra de suite si un pays est sec ou humide, et quelles maladies doivent y régner.

En comparant les départemens de l'ancienne

---

(1) Extrait de mon travail sur la statistique des Alpes-Maritimes.

Basse-Provence et des Alpes-Maritimes avec ceux qu'on parcourt après avoir passé Lyon, on voit de suite que ces derniers sont plus abondans en humidité. Je prendrai pour sujets de comparaison les départemens de l'Ain, de l'Indre et des Forêts, sur lesquels j'ai les renseignemens les plus positifs.

1° Le terme moyen du nombre des jours de pluie dans les Alpes-Maritimes, et dans les parties de la Basse-Provence, qui sont à ma connaissance, est de 56 à 60.

2° A part la mer et un petit nombre de rivières et quelques lacs qui sont sur les hautes montagnes, ainsi que quelques mares, clairsemées dans les bas-fonds, la surface de ces contrées méridionales est entièrement dépourvue d'humidité.

3° Le vent du nord-ouest, vent très-desséchant, y souffle fréquemment avec une très-grande violence.

4° Ces pays sont presque entièrement dépourvus de bois, à part les oliviers, et le sol y réfléchit continuellement les rayons d'un soleil brûlant, qui s'oppose pendant les mois d'été aux progrès de la végétation.

5° Le sol est presque partout sablonneux, calcaire ou rocailleux, et l'argile pure ne se rencontre que par bancs, alternés avec des terres différentes.

Dans le département de l'Ain, composé de l'ancienne Bresse, du Bugey et du pays de Dombes, 1° le terme moyen des jours de pluie est communément de 120 à 130, et dans celui des Forêts la probabilité du temps serein avec le temps non serein est comme 755 à 3993.

2° Sur 537,300 hectares ou arpens métri-

ques, dont se compose la surface du département de l'Ain, 34,180 sont occupés par les eaux, savoir :

Etangs,	20,445.
Lacs,	5,859.
Marais,	5,332.
Rivières,	2,544.

3° Le nombre des bois est considérable dans ce département et dans celui des Forêts, ainsi que le nom de ce dernier l'indique suffisamment.

4° Il n'y règne pas des vents secs comme dans la Provence ; les brouillards sont fréquens, et l'on n'y jouit pas d'une lumière aussi pure, aussi vive et aussi durable que dans les contrées méridionales.

5° Le terrain y est en général argileux et très-propre à retenir les eaux, ce qui, joint à la quantité des jours de pluie, entretient dans l'air une humidité continuelle (1).

Combien donc l'état de santé et de maladie des habitans de pays si opposés ne doit-il pas différer, et combien les mesures générales d'hygiène publique ne doivent-elles pas varier ?

§. 1101. Les pays secs sont en général plus sains que ceux qui sont humides ; cependant quand la sécheresse de l'air est extrême, la transpiration est nécessairement très-abondante, et il ne reste pas assez de parties aqueuses dans le sang pour délayer les humeurs

Maladies des pays trop secs

(1) Statistique du départ. de l'Ain, par M. Bossi, préfet, 1808.

Réponse à des questions de statistique pour le départ. des Forêts, 1810.

de nature plastique, ainsi que les sels qui entrent comme parties constitutives des liquides et des solides du corps humain; c'est pourquoi on est facilement sujet dans ces pays à des maladies de la peau, à des altérations des sucs digestifs et à divers autres dérangemens des fonctions de différens organes.

M. *Forster* observe (1) que la lèpre est très-commune à la nouvelle Calédonie, ainsi qu'aux îles de la Société et des Amis; il pense que cette maladie, familière entre les tropiques, semble être une maladie particulière aux climats secs et brûlés. En effet, les pays qu'elle désole le plus, tels que la côte du Malabar, l'Egypte, la Palestine et toute l'Afrique essuient souvent des sécheresses, et renferment en plusieurs endroits de vastes déserts sablonneux. On ne peut pas en accuser l'usage de la viande, du poisson, des coquillages et des liqueurs spiritueuses; car ces peuples sont en général fort sobres et ne vivent presque que de végétaux.

Quoiqu'en général la lèpre puisse être effacée du nombre des maladies endémiques de l'Europe, et quoiqu'on puisse considérer ce qu'il en reste dans différentes contrées de cette partie du monde comme un vice héréditaire qui s'éteindra avec les familles lépreuses, je n'en suis pas moins persuadé que la sécheresse de l'air favorise la production de cette maladie. J'ai pu observer de près plusieurs lé-

(1) Second voyage du capitaine Cook; quatrième vol, relâché à la nouvelle Calédonie.

preux, et si j'en excepte ceux que j'avais vus (il y a vingt ans) à l'hôpital de la cité d'Aoste, et qui vraisemblablement sont éteints, je les ai presque tous rencontrés dans des endroits secs, tels que Pigna et Castel-Franco (Alpes-Maritimes), où il y en a quatre à cinq familles (qui restent cachées, ce qui fait qu'on en ignore l'existence), au haut de la vallée de la Nervia, Alpes-Maritimes; Aspremont, même département, lieu très-élevé à deux lieues de Nice; Vitrolles, où il y en a sept familles, les plus anciennes du village, lieu très-élevé au-dessus du lac de Berre, département des Bouches-du-Rhône.

Le lépreux de Vitrolles, dont j'ai donné la description dans mon essai sur l'apoplexie, et dont mon collègue *Valentin* a envoyé le dessein à M. *Alibert*, quoique allié à des familles lépreuses, a cependant ses père et mère, frères et sœurs en bonne santé, et paraît affligé uniquement d'une lèpre sporadique. J'ai cité Aspremont, parce que j'y ai été consulté pour un lépreux qui avait également contracté la lèpre sporadiquement, à la suite de courses fréquentes dans des lieux arides et difficiles; cet homme, qui était marchand mercier et qui peut-être était lépreux d'origine, avait une fille âgée de dix-huit ans, qui fut aussi lépreuse, et pour laquelle j'ai été également consulté.

Je n'ignore pas que plusieurs autres causes donnent naissance aux maladies de peau; on lit dans les mêmes Voyages de l'immortel capitaine *Cook* que la boisson de l'arack, soit de l'infusion de la racine du poivre, donne lieu

à une sorte de lèpre parmi les grands de la mer du Sud, et que l'on a observé que la simple privation de ces liqueurs fortes et âcres suffisait à sa guérison. Le même abus des liqueurs fortes, joint à l'usage des alimens salés, paraît aussi contribuer beaucoup à la génération des maladies cutanées, si communes dans le nord de l'Europe; l'humidité, les terrains marécageux, la malpropreté etc., en sont aussi une cause fréquente. Mais après avoir réfléchi sur le genre de vie des lépreux de Pigna et de Vitrolles, et sur les circonstances qui pouvaient être susceptibles d'entretenir leur maladie, ou de la faire naître, je n'ai remarqué aucune des autres causes considérées comme favorables à la lèpre, si ce n'est la grande sécheresse de l'air et la propagation de cette maladie hideuse par le mariage. J'ai vu, en outre, dans les vallées de la *Visubie*, de la *Tinée* et de la *Nervia*, (Alpes-Maritimes) et sur des points très-élevés de ces vallées, plusieurs habitans affligés de l'anthrax à différens endroits du corps; cette maladie est plus particulière dans les deux premières vallées, qui sont plus froides; au contraire, dans celle de la Nervia, qui est chaude et sèche, à *Dulce-Aqua*, *Isola-Buona*, *Apricale*, *Pigna*, *la Rochetta*, les habitans sont affligés d'une gale rongeante et de dartres vives, ou farineuses, auxquelles les gens du lieu donnent le nom de *mal salso*. Puis, outre ces éruptions habituelles, l'érysipèle et les fluxions sont des tendances extrêmement communes dans ces contrées toutes les fois que la fièvre se manifeste. Déjà j'avais fait cette observation dans les points élevés de la partie mé-

ridionale de la vallée d'Aoste ; je l'ai répétée encore sur les bords de la Méditerranée, dans la Basse-Provence, et surtout au cap Couronne, plateau élevé, sec et aride, où l'air est très-subtil, et où rien n'est plus commun que les maladies psoriques, et principalement la teigne, dont j'ai vu des adultes de vingt-cinq à trente ans être atteints depuis leur enfance.

Les organes de la respiration sont, comme de raison, les premiers atteints sur les lieux élevés et partout où l'atmosphère se fait remarquer par sa légèreté et une grande sécheresse. L'asthme sec et humide est la maladie dont périssent la plupart des vieillards qui habitent les points élevés des Alpes-Maritimes, particulièrement dans les positions septentrionales et alpines; dans les parties méridionales, on est sujet à la dyspnée, mais que j'ai distinguée de l'asthme, parce qu'elle n'a rien de réglé ni de périodique. C'est depuis l'âge de cinquante à cinquante-cinq ans que ces maladies commencent. Plus tôt, ce sont des maladies inflammatoires de poitrine, suivies de vomiques, lesquelles sont dans ces montagnes des affections extrêmement communes.

Les maladies des yeux et la facilité de perdre la vue paraissent aussi presque inséparables des pays qui se distinguent par leur extrême sécheresse. On rencontre certainement des aveugles partout, et j'en ai vu plusieurs dans le fond des vallées sombres, étroites, et humides ; plusieurs habitans m'y consultaient d'ailleurs pour des fluxions et des ophtalmies séreuses : mais nulle part je n'en ai vu un aussi grand nombre que dans la vallée chaude et

sèche de la *Nervia*, dans tous les points élevés de cette vallée. Le nombre des aveugles du département des Alpes-Maritimes se montait à quarante, lors de ma tournée, et le village seul de *Périnaldo* en comptait huit.

Périnaldo est la patrie de *Jean-Dominique Cassini*, de *Jacques-Philippe*, et *Jean-Dominique Maraldi*, qui ont fait faire tant de progrès à l'astronomie; la beauté et la sérénité du ciel, la sécheresse de l'air, l'étendue de pays qu'on découvre de ce point élevé, invitent à la culture de cette belle science. J'ai été sur la terrasse où ces hommes célèbres firent leurs premières observations; j'ai vu les instrumens grossiers dont ils commencèrent à se servir; j'ai senti au saint respect que m'inspirait leur mémoire, aux avantages que ce lieu me prêtait, qu'aussi moi, habitant de Périnaldo, j'eusse osé dans mes jeunes ans consulter les cieux!

Ma pensée aussitôt se transportant aux ruines de la Thèbes aux cent portes, j'ai compris pourquoi la haute Egypte avait été le berceau de l'astronomie pour le genre humain connu, de même que Périnaldo l'a été pour ainsi dire pour les Gaules: l'analogie des circonstances peut produire les mêmes effets; mais ce beau ciel, cet air desséché, cette lumière qui le traverse dans toute sa pureté sont au préjudice de l'organe qui en jouit le plus. La haute Egypte est féconde en aveugles, et Périnaldo aussi. Il est à remarquer que le terrain sablonneux et rocailleux sur lequel est bâti ce village est rempli de petits cristaux de roche très-réguliers, qui réflètent une lumière éblouissante

lorsque le soleil est sur l'horizon. J'avais d'abord attribué la cécité à l'effet répété de ces cristaux sur l'œil du cultivateur ; mais ensuite j'ai rencontré beaucoup de ces cristaux à *Apricale*, sans y remarquer des aveugles, et j'en ai vu là où il n'y avait point de cristaux ; de sorte que la grande sécheresse qui règne dans ces contrées m'a paru la cause la plus vraisemblable de la perte de la vue.

L'on m'a fait observer à Périnaldo deux autres maladies (*la chlorose*, et *la stérilité*) que j'ai rencontrées dans la suite au Cap-Couronne, lieu qui ressemble beaucoup au premier, excepté qu'il est moins méridional ; c'est-à-dire que presque toutes les filles, à l'époque de la puberté (à douze ou treize ans, à Périnaldo, à seize ou dix-sept ans, au Cap-Couronne), souffrent cruellement avant d'obtenir leur première menstruation. La même cause y entretient toujours aussi un certain nombre de femmes dans un état de stérilité. J'ai habité depuis un pays où j'ai observé aussi fréquemment ces deux maladies, mais produites par une cause opposée. Dans les pays secs et chauds il y a une rigidité extraordinaire dans les fibres, qui empêche les organes de céder à l'impulsion ; dans un pays humide, au contraire, les solides manquent de ton, le système glandulaire et lymphatique est continuellement engorgé, les muscles sont sans cesse abreuvés d'humidité, et l'on peut à peine compter sur la réaction ; là, il y avait excès de vie, ici, il y a défaut.

Assainissement des pays trop secs.

§. 1102. Nous avons dit en commençant (§. 1090) que, pour être salutaire, l'air a be-

soin de tenir en dissolution une certaine quantité d'eau. Certes, il n'est pas au pouvoir de l'homme de changer la position des lieux, et beaucoup de pays deviendraient déserts s'il fallait les abandonner, parce qu'ils ne renferment pas toutes les conditions médicales pour la santé; mais il est à notre pouvoir de modifier ce qui est en excès, et de donner aux lieux et à l'air un degré de plus de salubrité, et d'adopter un régime qui corrige en quelque manière les imperfections que nous ne pouvons empêcher. Par exemple, dans les pays très-secs il convient d'observer un régime rafraîchissant, de s'abstenir de toute salaison, de se nourrir principalement de substances végétales, telles que les racines, les légumes et les fruits, et de ne boire que peu ou point de vin; malheureusement ces préceptes sont plus faciles à donner qu'à exécuter. L'expérience m'a convaincu que les pays très-secs sont précisément ceux dont les habitans sont dépourvus de végétaux, parce qu'on y manque d'eau pour les arroser; on y manque même souvent de fontaines pour le service des villages; c'est pourquoi je ne saurais assez recommander, comme étant un des principaux devoirs des gouvernemens, l'établissement de canaux d'irrigation, tirés des rivières les plus voisines des lieux secs qui manquent d'eau suffisante, pour en rafraîchir l'air, pour la culture, pour les besoins des habitans; c'était là une partie que les Romains avaient le plus à cœur, quoique leur gouvernement fût purement militaire. Partout où ces conquérans ont établi leur domination, on voit des restes d'aquéducs qui portaient un humide

salutaire, à travers des rochers et à des distances considérables, dans des lieux secs et arides, aujourd'hui abandonnés, parce que ces anciens ouvrages ont été entièrement négligés. Il y a apparence que les mêmes vues entraient dans l'esprit du gouvernement français, lorsqu'il ordonna la statistique de tous les départemens de l'Empire. Parmi les instructions données par le ministre Chaptal, il était spécialement recommandé de désigner tous les canaux d'irrigation qui pouvaient être pratiqués pour vivifier des lieux secs, et y favoriser la formation de prairies naturelles ou artificielles. J'ai rempli ma tâche, pour ma part, et je puis dire n'avoir presque trouvé aucun point dans les lieux les plus ingrats du département des Alpes-Maritimes où des canaux de cette nature ne fussent praticables. Puissent nos vœux être remplis à cet égard! et puisse cette mesure, étant généralisée, porter la santé et la fécondité dans les lieux où j'ai passé une partie de ma vie, et qui ne manquent que d'un peu d'eau pour réunir tous ces dons précieux de la nature par lesquels le pauvre jouit autant que le riche!

Le canal de *Crapone* et celui de *Boiselin*, qui portent les eaux de la Durance dans le territoire de Salon et jusque dans la Crau d'Arles, fournissent un exemple bien frappant de l'utilité de ce genre d'industrie : en même temps qu'ils fertilisent un très-grand nombre de communes dont le terrain était auparavant sec et aride, ils répandent par l'évaporation une suffisante quantité d'eau dans l'at-

mosphère, et contribuent puissamment à la santé des habitans.

Un second moyen d'entretenir dans les pays très-secs de leur nature l'état hygrométrique de l'air nécessaire à la santé consiste dans les bois de haute-futaie et à larges feuilles. Nos contrées méridionales sont en général dépourvues de bois à tel point, que le voyageur parcourt souvent plusieurs lieues sans rencontrer l'ombre bienfaisante d'un chêne, d'un hêtre ou d'un ormeau, arbres pourtant qui y réussissent très-bien. Dans les chaleurs de l'été, la vue n'a pour se délasser de l'aspect d'une terre nue et brûlée que la verdure monotone des oliviers, entremêlés, il est vrai, du vert foncé du pin maritime; mais les uns et les autres de ces arbres, loin de rafraîchir l'air et de retenir l'humidité des pluies et des rosées, l'absorbent au contraire, et exhalent un gaz inflammable qui augmente la rareté de l'atmosphère. Ils se nourrissent, en effet, plutôt par les feuilles que par les racines; au lieu que les autres arbres, ainsi que les mûriers et les arbres à fruits à pepins paraissent tirer leur nourriture plutôt des racines que des feuilles, lesquelles conservent long-temps l'humidité et la rendent à l'atmosphère.

Que les médecins des lieux secs et des régions élevées soient bien pénétrés que l'asthme et la phthisie pulmonaire à caractère inflammatoire n'y guériront jamais, et qu'ils doivent envoyer leurs malades dans les lieux bas et suffisamment humides. J'ai reconnu par expérience l'utilité de cette pratique, qui est de

tous les pays. En Angleterre aussi, le docteur *C. Harrison*, de Hamscastle, observe « qu'on « voit très-peu de phthisiques dans les can- « tons marécageux du Lancashire, tandis que « cette maladie est très-commune dans le reste « du comté. » Il rapporte même quelques exemples de malades de ce genre « qui ont obtenu un « grand soulagement, et d'autres qui se sont « entièrement guéris en transportant leur do- « micile d'un endroit sec et élevé dans une si- « tuation basse et humide (1). »

§. 1103. Lorsque, dit avec raison M. *Sinclair*, l'humidité de l'atmosphère n'est pas permanente, et lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'une excessive chaleur, ni d'un grand froid, ni d'exhalaisons marécageuses, elle n'est pas aussi malsaine qu'on le présumerait. Le docteur *Percival*, de Manchester, a observé que dans le Lancashire les trois mois les plus pluvieux de l'année, octobre, novembre et décembre, sont ordinairement ceux pendant lesquels la mortalité est la moindre. J'ai fait la même observation dans les contrées méridionales de la France où j'ai résidé et pratiqué la médecine, même dans les endroits marécageux. Dans le fait, ce n'est pas lorsqu'il pleut que l'air est le plus humide; il se débarrasse en effet alors de l'eau qu'il tenait en suspension et même en dissolution. C'est particulièrement lorsqu'il a plu, et que le terrain n'étant pas propre ni par son incli- L'air humide.

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène de sir Sinclair, page 178.

naison ni par sa nature à l'écoulement des eaux, que celles-ci sont rendues à l'atmosphère par l'évaporation en même quantité qu'elles y sont tombées.

On remarque encore que l'air des îles fort éloignées des continens est extrêmement sain, quoique constamment humecté soit par l'écume des vagues qui viennent se briser contre le rivage, soit par les vents qui ne leur arrivent d'aucun côté sans avoir traversé une vaste étendue de mer. Le docteur Franklin l'avait observé pour l'île de Sainte-Hélène, et nous l'avons vu nous-mêmes pour l'île de Malte dans notre Méditerranée, île où les chevaliers de cet ordre venaient recueillir une longue et heureuse vieillesse après avoir souvent abusé des trois quarts de leur vie sur le continent. Ce rocher, qui ne serait qu'un désert aride et brûlé s'il tenait au continent de l'Afrique, devient un lieu délicieux par sa température douce, étant au milieu des eaux, et sert d'exemple de l'utilité des canaux d'irrigation artificiels pour assainir les pays les plus secs.

L'air humide que respirent continuellement les marins paraît de même n'avoir sur eux aucune influence pernicieuse, pourvu qu'ils aient soin de se bien sécher lorsqu'ils ont été accidentellement mouillés. Les précautions qui avaient si bien réussi au capitaine Cook pour maintenir la santé de tout son équipage consistaient principalement, ainsi que celles que recommandent d'autres auteurs qui se sont particulièrement occupés de cet objet, dans des mesures de dessiccation propres à empêcher le séjour de l'eau sur les habillemens des

matelots, ainsi que sur les boisages des vaisseaux, plutôt que de priver l'air ambiant de l'eau qu'il tient toujours sur mer en dissolution. On ne peut cependant accorder le même caractère d'innocuité aux brumes épaisses qui règnent dans certains parages durant plusieurs jours, et dont tous les navigateurs ont reconnu les inconvéniens pour la santé de leurs équipages : brumes dont nous aurons occasion de parler dans un des articles suivans.

Pour concilier néanmoins cette santé constante des gens de mer (et j'ajouterai des gens de rivière) avec l'insalubrité reconnue des lieux humides, l'on doit faire attention, 1° qu'il s'agit sur mer de grandes masses d'air à chaque instant renouvelées, s'agitant librement dans tous les sens, ne renfermant dans leur sein que la quantité de molécules d'eau que les fluides aériformes peuvent tenir en solution sans que leur transparence soit altérée. Cela est si vrai, que les marins souffrent davantage de quelques jours de bonace que d'un nombre égal de mois de navigation avec des vents favorables ou même contraires, et que la navigation en pleine mer, loin des terres, est, jusqu'à un certain point, plus salutaire à la santé des équipages que celle le long des côtes, où l'air se trouve non-seulement chargé de l'eau qu'il tient en solution, mais encore des vapeurs qui s'élèvent des terres et des nuages amoncelés par le voisinage des montagnes ; 2° qu'indépendamment des oscillations continuelles que produisent sur la fibre animale vivante les vents ou la bise qui règnent sur la mer ou sur les rivières naviga-

bles, les matelots sont obligés à un exercice continuel, nécessité par la manœuvre, exercice auquel on a soin de suppléer, dans les vaisseaux bien ordonnés, par des jeux et des occupations actives diverses, pour le temps où le service n'exige pas les soins de l'équipage. Cette activité continuelle est si propre à prévenir les mauvais effets de l'humidité, que dans les longues traversées la santé des matelots est toujours plus affermie que celle des passagers qui ont vécu dans une inaction parfaite.

Sur terre, et dans un vaste horizon découvert de tous les côtés, des rivières qui traversent la contrée, et des lacs remplis d'une eau vive, renouvelée et jamais bourbeuse, ne paraissent pas influer davantage que sur mer sur l'état de santé des habitans, ou du moins leurs inconvéniens sont balancés, et au-delà, par les avantages qu'elles procurent au commerce, à l'agriculture, et pour la nourriture du peuple. Les grandes masses d'air dans lesquelles se divisent les molécules aqueuses évaporées, et qui oscillent librement dans un vaste horizon, sont sans cesse portées au loin par les vents qui soufflent de tous les côtés.

La chose se passe différemment dans l'une des trois conditions suivantes : 1° lorsqu'une masse d'eau quelconque est placée au pied d'une colline de manière que les vents dominans viennent frapper la colline et y déposer l'humide dont ils se sont chargés en passant sur la masse d'eau. Ajoutez que cette situation est extrêmement favorable aux brouillards. Telle est, entre autres villes que je con-

nais, la position de celle de Trévoux, dans laquelle j'ai habité. Trévoux, placée dans un des beaux sites de la France, bâtie en amphithéâtre au-dessus de la belle et flexueuse rivière de Saône, dans une exposition au parfait midi, sur les flancs d'une colline riante, a les vents d'est et du sud pour vents dominans, et se trouve défendue du nord et du nord-ouest par la colline. Il en résulte qu'on jouit presque toujours d'une température douce mais humide. Aussi la population de cette ville et des villages circonvoisins qui sont dans la même ligne ne jouit-elle pas d'une santé aussi florissante que la beauté du lieu semblerait le promettre. Dès ma première visite à l'hôpital, je me suis aperçu de l'influence d'un climat humide : système glandulaire et digestif, atonié et engorgé; chairs peu susceptibles d'inflammation; hydropisies fréquentes, enfin toutes les maladies produites par le relâchement, et entièrement opposées à celles que j'avais traitées dans le climat sec et chaud que je venais de quitter. Encore la nature sablonneuse du terrain et les eaux pures dont est favorisée Trévoux rendent-elles cette ville beaucoup moins malsaine qu'elle serait susceptible de l'être par l'entière privation de l'action desséchante et purifiante des vents du nord.

2° Lorsqu'une vallée étroite, basse, tortueuse, ceinte de hautes montagnes, renferme des masses d'eau, tranquilles ou courantes, ne fût-ce qu'une petite rivière ou un torrent, et que les flancs de cette vallée sont très-boisés par des arbres fruitiers ou à larges

feuilles, il arrive dans toutes les vallées de cette nature que l'évaporation ne peut pas dépasser la hauteur des côtés de la vallée, qu'elle s'attache aux arbres et aux maisons, et que l'atmosphère y est constamment chaude et humide en été, froide et humide en hiver. Le même état de l'atmosphère se fait remarquer, lors même que la vallée ne contient aucune masse d'eau, si les pluies y sont abondantes, comme il arrive au voisinage de toutes les grandes chaînes de montagnes, telles que les Alpes, les Apennins et les Pyrénées dans notre Europe. Ceci n'est point une spéculation vaine ; c'est le résultat de mes expériences hygrométriques, faites durant plusieurs années dans les vallées de Maurienne et d'Aoste, répétées dans les vallées de la Tinée et de la Visubie, dans les Alpes-Maritimes. J'ai toujours trouvé que l'hygromètre marquait plus d'humidité dans les bas-fonds des vallées que dans les hauteurs de leurs flancs, et beaucoup plus que dans l'évasement de la vallée, quoique même il y eût davantage d'eau. On peut dire que l'air des vallées profondes et étroites est un air stagnant, renfermé, qui se renouvelle peu, malgré la mobilité extrême de ce fluide élastique.

3° La troisième circonstance locale qui entretient une humidité surabondante dans l'atmosphère est celle des terres qui ne livrent pas passage à l'eau des pluies. Telle est la terre argileuse, plus ou moins pure et plus ou moins compacte, qui, lorsqu'elle s'est chargée de la quantité d'eau nécessaire pour la détremper, rejette le superflu pour le livrer

tout entier à l'action de la chaleur et de l'air, qui s'en charge comme le ferait une éponge. Cette qualité de sol est des plus malfaisantes, puisqu'elle prive un pays d'avoir des fontaines, et qu'elle se change en marécages, en attendant que le liquide qui le recouvre soit entièrement évaporé.

Il est à noter au surplus que cette eau évaporée n'est plus de l'eau pure, dès qu'elle a séjourné quelque temps sur la terre. L'eau et les fluides élastiques, qui sont tous de puissans dissolvans, ne peuvent pas s'arrêter sur des corps solubles sans qu'il ne s'exerce quelque affinité de combinaison. L'eau elle-même dissoute par l'air acquiert des propriétés nouvelles, témoins les effets de la rosée, des brouillards, et souvent même de la neige. Il ne serait même pas impossible que l'air stagnant des vallées profondes, outre l'eau qu'il tient en dissolution, ne fût chargé en même temps de quelque principe inconnu, qu'il aurait acquis des différentes substances avec lesquelles il est en contact perpétuel. Nous aurons occasion de décrire incessamment les inconvéniens d'un sol argileux en parlant de la Basse-Bresse.

§. 1104. Indépendamment des maladies dont nous avons déjà fait mention à l'article précédent, l'air constamment humide dispose aux fièvres putrides (adynamiques), gastriques ou saburrales, vermineuses, catarrhales et intermittentes, aux ulcères et à diverses maladies de peau, aux fleurs blanches, aux hernies, aux écrouelles, au scorbut, au ra- Maladies des pays humides.

chitisme, aux affections arthritiques, aux flux intestinaux, aux catarrhes des poumons et de la tête, et par suite à l'apoplexie séreuse et à la paralysie. La phthisie pulmonaire n'est pas une maladie rare dans les contrées humides, mais elle permet de longs intervalles entre sa naissance et sa terminaison ; elle donne du temps à l'application des divers moyens thérapeutiques; elle dépend presque toujours des scrofules ou du catarrhe pulmonaire, et si les phthisiques de Marseille peuvent espérer de prolonger leur existence en venant respirer l'air de la Saône, en échange plusieurs poitrinaires de ces contrées trouveraient un soulagement naturel en se transportant dans un air plus sec et plus vif.

Les maladies produites par une cause aussi générale et aussi connue sont les mêmes dans tous les pays : « La variété (m'écrit mon beau-« frère, M. *Moullard*, secrétaire du préfet « des Forêts, dans ses réponses à mes ques-« tions de statistique), la variété qui règne dans « le sol et le climat du département des Forêts « ne peut le rendre également salubre. La dif-« férence qui existe à ce sujet entre les divers « cantons est positivement constatée par l'énu-« mération des infirmités qui ont motivé la « réforme des conscrits successivement appelés « pendant le cours de ces deux dernières an-« nées. Près des deux tiers des conscrits des « cantons de Remich, Betzdorff et Greven-« nacher, où passe la Moselle, des cantons de « Bettembourg, etc., etc., qui sont arrosés « par l'Alzette, de ceux d'Echternach, etc.,

« que la Sarre traverse, de ceux de Dudel-
« dorff, etc., etc., qui sont des pays de bois
« et montagneux, ont été réformés pour des
« écrouelles, des glandes, des ulcères, des
« ophtalmies chroniques, des dartres et des
« goîtres, infirmités endémiques et dominantes
« dans ces cantons, tandis que ces mêmes in-
« firmités ne se voient que très-rarement parmi
« les habitans des autres cantons du départe-
« ment, dont les villages et les hameaux sont
« situés sur des terrains plus élevés, plus secs,
« mieux aérés. » Les motifs de réforme sont les mêmes toutes les années pour le département de l'Ain, suivant le rapport que m'en a fait M. Sausset, magistrat très-instruit, sous-préfet de Trévoux.

Parmi les maladies catarrhales ou muqueuses les plus exquises, produites par l'humidité, mais l'humidité jointe au froid, on doit compter, ce me semble, *le croup*. C'est du nord que nous sont venues, depuis cinquante ans, la plupart des observations de cette maladie; c'est aussi dans le nord qu'on a vu se manifester le plus d'épidémies du même genre: c'est aussi pendant l'automne et l'hiver que cette cruelle affection des voies aériennes est plus fréquente et moins susceptible de guérison. L'Angleterre, région froide et humide, paraît y être très-sujette, à en juger par le relevé des enfans morts du croup à Londres, depuis l'année 1796, jusqu'à l'année 1799 inclusivement; relevé publié à Londres par *Robert Williams* en 1801, dont le résultat porte soixante-quatre morts de cette maladie pendant ces quatre années. A Genève, ville froide

et humide, à cause du lac qui l'avoisine, d'après un relevé des registres mortuaires de cette ville, qui comprend tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis 1774 jusqu'à 1807, il y a eu cent trente-deux enfans morts du croup, d'où l'on infère, avec juste raison, que cette maladie, parfois épidémique, est, en quelque sorte, endémique à Genève (1). Des auteurs ont écrit que tous les pays sujets aux mutations rapides de température, et surtout que le voisinage de la mer étaient des circonstances très-propres à la production du croup. Pour moi, après avoir exercé plus de vingt ans dans le Midi et sur les bords de la Méditerranée, j'avoue n'avoir jamais vu cette maladie, quoique mes confrères de la société de médecine de Marseille en aient cité cinq à six exemples arrivés dans cette ville; je trouve, au contraire, qu'il n'est pas rare à Lyon, ville froide et humide, placée entre le Rhône et la Saône : d'où je conclus que ces deux circonstances du froid et de l'humide, de préférence au chaud et à l'humide, sont vraisemblablement des causes nécessaires et déterminantes du croup.

De tous ces effets d'un ambiant humide sur la fibre animale, j'ai distingué depuis long-temps le goître et le crétinisme, maladies particulières aux vallées basses des pays montagneux; partout où j'ai voyagé depuis la publication de la première édition de mon traité du goître et du crétinisme, j'ai rencontré ces maladies dans

(1) Rapport sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup, pages 28, 97, 147, etc.; Paris, 1812.

des lieux parfaitement identiques avec ceux que j'ai décrits dans cet ouvrage. Dans les Alpes-Maritimes je ne les ai pas vues dans les sites élevés, pas plus que dans la Maurienne, le Valais et le duché d'Aoste, théâtres de mes premières expériences et observations; on n'en rencontre ni à Saint-Dalmas-le-Sauvage, ni au Molinet, ni aux villages de Tende et de Briga, placés sur les véritables Alpes, où l'on boit presque constamment des eaux de neige, et des eaux filtrées à travers des roches calcaires primitives. Les lieux maritimes, les portions évasées et élevées des vallées froides et sèches, ou chaudes et sèches, en sont exemptes; mais on les trouve fréquemment dans les positions humides, tant au midi qu'au septentrion. La vallée de la Visubie, au nord, est celle où l'on en voit le plus: à *Lantosca*, où elle commence, j'ai compté six crétins parfaits, et un grand nombre de goîtres; à Saint-Martin de *Lantosca*, village où la vallée se termine, la plus grande partie de la population est goîtreuse, et j'ai compté cinquante crétins parfaits de naissance. Parti de là pour monter à *Val-de-Blora*, je n'ai plus vu de ces maladies, et je les ai trouvées de rechef en descendant dans la vallée de la *Tinée*, que j'ai remontée jusqu'à sa source, n'ayant plus observé qu'un seul crétin dans les deux villages les plus près des Alpes. Dans la vallée de *Roya*, *Fontan*, hameau de *Saorgio*, lieu enfoncé et humide, est le seul endroit qui fournisse des goîtreux et des crétins. Dans celle de la *Nervia*, au midi, il n'y a aussi qu'*Apricale*, lieu enfoncé, où j'aie observé des goîtres en assez grand nombre, et dix à douze

crétins ; j'y ai aussi trouvé les enfans moins développés, plus engourdis, et les adultes plus lourds qu'à Périnaldo, qui n'est qu'à demi-heure de distance, mais dans une exposition élevée, comme je l'ai déjà dit. Les voyageurs qui nous ont donné la description de ce qu'ils ont observé dans les vallées qui sont au pied des Andes, des Cordillières et des autres grandes montagnes du globe, y ont trouvé également des goîtreux et des crétins ; partout il y a les mêmes résultats où la nature est la même, et je me vois de plus en plus confirmé dans la théorie que je crois avoir été un des premiers à donner sur ces deux maladies ; savoir, qu'elles marchent, partout où elles se rencontrent, en raison progressive des degrés de l'hygromètre au dessus de zéro (1).

Je n'ose cependant plus avancer, aujourd'hui que j'ai acquis une plus grande expérience, que l'humidité de l'air en soit l'unique cause, du moins du crétinisme, parce que j'ai habité dès-lors plusieurs contrées humides, où j'ai effectivement observé des goîtreux, mais rarement des véritables crétins, qui paraissent spécifiques aux vallées qui sont au pied des grandes montagnes. Je serais porté à présumer, comme je l'ai remarqué ci-devant, qu'indépendamment des molécules aqueuses que reçoit dans son sein l'air stagnant de ces vallées, il se charge encore de quelques autres principes particuliers qui échappent aux re-

(1) Voyez mon traité du goître et du crétinisme, 2e édit. Paris an 8, Bernard libraire.

cherches hygro et eudiométriques, et qui influent depuis des siècles sur la composition et le développement des organes qui constituent le système sensitif. Une observation que nous insérerons dans une autre section, et qui est relative à l'action des brouillards sur l'économie animale, pourra venir à l'appui de cette présomption.

On pourrait dire aussi, avec quelque vérité, que la présence seule du froid humide ne suffit pas pour occasioner le croup, mais qu'il faut une disposition spéciale et inconnue de l'atmosphère : en effet, rien ne serait plus commun que cette maladie, puisque la cause présumée est extrêmement fréquente; mais dans les lieux même où elle paraît endémique, elle n'est pas toujours en raison des conditions qui sembleraient devoir la produire, tandis que certaines années elle règne comme épidémiquement, sans aucune raison plus évidente; d'où l'on peut conclure que nous sommes encore bien arriérés sur la cause éloignée de la connaissance de plusieurs maladies.

§. 1105. Par opposé du régime convenable aux habitans des pays secs, ceux qui vivent dans les lieux humides ont besoin d'une nourriture tonique et stimulante, et de faire usage de boissons spiritueuses, qui sollicitent les sécrétions et les excrétions; l'instinct seul met assez cette vérité dans tout son jour, car il se consomme une beaucoup plus grande quantité de vin et d'eau-de-vie, et il y a sans comparaison un bien plus grand nombre d'ivrognes dans les pays humides que dans les pays secs; Assainissement des pays humides.

mais la nature ne s'est pas trop montrée bonne mére à cet égard ; les gras pâturages, les plantes légumineuses, et les fruits aqueux se trouvent en abondance dans les pays humides, et les vins spiritueux dans les pays secs. De là vient que dans ces premiers le peuple fait sa nourriture journalière de laitage, de pommes de terre, d'herbages, de fruits, et d'autres choses analogues, d'une nature relâchante, et qu'il manque en général de vin, ou du moins de vin de bonne qualité.

Comment, dira-t-on, obvier à un mal qui est la suite nécessaire des produits du sol sur lequel on vit ? Je crois que la chose ne serait pas absolument impossible, si la santé d'une population devenait le premier objet de la sollicitude de ceux qui gouvernent. Ce serait, 1° d'encourager et de faciliter les échanges réciproques des productions des contrées septentrionales d'un empire avec celles des contrées méridionales, en exemptant ces productions, qui devraient se consommer dans le lieu de leur destination, de divers droits qui les rendent nécessairement, en certaines années, au-dessus des moyens de la plupart des consommateurs ; 2° de faire un catéchisme d'hygiène, appliqué à chaque climat et à chaque position, que les ministres des cultes seraient tenus d'enseigner et d'expliquer un jour de chaque semaine. Il est surprenant que l'on n'ait pas songé à rattacher la médecine au sacerdoce, auquel elle était unie chez plusieurs nations anciennes, et auquel elle l'est encore chez les peuples sauvages. Ces leçons d'hygiène seraient de la plus grande utilité dans les cam-

pagnes, et feraient doublement honorer et respecter les ministres qui s'y livreraient avec zèle et intelligence.

On trouvera encore plus difficile de donner un certain degré de sécheresse à un pays qui est humide par sa position topographique. Certes, rien n'est impossible à l'homme; il peut détourner le cours des rivières et aplanir les montagnes qui font ombre; mais il ne s'agit pas de ces projets gigantesques: il suffit, comme je l'ai proposé dans mon traité du goître et du crétinisme, de diminuer le nombre des arbres à larges feuilles dans les contrées où il y en a beaucoup et où ils augmentent l'humidité. Qui n'a pas observé que la végétation, toujours abondante dans les pays humides, concourt par ses exhalaisons et en arrêtant les rayons du soleil et les vents, à les rendre plus humides? l'ombrage rend pâles et étiole les hommes et les plantes: celui des forêts fait même entièrement périr les dernières. Il est très-connu que plusieurs contrées d'Amérique ont été assainies par la destruction des forêts; l'incurie et la cupidité qui, déjà avant la révolution française, avaient diminué considérablement le nombre des bois dans les vallées où il y a le plus de goîtres et de crétins, avaient aussi opéré une grande diminution de ces maladies, ainsi que je l'ai fait voir dans mon ouvrage. Ces dégâts, devenus plus considérables encore depuis la révolution, ont certainement assaini plusieurs pays, et le nombre des crétins doit être moindre aujourd'hui que lorsque je les ai comptés. N'importe que j'estime qu'un principe efficient inconnu

se joint à l'humidité, il est conforme aux données chimiques de croire que l'air privé de l'aide d'un dissolvant aussi puissant que l'eau sera moins propre aux combinaisons dont nous appréhendons les mauvais effets. Quoi qu'il en soit, l'expérience s'est prononcée contre les plantations trop nombreuses d'arbres dans les terrains humides et habités; pourquoi cette branche de culture ne serait-elle pas soumise à des règles et ne deviendrait-elle pas un objet de la police municipale?

La même expérience prouve encore que l'action du soleil, quelque brûlant qu'il soit, est moins desséchante que celle des vents. Il est, on n'en peut douter, d'une haute importance, pour la salubrité, de rendre une réunion quelconque de maisons susceptible d'être ventilée de tous côtés. Les premiers habitans de la Provence rendaient avec juste raison un culte public au nord-ouest, qui est le grand purificateur de cette contrée. La ville des Martigues, placée entre plusieurs étangs et marais, ne doit la salubrité dont elle jouit en général qu'à ce qu'elle est ventilée de toute part; un des quartiers de cette ville, nommé *Ferrières*, où il y avait ordinairement le plus de fièvres, est devenu de mon temps aussi sain que les autres, depuis que l'on a abattu un vieux rempart qui le mettait à l'abri du nord-ouest. Pusieurs villes, j'en suis sûr, gagneront à avoir été démantelées.

J'ai lu dans une histoire moderne de voyages qu'un gouverneur d'une ville de la nouvelle Espagne a beaucoup assaini cette ville en faisant pratiquer une tranchée dans la mon-

tagne, qui la garantissait des vents du nord. Cette opération, qui honore infiniment ce gouverneur, est autant dans les bons principes hygiéniques que dans ceux de la justice et de l'humanité. Plusieurs villes et bourgs acculés contre des collines ou des montagnes en auraient besoin; mais ces sortes d'entreprises ne peuvent être exécutées que par des hommes très-puissans et qui s'estiment heureux de ne se faire connaître à la postérité que par leurs bienfaits. Ce qui nous reste à dire sur l'assainissement des pays humides rentre naturellement dans les articles suivans, lesquels ne sont qu'une continuation de celui-ci.

Lieux humides et marécageux.

§. 1106. Quand l'humidité de l'air vient du terrain même, et qu'elle sert de véhicule à diverses vapeurs hétérogènes, il faut alors ajouter aux effets de l'humidité simple, qui sont moins dangereux, ceux de ces vapeurs plus ou moins malfaisantes et communément ennemies de la vie des animaux les plus parfaits, même de celle des poissons, qui la perdent ordinairement lorsqu'il se fait dans leurs eaux une inondation subite d'eau marécageuse, ainsi qu'on l'éprouve de temps à autre dans les pays d'étangs.

Les miasmes qui résultent du séjour de l'eau sur la terre, auquel il faut presque toujours ajouter la décomposition des substances animales et végétales que l'humide fait naître et mourir presque en même temps; ces miasmes, dis-je, ont encore un autre triste privilége sur l'humidité pure et simple; c'est que celle-ci n'affecte que l'homme placé sur le lieu d'où

elle émane, au lieu que les miasmes, doués d'une certaine volatilité, s'élèvent jusqu'aux régions supérieures aux vapeurs humides, à quatre à cinq cent mètres au-dessus de leur origine, et frappent d'autant plus dangereusement les habitans de ces lieux élevés, qu'ils sont plus forts et moins accoutumés à vivre dans une atmosphère marécageuse; ou bien, entraînés par les vents, ils vont infecter les habitans des coteaux placés sous le vent des lieux insalubres, parmi lesquels naissent souvent des épidémies dans les saisons d'été et d'automne, pendant que ceux qui occupent le centre ou le voisinage des foyers d'infection paraissent encore jouir de la santé. J'ai vu nombre d'exemples de ce que j'avance dans les provinces de Mantoue et de Ferrare, dans la ville des Martigues et ses environs, dans un rayon de plus de dix lieues autour des marais de la Camargue, de Fos et de Marignane, ainsi qu'en Piémont, dans les provinces de Novare et de Verceil. M. *Groffier*, médecin à Châlons, qui a habité la basse Bresse, a fait la même observation dans ce pays (1), et le vent d'est qui traverse le marais *des Echets* porte toutes les automnes des fièvres d'accès, très-souvent de nature pernicieuse, sur le littoral de la Saône jusqu'à Trévoux, qui en est éloigné de deux lieues. Combien donc, à plus forte raison, les lieux marécageux ne méritent-ils pas l'animadversion de l'administration publique?

---

(1) Mémoire sur l'insalubrité de la partie méridionale du départ. de l'Ain, 1806, page 19.

Les hordes sauvages eussent déjà abandonné des pays d'une insalubrité constante; l'homme civilisé, au contraire, moins jaloux de vivre en santé et de vivre long-temps que de posséder beaucoup, place son habitation indifféremment partout où il a beaucoup à espérer, soit de la fécondité du sol, soit de son industrie. Non-seulement il ne dédaigne pas de passer sa vie dans des lieux destinés par leur position et par la nature à être des marécages, mais encore il en crée de nouveaux pour se procurer une augmentation de fortune dont il est très-incertain de jouir, et qui engloutira après lui plusieurs générations. Nous avons vu, de notre temps, lorsque la loi du 14 frimaire an 2 ordonna le desséchement des marais et la suppression des étangs, un cri général s'élever contre cette mesure; nous l'avons vu encore, à diverses reprises, partout où l'on a voulu dessécher des marécages; les propriétaires criaient, par la crainte de voir diminuer un produit qui ne coûte aucune avance; et la classe pauvre, qui est la plus exposée au mauvais air, oubliant ses maux passés et leur retour périodique, criait aussi, soit par imitation, soit par crainte de renoncer à ses habitudes. Déjà, soixante ans auparavant, un prince père de ses peuples, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, mû par un amour de justice et d'humanité, avait résolu d'anéantir la culture du riz dans le Piémont. Les grands et l'église, possesseurs des rizières, s'y opposèrent, et le tiers-état ne témoigna aucun désir de voir se réaliser un projet aussi bienfaisant.

Nous les avons vus les misérables cultiva-

teurs des rizières du Piémont et du Milanais ; si la culture du riz est avantageuse, si elle fait la prospérité des habitans principaux des pays qui l'ont adoptée, elle jette la désolation dans la masse du peuple, qu'elle décime chaque année, et dont l'existence de chaque individu passe rarement l'âge de quarante ans. Cette même culture produit des effets analogues aux Etats-Unis d'Amérique dans la Caroline. Mais tout ce que l'on peut voir dans les pays de rizières n'est rien en comparaison du pitoyable état dans lequel l'espèce humaine est réduite dans la Bresse, territoire qui forme aujourd'hui une partie du département de l'Ain, contrée dont la culture est également unique dans son genre, et qui mérite pour cela d'être connue.

La manière de cultiver les terres dans la partie de ce pays dont j'ai déjà parlé (§. 1098), et qu'on nomme *la Basse-Bresse*, consiste à les mettre alternativement en étangs et en terres de labour; ce qu'on appelle en *évolage* et en *assec*. Un étang dure dix-huit mois à deux ans, après quoi on en fait écouler les eaux dans le champ voisin, et on le cultive pendant un an ou deux, pour le rendre ensuite nouvellement étang. Cette culture offre de grands avantages pour le propriétaire ; 1° on empoissonne l'étang, et on en transporte la pêche à Lyon, ville voisine où le poisson se vend fort bien, et à un prix infiniment plus élevé qu'on ne l'achète dans les ports de mer ; 2° elle épargne plusieurs frais de culture, beaucoup de bras, et l'achat des fumiers ; car lorsque les eaux se sont écoulées, le sol se trouve tellement fertilisé par la vase dont il est recou-

vert, qu'il n'exige presque d'autre façon que celle d'être ensemencé. On y sème de l'avoine, qui produit étonnamment, et l'on a comparé avec quelque raison l'évolage et l'assec de la Bresse aux bienfaits du Nil en Egypte; 3° ces étangs, surtout ceux qui ne sont pas profonds, donnent naissance à une quantité immense de brome (*festuca fluitans*. L.) appelé *brouille* dans la Bresse, qui sert de pâturage aux chevaux et au gros bétail, et qui, après avoir été mangé, renaît au bout de trois jours. Il n'est pas étonnant que d'aussi grands profits aient tenté les propriétaires de fonds dans la Bresse et dans la Dombes à un tel point, qu'on y voit plus d'étangs que de terres cultivées, et que ce qui n'avait d'abord été entrepris que pour éviter des marécages, et pour utiliser des terrains stériles, se soit étendu aujourd'hui sur les terres de bonne qualité, de manière que cette branche d'économie rurale manquant jusqu'à ce moment de législation, le désir de se faire de bonnes rentes par le moyen des étangs ne reconnaît et n'admet aucune borne.

Mais par quelle altération dans les principes constitutifs et vitaux de l'atmosphère ces bénéfices ne s'achètent-ils pas! 1° Les étangs de la Bresse se divisent en étangs vaseux et en étangs blancs, soit en étangs *brouillés* (dans lesquels croît le brome) et non *brouillés*. Ces derniers, qui sont des étangs profonds creusés sur un terrain solide, ingrat, peu propice à l'empoissonnage et à la naissance des végétaux, sont les moins malsains et en même temps les moins estimés. Les étangs vaseux ou noirs sont ceux qui sont le plus recherchés. Suivant feu

M. *Vaulpré*, médecin de ces pays (qui, je crois, d'après la lecture de son mémoire, n'a jamais été médecin que de nom), la bonté d'un étang dépend des eaux chargées de plus ou moins de matières organiques en dissolution qui l'alimentent. Les étangs gras, limoneux, bourbeux, peu profonds, chargés de vers et d'insectes, sont les plus poissonneux. Dans l'eau d'un bon étang le microscope en fait découvrir des milliers dans une seule goutte. Ce sont aussi là les étangs qui, étant assolés, fournissent les meilleurs fonds de terre. Fidèles à ces principes, vrais pour la production, les propriétaires des fonds de la Bresse ne manquent pas de se procurer les meilleurs étangs possibles, et, à cet effet, ils n'y sacrifient pas les terrains frappés de stérilité, mais bien les terres qui donneraient les meilleurs récoltes si elles étaient labourées; aussi le plateau de l'arrondissement de Trévoux a-t-il une grande quantité d'étangs bas et limoneux; aussi son insalubrité augmente-t-elle en proportion. Le pire de tous les maux, c'est lorsqu'après avoir fait écouler l'eau des étangs, le laboureur entre dans cette vase fangeuse pour la mettre en culture, et qu'il y passe les journées entières enfoncé jusqu'à mi-jambes, et recevant par tous les pores les vapeurs infectes qui s'exhalent de ce bourbier. Il est rare que de quatre travailleurs deux n'y succombent pas.

En troisième lieu, cette grande quantité d'eau dont la Bresse et la Dombes sont recouvertes donne lieu à une évaporation considérable, surtout dans le temps des chaleurs. M. *Aubry* a exposé dans un mémoire que les

cent cinquante étangs existans sur le plateau de la Bresse à l'époque où il a fait ses expériences évaporaient les jours d'été cinq mille six cent quatre toises cubes d'eau, quantité suffisante, dit-il, pour entretenir par un canal d'arrosage bien dirigé une fécondité permanente dans la Vallebonne (vallée voisine très-sèche et peu fertile), plaine d'environ quinze mille arpens (1). Voilà l'origine des brouillards, de la pluie, de la grêle et des orages dont ce pays est fréquemment le théâtre, ainsi que de cette atmosphère constamment nébuleuse qui intercepte les rayons lumineux, et qui fait que les fruits acquièrent rarement une maturité parfaite (2).

Il faut ajouter aux étangs et aux marais une grande quantité de bois mal dirigés qui entourent ces plaines humides et qui interceptent la circulation de l'air; des mares pour rouir le chanvre, établies non loin des habitations, autant et peut-être même plus dangereuses que les étangs vaseux; de mauvaises eaux pour la boisson, les mêmes que celles qui filtrent

---

(1) Mémoire précité de M. Groffier, page 17.

(2) La Brenne, qui forme le dixième de la superficie du département de l'Indre (Bas-Berri), est aussi un pays couvert d'étangs, et renommé par son insalubrité comme la Bresse. Les orages qui ne sont pas très-fréquens dans le reste du département, le sont beaucoup plus dans la Brenne; d'épaisses vapeurs s'élèvent de ses étangs, se condensent dans l'atmosphère, et y forment ces fléaux dévastateurs qui dans un instant enlèvent au malheureux cultivateur le prix de ses sueurs et l'espoir de sa famille. (Statistique du dép. de l'Indre, pag. 23 et 24).

des étangs, et chargées de matières organiques en dissolution; une nourriture composée de pommes de terre, de raves, et d'autres légumes abondans en principes aqueux, peu savoureux et toujours relâchans; la privation presque absolue de toute espèce de liqueurs fermentées; tels sont les élémens au milieu desquels passe sa triste vie le peuple bressan, peuple peu connu autrement que par ses volailles, qui font croire, dans les lieux éloignés où on les transporte, à la félicité du pays où on les tire, comme l'or du Pérou et du Potosi donne une haute idée du bonheur de ceux qui en font l'extraction, tandis que l'une et l'autre de ces productions sont les enfans de la peine et du malheur..... Aussi, n'ayant vu nulle part dans mes voyages un peuple condamné comme celui-ci à vivre constamment dans un bain de vapeurs froides en hiver et chaudes en été, dans un air infecté des émanations des eaux stagnantes qui sont à la porte de chaque habitation, parmi des brouillards épais qui recouvrent la contrée durant une partie de l'année, et qui sont le plus souvent remplacés par des pluies abondantes, profiterai-je de mon séjour dans son voisinage pour peindre avec des couleurs vraies les effets les plus marquans de l'influence de l'humide marécageux sur le physique et le moral de l'homme.

Altération de l'espèce humaine dans les lieux marécageux, et maladies

§. 1107. « Un teint pâle et livide (dit avec « vérité l'auteur de la statistique du départe- « ment de l'Ain), l'œil terne et abattu, les « paupières engorgées, des rides nombreuses « sillonnant la figure dans un âge où des formes

« molles et arrondies devraient seules s'y ob-
« server, des épaules étroites, des poitrines
« resserrées, un cou allongé, une voix grêle,
« une peau toujours sèche ou inondée par des
« sueurs débilitantes, une démarche lente et
« pénible, et tout l'appareil de souffrance de
« l'organe pulmonaire; vieux à trente ans,
« cassé et décrépit à quarante ou cinquante;
« tel est l'habitant de la Basse-Bresse et de la
« Dombes, de ce vaste marais entrecoupé
« de quelques terrains vagues et de quelques
« sombres forêts. La santé est pour lui un bien
« inconnu. Né au milieu des causes d'insalu-
« brité, il en ressent de bonne heure la funeste
« influence. L'enjouement de l'enfance, l'hila-
« rité de la jeunesse s'y observent rarement.
« Un état valétudinaire tient lieu chez lui de la
« santé; il s'endort au sein des souffrances;
« son réveil est pour la douleur. Les organes
« principaux de la vie intérieure sont dans un
« état de faiblesse habituelle; de là une in-
« différence parfaite pour les maux d'autrui, et
« pour les siens propres : l'habitant de ces
« tristes contrées semble perdre avec une sorte
« de stoïcisme les êtres qui lui sont les plus
« chers (1). »

Ce tableau n'est pas chargé; j'en ai vu chaque jour les originaux à l'hôpital de Trévoux, maison qui reçoit les malades de quarante-cinq communes, presque toutes pays d'étangs. Ces malheureux qu'on y apporte presque journellement dans le dernier état de leucophlegmatie voient les apprêts de la mort avec la

(1) Statistique du départ. de l'Ain, page 291 et suiv.

plus froide indifférence, et supportent les opérations chirurgicales sans pousser un seul cri, comme si leurs fibres détrempées avaient cessé de sentir. Le père et le fils, la mère et les enfans, le mari et la femme se séparent pour toujours sans verser une larme. Oh! si ce spectacle, nouveau pour moi, m'a fait frissonner d'horreur dans mes premières visites, et s'il m'a fait regretter les lieux où j'ai laissé plus de sensibilité, combien n'ai-je pas été étonné qu'après avoir fait le tableau ci-dessus dans la statistique, on n'ait pas insisté d'une manière mâle et vigoureuse sur les moyens de retirer cette portion de la race humaine de ce degré d'abrutissement qui déshonore notre siècle et qui est si contraire aux intérêts de l'état.

« Le Bressan, qui n'est pas tout-à-fait dans « les étangs, mais qui en est encore voisin, « participe également de l'influence du climat « triste et humide que la nature lui a départi. « Quoique son teint s'éclaircisse, que les rides « de la figure s'effacent, que l'œil soit moins « triste, que les paupières soient plus libres, « qu'enfin tous ses traits soient plus animés, « néanmoins sa lenteur, ses formes arrondies « par un abondant tissu graisseux, son tem- « pérament lymphatique, son indifférence « pour améliorer son sort, etc., prouvent « l'action permanente de l'humidité (1). »

Le calme des passions, suite de ce tempérament, fait que le nombre des crimes ne

(1) Statistique du départ. de l'Ain., page 293.

sort pas de la proportion des pays où il y a le plus de moralité ; mais il s'en trouve d'atroces dans ce nombre : on y remarque l'assassinat, l'incendie, le poison, l'infanticide, le faux témoignage, les fausses écritures, et presque tous les crimes qui tiennent plus particulièrement à la réflexion. On voit par le tableau des crimes qui ont été jugés par le tribunal criminel du département de l'Ain en 1801, 1802, 1803, 1804 et 1805, que l'assassinat prémédité y est plus fréquent que le simple meurtre. C'est là une suite du caractère froid des habitans, qui, calculant toutes leurs actions, mauvaises aussi-bien que bonnes, sont plus chagrins que colères, plus susceptibles de vengeance que d'emportement (1).

Ce pays n'a pas le quart des habitans qu'il devrait avoir, et sans les émigrations annuelles des laboureurs des départemens voisins qui y accourent au temps des moissons, et qui remplacent les pères et les enfans décédés, il serait entièrement dépeuplé. La première année de la vie emporte à peu près les deux neuvièmes du total des naissances ; les années qui suivent l'enfance et qui comprennent toute la puberté et l'adolescence sont beaucoup moins meurtrières, mais les années depuis trente-cinq à quarante, à quarante-cinq et cinquante, sont les plus fâcheuses et les plus abondantes en décès (2) ; c'est ce que

(1) Statistique du départ. de l'Ain, page 428.
(2) *Ibid.*, page 263.

mon ami, M. *Sausset*, sous-préfet de Trévoux, a encore eu la complaisance de me faire voir dans le tableau de population de son arrondissement pour l'année 1810. C'est depuis trente-cinq à cinquante ans qu'on est attaqué des maladies du bas-ventre, qui entraînent le plus souvent au tombeau la plupart de ces cultivateurs, très-insoucians sur leur santé, ou dénués de ressource. On les voit alors avec un air de vieillesse qui leur ferait donner quatre-vingts ans. Si on a le bonheur de passer cet âge critique de cinquante et d'atteindre celui de soixante, on peut comme ailleurs espérer une assez longue vie ; ce pays semble alors rivaliser avec les pays reconnus pour les plus sains : il n'est pas rare en effet d'y trouver des individus âgés de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze ans. C'est même là sur quoi s'appuient les riches propriétaires d'étangs pour faire accroire que cette industrie n'est pas malsaine ; vivant dans l'opulence, et se garantissant par un bon régime, de bons vêtemens et un bon feu, des effets d'un air perfide, ils voudraient faire oublier par leur teint fleuri et par l'exemple de quelques cas rares la longue liste des pauvres cultivateurs qui ont été enlevés au milieu du terme ordinaire de la vie. J'ai vu le même contraste dans le Mantouan, et je l'ai signalé dans mon mémoire (1).

---

(1) Également, dans la Brenne, l'on remarque que les individus qui jouissent de l'aisance, que ceux qui,

Les tables décennales, produites par le même M. *Sausset*, prouvent que la vie commune de l'homme, dans le pays de Bresse et de Dombes, n'y est que de vingt-un ans, et celle de la femme de vingt-deux, tandis que dans les pays qui avoisinent elle est de vingt-cinq à vingt-six, et de vingt-six à vingt-sept : le résultat de ces tables, considéré par commune, offre aussi beaucoup de différence. En général, celui des villes (elles sont toutes petites) est moins désavantageux, parce que les habitans s'y trouvent moins exposés aux influences de l'insalubrité de l'air, qu'ils sont mieux vêtus, mieux nourris, mieux abreuvés, mieux soignés, etc. (1). On voit la même observation, mais bien moins défavorable à la durée de la vie, dans les tables que M. le pasteur *Muret*, de Verey, a publiées sur la probabilité de vie de différens districts de la Suisse. Il paraît d'après ces tables, qui sont consignées dans l'ouvrage du docteur *Price*, que la moitié des enfans qui naissent dans les pays montueux vivent jusqu'à l'âge de quarante-sept ans, tandis que ceux qui naissent sur

---

soit chez eux, soit dans les déplacemens que nécessitent leur commerce et leurs affaires, boivent du vin, sont bien logés et bien vêtus, forment une espèce pour ainsi dire à part, sont affranchis de ces maladies qui font tant de ravages autour d'eux, et qu'ils fournissent une carrière assez longue ; mais ce ne sont là que des exceptions, des exceptions malheureusement trop peu multipliées, et qui ne peuvent fournir aucune arme légitime aux défenseurs outrés des marais et des étangs. *Statistique du départ. de l'Indre.*

(1) Mémoire de M. Groffier, page 29.

un terrain marécageux n'ont à leur naissance que ving-six ans de probabilité de vie. De plus, dans les montagnes, sur cent enfans qui viennent de naître, il y en a cinq qui parviennent à l'âge de quatre-vingts ans; dans les plaines marécageuses, à peine y en a-t-il deux (1).

Nous avons parlé précédemment (§. 1098) de la nature des maladies des pays humides; ce sont les mêmes dans ceux qui sont exposés aux effluves marécageux, mais avec le dernier degré d'intensité, mais avec l'addition de plusieurs autres qui attaquent directement le principe de vie, et avec moins de ressource pour les subjuguer, parce que la nature épuisée ne se prête plus à nos moyens diététiques et médicamenteux. Les fièvres muqueuses, les intermittentes, principalement les quartes, la faiblesse radicale, les vers, les obstructions énormes, surtout celles de la rate, l'ascite, et des ulcères presque toujours incurables, les maladies de peau, et même l'éléphantiasis, sont des maux habituels de l'habitant des marais; la fin de l'été, l'automne et l'hiver sont ordinairement les saisons les plus meurtrières, et, parmi les sexes, les femmes paraissent être encore plus maltraitées que les hommes; c'est surtout au caractère insidieux des fièvres que doivent être le plus attentifs les médecins qui exercent dans les contrées marécageuses, et même simplement humides; rien n'est plus commun que

(1) Principes d'hygiène de sir Sinclair, page 84.

d'y entendre dire que telle personne est morte inopinément, après avoir été mieux : mais je n'insisterai plus sur cette matière, après tant d'auteurs célèbres qui l'ont mise dans le plus grand jour, et mes propres écrits (1).

Partout où la nature des choses est la même, on observe les mêmes effets ; cette nature influe sur le physique, le physique sur le moral. Les événemens m'ayant conduit dans le département de l'Indre (Bas-Berri), *au château de Valençay*, j'ai pu faire d'heureux rapprochemens entre la Brenne, qui forme le dixième de la superficie de ce département, et la Bresse inondée.

Quatre cent treize étangs, dont la première origine, qui date de 640, est due à des moines qui faisaient maigre, y couvrent une étendue de terrain d'environ quatre mille hectares. La Brenne forme aussi une espèce de plateau presque sans inclinaison, dont le fond est une argile recouverte d'un sable fin terrifié, mêlé de décompositions végétales dans une épaisseur de cinq à six décimètres. Des digues, et la nature compacte du sol, empêchent l'eau des pluies de se perdre autrement que par une évaporation lente : aussi chaque jour au coucher et au lever du soleil y voit-on l'atmosphère chargée de brouillards épais, répandant une odeur infecte ; aussi est-ce de là que s'élèvent fréquemment des

(1) Voyez mes mémoires sur le Mantouan, et mon traité des succédanées du quinquina.

orages dévastateurs, tant des champs de la Brenne que des environs.

L'homme y commence, dès sa plus tendre enfance, à éprouver les atteintes funestes de cette terre malheureuse : à peine est-il sevré que son teint devient basané ; que ses yeux se couvrent d'une teinte bilieuse ; il maigrit ; il ne prend aucun développement ; ses viscères s'engorgent, et il atteint difficilement sa septième année. Franchit-il ce terme, il ne vitpas, il végète : il reste empâté, opilé, cacochyme, boursoufflé, hydropique, sujet à des fièvres putrides-malignes, à des fièvres d'automne interminables, à des hémorragies passives et à des ulcères aux jambes d'une guérison très-difficile. C'est en se débattant au milieu de toutes ces maladies qui l'assiègent souvent toutes à la fois, et qui ne sont presque pour lui qu'un longue agonie, que l'habitant de la Brenne parvient à l'âge de vingt à trente ans ; à cette époque la nature rétrograde déjà, les facultés s'affaissent, et communément l'âge de cinquante ans est le dernier terme. Ainsi passent rapidement plusieurs générations. Cependant la population conserve à peu près le même équilibre : on s'y marie de bonne heure, et plusieurs fois. Il n'est pas rare de trouver des hommes ou des femmes de trente à quarante ans mariés pour la troisième ou la quatrième fois : les frères *Dupont*, dont un est veuf, ont épousé quinze femmes entre eux trois. La certitude d'y trouver des logemens vacans et des domaines à exploiter attire des familles étrangères ; des journaliers, des ser-

viteurs à gages s'y transportent ; ils s'y marient, ils s'y fixent ; et c'est ainsi que se résout le problème : comment une terre aussi inhospitalière n'est pas dépeuplée ?

Le moral suit l'état du physique : le laboureur trace péniblement et tristement son sillon ; le compagnon de ses travaux l'est aussi de sa tristesse. Point de sensibilité : on ne rit pas sur le berceau de celui qui naît ; on ne pleure pas sur le cercueil de celui qui meurt..... crimes obscurs, et les mêmes que dans la Bresse inondée.

Les animaux et les plantes sont également d'une petite et faible complexion ; rabougris, rachitiques et peu vivaces (1). On observe les mêmes phénomènes dans la Sologne inondée. La misère la plus dégoûtante et la plus grande malpropreté sont partout compagnes de cet état.

Il est à remarquer au surplus, ainsi que lord *Bacon* en avait fait l'observation, que les exhalaisons des marais sont souvent bien plus pernicieuses pour les étrangers que pour les individus nés dans le pays, et qui y sont accoutumés : c'est ce qu'on voit tous les ans dans les pays de rizières pour les montagnards qui viennent faire la récolte du riz ; dans les plaines de la Romagne, de Modène, de Ferrare et de la Bresse pour les moissons : ces pays et autres de semblable nature, qui manquent nécessairement de bras, sont forcés d'attirer à eux des étrangers par un profit plus considé-

(1) Statistique du département de l'Indre, pages, 23, 24, 97, 101, 102, 111, 113 ; Paris an 12.

rable ; et ces étrangers y trouvent la mort ou en rapportent des fièvres, malgré que l'année paraisse favorable aux indigènes ; de sorte que la dépopulation occasionée par les marécages ne se borne pas aux localités, mais elle s'étend encore aux pays sains environnans. Cette remarque a été faite pour tous les pays où il règne un air insalubre, et en dernier lieu par M. *Humbolt* pour la Nouvelle-Espagne, relativement à la fièvre jaune, dont nous parlerons bientôt.

Les marais accessibles à la marée paraissent être encore plus malsains que les autres, soit parce que la mer y apporte et y laisse un plus grand nombre d'insectes et de poissons qui y meurent et se décomposent, soit parce que ce mélange d'eau salée et d'eau douce est très-propre, ainsi qu'on l'a remarqué depuis long-temps, à hâter la putréfaction des molécules organiques végétales et animales que l'eau même des pluies contient presque toujours. J'en ai fait l'observation en grand dans les marais salans qui entourent la ville des Martigues ; j'ai vu notamment à l'étang de la *Valduc*, à deux lieues de cette ville, étang prodigieusement salé, et distant seulement de deux à trois pas d'un étang d'eau douce nommé *Engrenier*, que lorsqu'à la suite des pluies les eaux des deux étangs se mélangent, il y a sur les lieux une infection considérable. Il est vrai que cet étang de la Valduc renferme une espèce de petit poisson de la grosseur du petit doigt, le seul qui puisse y subsister, dont la fraie très-abondante recouvre quelquefois une partie de la chaussée qui sépare les deux étangs.

Je présume que c'est à des causes de cette nature qu'on doit attribuer la grande insalubrité de Bender-Abassi, ville située sur les bords du golfe Persique, au pied de montagnes excessivement élevées, qui en font un des lieux de l'univers les plus étouffés : on y respire, dit le chevalier *Chardin*, un air embrasé qui dévore sans jamais exciter de transpiration ; des vapeurs mortelles s'élèvent continuellement des entrailles de la terre ; il n'y a point d'eau potable ; les naturels du pays portent sur leur teint et dans leur constitution les empreintes de cet air malin. Au mois de mai ils se retirent dans les montagnes (comme les habitans de Mantoue dans la campagne). Les vents y changent régulièrement quatre fois le jour, du froid au chaud, et réciproquement. Notre voyageur, après un séjour de plus d'un mois, en partit le 23 avril au soir de 1673, faible comme un homme prêt à tomber malade, et il ne tarda pas à être attaqué d'une grosse fièvre, accompagnée d'une très-forte chaleur et d'une soif ardente, dont il fut guéri par des ablutions répétées d'eau froide sur tout le corps (1).

Du reste, suivant que les marais se trouvent dans des climats chauds ou dans des climats froids, ils produisent des fièvres qui sont d'une nature différente. La bile domine dans les pays chauds, et dans les pays froids la pituite. Aussi les fièvres marécageuses des pays chauds sont-elles presque toujours des rémit-

(1) Voyage du chevalier Chardin en Perse.

tentes bilieuses, de courte durée, mais accompagnées de symptômes effrayans et souvent mortels. Au contraire, dans les pays froids, les fièvres marécageuses tendent davantage en longueur, produisent des obstructions et dégénèrent le plus souvent en maladies chroniques. De là des différences dans le traitement : l'eau froide employée avec succès au dehors et au dedans par les médecins persans et abissiniens, recommandée par les docteurs *Currye* et Joseph *Frank*, et en dernier lieu, par le docteur *Ghessi*, habile médecin de Milan, serait vraisemblablement un remède dangereux pour les fiévreux des étangs de la Bresse. Mieux peut-être leur conviendrait la méthode suivante usitée dans le Pérou, empire que l'on sait contenir des régions très-froides. Quelquefois, dit l'historien, les Péruviens sont attaqués d'une sorte de fièvre maligne dont la guérison est également prompte et singulière. Ils approchent le malade du feu, et le mettent sur deux peaux de mouton; ils mettent près de lui une cruche de *chicha* (liqueur spiritueuse du pays. La chaleur du feu et celle de la fièvre lui causent une soif qui le fait boire sans cesse; ce qui lui procure une éruption si décisive, que dans un jour ou deux il est mort ou rétabli (1). » Des traitemens si opposés, conservés chez des nations qui n'ont pour règle que l'expérience, n'indiquent-ils pas qu'il ne peut y avoir en médecine de méthode universelle, et que la connaissance des climats est nécessaire

(1) Histoire générale des voyages. Le Pérou.

pour apprécier la valeur des médicamens célébrés par les médecins de différens pays.

SECTION III.

De l'origine et de la nature de la fièvre jaune et de la peste; si elles appartiennent aux maladies endémiques, etc.

§. 1108. La nature des sujets que je traite dans ce chapitre me conduit à parler de la fièvre jaune et de la peste, comme maladies endémiques à certaines contrées.

Si la fièvre jaune est le produit des emanations marécageuses.

Je me propose de rechercher dans cet article,

1° Si la fièvre jaune est nécessairement une maladie endémique des contrées marécageuses;

2° Si elle appartient uniquement et réellement à l'ordre des fièvres rémittentes-bilieuses;

3° Si un certain degré de chaleur, tel que celui de vingt-quatre degrés du thermomètre centigrade, vingt degrés de l'échelle de Réaumur, continuellement ajouté à l'élément marécageux, suffit pour la produire;

4° S'il n'est pas quelque autre principe indépendant des élémens connus, dont le concours soit nécessaire pour déterminer la formation de la fièvre jaune proprement dite; nous rechercherons si elle est ou non contagieuse, au chapitre de la contagion et des épidémies; et quoique nous n'ayons pas vu par nous-mêmes cette maladie, nous nous croyons suffisamment instruits pour pouvoir motiver une opinion, par la lecture de plus de soixante ouvrages différens qui en ont traité *ex professo*, et par les dis-

cussions que nous avons entamées avec ceux qui ont été dans le centre de l'épidémie, ou qui ont été employés dans la maladie (1).

Les lieux humides et marécageux, situés au bord de la mer, dans les régions équinoxiales

(1) Voici la description de cette maladie telle qu'elle se présente le plus ordinairement. *Prélude* : lassitude générale, membres brisés, assoupissement, et quelquefois stupeur. *Premier temps de la maladie* : douleur violente à la tête, surtout au-dessus des yeux, et derrière les orbites; douleurs le long de l'épine dorsale, dans les bras et dans les jambes, chaleur vive et frissons qui se succèdent alternativement; peau sèche et brûlante, souvent parsemée de taches rougeâtres, puis violettes; conjonctive injectée de sang, et humide d'une rosée brillante, quelquefois colorée en jaune dès le début, respiration oppressée; soupirs fréquens, air de l'expiration brûlant; pouls fréquent, irrégulier, même intermitent, quelquefois dans l'état naturel, et alors le danger est plus grand; quelquefois aussi évanouissemens et surdité dès le début, ce qui est pareillement un signe très-fâcheux. *Second temps* : soif ardente, langue d'abord rouge, puis couverte d'un limon noirâtre qui devient fétide; sensation de chaleur violente à l'estomac; vomissemens glaireux d'une nature acide et corrosive, quelquefois sans bile, plus souvent avec de la bile verte et jaune, successivement avec une matière noirâtre comme de la lie d'encre ou de marc de café, d'une odeur d'œufs pouris, et d'une nature tellement âcre, que la gorge en est excoriée; quelquefois constipation, d'autres fois diarrhée noirâtre. *Troisième temps* : fièvre en apparence moindre à cause de la chute des forces vitales; pouls petit, convulsif, déprimé; agitation, inquiétude, délire; déjections colliquatives et fétides; vomissement de matières noires, comme de grains de café, de plus en plus fréquent; ictère général; débilité extrême; hémorragie par les différentes ouvertures du corps, et par celles des saignées, si elles ont eu lieu; mortification et gangrène, avec odeur infecte qui annonce une mort prochaine.

de l'Amérique, sont considérés communément comme le berceau ou le siège principal de la fièvre jaune (*vomito prieto* ou *negro* des Espagnols) (1) : ainsi, on la regarde comme endémique à la Vera-Cruz, à Panama, à Carthagène des Indes et à la Havane. Saint-Domingue, Sainte-Lucie, les Barbades, le Brésil, etc., ont très-souvent aussi été ravagés par ce fléau, qui a passé successivement dans l'Amérique septentrionale, et même en Europe.

L'opinion la plus généralement admise par les auteurs a été et est encore que cette fièvre n'est que le dernier degré, le degré le plus

---

(1) Quoique le vomissement soit un accident très-ordinaire dans les maladies, il devient un symptôme très-grave durant le cours des fièvres aiguës, lorsqu'il se manifeste sans plénitude d'estomac, et sans indices certains de gastricité. Il indique alors une vive irritation du système nerveux, et en particulier du système gastro-pulmonaire, produite par la cause morbifique. M. Magendie a démontré dans un mémoire sur le vomissement (*Voyez* le rapport sur ce mémoire fait à la première classe de l'institut, lundi, 1 mars 1813, et le Moniteur du 17 mars 1813) que l'estomac n'est pour ainsi dire pour rien dans cette action, qu'étant enlevé, l'œsophage ne produit pas moins les efforts du vomissement ; que la section des nerfs phréniques et gastro-pulmonaires rend nulle toute propriété émétique, et qu'enfin l'injection par les veines des substances qui font vomir produit cette action beaucoup plus promptement que leur introduction directe dans l'estomac. Ces données physiologiques expliquent pourquoi dans des fièvres contagieuses l'on peut vomir sans matière, pourquoi le vomissement est un symptôme si grave dans la fièvre jaune, et pourquoi le nom de *vomito prieto* lui a été consacré spécialement par les Espagnols.

redoutable des fièvres rémittentes bilieuses, rémittentes malignes qui ont régné de tous les temps sous les tropiques : « Elle n'est, dit M. Gilbert, autre chose que le *maximum* des fièvres rémittentes bilieuses, qui n'entraînent que successivement dans les fonctions les désordres qui sont produits tous ensemble par la fièvre jaune. Ce qui le prouve, continue cet auteur, c'est que, 1° lorsque la fièvre jaune attaque les étrangers, les doubles tierces bilieuses sont les maladies régnantes parmi les colons ; 2° les rémittentes bilieuses qui surviennent aux nouveaux débarqués dégénèrent facilement en fièvre jaune ; 3° la fièvre jaune au premier degré se confond facilement avec les fièvres bilieuses rémittentes ; 4° les étrangers qui se sont acclimatés sans avoir eu la fièvre jaune, ont eu tous, dans le commencement de leur séjour, surtout pendant les grandes chaleurs, des affections bilieuses plus ou moins graves ; 5° les circonstances les plus propres à la production de la fièvre jaune sont aussi celles qui font naître et entretiennent les fièvres et les maladies bilieuses ; 6° enfin, parce que le traitement de la fièvre jaune, lorsqu'elle peut en admettre, est le même que celui des fièvres rémittentes bilieuses (1). »

Egalement, la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette maladie, et qui ont fait la description des lieux où elle a régné, nous présentent tous les circonstances locales les plus

(1) Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue, par M. Gilbert, médecin en chef en l'an 10 ; Paris an 11.

propres à la naissance des fièvres rémittentes bilieuses. M. *Humbolt*, qui vient de nous donner dans ses essais politiques sur le Mexique les renseignemens les plus amples et les plus positifs sur cette fièvre, étudiée dans les lieux qui semblent lui appartenir, et où elle exerce chaque année les plus grands ravages; M. Humbolt, dis-je, nous dépeint le port et la ville de la *Vera-Cruz* comme un lieu infect entouré de mares, manquant d'eau potable, et où les habitations des hommes, les hôpitaux et les cimetières sont renfermés dans un espace extrêmement étroit. La ville de *Panama*, située sur les côtes du grand Océan, dans une langue de terre aride et sans végétation, est également sujette à la fièvre jaune, qui se manifeste principalement lors de l'arrivée des vaisseaux du Chili, ce que M. Humbolt attribue à l'air excessivement chaud et vicié affectant les nouveau arrivés qui, ainsi que les Européens, viennent d'un pays plus froid et plus salubre, et ne sont pas accoutumés à une atmosphère de cette nature. En effet, dit-il, lorsque la marée descend, elle laisse à découvert, bien avant dans la baie, une grande étendue de terrain couverte de fucus, d'ulves et de méduses qui restent exposées à l'ardeur du soleil, et dont la décomposition répand dans l'air une infinité de miasmes qui n'affectent presque pas les organes des indigènes, mais qui agissent puissamment sur des individus nés dans les régions froides de l'Europe ou dans celles des deux Amériques (1).

---

(1) Voyez le journal général de médecine, tome 40, pages 210, 338 et 415.

Une autre circonstance qui tend à faire rapprocher la cause et la nature de la fièvre jaune de celles des fièvres rémittentes bilieuses, c'est que c'est l'entrée et la fin de la saison des pluies que l'on redoute le plus sous les tropiques, parce que là, comme en Europe, une trop grande humidité arrête presque autant qu'une grande sécheresse les progrès de la putréfaction des substances animales et végétales qui se trouvent accumulées dans les endroits marécageux. Le *vomito* ne commence généralement à sévir à la *Vera-Cruz* que lorsque la température moyenne des mois atteint les vingt-quatre degrés du thermomètre centigrade, et c'est dans le mois de septembre et octobre qu'il fait le plus de ravages, parce que, vraisemblablement, ce n'est qu'au mois de septembre que finissent les pluies qui commencent au mois de juin. La force même de la végétation dans des contrées chaudes et humides, et qui a surtout lieu pour l'Amérique dans les mois dont nous venons de parler, est regardée par plusieurs observateurs et par M. Humbolt comme propre, dans certaines circonstances, à la production des fièvres bilieuses; les racines surtout du manglier et du mancenillier, lorsqu'elles ne sont pas constamment couvertes d'eau, sont considérées par une ancienne tradition des habitans des deux Indes comme produisant des effluves propres à rendre les pays malsains.

Je rapporte cette dernière circonstance (celle de certaines plantes), parce que dans le département de l'Ain on attribue également les maladies d'automne (et ce sont vraisemblable-

ment les propriétaires de marais et d'étangs, qui ont conçu cette belle idée) à une plante très-répandue dans les terrains marécageux de la Basse-Bresse, qu'on appelle *flouve* (ou *anthoxantum odoratum*), laquelle fleurit pour la seconde fois à l'entrée de l'automne, et répand dans cette saison une odeur infecte (1). On ne peut regarder de semblables opinions comme fondées sur quelque chose de solide, lorsqu'on voit que les mêmes effets ne se rencontrent pas partout où il y a la même cause.

Les mêmes motifs d'insalubrité (les marécages) ont été reconnus aux Etats-Unis d'Amérique, et déclarés par plusieurs médecins être suffisans pour produire la fièvre jaune qui a ravagé plusieurs villes de ces états, depuis 1793, sans avoir besoin de recourir à son importation. Le voisinage de la mer et des rivières sur lesquelles la plupart des villes sont bâties, et les terrains marécageux dont plusieurs sont encore entourées, sont des circonstances très-favorables à cette opinion : aussi voit-on, par une lettre du 15 décembre 1798, écrite de Philadelphie par M. *Timothy Pickering*, secrétaire d'état des Etats-Unis d'Amérique, à M. *Catalan* le jeune, leur consul à Marseille, relative à l'épidémie de 1798, que déjà alors « on paraissait s'accorder de toute part à penser que, quoique la fièvre jaune pût avoir été importée, elle pouvait aussi avoir son origine sur les lieux mêmes; qu'une atmosphère impure, continuellement rendue telle par les

(1) Statist du départ de l'Ain, page 206.

animaux putréfiés et les substances végétales corrompues, était regardée suffisante pour sa production et sa propagation dans les mois de juillet, août, septembre et octobre (1). »

Les conséquences déduites de l'insalubrité locale sont fortifiées par la considération de ce que les habitans des Etats-Unis voient succéder chaque année à un hiver, semblable à celui de la Prusse, un été dont les chaleurs égalent celles de Naples, ce qui les rend alors susceptibles de prendre la maladie de la même manière que tous les individus non acclimatés; les Européens et les habitans des régions froides ou tempérées de l'Amérique méridionale sont pris de la maladie lorsqu'ils se trouvent transportés dans les régions chaudes et humides où elle est endémique. On observe que la fièvre jaune cesse d'être produite dans l'Amérique septentrionale après les premières gelées noires, et que l'époque périodique où ce fléau commence à paraître est toujours dans les mois d'été où la chaleur commence à être forte.

On ajoute que la population des Etats-Unis s'étant considérablement accrue par les diverses migrations, celle de Philadelphie surtout s'étant élevée tout à coup au delà de soixante mille habitans, la maladie a exercé dès-lors ses ravages avec une rapidité étonnante en différens cantons maritimes, mais principalement à Baltimore, Philadelphie, New-York, dans

---

(1) Recueil des pièces relatives à la fièvre jaune, de 59 pages in-4°, imprimées à Marseille en 1799.

le fort de l'été jusqu'au milieu de l'automne. La ville de Boston, au nord de ces états, en avait été préservée, et elle a commencé à en être ravagée l'été de 1798. Philadelphie surtout est la ville qui en a le plus souffert, et c'est aussi celle qui renferme un plus grand nombre de ces élémens prédisposans dont il s'agit dans l'opinion que nous énonçons; son climat est très-froid en hiver, et les rivières y sont glacées pendant plusieurs mois; au contraire, les chaleurs, qui y commencent vers le milieu de juin, sont excessives. Cette ville et tous ses alentours sont, en général, exposés à beaucoup de brouillards; depuis que la population s'est si fort augmentée, on a été obligé de multiplier les fosses d'aisances et de creuser un plus grand nombre de puits dans les rues, lesquels, recevant la filtration de ces fosses, donnent aux eaux une mauvaise qualité. On assure d'ailleurs que dans cette ville la maladie commence toujours à se déclarer dans la partie qui est au sud, ainsi que dans la rue dite *Water-Street*, qui est plus humide, et plus exposée à recevoir des immondices. Plusieurs villes du Mariland et de la Basse-Virginie, où la fièvre jaune s'est aussi montrée, sont marécageuses et sujettes aux fièvres d'accès (1).

Nous venons d'exposer brièvement les raisons sur lesquelles on se fonde pour assimiler la fièvre jaune aux rémittentes bilieuses les plus intenses, et pour lui trouver, dans les deux

(1) Consultez les excellens traités et mémoires sur la fièvre jaune d'Amérique, de MM. *Lining*, *Carey*, *Rush*, *Erdmann*, *Valentin*, *Devèze* et *Mitchil*.

Amériques, une origine dans les émanations marécageuses et dans les produits de la décomposition putride des substances animales et végétales, exaltés par un suffisant degré de chaleur, et, pour trouver la susceptibilité à la recevoir, dans le changement brusque d'atmosphère et de température. Notre devoir est actuellement d'examiner si ces raisons sont suffisantes, si les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et si l'absence des circonstantances, regardées comme favorables à la production de la fièvre jaune, suffit pour nous tranquilliser et nous mettre à l'abri de ce fléau; en émettant franchement notre avis sur un sujet aussi important d'hygiène publique, nous espérons que l'on ne considérera dans cette démarche que le seul esprit dont nous sommes animés, celui de laisser quelque chose d'utile à nos semblables.

La fièvre jaune est-elle une simple fièvre rémittente bilieuse très-intense?... En comparant entre eux les différens écrits publiés sur la fièvre jaune, depuis ce qu'en dit le père *Labat* dans la relation de ses voyages aux îles d'Amérique, au commencement du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, on ne peut disconvenir qu'il existe une grande contradiction parmi les auteurs, relativement à la marche, à la nature, aux symptômes et au traitement de cette maladie; contradiction qui ne peut provenir que des formes différentes sous lesquelles chacun d'eux l'aura observée en son particulier, en différens temps et en différens lieux.

La maladie qui a régné à Livourne en 1804, en même temps que la fièvre jaune dévastait

encore plusieurs contrées de l'Espagne, maladie décrite par M. *Gaëtan Palloni*, professeur de Pise, et qu'on a crue assez généralement être aussi la fièvre jaune, paraît s'être présentée réellement sous l'aspect d'une fièvre rémittente bilieuse, quoique quelques individus aient péri en vingt-quatre heures, d'autres en quarante-huit, plusieurs le troisième jour. « Dans l'état de santé le plus florissant, sans aucune disposition antécédente, ou du moins avec des malaises d'une courte durée et les moins apparens, l'individu était pris d'un accès de fièvre marqué par un frisson plus ou moins sensible le long de la colonne vertébrale et dans la région lombaire; une douleur de tête très-aiguë et insupportable vers les tempes et le front, la face animée, l'engorgement sanguin des vaisseaux de la conjonctive, la dureté et l'accélération du pouls, une chaleur âcre à la peau, un sentiment de pesanteur à l'épigastre, des nausées, des douleurs aux articulations et dans les membres, la rareté des urines et la constipation; tels étaient les symptômes avec lesquels la fièvre se soutenait pendant trois jours, et qui caractérisait une vraie *synoque* : pour lors ils s'affaiblissaient tout à coup, et le malade passait à un état remarquable de calme et d'apyrexie, accompagné d'une douce chaleur à la peau et d'une légère sueur, mais en même temps d'une extrême faiblesse. Bientôt exacerbation, développement de symptômes gastriques, douleur à l'épigastre et au foie, etc.

« Du reste, on a pu observer dans l'invasion de cette maladie trois variétés, dépendant sans

doute des dispositions de chaque individu, et exigeant des traitemens différens.

« *Première variété.* Symptômes d'irritation vasculaire, savoir, pyrexie avec froid, douleur de tête très-aiguë, yeux ardens, peau brûlante et pouls dur. Les saignées au bras, ou aux veines hémorroïdales, ont été utiles.

« *Seconde variété.* Symptômes gastriques, tels que l'amertume de la bouche, la saleté de la langue, dont les bords étaient d'un noir tirant sur le rouge, et le milieu d'un jaune noir, les nausées, le vomissement et un sentiment douloureux à la région de l'estomac. On a employé avec avantage les émétiques dès le début.

« *Troisième variété.* Symptômes nerveux, tel qu'un état de stupidité, le pouls lent et profond, la prostration des forces, l'aspect, en un mot, d'une fièvre maligne nerveuse. Acide nitrique dans la boisson; muriate oxigéné de potasse; camphre et quinquina en lavement.

« L'ictère s'est montré le plus souvent dans la convalescence.

« Sur cinquante-six malades morts à l'hôpital de Saint-Jacques, du 13 novembre au 6 décembre 1804, trente-deux sont morts du premier au cinquième jour de la maladie; quatorze du septième au neuvième; et dix du treizième au vingt-unième.

« Aussi, soit différence dans la nature de la maladie, soit circonstances locales et différence du climat, l'épidémie de Livourne, commencée le 20 août, et terminée le 6 décembre, a été infiniment plus bénigne, et sa propa-

gation limitée plus tôt que dans tout autre pays où une maladie analogue s'est développée. A Malaga, dans le cours du mois de septembre même année (1804), on ne comptait pas moins de cent morts par jour ; à Philadelphie, sur cinquante mille habitans, quatre mille et quarante-un individus sont décédés dans l'espace de quatre mois, tandis qu'à Livourne, dans un laps de temps à peu près égal, et sur une population de soixante mille habitans, il n'y a eu que sept cent onze victimes (1). »

Observez que l'auteur, quoique ne nommant point cette fièvre, a fait entendre, dans toute sa dissertation, qu'il ne doutait pas que ce ne fût la fièvre jaune. Cet exemple et cette forme sont peut-être les plus favorables que puisse présenter cette maladie, si elle a été telle qu'on l'a jugée; et dans le fait, comme le remarque M. Humbolt, elle ne sévit pas tous les ans, dans tous les climats, et sur tous les individus avec la même violence. Elle a été beaucoup plus bénigne aux Etats-Unis en 1793 et 1797 qu'en 1798. De même, d'après *Russel*, la peste même se présente quelquefois à Alep sous des influences atmosphériques si bénignes, que plusieurs des pestiférés ne sont pas alités pendant tout le cours de l'épidémie.

Mais pour statuer solidement si la fièvre jaune peut entrer dans l'ordre des rémittentes bilieuses, il faut la considérer d'abord

(1) Observations médicales sur la fièvre régnante à Livourne, par *Gaëtan Palloni*, traduites par M. Révolat, de 47 pages in-8° ; Nice 1805.

dans le lieu de son origine ou de son principal siège, ensuite dans les pays et dans les époques où elle a paru comme un nouveau fléau dans toute sa force.

A la *Vera-Cruz*, d'après M. Humbolt, le *vomito* s'annonce par une douleur dans la région lombaire, par la coloration de la conjonctive en jaune, et par des signes de congestion vers la tête. Cette coloration en jaune, et quelquefois en rouge, existe très-souvent déjà plusieurs jours auparavant que l'on se doute d'avoir contracté la maladie. Bientôt l'irritation du système digestif s'annonce dans toute son intensité, et la maladie prend le caractère du *synocus* de *Cullen*, *synoca* au commencement, et *typhus* à la fin, quoique distinguée pourtant de cet ordre de fièvres par deux caractères, la jaunisse et le vomissement de matières désignées sous le nom de *bile noire*. Il est rare que la maladie ne dure pas au-delà de six à sept jours. La mortalité est ordinairement de trente à trente-cinq par cent là où les malades sont accumulés dans un petit espace et ne sont pas traités avec soin, tandis que dans les lieux où tous les soins peuvent être prodigués, et où le médecin varie le traitement d'après les diverses formes sous lesquelles se présente la maladie, dans telle ou telle saison, la mortalité n'excède pas douze ou quinze pour cent. Du reste, poursuit M. Humbolt, comme le *vomito* n'attaque, dans la région équinoxiale, que des individus nés dans les pays froids, et *jamais les indigènes*, la mortalité de la *Vera-Cruz* est moins grande qu'on ne devrait le supposer, en considérant

la chaleur du climat et l'extrême irritabilité des organes qui en est la suite. Les grandes épidémies n'ont moissonné dans l'enceinte de la ville qu'à-peu-près quinze cents individus par an (1).

Mais la mortalité est infiniment plus forte quand il arrive à la fois dans le port, pendant les mois d'été, plusieurs vaisseaux de guerre et un grand nombre de bâtimens marchands. La saignée et les vomitifs sont regardés comme remèdes dangereux sous les tropiques; on emploie les minoratifs, les bains, l'eau à la glace, les sorbets, les excitans, tels que l'éther et l'opium, suivant la période de la maladie.

Dans les diverses épidémies de fièvre jaune qui ont ravagé les Etats-Unis, la première attaque de la maladie a aussi commencé, en général, par une douleur dans le dos et un violent mal de tête; les yeux se coloraient en jaune et s'éteignaient; les malades se plaignaient principalement d'une douleur intense à l'estomac; les fluides se dissolvaient; une fièvre aiguë survenait; dès-lors il régnait un relâchement total; les douleurs de l'estomac augmentaient, et donnaient naissance au vomissement de matières noires, qui préludait la mort. Quelquefois, comme à Livourne, après les deux premiers jours la fièvre diminuait. Le malade se sentait soulagé et flatté des illusions d'un violent appétit (comme la chose est arrivée dans d'autres épidémies qui

(1) Journal génér. de méd. tom. 40, p. 420 à 424.

n'étaient pas la fièvre jaune), il se croyait guéri, et douze heures après il était mort. Quelques-uns furent enlevés en deux jours, d'autres en deux heures; les uns dans le calme, les autres dans le transport d'un affreux délire. On a vu des personnes périr au premier moment où elles étaient attaquées de cette maladie (1).

De même que M. *Humbolt* l'affirme pour la *Vera-Cruz*, M. *Devèze*, qui a servi dans l'épidémie de Philadelphie, dit avoir acquis la certitude que les personnes venues des Antilles, où elles étaient parvenues à s'acclimater par un long séjour ou par une maladie quelconque, avaient toujours été exemptes de contracter la fièvre jaune, quoique exposées depuis long-temps aux causes qui lui avaient donné naissance chez les autres individus (2).

Le collége de médecine de Cadix, lors de l'épidémie de 1800, répondit aux questions que je lui avais adressées au nom de la société de médecine de Marseille, relativement à cette épidémie, par la lettre suivante, dont je donne ici un extrait, datée de Cadix le 17 des calendes de février 1801, signée Joseph *Labates*, président, et Ch. Fr. *Ameller*, secrétaire.

« *Pestem non esse, firmiter persuasum habemus : stragum numerus ad rationem subquintuplam, sanatorum comparatione, non est progressus, nec anthracum bubonumque præ-*

---

(1) Moniteur du 24 germinal an 7.

(2) Mémoire sur la fièvre jaune de Philadelphie de 1793 et 1797, par M. Jean *Devèze*, Philadelph., 1794, et Paris, 1803.

cedentia signa, in hisce omnibus, quibus febris invaserat, apparuêre.

Si communi disserendi modo sententiam adscribimus, eam febrim non aliâ videmus qualitate dotari quàm febribus putridis, malignis, contagiosis, generali consensu convenire asseritur, plus equidem similitudinis cum luteâ Americanorum *præ se fert, quàm quæ in nosocomiis aut castris frequenter observantur.*

Suppositâ ejus indole, et characteribus cum morbo a Siam *ab Hallerio et Wandermontio descripto, omninò consimilibus, etiam observatione necesse duximus convenientiam et animadvertere talis febris et ejus symptomatum cum iis quæ apud* Anglo-Americanos *descripta sunt; idcircâ pro re dubiâ adhuc habendum expiscare hujus nostræ epidemiæ causam, efficientem scilicet, nam in prædispositione quæ in hujus incolis ditionis experta est, adortâ promiscuè febri, cujuscumque sortis homines tam egenos quàm divites, otiosos pariter ac negotiosos esse invasos credimus; quamobrem statuendum est communem fuisse illius causam* exoticam *efficientem, prædisponentem verò à constitutionibus atmosphericis indigenam omninò, ne verò in rebus dubiis adhuc ulterius immoremur, arbitrari licet in hâc febre epidemicâ ad tres classes redigi posse et symptomata et stadia.*

In primo, exacerbatio biliosa animadvertebatur, pulsus magnus, lingua crapulosa, dolores renum ac lumborum, capitis dolor, præcipuè in oculorum cavis, nausea et horripilatio.

In secundo verò, signa dissolutionis apparebant, et cruoris massa ad fluorem potiùs quàm ad concretionem prona fuit. Cujus asserti conjecturas stabilire licet ex manifestis signis petechiarum, icteritia, dejectionum biliosarum, melænæ, dejectionis atrabiliaris, et aliorum.

In tertio denique, malignitas, affectus spasmodici, debilitasque systematis nervosi manifestè comitabantur; idcircò, summa virium prostratio, asphyxia, quandoque affectus comatosi, totius corporis perfrigerationes, singultus, et sæpè ischuria spuria.

His omnibus ritè perpensis, blanda initio purgatio instituebatur, deorsùm cum eccoproticis, vel sursùm cum emeticis. Summa cautela in valdè irritabilibus : in secundo et tertio stadio, tonica, alexipharmaca, et præcipuè corticis Peruviani usus omnem adimplebat paginam, etc. »

Cette fièvre se répandit bientôt dans l'Andalousie, prouvant sa nature contagieuse, ainsi qu'on voit que les médecins de Cadix l'avaient reconnue. Elle fut apportée, dit le docteur *Soucrampe*, historien de la maladie de Séville, vers le 20 août 1800, de Cadix à *Triana* et à *Los-Humeros*, deux faubourgs de cette ville où les mariniers logent. Elle parut aussi s'y présenter avec trois variétés; celle de fièvre lente nerveuse, de fièvre jaune et de fièvre putride maligne; à la fin de la seconde période, ces trois variétés semblaient se confondre pour ne former qu'une maladie homogène. Les symptômes étaient les suivans : petitesse, mollesse et lenteur du pouls, réduit

quelquefois à quarante-deux pulsations par minute ; chez plusieurs malades, la chaleur naturelle, la lenteur du pouls et l'insensibilité donnaient une fausse sécurité aux médecins ; vomissemens simples, ou atrabilaires, ou très-fétides, ordinairement mortels ; hémorragies, pétéchies et taches noires ; impossibilité de se coucher autrement que sur le côté et le corps courbé, etc. Le nombre des morts s'est monté à Séville et aux environs, dans moins de quatre mois, à vingt ou vingt-un mille (1).

Vires acquirit eundo !..... D'après les belles descriptions que nous ont laissées de l'épidémie deux célèbres médecins espagnols, MM. *Aréjula* et *Luzuriaga*, et d'après les détails circonstanciés que j'ai obtenus de la complaisance de mon ami le docteur *Soria*, médecin du roi *Charles IV*, la fièvre s'est montrée de plus en plus avec des caractères plus malins, surtout à Malaga et à Alicante : les exemples d'individus morts trente à quarante heures après la première invasion ont été très-fréquens ; plusieurs malades ont passé de l'état de santé à la mort en six ou sept heures ; on en a vu surtout dans l'épidémie de 1804, parmi ceux qui fuyaient la contagion, tomber roide morts le long des chemins, en essayant de boire un peu de vin, que les habitans des campagnes mettaient à dessein à quelque distance de leurs maisons, pour que les étrangers n'y entrassent pas. La maladie

(1) Recueil périodique de la société de médecine de Paris, tom. 10, n° 55 ; germinal an 9.

ne suivait donc aucune période, mais le principe de vie, frappé dans ses fondemens par le miasme délétère, s'éteignait avec une rapidité effrayante. Les complications gastriques n'avaient pas le temps de se manifester, et plusieurs malades mouraient en éprouvant de fortes hémorragies sans que la peau se teignît en jaune, et sans vomissement de matières noires. On peut dire qu'en Europe les épidémies subséquentes de fièvre jaune ont été plus meurtrières que les premières; suivant M. Aréjula, sur cent malades il en est mort en 1800, à Séville, dix-neuf; en 1804, à Alicante, vingt; à Malaga, en 1803, près de quarante; et en 1804, plus de soixante (1).

Il me paraît évident, d'après ces détails, que la fièvre jaune est une maladie bien distincte des fièvres bilieuses-rémittentes, fièvres très-communes dans les contrées marécageuses d'Europe, surtout dans les régions méridionales, et qui sont bien loin d'être aussi meurtrières et aussi susceptibles de se répandre que le *typhus ictérodes* de l'Amérique; fièvres presque toujours accompagnées d'une teinte jaune au blanc des yeux et sur la peau, et dont sont frappés également les indigènes comme les étrangers, dans les années où elles sont épidémiques. Dans ces fièvres, le système digestif est communément attaqué en première ligne, et il n'est pas rare de voir le foie immédiatement affecté; complication fâcheuse dont j'ai vu plusieurs exemples. Dans la fièvre dite jaune,

(1) *Arejula, de la febre, p.* 148, 433 *et* 444.

le principe sensitif paraît recevoir les premières atteintes, et les organes gastriques n'être affectés que secondairement : les vomitifs et les acides triomphent presque toujours de l'élément bilieux trop exalté ; au contraire, déjà depuis long-temps, *Hillary* avait enseigné que dans la fièvre jaune des Barbades les émétiques et les vésicatoires avaient été nuisibles, et qu'il avait employé avantageusement l'opium, les laxatifs doux et les juleps rafraîchissans, excepté le nitre, qui était encore trop irritant. Ses malades ne pouvaient supporter le quinquina, que nous employons au contraire avec succès dans la seconde période de quelques-unes de nos fièvres remittentes bilieuses. Les mêmes phénomènes ont été observés dans les deux Amériques et en Espagne par les meilleurs médecins de nos jours, et ils ont vu que les nausées, les vomissemens et autres symptômes gastriques dépendaient plutôt de l'état d'irritation de membranes, extrêmement nerveuses, que d'une saburre réelle.

Tous ceux qui ont écrit sur les maladies qui règnent entre les tropiques conviennent que les fièvres rémittentes-bilieuses, les putrides et malignes y sont très fréquentes. Peut-être peut-on, avec quelque fondement, estimer, avec M. *Le Foulon*, que la fièvre jaune, lorsqu'elle se manifeste avec ses caractères particuliers, n'est qu'une modification des fièvres adynamiques ou putrides, dont elle constitue le degré le plus fâcheux (1); n'ayant

(1) Journ. génér. de méd., janvier 1809.

même pas le temps de produire l'effet qui l'a fait appeler jaune, lorsque le miasme qui la détermine a acquis une telle activité, que d'anéantir en très-peu de temps toutes les forces vitales.

La nature du miasme qui produit la fièvre jaune peut-elle être expliquée par les élémens connus des émanations marécageuses, rendus plus actifs par l'action d'une grande chaleur?..... Les qualités délétères et asphyxiantes du gaz hydrogène sulfuré, phosphoré ou carboné, produit par les marais, sont aujourd'hui connues de tout le monde. On voit souvent aussi naître des maladies là où des substances organisées, imprégnées d'un certain degré d'humidité et échauffées par le soleil, sont en contact avec l'air atmosphérique, et dans un état de dissolution; mais l'on ne voit pas naître la fièvre jaune partout où se rencontrent ces circonstances, même avec toutes les conditions que l'on peut imaginer les plus favorables à ce système de production. M. Humbolt, qui partage l'opinion de ceux qui attribuent cette maladie uniquement à des causes locales, est forcé lui-même de convenir que la chaleur et l'humidité seules ne suffisent pas toujours pour la produire.

Il observe, 1° que le *vomito prieto* ne s'est point montré jusqu'ici sur les côtes occidentales de la nouvelle Espagne; que les habitans du littoral qui s'étend depuis l'embouchure du *Rio-Papagallo*, par *Zocatula* et *Colima*, jusqu'à *San-Blas*, sont sujets à des fièvres gastriques, qui dégénèrent souvent en

fièvres adynamiques, et que l'on pourrait dire qu'une constitution bilieuse règne continuellement dans ces plaines arides et brûlantes, mais entrecoupées de petites mares d'eau, qui servent de repaire aux crocodiles (*crocodilus acutus de Cuvier*); qu'à *Acapulco* (qui est pour le commerce sur la côte occidentale du Mexique ce que Vera-Cruz est pour l'orientale (1), les fièvres bilieuses et le *cholera-morbus* sont assez fréquens, et que les Mexicains qui descendent du plateau pour faire des achats de marchandises lors de l'arrivée du galion n'en sont que trop souvent les victimes; que la température de l'air de cette ville est de beaucoup supérieure à celle de la Vera-Cruz, et qu'elle se soutient en été, pendant le jour, presque constamment entre trente et trente-six degrés du thermomètre centigrade; qu'en outre ses malheureux habitans, déjà tourmentés par des tremblemens de terre et des ouragans, respirent un air embrasé, rempli d'insectes, et vicié par des émanations putrides qui s'élèvent d'une mare qui, en se desséchant annuellement, produit la mort d'une prodigieuse quantité de petits poissons thorachiques (*sirex pisciformis* de *Shaw*) qui pourissent par monceaux; *et que cependant il n'y a point de fièvre jaune.*

Le même savant convient, en second lieu, que la fièvre jaune est quelquefois sporadi-

(1) Voyage cosmograph, tom. 2; Paris 1802.

que à la Vera-Cruz en hiver ; et il a vu sur la fin de février, temps où le vent du nord soufflait encore impétueusement, et où le thermomètre ne s'élevait pas à dix-neuf degrés (quinze de l'échelle de Réaumur), mourir à l'hôpital de Saint-Sébastien de cette ville un muletier, métis mexicain, très-basané, qui venait du plateau de *Pérote*, et qui avait été attaqué du *vomito* en traversant la plaine qui sépare la *Antigua* de la *Vera-Cruz*. Il avoue qu'il est résulté de ses recherches que la fièvre jaune n'avait pas paru à la Vera-Cruz depuis 1775 jusqu'en 1794, quoique le concours des Européens et des Mexicains de l'intérieur fût extrêmement grand, que les matelots non acclimatés se livrassent aux mêmes excès qu'on leur reproche aujourd'hui, que les mêmes causes d'insalubrité existassent aux environs, et que la ville fût moins propre qu'elle ne l'est depuis l'année 1800. Il a aussi vérifié que la chaleur de 1794, année de reprise de la maladie, loin d'être plus élevée, a été moindre que celle des huit années précédentes, où il n'y avait pas eu d'épidémie, puisque la température moyenne de l'année fut de 25,2 durant les deux années qui avaient précédé la maladie, et qu'elle ne fut que de 24,8 et 24,5 en 1794 et 1795. Il observe que dans le fait la température de Naples et de plusieurs autres pays chauds de l'Europe est, dans quelques étés, aussi élevée que sur ce théâtre de la fièvre jaune ; et que déjà aussi M. *Carey* avait remarqué que les semaines où la température avait été la plus élevée à Phi-

ladelphie n'avaient pas toujours été celles où la mortalité avait été plus forte (1).

Depuis plus de quinze ans que nous exerçons la médecine dans différentes contrées marécageuses, nous avons été attentifs aux degrés de chaleur, surtout en été. Le thermomètre de Réaumur a souvent monté pendant plusieurs jours à vingt-quatre degrés à l'ombre, et à trente-deux degrés au soleil, sans que, durant cette grande chaleur, il y eût, non point un développement de fièvre jaune, que je ne sache pas qu'on ait jamais vue naître sporadiquement en Europe, mais un nombre un peu considérable de fièvres à période, soit simples, soit compliquées. C'est au contraire au printemps et en automne que se développent les maladies dépendantes de l'insalubrité des lieux, et il semble qu'une grande chaleur enchaîne l'activité des miasmes.

De même, dans les épidémies d'Espagne et de Livourne, quoiqu'elles aient commencé avec les chaleurs caniculaires, ce n'a été que dans l'abaissement de la température qu'elles ont sévi avec le plus de violence. A Livourne, la maladie a commencé le 20 août (1804), il y a eu sept morts jusqu'à la fin du mois; en septembre, il y en a eu cinquante-un; en octobre, deux cent quatre; en novembre, trois cent quatre-vingt-dix, et enfin trois jusqu'au six décembre, époque de la cessation (2). A

(1) Journ. de méd., tom. 40, p. 210, 338, 413, 425, 439 et suiv.

(2) Observat. sur la fièvre de Livourne, par *Palloni*, troisième tableau.

Séville, c'est vers la mi-septembre que l'épidémie a commencé à se répandre davantage, et c'est dans les mois suivans qu'elle a fait le plus de victimes (1). Sans doute qu'il faut un certain temps à l'incubation des miasmes; et d'ailleurs les corps, affaiblis par la durée des chaleurs, en deviennent plus propres à les recevoir.

Mais voyons ce qui se passe le long des grands fleuves de l'Afrique, région également sous les tropiques, fameuse par la longue vie des habitans de ses plaines de sable, et par l'air pestiféré et tellement mortifère de ses lieux humides, qu'ils seraient déjà déserts sans leur extrême fécondité. « La fièvre, dit M. *Bruce*, fait beaucoup de ravages en Abissinie, dans les plaines, et surtout près des rivières qui coulent dans les vallées. C'est une espèce de fièvre tierce très-maligne, qui varie tellement dans les symptômes, qu'il n'est pas aisé de la décrire. Elle n'est pas partout également dangereuse; mais sur les bords du Nil ses atteintes sont toujours funestes. La vallée où coule ce fleuve est très-profonde, très-chaude, et couverte de grands arbres. On ne connaît presque point cette maladie sur les montagnes et dans les endroits bien aérés.

« Cette fièvre est connue sous le nom de *nédad*, c'est-à-dire la brûlante. Elle commence par un frisson, un grand mal de tête, une pesanteur dans les yeux et des envies de vomir; ensuite une extrême chaleur s'empare du ma-

(1) Fièvre de Séville, par *Soucampe*.

lade, sans qu'il ait presque aucun relâche, et il est rare qu'il soit en vie le troisième ou le cinquième jour. Lorsque la maladie est à son dernier période, le ventre enfle prodigieusement; quelquefois cette enflure n'a lieu qu'après la mort, et à l'instant même le corps exhale une odeur fétide et insupportable. Le visage de ceux qui sont attaqués de cette fièvre est extrêmement jaune, et prend même une teinte noire, comme dans ceux qui sont au dernier degré d'une hydropisie ou d'une atrophie. Le *nédad* se déclare ordinairement dès que le soleil échauffe la terre après les premières pluies, c'est-à-dire lorsqu'il y a des intervalles de pluie et de soleil. Il cesse quand la terre est bien humectée, en juillet et en août, et il recommence ensuite en septembre pour disparaître tout-à-fait au commencement de novembre, époque où les secondes pluies ont de nouveau grossi les rivières et rafraîchi l'air (1). »

On voit dans cette description une fièvre rémittente bilieuse très-intense, occasionée par l'élément marécageux doué de toute sa force; mais on n'y voit ni fièvre jaune ni peste, c'est-à-dire point de maladie populaire, épidémique et contagieuse. La ville de *Sennaar* et ses environs sont, de tous les bords du Nil avant son arrivée dans le Saïd, les plus malsains : au rapport du même auteur, la vie humaine y est très-courte. Les chevaux même n'y prospèrent pas; cependant il n'y est ques-

(1) Voyage aux sources du Nil, tom. 4, chap. 1.

tion ni de fièvre jaune ni de peste, maladies dont M. Bruce n'aurait pas négligé de parler (1).

On observait également aux Etats-Unis, lors des premières épidémies, dans le débat des opinions pour savoir si la fièvre jaune était sporadique ou importée, qu'elle n'était pas en raison de la disposition des lieux aux fièvres intermitentes ; qu'à dire vrai plusieurs villes du Mariland et de la Basse-Virginie étaient sujettes à ces fièvres, mais que New-York, Philadelphie, Boston et places environnantes en éprouvaient beaucoup moins ; qu'au contraire la Caroline du sud, dont Charles-Town est la capitale, et la Géorgie, qui se trouvent dans un pays très-marécageux, puisqu'on y cultive le riz, sont, comme les premiers, sujets au fièvres intermittentes, et beaucoup moins à la fièvre jaune que Philadelphie et Boston (2).

Ajoutons qu'on ne peut attribuer aux ma-

---

(1) Je ne sais cependant pas si l'on ne devrait pas rapporter à une fièvre aussi active que la fièvre jaune la maladie sur laquelle a écrit M. *Schotte*, médecin anglais, sous le titre de *atreatise ou the synochus atrabiliosa*, etc., ou traité sur la fièvre synoque atrabilaire contagieuse, qui a ravagé le Sénégal en 1778, précédé d'un journal météorologique pendant le règne de cette maladie, etc. In-8°, à Londres, 1782. Cette fièvre exerçait ses fureurs avec la dernière violence ; elle enlevait les malades le troisième ou le quatrième jour ; rien ne pouvait calmer les vomissemens bilieux, qui se soutenaient jusqu'à la mort. Voyez l'annonce de ce traité dans l'ancien journal de médecine, tome 59, page 556.

(2) Recueil de pièces relatives à la fièvre jaune d'Amérique, 1799.

récages la cause de la fièvre jaune de plusieurs provinces d'Espagne qui sont extrêmement sèches.

Il peut donc être permis, jusqu'à un certain point, de douter qu'il suffise d'un sol marécageux, frappé d'une chaleur de vingt-quatre degrés et même plus, pour produire la fièvre jaune. J'oserai même dire, d'après les raisons précédentes, que cela n'est pas ; et il n'est pas indifférent d'acquérir cette certitude, afin de ne pas confondre dans l'occasion de simples fièvres rémittentes bilieuses avec une maladie beaucoup plus redoutable, et réciproquement.

Nous avons vu que des pays aussi malsains que Cuba, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Carthagène des Indes, Vera-Cruz, etc., ne donnent pas lieu jusqu'à présent à la fièvre jaune, quoique sous les mêmes latitudes. Nous allons voir que le siége principal et actuel de cette maladie ne l'a pas toujours été, et n'en est pas non plus constamment affligé, quoiqu'avec l'existence permanente des causes présumées. Depuis la conquête du vieux Mexique, qui date de 1518, jusqu'au commencement du siècle dernier, aucun document ne nous instruit de l'apparition de ce fléau, qui, suivant l'abbé *Clavigera* et autres écrivains, ne se serait montré pour la première fois dans la nouvelle Espagne qu'en 1725 (1). Les historiens n'ont cependant pas négligé de peindre avec les plus vives couleurs les diverses ma-

(1) Journal génér. de méd., tom. 40, p. 210 et suiv.

ladies dont l'homme est affligé sous la zone torride; et les compagnons de *Cortez* eurent beaucoup à souffrir de l'insalubrité de *Panama* et de *Vera-Cruz*. Combien d'Européens non acclimatés n'ont pas abordé sur ces côtes dans les deux siècles qui ont précédé la première époque de la maladie, et qui les auraient certainement fuies, loin d'en faire des chefs-lieux d'établissement, si ce redoutable fleau avait régné! Mais, même depuis 1725 jusqu'au temps actuel, la fièvre jaune n'a pas toujours régné dans ces parages : la première épidémie dont on ait conservé des documens à la *Vera-Cruz* est celle de 1762, qui continua à faire ses ravages jusqu'en 1775; depuis cette époque il n'y eut pas un seul exemple de *vomito* jusqu'en 1794; ce qui fait admettre par quelques médecins de la nouvelle Espagne, et entre autres par le docteur *Commoto*, célèbre médecin de la Vera-Cruz, qui a fourni de grands renseignemens à M. *Humbolt*, que les épidémies de *vomito*, comme celles de la petite-vérole, sont périodiques dans la zone torride; que, lorsque l'époque de leur apparition est passée, les Européens peuvent débarquer sur les côtes de la Vera-Cruz sans y courir plus de risques que partout où le climat est d'une grande salubrité; qu'enfin, quoiqu'il paraisse que le germe de la maladie ait été produit dans le territoire même, qu'il n'en était pas moins certain qu'elle ne se montre qu'à de certaines époques et sous l'influence de certaines circonstances climatiques, sans que jusqu'à ce jour on ait pu découvrir quelles sont

les modifications de l'atmosphère, qui, sous la zone torride, produisent ces changemens périodiques (1).

Les auteurs et mon expérience nous donnent en Europe les mêmes résultats pour les maladies ordinaires, telles que les affections catarrhales, les fièvres d'accès, putrides, bilieuses, etc. Ces maladies règnent souvent épidémiquement, quoique la constitution de l'air et l'état des lieux que nous accusons n'aient éprouvé aucun changement sensible, et elles ne se montrent que d'une manière intercurrente durant plusieurs années, quoique les mêmes causes d'insalubrité existent toujours, et que l'on ait même commis de graves erreurs contre l'hygiène publique (2). Nous verrons qu'il en est de même de la peste.

La date du séjour de la fièvre jaune dans l'Amérique septentrionale est encore plus récente que dans la méridionale. Depuis 1602 environ que des Anglais ont débarqué dans la baie de *Rænoque*, qui fait aujourd'hui partie de la Caroline, et depuis l'époque heureuse de 1681, où le bienfaiteur de l'humanité, *Williams Penn*, a donné son nom et ses lois à l'un des principaux états de cette contrée, jusque vers le milieu du dernier siècle, il ne paraît pas que ce fléau se soit montré avec

---

(1) Journ. génér. de méd., tom. 40, page 425, 435, 439 et 441.

(2) Voyez mes recherches expériment. sur les fièvres d'accès, etc., page 25 et suiv.

une violence à se faire remarquer comme depuis 1793 (1).

Le docteur *Linnings*, médecin à Charles-Town, est à ma connaissance le premier des Etats-Unis qui en ait donné une description exacte dès 1788. Il prétend, dans sa description, que les nègres ne sont jamais attaqués de la fièvre jaune (opinion contredite par *Makittrick*), quoiqu'ils soient sujets comme les blancs aux fièvres bilieuses, tandis que les blancs de l'un et l'autre sexe, et surtout les étrangers nouvellement arrivés des climats froids, en sont principalement attaqués. Il dit aussi que la fièvre jaune est très-contagieuse, et que toutes les fois qu'elle règne il est aisé de remonter à ceux qui l'ont apportée des îles de l'Amérique, où elle est épidémique; qu'elle commence vers le milieu du mois d'août, et qu'elle dure jusqu'à ce que le temps soit assez froid pour en arrêter les progrès. Ces détails, conformes à ce que l'on a écrit ensuite, prouvent bien que cet auteur connaissait la maladie, et qu'il ne la croyait pas endémique. Au surplus, la maladie était peu répandue dans le pays avant 1793, et ce n'a été que dans les années postérieures qu'on a pensé à l'établissement des lazarets pour les marchandises. Que devenaient les

---

(1) Suivant le docteur *Currie*, la fièvre jaune aurait déjà paru aux Etats-Unis dès 1697; mais il s'en faut beaucoup qu'elle ait fait autant de ravages que depuis 1793. Comparez avec cet article l'art. 1135.

miasmes produits par les causes d'insalubrité locale avant ces époques désastreuses?

Concluons donc que les deux conditions d'un sol marécageux et d'une température très-élevée ne sont pas suffisantes pour rendre raison de la génération de la fièvre jaune; concluons, avec M. Humbolt, et avec tous ceux qui jugent sans prévention, « qu'il est ridicule « d'attribuer les fièvres intermitentes bilieu- « ses, etc., à l'hydrogène pur, sulfuré, car- « boné, etc., accumulé dans les endroits « chauds et humides; les fièvres ataxiques à des « émanations ammoniacales; les maladies in- « flammatoires à une augmentation d'oxigène « dans l'air atmosphérique; ces circonstances « étant long-temps les mêmes, sans produire les « mêmes effets. La nouvelle chimie, à laquelle « nous devons tant de vérités positives, nous « a appris aussi que nous ignorons beaucoup de « choses que nous nous sommes flattés long- « temps de savoir avec certitude (1). »

On ne peut cependant disconvenir qu'il existe une liaison quelconque entre l'humidité chaude et la naissance de la fièvre jaune; les grandes pluies qui tombent sous les tropiques, pendant près de sept mois de l'année, et la quantité de rivières dont l'Amérique est arrosée, plus que les autres parties du monde, doivent la rendre propre à la production de divers miasmes morbifiques inconnus en Europe, qui font peu d'effet sur les indigènes, et qui affectent principalement les individus non acclima-

(1) Journal génér. de médecine, tome 40, page 41[illegible].

tés. De même que nous avons reconnu la marche simultanée du goître et du crétinisme dans certaines vallées, avec l'humidité de l'atmosphère, sans pouvoir dire que cette humidité en est l'unique cause, puisque ces maladies ne se rencontrent pas partout où l'air est humide; de même pourrions-nous peut-être avancer que dans les contrées de l'Amérique méridionale, où la fièvre jaune se montre le plus souvent, la chaleur humide est une des conditions qui la favorisent, et qu'elle est produite par des principes d'une nature inconnue particuliers à ces contrées, qui restent peut être long-temps pour achever leurs combinaisons; ce qui fait regarder comme périodiques l'apparition de cette épidémie, ainsi que plusieurs autres.

Il paraîtrait d'ailleurs vraisemblable que les miasmes étant une fois formés ou introduits, une constitution chaude et humide en favoriserait la dissémination, et en augmenterait les propriétés antivitales; l'épidémie s'est montrée à Cadix avec une constitution australe; à Séville, le 7 septembre (1800), après des chaleurs extraordinaires, le ciel se couvrit de nuages, il y eut un peu de pluie; et du 9 au 10, une grande quantité de personnes tombèrent malades. Le 12, à des brouillards assez forts succéda encore une pluie légère; ce fut alors que l'épidémie fit des progrès si rapides, que du 15 septembre au 20 octobre presque tous les habitans essuyèrent la maladie; on observait, dit l'historien, de dessus les hauteurs, quoique le temps fût serein, un nuage épais qui couvrait toute la ville sans se dissiper; toutes les personnes qui rentrèrent dans la ville, après

la cessation de l'épidémie, tombèrent malades cinq à six jours après.

La Peste.

§. 1109. Il est une autre maladie plus ancienne que la précédente, sur laquelle on a aussi beaucoup écrit, et dans laquelle la nature des principes constitutifs des miasmes, ainsi que celle de leur formation, est tout aussi inconnue ; c'est la peste.

Si la peste est le produit des émanations marecageuses.

Bien des maladies sont nées en Europe et y naissent encore tous les jours ; l'Amérique, l'Indostan, la Chine, la Tartarie, la Perse, l'Ethiopie, le Nubie, etc., ont les leurs ; mais la peste est réservée aux états du grand-seigneur. Les miasmes pestilentiels répandus aujourd'hui avec profusion dans ces vastes états, habitués avec les personnes, les hardes, les meubles et les diverses choses de la vie, par l'effet du fanatisme le plus insensé qu'on ait encore vu depuis l'origine des différens cultes, donnent une raison suffisante des diverses contagions, et ne permettent souvent pas d'éclaircir, lorsque la peste se manifeste dans l'une des Echelles, si elle est venue de Constantinople ou de l'Egypte, d'Alep ou de Damiette, etc. Mais ces rayons si multipliés et si étendus ont dû avoir un foyer, et l'ont vraisemblablement encore. J'ai cru digne de mon sujet de faire quelques recherches à cet égard, et de voir si une nation européenne, occupant l'empire du Croissant, ne pourrait pas non-seulement étouffer les miasmes pestilentiels existans, mais encore en découvrir et en anéantir

le foyer. Je m'occuperai particulièrement de l'Egypte, contrée sur laquelle tant de savans ont écrit, que nos armées ont habitée, et qu'un institut célèbre a éclairé quelque temps par sa présence. Animé du désir de perfectionner cette partie de mon travail, j'ai profité du séjour de l'armée française en Egypte pour donner à des personnes instruites diverses questions à résoudre sur les lieux, et c'est ce que j'ai obtenu de la complaisance de plusieurs. On ne m'a pas dissimulé cependant « qu'on « ne peut rien dire d'absolument concluant « sur cette maladie, sur laquelle on n'a eu jus- « qu'ici que des données vagues et incertaines. « Peut-être doit-on attribuer le peu de succès « des recherches qu'on a faites aux tristes « impressions dont on est affecté dans les pre- « miers instans de ce fléau; peut-être la guerre « que nous avons faite continuellement dans « ce pays n'a-t-elle pas permis de se livrer, « comme on le pourrait faire en temps de « paix, à l'étude approfondie qu'exige une « maladie de ce genre, et à la recherche des « remèdes à lui opposer. »

Je suppléerai aux notions positives que je n'ai pu obtenir, par les documens de l'histoire, par la comparaison de l'Egypte ancienne avec l'Egypte actuelle, par la distinction de la partie de cette région affectée à la peste, par l'état des mois où il y a le plus de décès, et par les rapports qui se trouvent entre le décroissement du Nil et le développement de la maladie.

Population ancienne et moderne de l'Egypte.

Il est de fait que la basse et haute Egypte ont été beaucoup plus peuplées autrefois

qu'elles ne le sont aujourd'hui. On cherche vainement sur le littoral où étaient *Cyrène*, *Pentapolis*, *Canope*, *Péluse* et autres villes. *Héroopolis*, *Héliopolis*, *Memphis*, *Héracléopolis magna*, etc., etc., ont également disparu. Il n'est pas moins constant que ce pays a été le berceau des sciences et des arts pour l'Europe. Quand le témoignage des historiens et des poëtes ne suffirait pas, les ruines d'*Hermopolis*, de Denderah (Tintyris), de Thèbes la superbe, de *Hermontis*, de *Latopolis*, d'*Apolinopolis magna*, etc., etc., ces ruines imposantes, que respectera encore long-temps la main dévorante du temps et des hommes, seront seules, pour la postérité aussi étonnée que nous, le monument le plus authentique que là était le véritable temple de l'astronomie, de la médecine, de la morale, de la métaphysique, de l'architecture et de tous les beaux-arts (1).

---

(1) *Ægyptus super cæteram antiquitatis gloriam XX M. urbium ibi Amase regnante habitata præfert, nunc quoque multis etiamsi ignobilibus frequens; celebratur tamen Apollinis, mox Leucotheæ, et Diospolis magna, eadem Thebæ portarum. C. nobilis fama, Coptos Indicarum Arabicarumque mercium, Nilo proximum emporium. Mox Veneris oppidum, et iterùm Jovis, ac Tentyris: infrà quod Abydus, Memnonis regia et Osiris templo inclytum, VII. M. B. pass. in Libyam remotum à flumine. Deindè Ptolemais et Panopolis ac Veneris iterùm.*, etc., etc. *C. Plinii secundi naturalis historiæ, lib.* 5, *cap.* 9. Il faut parcourir avec Pline, depuis le livre 3 jusqu'au livre 6 de son histoire naturelle, le monde connu de son temps, pour voir combien de villes avaient déjà disparu avant lui, et combien depuis lui, par l'effet de la main du temps et de l'incurie des hommes... l'Égypte surtout!

Certes, l'Egypte, devant sa fécondité à l'élévation des eaux d'un fleuve soumis lui-même à l'inconstance des météores, et traversant des lacs marécageux, a éprouvé de tout temps des inondations, d'où seront résultées, de temps à autre sur un sol aussi habité, des maladies populaires; la peste, l'un des sept fléaux dont fut affligé le trône des Pharaons lors de la fuite du peuple d'Israël, en est un exemple dans l'antiquité la plus reculée; mais c'était des maux passagers. Est-il à présumer que ces pyramides, que ces obélisques, que ces portiques, que ces temples, que ces palais, que ces tombeaux qui ont dû exiger, durant plusieurs règnes, le concours d'une immensité d'ouvriers et d'artistes, tant pour le transport des lourdes masses qui composent ces monumens, que pour le fini du travail, eussent pu jamais être achevés, si une maladie aussi meurtrière avait ravagé le pays aussi souvent qu'elle le fait aujourd'hui? Mais non: la multiplicité des canaux, dont on ne voit plus à présent que les traces, et les soins que l'on donnait à l'écoulement des eaux, prévenaient autant que possible les résultats funestes de leur stagnation sur un sol vaseux, rempli de débris de substances organisées, et échauffé d'une chaleur constante. Certes, l'hygiène publique devait être cultivée dans un pays qui avait des savans pour princes, pour prêtres et pour médecins, et qui avait pour objets familiers du culte les symboles de ce qui est utile à la conservation de la vie et de la santé.

Alexandre n'a pu choisir un lieu infect pour en faire sa ville et lui donner son nom; et les

Ptolomées, à qui les sciences doivent tant, sous lesquels l'Egypte a été si florissante, n'ont certainement pas négligé les lois sanitaires de leurs prédécesseurs. Alexandre et Alexandrie me rappellent Constantin et Constantinople. Quoique heureusement située pour être la première ville du monde, il n'est pas vraisemblable que Byzance fût devenue le siége de l'empire et la résidence des empereurs, si elle avait été sujette à la peste, comme elle l'est de nos jours. Sous les Ptolomées, sous les Romains, sous Zénobie, sous les Grecs, et même sous les califes, l'Egypte, et l'on peut dire tout l'Orient, n'ont éprouvé que rarement ce redoutable fléau, qui est devenu beaucoup plus commun depuis que les Turcs se sont emparés de ces belles contrées, détruisant les monumens des arts, négligeant l'entretien des canaux, n'opposant aucune barrière, ni aux inondations, ni aux sables du désert; entassant des misérables masures sur les débris des plus beaux édifices et sur l'emplacement des villes qui avaient été le mieux ordonnées, substituant enfin la férocité, l'incurie, et le plus absurde fatalisme, à la civilisation, à la prévoyance et à la police par lesquelles les gouvernemens de ces vastes régions s'étaient autrefois distingués.

Tous les lieux habités de la Basse-Egypte sont environnés de marais; l'usage est de bâtir sur des terrains que le fleuve inonde, qui sont marécages une partie de l'hiver, et de belles campagnes de blé au printemps. Le Caire, élevé sur les ruines, ou près des ruines de Memphis, peuplé de trois cent mille âmes, dont deux

cent cinquante mille sont dans la plus grande misère, est composé de rues extrêmement serrées; les maisons sont très-peuplées; souvent une famille n'a qu'une chambre, et trente à quarante personnes couchent ordinairement dans une même salle. Un canal, pris du Nil, un peu au-dessus du vieux Caire, passe au milieu de la ville nouvelle, et va remplir, lorsque le fleuve est à sa hauteur, diverses birques ou espèces de lacs, sur lesquels les plus belles maisons sont posées, d'où l'eau se répand dans les campagnes et dans divers autres lacs par un espace de quinze à vingt lieues. Le canal coulait autrefois durant toute l'année : mais comblé insensiblement, et devenu au-dessus du niveau du fleuve, hors du temps des crues, il ne coule ordinairement plus que dans les mois d'août, septembre et octobre. Il sert, passé ce temps, aux égouts des maisons et des mosquées, égouts qui n'ont point d'issue, d'où résulte une atmosphère continuellement viciée pendant la plus grande partie de l'année (1).

Maintenant que, par le défaut de mesures sanitaires, la contagion est répandue dans toutes les villes un peu commerçantes de l'empire d'Orient, nichée dans les hardes et dans les marchandises du règne animal ou végétal, n'attendant qu'un moment favorable pour se manifester, l'on peut dire que la peste peut aussi-bien venir de tout autre pays de l'empire,

---

(1) Voyez la description de l'ancienne Egypte dans l'histoire universelle de *Bossuet;* et pour l'Egypte actuelle, le Voyage de M. *Denon*, Paris, 1803.

de Constantinople, par exemple, que de l'Egypte. Mais l'on peut soutenir avec quelque fondement que ce fléau est indigène de la Basse-Egypte, et qu'il est exotique pour la capitale, laquelle, d'après sa position topographique, paraît n'avoir pas les conditions locales supposées propres à la production de ce fléau. Les contrées qu'arrose le Nil ont été regardées de toute antiquité comme le berceau de la peste, et, malgré que cette opinion trouve aujourd'hui des détracteurs, tout me porte à croire qu'elle est fondée.

Rarement a-t-on été à la source de la maladie, et l'on se contente ordinairement de dire : tel vaisseau arrivé de tel endroit a apporté la contagion. Mais dans les temps où les mesures sanitaires rendaient la peste plus rare dans l'Orient et lieux circonvoisins, on remontait de pays en pays jusqu'à cette source, et déjà, dès la plus haute antiquité, on avait reconnu l'état d'insalubrité naturelle de certaines régions. La peste qui éclata à Athènes, au commencement de la seconde année de la guerre du Péloponnèse, était sortie, dit *Thucydide*, de l'Ethiopie, d'où elle avait parcouru l'Egypte, la Libye, une partie de la Perse, l'île de Lemnos, et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'avait introduite au Pirée, où le mal se manifesta d'abord, et d'où il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et malsaines où les habitans de la campagne se trouvaient entassés (1). Il est vrai que *Haller*

(1) *Thucydid, lib.* 2, *cap.* 49.

doute que ce fût là la vraie peste, et qu'il penche à croire, comme le faisaient également les ennemis de Périclès, que c'était là un effet de l'entassement d'un grand nombre d'hommes logés pêle-mêle dans des petits trous obscurs et sous des tentes étouffées, où ils menaient une vie casanière et oisive, respirant toujours le même air, et ce dans la saison la plus chaude de l'année (1). Quoi qu'il en soit, nous apprenons du moins de Thucydide de quelle région l'on croyait déjà alors que la peste venait, quoiqu'elle fût si peu commune, qu'*Hippocrate* n'en fait aucune mention.

Une peste générale, et de la nature de laquelle on ne peut douter, fut celle de 542 de l'ère vulgaire, sous l'empire de *Justinien*, peste qui répandit la plus cruelle mortalité dont l'histoire des siècles fasse mention. *Elle commença*, disent expressément les historiens du temps, *par les Egyptiens de Péluse*. De là elle se partagea, et alla d'un côté vers Alexandrie, puis dans toute l'Afrique; et de l'autre elle passa en Phénicie, se communiqua à toute l'Asie et à l'Europe en même temps. Elle s'étendit jusqu'aux nations les plus reculées; il n'y eut aucun pays, quelque éloigné qu'il pût être, où elle ne portât sa corruption. Elle embrassa tout le monde, elle confondit toutes les conditions, elle n'épargna ni âge ni sexe; elle ne se relâcha dans aucune saison de l'année. Si dans une première attaque elle n'avait fait qu'un ravage médiocre dans une ville, elle

(1) Voyez *Plutarque* dans la vie de *Périclès*.

revenait sur ses pas, et y faisait sentir de nouveau ses fureurs. Elle commençait toujours par les contrées maritimes, d'où elle se répandait plus avant dans le milieu des terres. Elle dura quatre mois entiers à Constantinople, emportant, sur la fin, dix mille citoyens par jour, et même au-delà. Cette peste était charbonneuse (1).

Comme l'on ignorait alors les moyens d'arrêter la contagion par les quarantaines, elle séjourna long-temps en Europe. En 588, elle fut apportée à Marseille par un navire qui venait d'Espagne, chargé de diverses marchandises, qui furent achetées par les habitans; la première maison attaquée resta entièrement vide, par la mort de huit personnes. Le mal suspendit d'abord sa fureur, puis il fit de si grands ravages, que les moissons séchèrent sur la terre faute de moissonneurs, et les raisins sur les vignes jusque dans l'hiver, ne se trouvant personne pour les cueillir. Après une cessation apparente de deux mois, la peste reparut encore, et le peuple, qui était revenu des campagnes où il s'était réfugié, périt en grande partie par cette espèce de rechute. Le même fléau désola de nouveau Marseille en 591, en même temps que l'Anjou, le Maine et le pays nantais étaient affligés de la famine (2).

On peut bien regarder ce petit coin de *Pe-*

---

(1) Histoire romaine de *Laurent Échard*, tome 7, page 197 et suiv.

(2) Voyez les histoires du temps, *Grégoire* de Tours, liv. 9, ch. 21 et 22. *Aimonius, de gestis Francorum, lib.* 3, *cap.* 26.

luse comme l'étincelle qui produisit le plus vaste incendie. Il faut se rappeler que Peluse était située sur la côte maritime, à l'embouchure d'une des branches du Nil, c'est-à-dire dans un endroit aujourd'hui marécageux, et que les guerres et les horreurs qui désolaient alors l'empire d'Orient, déjà ravagé par plusieurs hordes barbares, ne permettaient plus de donner, comme auparavant, à l'Egypte les mêmes soins de salubrité. Sa décadence, et en même temps la fréquence des pestes, datent de cette époque, c'est-à-dire du sixième siècle.

On ne peut pas dire que la contagion y avait été apportée d'autre part. Dans ce temps-là cette partie de la domination romaine était particulièrement sous l'œil de l'empereur, et par le grand nombre de magistrats, de généraux et de soldats, on se serait assurément aperçu d'une maladie populaire manifestée dans tout autre endroit; il est question peu auparavant d'une fièvre des camps qui obligea l'armée, campée en Mésopotamie, d'arrêter le cours de ses victoires contre Sapor, roi de Perse; cette fièvre est décrite, et fut bientôt terminée: on aurait assurément parlé d'une maladie plus sérieuse, si elle eût existé sur quelque autre point de l'empire (1).

Encore aujourd'hui, c'est dans les parties basses et marécageuses de l'Egypte que la peste commence toujours à se manifester. Elle

(1) Nous renvoyons à l'art. 1130 du chapitre suivant les nouvelles preuves sur l'endémie de la peste dans l'Egypte actuelle.

commence dans les ports de mer, d'où elle se communique dans le reste de la Basse-Egypte jusqu'au Caire, où elle s'arrête communément. L'armée française a débarqué à Alexandrie le 14 messidor an 6 (juillet 1796), et les premiers symptômes de peste se sont manifestés dans cette ville à l'hôpital militaire de la marine, d'où elle s'est communiquée aux deux autres hôpitaux dans le mois de frimaire an 7 (sur la fin de novembre 1797). Elle a éclaté en même temps à Damiette, puis à Rosette et dans une partie du Delta, sans avoir été très-violente. Les hôpitaux du Caire en furent préservés, parce qu'ils étaient dans une île du Nil. On ne peut pas dire que la peste avait été apportée du dehors, puisqu'il n'était arrivé aucun vaisseau, et que l'escadre anglaise empêcha pendant long-temps tout navire marchand d'aborder sur cette côte.

On a calculé que, pendant le séjour de l'armée française en Egypte, la peste a fait périr, la première année, quinze à seize cents Français sur deux mille accidens; la deuxième année, soixante sur deux cents; et la troisième année, à peine avait-on compté trente accidens, dont dix à douze morts. Cette proportion a été la même à Damiette et à Rosette qu'à Alexandrie (1). On a induit de cette expérience que la peste n'est pas indigène en Egypte, et que l'établissement des lazarets finirait par l'y détruire; mais l'on n'a pas eu égard qu'ainsi que la fièvre

(1) Notice fournie par un agent divisionnaire des hôpitaux de l'armée d'Orient.

jaune, la peste ne règne pas toujours dans les contrées où elle est endémique, que souvent il ne s'en présente que quelques cas particuliers, et que le plus communément, dans les pays où elle est habituée, elle sévit avec moins de fureur que dans les terres étrangères où elle est transportée. Parmi tant d'autres avantages que l'armée française a dus à la fortune et à l'habileté de son glorieux chef, on doit compter celui, que les trois ans de son séjour en Egypte ont été pour ainsi dire respectés par la peste, qui ne s'est montrée qu'à Alexandrie, Rosette et Damiette.

Du reste, les chefs eux-mêmes de l'armée et du service de santé ont reconnu l'insalubrité des lieux où le mal est stationnaire : le temps et les circonstances de son apparition, ainsi que de son décroissement et de sa cessation, du moins apparente, sont une preuve que des circonstances locales, indépendantes de toute arrivée de vaisseau (car il n'en est pas arrivé durant l'époque célèbre dont je parle), contribuent puissamment au développement de nouveaux miasmes.

Un ordre du jour du général *Menou*, du 12 vendémiaire an 9 (octobre 1799) ordonne des travaux pour le nettoiement et la pente à donner aux canaux et aux étangs d'Alexandrie, que ce général regardait comme la cause de son insalubrité : il prescrit en même temps des recherches sur les causes d'insalubrité des villes de Rosette et de Damiette (1). Le méde-

(1) Recueil des ordres du jour, imprimés au Caire.

cin en chef de l'armée, M. le professeur *Desgenettes*, reconnaît que les vents du sud, l'air chaud et humide favorisent la contagion; que le passage subit d'une atmosphère chaude à une atmosphère froide est une des circonstances qui concourent le plus à la décider; que les vents du nord et les extrêmes du froid et du chaud l'éloignent et la font cesser; qu'enfin *le voisinage d'eaux marécageuses et stagnantes est propre à la produire* (1). Dans une lettre datée de *Girgéh*, du 1er vendémiaire an 8 (22 septembre 1799), M. *Pugnet*, médecin de l'armée, faisant la comparaison du climat et des maladies de la Haute-Egypte avec ceux de la basse, écrivait à son chef que le climat de la Haute-Egypte est beaucoup plus salubre, et que cette différence résulte autant de la prédominance de la chaleur sur l'humidité de l'atmosphère que de l'encaissement du Nil entre deux montagnes (2). On observe en effet que la peste, après avoir gagné des contrées maritimes jusqu'au Caire, s'arrête communément à cette grande ville, et que les chaleurs du Saïd l'amortissent. Celle qui règne quelquefois dans ce dernier pays lui est toujours apportée par les caravanes de *Darfour* ou autres, et elle est d'un autre genre que celle de l'Egypte (3).

---

(1) Histoire médicale de l'armée d'Orient par M. Desgenettes.

(2) Courrier de l'Egypte, imprimé au Caire, 13 brumaire an 8.

(3) Notice communiquée.

Notez que la peste que les Français ont vue en

La peste commence communément à la fin de novembre ou dans le courant de décembre, et finit en juin. Les Francs, qui se tiennent fermés depuis cette époque, sortent en chantant un *Te Deum* le jour de saint Jean, parce qu'alors on la croit éteinte ou incapable de se communiquer. « Cependant (m'a ajouté « le témoin oculaire de qui je tiens cette no- « tice), en l'an 7 (1798), il y a eu des ac- « cidens toute l'année, rares à la vérité. Un « jeune homme que j'avais chez moi en est « mort le septième jour, le 25 thermidor (au « mois d'août). Je n'ai pu en imaginer d'autre « cause que celle d'avoir touché les effets d'un « homme sortant de quarantaine, et qu'il n'a- « vait pas eu la précaution de séreiner avec « soin. » Janvier, février et mars sont les mois où la peste fait le plus de ravages, particulièrement lorsque le temps est pluvieux (1).

Il en est tout autrement à Constantinople, ainsi que je l'ai appris d'observateurs instruits et dignes de foi. La peste y règne ordinairement tout l'été; elle commence vers la fin d'avril, et ne cesse qu'en novembre. La température de l'air y est en quelque sorte le thermomètre de ses ravages : ils sont extrêmes dans les grandes chaleurs, et diminuent sensiblement en hiver, surtout lorsque cette dernière saison n'est ni trop dure ni trop douce; car on a quelquefois observé dans ce dernier cas qu'ils se propagent avec la même furie. Il

---

Egypte était avec des bubons (la moins dangereuse de toutes), et qu'on n'a pas vu celle du Saïd.

(1) Notice communiquée.

en est de même au Caire lorsque la peste y règne : elle y arrive toujours plus tard que dans la Basse-Egypte (1). Cette différence du temps d'invasion n'annonce-t-elle pas une marche progressive, et ne prouve-t-elle pas que la contagion partie de son berceau est arrivée dans une terre étrangère ?

Mettant à part la contagion, nous ne trouvons pas moins que les mois où il y a le plus de mortalité au Caire sont également ceux où la peste, lorsqu'elle règne, sévit avec le plus de fureur ; de sorte qu'il y a au moins une relation entre l'état de l'air le moins favorable à la vie et celui qui accompagne la peste.

Nécrologie du Caire en l'an 7.

Population, 300,000 âmes.

		Morts.
29 et 30 Brumaire, et tout Frimaire		318
Janvier	Nivose	361
Février	Pluviose	396
Mars	Ventose	490
Avril	Germinal	518
Mai	Floréal	575
Juin	Prairial	539
Juillet	Messidor	604
Août	Thermidor	726
Septembre	Fructidor et cinq jours compl.	736

Nécrologie du Caire en l'an 8.

	Morts.
Vendémiaire	550

(1) Notice communiquée.

	Morts.
Brumaire.	626
Frimaire.	863
Nivose.	1,075
Pluviose.	693
Prairial.	574
Messidor.	467
Thermidor.	344
Fructidor.	311
Cinq jours complémentaires. . . . , ...	67

Notez que les circonstances du siége ont empêché, en l'an 8, d'avoir les résultats de ventose, germinal et floréal (1). Il est à considérer, en lisant ce nécrologe, qu'il y avait eu plusieurs accidens de peste en l'an 7, lesquels ont été beaucoup plus rares en l'an 8; ce qui fait que l'été de l'an 7 a été beaucoup plus meurtrier au Caire que celui de l'an 8.

Nous voici arrivés à une considération importante de laquelle nous déduisons la raison principale qui nous fait regarder la peste endémique dans la Basse-Egypte, je veux dire le rapport que je trouve entre le décroissement du Nil et sa manifestation, l'accroissement du fleuve, et la cessation de la maladie. Tout ce qui a rapport à ce fleuve me paraît intéressant à mon sujet.

On sait que l'augmentation des eaux du Nil dépend des pluies continuelles qui tombent depuis avril jusqu'à la mi-septembre, dès sept heures du matin jusqu'au soleil couchant, depuis la ligne, jusqu'au dix-huitième et vingtième

(1) Courriers de l'Egypte, 30 pluviose an 8, et 12 nivose an 9.

degré, et par conséquent en Ethiopie, où ce fleuve a sa source. Cette crue commence vers le 24 juin, le jour de la Saint-Jean, auquel la superstition du pays a attaché une confiance trop dangereuse (ancien reste du fanatisme des Grecs), et qu'il serait d'un bon gouvernement de faire cesser; mais la crue du Nil n'est sensible que vers le 4 juillet, et elle augmente progressivement jusqu'au 4 octobre. Alors ce fleuve paraît rester quelques jours dans l'état d'accroissement auquel il est parvenu, puis il diminue presque aussi sensiblement qu'il s'était accru. On ne peut cependant, au dire des gens du pays, déterminer bien certainement le jour où le Nil commence à croître. Il ne vient pas toujours à la même hauteur; les vents du nord et nord-ouest y contribuent, soit par les nuages qu'ils apportent et amassent sur les montagnes de l'Abissinie, soit en refoulant les eaux du fleuve, qu'ils repoussent continuellement vers sa source (1).

Lorsque le Nil commence à grossir, il arrive quelquefois deux phénomènes dont on a beaucoup parlé, et dont il est utile ici de faire mention. Le premier est la couleur verte et ensuite rouge qu'acquièrent les eaux du fleuve, et le second est une rosée *miraculeuse*, appelée *nucta*, qui arrête, dit-on, la peste, qui fait lever la pâte dans le pétrin, et qu'on regarde enfin comme le présage certain d'une inondation abondante.

« La raison du premier phénomène, dit

(1 Notice communiquée.

M. *Bruce*, qui les a observés tous les deux, vient des immenses marais et des lacs que traverse le Nil avant d'arriver en Egypte, lesquels ayant été six mois de suite stagnans sans recevoir aucune pluie, versent, dès les premières ondées, leurs eaux bourbeuses et corrompues dans le fleuve, et en rendent les eaux vertes. Mais lorsque ces marais et ces lacs ont été rafraîchis, épurés par les torrens qui leur arrivent continuellement, et que l'inondation a entraîné dans le fleuve les sables et les terres rouges du royaume de Sennaar, et autres, alors ces sables et ces terres font précipiter les substances visqueuses et putrides qui flottaient dans le Nil, et l'eau rouge et trouble de ce fleuve devient potable.

« Pour ce qui est de la rosée, elle pourrait dépendre, dit le même observateur, de ce que le Nil ayant déjà reçu un mélange abondant d'eau des pluies nouvellement tombées en Ethiopie, il devient plus frais, plus léger, plus facile à s'exhaler, et le soleil qui en est près, exerçant son influence naturelle sur l'eau, en pompe une grande quantité; mais comme cette eau est encore chargée des parties visqueuses et corrompues qui croupissent dans le fleuve, elle ne s'élève pas bien haut durant les premiers jours, et conséquemment elle retombe la nuit en rosée abondante. »

Cette rosée est d'une nature saline, et a des propriétés corrosives. M. Bruce qui se trouvait au Caire à cette époque de l'année, ayant placé son quart de cercle sur le toit en terrasse de la maison d'un de ses amis, chez lequel il faisait des observations, et étant descendu pour

souper, et pour remonter bientôt après, trouva tout le cuivre de l'instrument couvert de petites gouttes de rosée, qui étaient aussi vertes que de la couperose. Ce vert-de-gris avait déjà tellement corrodé le cuivre, dans une heure de temps, que l'empreinte en demeura pendant plus de six mois, et qu'on en distinguait les petits trous avec un microscope (1). Cette rosée aurait-elle vraiment un caractère antiseptique, comme le gaz acide-muriatique-oxigéné et autres? Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai que, lorsque le *nucta* paraît, chacun sort de chez soi, achète, vend, communique avec ses voisins sans la moindre crainte; qu'on expose dans les marchés les vêtemens d'une foule de gens qui sont morts de la peste, après les avoir imprégnés de l'humidité du soir et du matin; qu'on les remue, qu'on les achète, et qu'on les porte enfin, sans craindre le moindre danger; et que, quoique la plupart du temps ces habillemens soient faits de fourrures ou d'étoffes de coton, de soie, de laine, des choses enfin qui peuvent avoir contracté le plus d'infection, il est rare que pour le restant de l'été il arrive des accidens. Je dis rare, et non point, comme s'exprime le préjugé populaire, qu'il n'en arrive jamais, puisque nous avons cité précédemment l'exemple du contraire, et que dans les grandes pestes la contagion sévit tout l'été avec fureur au Caire et dans ses environs, ce qui devrait faire subordonner la grande

(1) Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abissinie par le chevalier Bruce, tom 3, chap. 17 et 18.

confiance que l'on a dans le *nucta* à des règlemens de police, plutôt que de l'abandonner à un usage aveugle et routinier.

Nous avons dans tout ceci un fait qu'on peut regarder comme constant, parce qu'il est d'accord avec ce qui se passe dans tous les pays marécageux : c'est que lorsque le Nil est dans sa crue, et qu'il inonde les lacs, les étangs, les canaux, les rizières et les terres, la peste cesse dans la Basse-Egypte, soit parce que les miasmes septiques se trouvent noyés, soit parce que l'air, rafraîchi par le courant et l'évaporation abondante de l'eau du fleuve, n'est plus propre à les recevoir. Autant en arrive-t-il aux environs de Mantoue et du lac de Garde ; lorsque le Mincio est considérable, il y a beaucoup plus de salubrité dans le pays ; et c'est lorsque les rivières sont basses que leurs bords deviennent dangereux. Il en est de même dans le temps des grandes pluies ; nous avons vu précédemment qu'à Panama et à la Véra-Cruz la fièvre jaune s'amortit durant tout le temps des pluies d'été qui tombent périodiquement entre les tropiques. En 1799, le Nil prit un accroissement extraordinaire, et cette année fut autant favorable à la salubrité de l'air qu'aux récoltes.

Mais lorsque le Nil est rentré dans son cours ordinaire, alors l'air, desséché et privé de rosée, reçoit abondamment dans son sein les miasmes résultans des limons laissés pendant le débordement, de la pouriture des insectes, très-abondans dans un pays aussi fécond, et de la malpropreté des citernes, auxquelles on ne touche plus jusqu'au nouveau débordement

qui doit les remplir. Quelle quantité d'émanations ne doit pas s'élever de cette terre gercée de partout, et abandonnée au soleil, dès que les récoltes sont faites, jusqu'à une nouvelle inondation !

Il faut particulièrement faire attention à trois choses pour se convaincre de la nécessité de l'insalubrité de l'air dans la Basse-Egypte hors du temps des crues du Nil : 1° A ce que ce fleuve traverse, avant d'arriver en Egypte, plus de cinquante à soixante lacs ou étangs, dans l'Abissinie et dans le royaume de Sennaar, lesquels, au rapport de M. Bruce, qui a remonté le fleuve, sont fangeux et marécageux ; il entraîne par conséquent dans la Basse-Egypte tous les débris de substances organisées qu'il a ramassées dans sa route. Peut-être n'est-il la source d'une aussi grande fécondité qu'à cause des engrais qu'il tient en dissolution, et qu'il dépose sur les terres et dans les citernes ou piscines destinées à abreuver les habitans : citons pour exemples le Rhône et la Saône, les eaux de la rivière de Vaucluse et celles de la Durance : les eaux claires et limpides du Rhône portent la désolation dans les champs, par les sables dont elles les recouvrent lorsqu'elles débordent ; celles de la Saône y portent au contraire la fertilité, en les couvrant de limon ; les eaux froides, limpides, et crues de la fontaine de Vaucluse sont absolument impropres à arroser les terres ; les eaux limoneuses de la Durance, conduites par des canaux d'irrigation, font prospérer les beaux jardins de Cavaillon et lieux environnans ; mais les rives du Rhône

et de la rivière de Vaucluse ne sont pas aussi sujettes à la fièvre que celles de la Saône et des canaux tirés de la Durance. Partout la nature, qui ne compte pas par individus, semble avoir placé près des sources de la vie les portes qui conduisent à la mort!

2° Les eaux du fleuve ne s'écoulent pas librement dans la Méditerranée. Durant la saison d'été, les vagues de la mer sont poussées douze heures de chaque jour par le vent du nord dans le sens opposé au cours du Nil. Il résulte de ce combat un bourlet de sables qui s'exhausse avec le temps, qui forme des îles, qui a déjà changé des golfes en terre ferme, et qui a placé dans l'espace de trois cents ans, à une lieue du rivage, le château de *Racid*, dont, au temps de *Sélim*, le canon tirait en mer (1); il résulte de ce refoulement le dépôt sur les rives de chaque branche du fleuve des débris organiques qu'il tient en dissolution, et la formation annuelle de nouveaux lacs, de nouvelles mares et de nouveaux étangs, dont l'eau, dans ce sol brûlant, est abandonnée à son évaporation naturelle.

3° Ces lacs, ces mares, ces étangs, ces citernes même, restes des villes qui ornaient jadis ces rivages, contiennent par conséquent un mélange d'eau douce et d'eau salée, dont la corruption, comme nous l'avons fait voir (§. 1010), est infiniment plus riche en principes septiques. Livrées à elles-mêmes, les

---

(1) Voyage dans la basse et la haute Egypte, par *Vivant Denon*, tom. 1, page 106 et 108.

terres enlevées à la mer par les alluvions sont très-insalubres : *Fréjus*, *les Saintes-Maries*, *Aigues-Mortes*, etc., en sont dans nos climats des exemples familiers.

Tant de raisons, tant de faits portent dans mon esprit la conviction que de même que certaines contrées des Indes occidentales sont le berceau de la fièvre jaune, de même la Basse-Égypte est celui de la peste. Les eaux du Nil fermentant avec les terres de cette contrée, avec les débris organiques qu'elles charrient et avec ceux laissés sur les terres inondées, donnent vraisemblablement lieu à la formation de principes ternaires, quaternaires, etc,, dont la nature septique nous est tout aussi inconnue que celle des miasmes de la fièvre jaune et des autres miasmes.

Pourquoi, avec les mêmes conditions supposées connues, la peste ne se manifeste-t-elle pas aussi en Abissinie, car nous avons vu, d'après M. *Bruce*, que du moins à présent ce fléau ne s'y voit pas? Nous répondrons comme pour la fièvre jaune, que de même que *non omne fert omnia tellus*; *hîc segetes*, *hîc veniunt feliciùs uvæ*, de même aussi chaque pays a ses maladies particulières, qu'il est cependant au pouvoir de l'homme d'amender ou de prévenir.

Nous verrons d'ailleurs au chapitre suivant qu'ainsi que pour toutes les autres contagions celle de la peste est plus ou moins favorisée par certaines dispositions de l'air (1).

---

(1) Depuis que cette section est achevée, j'ai lu l'ouvrage de M. *Pugnet* sur les maladies qu'il a observées

SECTION IV.

Assainissement des pays marécageux — Maladies des contrées maritimes, des régions septentrionales, etc.

Assainissement des pays marécageux.

§. 1110. Nous avons vu que l'élément marécageux est le principal ennemi de la population des états, qu'il fait vieillir l'homme avant le temps, qu'il le dénature, le rend stupide et méconnaissable; nous avons vu que, non-seulement il couvre du voile des maladies et de la mort le sol qui lui a donné naissance, mais qu'il l'étend encore sur les pays lointains, partout où il peut être transporté sur les ailes des vents, ou en

---

en Egypte et à Sainte-Lucie. L'opinion de ce médecin est d'autant plus recommandable, qu'il paraît avoir porté en Egypte un véritable esprit d'observation; or, en se faisant à lui-même ces deux questions; *La peste est-elle endémique en Egypte? est-il possible de la bannir de cette contrée?* M. Pugnet se prononce pour l'affirmative. Il observe que de temps immémorial la peste ravage l'Egypte; Moïse, Hérodote, etc., etc., les poëtes, les historiens de l'antiquité la plus reculée en parlent. Les lois de ce pays, qui commandaient des précautions et une propreté minutieuse, en fournissent une nouvelle preuve. C'est de l'Egypte que Thucydide a fait venir la peste d'Athènes; *Procopé*, celle qui ravagea toute la terre en 542; *Freind*, celle du quatrième siècle; Séneque, celle dont il parle, etc. Les gouvernemens et les puissances, continue M. Pugnet, qui ont tour à tour envahi l'Egypte, ont constamment négligé les maux du peuple et les moyens d'y remédier. Les lois réglémentaires établies par le général Bonaparte auraient obtenu un succès plus complet, si elles avaient été observées plus long-temps, etc. *Mémoires sur les fièvres de mauvais caractère du Levant et des Antilles, etc., deuxième mémoire*, 1804.

vertu de sa légèreté et de sa propriété de fluide élastique. S'il n'est pas la cause première de la fièvre jaune et de la peste, nous avons vu que du moins ces terribles maladies ont leur foyer principal dans des contrées marécageuses, et qu'il y a une sorte de concert entre les effluves qui en émanent, les maux qu'ils produisent, et ces derniers degrés de toutes les calamités humaines !.... Que de puissantes raisons pour faire servir les progrès des arts et des sciences à rendre la terre saine pour ses habitans ! Nous pourrions ajouter à ces motifs déjà assez puissans par eux-mêmes, et démontrer que le blé, dont nous faisons aujourd'hui une plus grande consommation qu'autrefois, augmenterait en quantité par le desséchement des marécages, et que cette augmentation est devenue nécessaire par le système politique, commercial et belliqueux adopté par l'Europe actuelle.... Mais nous ne remplissons ici que la tâche de médecin. Nous livrons ce second point à la méditation des économistes.

Chaque contrée humide et marécageuse a son genre d'assainissement qui tient aux localités. On peut dire qu'en général le meilleur moyen d'en faire cesser l'insalubrité consiste à encourager le desséchement des marais, le défrichement des terres, l'ouverture des grandes routes et l'agriculture dans tous ses détails. Sir *Sinclair* cite un bel exemple des bons effets de ces mesures dans l'île d'Ely en Angleterre, où le nombre des morts était autrefois à celui des naissances comme soixante-dix à soixante-un, et où, depuis qu'on a rendu ce pays moins humide, ces deux nombres

n'ont plus été entre eux que dans la proportion de cinquante-quatre à soixante. Le docteur *Kirkland*, qui a résidé et pratiqué la médecine à Chelmsford, dans un canton extrêmement marécageux du comté d'Essex, a communiqué à M. Sinclair un autre exemple frappant de l'heureuse influence de l'agriculture sur la salubrité de l'air; car auparavant tous les habitans de ce canton avaient le teint pâle et jaune; leur extrême maigreur avait passé en proverbe : ils étaient sujets à des fièvres extrêmement opiniâtres; aucun étranger n'osait les aller voir : mais depuis que deux particuliers respectables, MM. *Dudly* et *Baker*, y ont à leurs frais ouvert de beaux chemins, saigné les marais et encouragé l'agriculture par tous les moyens possibles, les fièvres y ont beaucoup diminué et se guérissent très-facilement, l'air y est extrêmement sain, les habitans sont devenus aussi remarquables par leur bonne mine qu'ils l'étaient autrefois par leur mauvaise apparence, et l'aspect du pays n'a plus présenté que l'image de la santé, de l'aisance et du bonheur (1). Nous en avons en France un exemple analogue dans le département de l'Ain, et d'autant plus frappant que dans la partie qui a été négligée on voit encore tous les maux accumulés sur l'homme par l'air marécageux. La Bresse était autrefois couverte presque entièrement d'étangs, de marais et de bois; depuis un demi-siècle à peu près que l'on a ouvert des grandes routes dans

(1) Code de santé, ou principes d'hygiène, traduits par M. Odier, pages 176 et 178.

la Haute-Bresse, au-delà de Bourg, et qu'on y a desséché les marais, le climat en est devenu beaucoup moins malsain ; on a obtenu de belles terres à froment, la population a augmenté, et l'espèce humaine s'y est beaucoup améliorée : nul doute que la continuité des mêmes mesures ne contribue à l'assainir de plus en plus (1). Mais qu'est-il besoin d'ajouter de nouvelles preuves? Quel pays sur la terre entière n'offre pas des exemples pareils, et quel voyageur n'a pas observé les inconvéniens de la nature brute et les avantages de l'agriculture?

Si l'homme ne finissait pas par s'accoutumer aux choses les plus fâcheuses, s'il ne préférait pas l'intérêt du moment à sa santé et à la conservation de ses proches, il quitterait non-seulement les lieux marécageux, jusqu'à ce qu'on les eût desséchés, mais encore il transporterait sa demeure du revers de la colline qui en reçoit les émanations au revers opposé. C'est la pensée que je ne pouvais m'empêcher d'avoir chaque fois que je passais au pied de Châteauneuf-les-Martigues, décimé presque tous les ans par les miasmes qui s'élèvent des marais qui sont en face de cette commune élevée ; mais l'habitant des campagnes est condamné à mourir là où il est né, et il faut que son cœur s'endurcisse à la douleur de l'âme comme à celle du corps : du moins qu'un gouvernement éclairé et tutélaire empêche de former de nouvelles habitations au

(1) Statistique du départ. de l'Ain, page 184.

voisinage des terrains malsains; que la construction des maisons rurales devienne un objet de police; qu'il ne soit plus permis à l'homme civilisé d'aller chercher à abréger une vie qu'il doit toute entière à sa famille et à sa patrie, d'aller mettre au monde des orphelins à charge à eux-mêmes et à l'état!....

Ces idées, la philantropie les a suggérées aussi pour la *Vera-Cruz :* on a proposé pour diminuer au moins les cruels ravages de la fièvre jaune, et en même temps pour ne pas tarir les sources de prospérité de la nouvelle Espagne, deux moyens également dangereux et difficiles à exécuter : le premier est de détruire cette ville et de forcer les négocians à s'établir à Zalapa, belle ville à vingt lieues du port, où le *vomito* n'est pas encore parvenu ; le second moyen consiste à fermer le port pendant les mois où règnent les plus grandes chaleurs, et de ne laisser entrer les bâtimens que pendant l'hiver, lorsque les Européens ne risquent presque pas d'y contracter la fièvre jaune. M. Humboldt observe, pour le premier projet, qu'il ne serait d'aucune utilité pour les gens de mer, parmi lesquels la maladie sévit avec le plus de rigueur, et qui seraient toujours obligés de rester dans le port. Quant au second projet, il ne faut point oublier, dit-il, que ces mêmes vents du nord qui refroidissent l'atmosphère, et qui étouffent le germe de l'infection, rendent aussi très-dangereuse la navigation dans le golfe du Mexique. Si les bâtimens qui entrent annuellement dans le port de la Vera-Cruz arrivaient tous pendant l'hiver, les naufrages seraient extrêmement fréquens, tant sur

les côtes de l'Amérique que sur celles de l'Europe. Il résulte, continue ce savant, de ces considérations, qu'avant d'avoir recours à des mesures si extraordinaires, il faut tenter tous les moyens propres à diminuer l'insalubrité de cette ville; et quelle que soit notre ignorance sur la nature des miasmes qui produisent la fièvre jaune, il n'en est pas moins certain que l'insalubrité diminuerait sensiblement, si l'on parvenait à dessécher les mares qui entourent la ville; si l'on fournissait de l'eau potable aux habitans, si l'on éloignait d'eux les hôpitaux et les cimetières, si l'on faisait de fréquentes fumigations d'acide muriatique oxigéné dans les salles des malades, dans les églises, et surtout à bord des vaisseaux; enfin si l'on abattait les murs de la ville, qui forcent la population de se concentrer dans un petit espace de terrain, et qui empêchent la circulation de l'air, sans empêcher le commerce frauduleux (1).

J'ajouterai que si ces procédés ne réussissaient pas complètement pour détruire un fléau aussi redoutable pour l'Europe que pour l'Amérique, avant d'employer d'autres mesures plus violentes, l'on devrait essayer de ne permettre la navigation sur les côtes où règne le *vomito* qu'à des marins indigènes de ces côtes, ou déjà acclimatés. Il est possible, si réellement le *vomito* n'atteint que les personnes qui viennent d'un climat plus froid, que cette mesure,

---

(1) Journ. génér. de médec., tom. 40, p. 442, 443, 444 et 445.

concourant avec les divers procédés d'assainissement, contribuât à éteindre l'infection, faute de sujets sur lesquels elle pourrait s'arrêter et se perpétuer.

Nous obtiendrions vraisemblablement les mêmes résultats d'assainissement de la Basse-Egypte, et d'extinction de la peste, si ce beau pays venait à entrer sous la domination d'une puissance européenne, et surtout si le héros qui déjà l'a conquis venait y répandre encore l'influence de son génie extraordinaire; si ses triomphes et la paix rouvraient la porte d'Alexandrie, et y amenaient, ce qui ne manquerait pas d'arriver, de sages et industrieux cultivateurs, d'utiles négocians, des colons enfin qui peupleraient les plaines du Delta et les îles du Nil de cannes à sucre, de coton et d'indigo. Il ne faudrait qu'un concours de volontés, déterminées à faire plier toute autre considération sous les droits de la raison et de l'humanité, pour rouvrir ces canaux qui sont encore tracés; pour changer ces champs de morts en de belles provinces, couvertes, comme autrefois, de villes superbes et de riches moissons. Quelle gloire pour le dix-neuvième siècle! quelle reconnaissance des peuples à venir pour l'auteur d'une aussi belle entreprise!

Mais revenons à l'Europe. On observe avec raison qu'il est aisé de voir le mal, et qu'il ne l'est pas autant d'y remédier; que d'ailleurs il est des genres de culture qui portent avec eux nécessairement une somme quelconque d'insalubrité, et dont cependant on ne peut se passer, sans porter atteinte à l'industrie, à

la nourriture de beaucoup d'hommes et aux besoins de la société. Ce sont particulièrement la culture du riz et du chanvre, et les étangs empoissonnés. On observe même, relativement à ces derniers, qu'en beaucoup d'endroits, si l'eau n'était pas réunie en grandes masses, les terres ne formeraient qu'un marécage et ne produiraient rien; c'est surtout ce qu'on dit de la Basse-Bresse et de la Dombes.

On a essayé en Europe, mais avec peu de succès, de cultiver le riz que MM. *Cossigni* et *Commerson* disent être cultivé à Madagascar et à la Cochinchine, sur les montagnes, il ne peut être qu'un objet de curiosité, tandis que la culture de celui des rizières en plaine, et constamment inondées jusqu'après la floraison de ce graminée, est avantageuse, et ferait réellement la prospérité des pays qui l'ont adoptée, si elle n'était la source d'un grand nombre de maladies. Cependant les voyageurs assurent que les épidémies occasionées par nos rizières ne sont pas même soupçonnées, depuis une longue série de siècles, dans l'Indoustan, ce qui dépend sans doute de ce que les méthodes des Indous sont plus perfectionnées que les nôtres. Nous allons voir que cette perfection consiste particulièrement à éviter la formation des élémens marécageux.

« 1° Avant de mettre la charrue sur leurs terres, dit M. *Legoux de Flaix*, ils (les Indous) ont l'usage constant d'extirper toutes les herbes, toutes les plantes parasites, leurs racines et les semences, en les brûlant, de même que les vestiges de la dernière moisson, qu'on laisse à cet effet sur pied. En même temps que ce pro-

cédé est utile à la culture, il contribue à prévenir les épidémies, en incendiant les racines qui corrompraient l'eau, en dévorant les insectes et les reptiles, et en durcissant les couches inférieures de la terre.

« 2° Pour inonder les rizières, les Indous donnent la préférence aux eaux courantes sur les eaux pluviales et stagnantes; ils ne manquent jamais d'en déverser l'eau, dès que la fleur de la plante est passée, et que son panicule commence à jaunir; chaque jour, depuis cette époque, ils diminuent l'eau progressivement, et ils la renouvellent aussitôt que le grain est formé; de telle sorte que les eaux stagnantes puissent s'écouler avant que la plante soit entièrement desséchée; on empêche par ce moyen le chaume de se corrompre, et par suite l'eau des rizières; l'on n'ignore pas, en effet, que la plus grande corruption de l'eau vient de la présence d'un végétal, ou d'une substance animale qu'on y laisse croupir; que les plantes en végétation ne peuvent se putréfier, et qu'il en est de même lorsqu'elles sont sèches, et qu'aucune humidité ne les approche. 3° Ils moissonnent le riz aussitôt qu'il est formé, et avant que la tige soit entièrement sèche, jaune et brillante; les moissonneurs font par conséquent leur travail avant que la rizière ait pu contracter aucune corruption (1). »

Il est à desirer que les mêmes pratiques s'in-

---

(1) Essai historique, géograph. et politiq. sur l'indoustan, etc., par M. Legoux de Flaix, tom. 2. Voy. pour la meilleure culture du riz l'art. qui la concerne depuis page 210 jusqu'à 265.

troduisent dans le Piémont et dans le Milanais, où l'on pèche par trois chefs principaux, relativement à la salubrité de l'air et à la santé des cultivateurs ; 1° en ce qu'au lieu de brûler les terres, on y met du fumier ; 2° en ce qu'on ne renouvelle pas l'eau et qu'on la laisse croupir ; 3° en ce qu'on moissonne trop tard, et précisément lorsque les rizières sont infectées de tous les principes de la décomposition putride.

En suivant la méthode des Indiens, l'on préviendrait du moins la formation des effluves marécageux, et il ne resterait que l'humidité de l'air, mal inévitable si l'on veut avoir du riz, et qui est cependant déjà assez grand, puisqu'on peut lui attribuer en grande partie la mollesse, la pusillanimité, et le peu de durée de la vie des peuples de cette région immense comprise sous le nom de grandes Indes (§. 1080).

La culture du chanvre est dans beaucoup de pays de première nécessité ; aussi ces pays sont-ils extrêmement malsains en été, à cause de la grande quantité de *rutoirs* qu'on y rencontre, même auprès et sous le vent des habitations. Ces rutoirs sont ordinairement des mares d'eau exposées au soleil, dans lesquelles plonge le chanvre entassé en bottes et chargé de pierres, ou bien, le rouissage se fait dans une eau courante ; on se contente dans quelques pays de la simple aspersion et de la dessiccation alternatives ; dans d'autres, on enterre les bottes dans des fosses humides, qu'on recouvre de terre pendant le temps nécessaire à la macération. De toutes ces méthodes, la plus pernicieuse, et en même temps la plus répandue, est celle des

mares, qu'on peut regarder comme l'origine de la grande quantité de fièvres pernicieuses qui règnent dans les pays à chanvre, car, de toutes les fermentations putrides végétales, celle du chanvre est la plus active, la plus odorante, et celle qui exerce les plus prompts et les plus mauvais effets sur l'économie animale; le rouissage à l'eau courante est moins dangereux, parce que l'eau emporte les matières putrides à mesure qu'elles se forment. Cependant la police doit veiller à ce qu'il ne se fasse pas dans des eaux qui servent à désaltérer l'homme et les animaux durant leur trajet, parce que, surtout si ce ne sont pas des grandes masses d'eau, elles deviennent un dangereux poison, même pour le poisson, qu'elles chassent ordinairement par leur odeur.

La méthode la moins dangereuse est celle des fosses couvertes, excepté pour le moment où on les ouvre et où l'on en retire le chanvre. Les gens de la campagne en perdent néanmoins tout l'avantage, en ce qu'après le service qu'ils ont retiré des fosses, ils y laissent croupir l'eau, sans lui donner aucun écoulement. Combien ne serait-il pas à désirer qu'il y eût à cet égard des règlemens que les administrateurs communaux feraient exécuter, donnant les premiers l'exemple de porter leurs rutoirs loin des maisons, hors du vent dominant qui passe sur les villages, et de donner un libre cours à l'eau qui a servi à cette opération ! Le rouissage dans des fosses peut encore être perfectionné par l'addition de cendres bien cuites, d'alcali caustique ou de la chaux vive. Cette addition, en procurant la dissolution prompte

et entière du gluten qui unit les fils de chanvre les uns avec les autres, suppléerait au soleil qu'on croit nécessaire à l'opération, accélérerait le rouissage, sans nuire à la qualité du fil, et préviendrait en grande partie l'odeur désagréable et les effets nuisibles de cette fermentation.

Les plus grandes masses d'humidité et d'effluves marécageux se trouvent dans les pays d'étangs formés de la réunion des eaux pluviales, comme dans la Bresse et dans la *Sologne*, pays assez considérable de l'Orléanais, (Loir-et-Cher). « Les étangs dont les émanations exposent à moins de dangers, ont « dit deux citoyens amis de leur pays, sont « ceux qui, par leur profondeur et par leurs « bords relevés, offrent moins de surface à « l'air, dont le fond est moins promptement « échauffé du soleil, et qui par conséquent s'évaporent avec moins de facilité. Or, prequ'aucun des étangs de la Sologne et de la Bresse « ne sont ainsi disposés. La plupart, formés par « des bassins plats, au milieu des plaines, ne « doivent leurs eaux qu'aux pluies retenues « sur un fond de glaise. La chaleur de l'été « leur fait subir une diminution considérable « et souvent les dessèche entièrement; c'est « alors que l'air se charge d'exhalaisons nuisibles aux hommes, aux bestiaux, et même « aux récoltes du voisinage. » (Je dois ajouter ici au tableau que j'ai présenté du malheureux état de la Basse-Bresse, que toutes les denrées de ce pays, telles que les céréales, les légumes, les fruits, la chair même des animaux, sont aqueuses, insipides et peu nourris-

santes)..... « Nul motif d'intérêt ni d'agrément « n'est donc fait pour balancer un seul instant « les grandes raisons de la santé de toute une « contrée et de sa population (1). »

Il faut voir cependant si la suppression des étangs est praticable partout, si elle peut se faire sans diminuer encore le peu de population actuelle de ces pays; et si elle n'est praticable, ni physiquement, ni moralement, il s'agit de proposer des vues susceptibles d'exécution, qui, si elles n'anéantissent pas le mal, en diminuent au moins l'intensité.

Le pays des étangs du département de l'Ain peut se représenter sous la forme d'un bassin carré, légèrement élevé sur les bords du côté de l'est et de l'ouest, avec une pente générale du sud-sud-est, au nord-nord-ouest, et dont l'intérieur serait rempli de quelques mamelons peu élevés, et de quelques endroits plus bas, mais peu profonds; nulle colline prolongée ne ramasse et ne dirige les eaux pluviales, qui, abandonnées à elles-mêmes, se réunissent naturellement dans les parties les moins élevées du sol pour y former des marais. Les défenseurs des étangs prétendent que la surface du sol n'est couverte en majeure partie que de huit à quinze centimètres de terre végétale, au dessous de laquelle se trouve une argile compacte, résistant à la bèche et à la charrue, im-

(1) Vues générales sur l'état de l'agriculture dans la Sologne, et sur les moyens de l'améliorer, par M. *De Froberville*. Mémoire imprimé à Orléans en 1788, et nouvelles observations sur les étangs, par M. *Varenne de Feuille*! Bourg, 1791.

pénétrable à l'eau et aux racines des arbres les plus vivaces, de telle sorte que ce pays, manquant d'un côté totalement d'eau de source, n'aurait point d'eau pour désaltérer ses habitans, s'il n'avait pas celle des étangs; et que de l'autre, faute de pouvoir donner un écoulement aux eaux, il a fallu les réunir en étangs, pour ne pas avoir des marais (1).

Les adversaires des étangs assurent, au contraire, que rien n'est moins certain que ce défaut de pente pour l'écoulement des eaux, le pays n'ayant jamais été nivelé; il est connu

---

(1) Lors de la loi du 14 frimaire an 2, qui ordonnait le désséchement des marais et des étangs, de nombreuses réclamations s'élevèrent contre son exécution, et on présenta aussi le désséchement des étangs de la Brenne comme la perte de son agriculture, de son commerce, comme le complément de sa ruine, et comme un nouveau foyer de contagion. L'on soutint, comme en Bresse, que le fond des étangs n'était susceptible d'aucune culture, et ne donnerait aucun produit, qu'enfin le défaut d'inclinaison rendrait les écoulemens extrêmement difficiles. De là, comme en Bresse, la loi est restée sans exécution, et les bonnes terres ont été converties en étangs. Mais l'inspection des lieux est loin de favoriser ces prétentions : il est de la plus grande probabilité que l'écoulement des eaux et le desséchement des terres s'exécuteraient en donnant une pente plus rapide à la rivière de *Claise*, par l'élargissemment et le curement de son lit. Du moins, en attendant un nivellement qui n'a pas encore eu lieu, dois-je, avec l'auteur de cet article de la statistique de l'Indre, émettre le vœu que les étangs factices et marécageux soient détruits le plus tôt possible, et qu'il ne soit permis de conserver que ceux qui ne le sont pas. La conservation des hommes est le premier devoir des gouvernemens. *Statistique du département de l'Indre, pages* 97 *et* 98.

que les propriétaires mettent leurs étangs en assec, quand bon leur semble, sans qu'il se forme pour cela de nouvelles mares; la rivière de *la Chalarone* et les grands étangs blancs étant disposés de manière à recevoir les eaux des petits étangs. Dans le fait, cette même année, 1811, le poisson ne s'étant pas bien vendu à Lyon, plusieurs étangs ont été mis à sec et en culture; et si cette grande ville venait à cesser d'être ce qu'elle est, les trois quarts des étangs de la Bresse deviendraient vraisemblablement des terres à blé.

2° On nie que la plus grande partie du sol occupé par les étangs soit d'argile pure et compacte; on assure au contraire, d'après l'observation et l'expérience, que la plus mauvaise terre est une terre mélangée d'argile, de pierre calcaire et de sable, laquelle peut être mise en rapport par des labours répétés; qu'au surplus ce ne sont pas les plus mauvaises terres qui sont aujourd'hui inondées, mais également les meilleurs terrains, ceux qui étaient autrefois prés, chénevières, jardins, etc. (1). J'ajouterai que toutes les fermes ont des puits, dont l'eau est, en général, mauvaise et séléniteuse; preuve que la terre n'est ni assez compacte pour ne pas se laisser pénétrer par l'eau, ni tellement argileuse, qu'elle ne contienne point de substances calcaires.

3° En remontant aux temps anciens, on

---

(1) M. *de Fenille*, nouvelles observat. sur les étangs, §. 3.

trouve que l'inondation de la Bresse est due aux croisades et au système féodal, qui sont parvenus à dépeupler ce pays autrefois très-peuplé; durant les dernières croisades, dit-on, les grands propriétaires manquant de bras pour cultiver leurs fonds, imaginèrent de construire des étangs : ceux-ci furent d'abord en petit nombre, ainsi qu'il arrive à toutes les nouveautés; mais la proximité d'une grande ville et la multitude des ordres monastiques voués au maigre, procurant un débouché avantageux, les étangs se multiplièrent. Pendant qu'ils furent en petite quantité, ils diminuèrent la population sans l'éteindre, puisque les terriers du treizième et quatorzième siècle articulent beaucoup de petits tenanciers. Mais l'intérêt, un faux prétexte de religion, et l'abus du pouvoir donnèrent naissance à une coutume inique, nommée coutume de *Villars* (ville autrefois chef-lieu des étangs), qui donne la supériorité à celui qui veut inonder sur les propriétaires même des fonds. On voit, par un mémoire de 1683, qu'alors les gens d'église et la noblesse possédaient presque tous les étangs, et que le tiers-état n'en possédait pas la centième partie. Le droit d'évolage, c'est-à-dire d'inonder, s'étendit de plus en plus (1), et cette calamité n'a même encore aucune borne aujourd'hui.

Il est plus que vraisemblable que les adversaires des étangs ont raison; mais la plus grande difficulté consiste à changer la culture d'un pays,

(1) M. *de Féville*, mémoire et article cités.

établie telle qu'elle est depuis plusieurs siècles. M. de Fenille assure que la Bresse immergée, rendue à l'agriculture, produirait deux fois plus qu'elle ne produit aujourd'hui ; mais il calcule qu'il lui faudrait trente mille habitans, douze cents domaines, et dix-huit mille pièces de bétail pour mettre sa population et sa culture au pair du reste de la province : où trouver ces moyens, cet accroissement de bras, de bestiaux et de numéraire ?

Ne demandons pas l'impossible, mais cherchons à concilier l'intérêt pressant de l'humanité avec ce qui est faisable. Les étangs sont nuisibles, personne ne peut le contester ; mais il n'est pas aussi clair qu'il soit possible, ou qu'il soit utile de les détruire tous. Qu'on nous permette du moins de solliciter pour qu'on en réduise le nombre, et surtout pour que le gouvernement fasse disparaître tous ceux qui par leur position, par la nature fertile et vaseuse de leurs fonds, par la quantité précaire de leurs eaux, et par le peu d'élévation de leurs bords, sont les plus insalubres, et qui pourraient être rendus utilement à l'agriculture ; pour qu'enfin on proscrive les étangs vaseux, noirs, et qu'on ne conserve que les étangs profonds, appelés *étangs blancs*. Il est vrai que l'air de la Bresse sera encore humide, mais du moins il sera moins malsain, il ne sera pas marécageux ; la diminution du nombre des étangs sera même utile aux intérêts du pays sous le point de vue de la vente du poisson, puisque, devenant moins abondant, il aura beaucoup plus de valeur.

» Dans les statuts de la Bresse, les étangs ne

« sont presque jamais considérés sous le point « de vue de l'utilité générale et de leur insa- « lubrité. Il n'y a point de précautions indiquées, « ni de conditions exigées, soit pour leur créa- « tion, soit pour leurs qualités essentielles.

« Pour mettre un terrain quelconque en « étang, il devrait être préalablement constaté « que ce terrain est par lui-même malfaisant, « que les eaux y croupissent, qu'il est humide « et marécageux, que la nature ingrate du sol « ne peut produire avec les labours ordinaires « autant que les terrains de bonne qualité. Il « faudrait que la permission d'élever une chaus- « sée ne fût accordée qu'au propriétaire de tout « le sol qui doit être couvert d'eau, ou que le « même propriétaire rapportât le consentement « formel de tous ceux auxquels appartiennent « les fonds destinés à être couverts par les « eaux.

« La hauteur de la chaussée devrait être dé- « terminée d'après des bases fixes qui seraient « prises et de la profondeur qu'on doit don- « ner à l'eau pour qu'elle présente un volume « assez considérable, et de la pente du sol, et « de celle des terrains environnans.

« Les charges auxquelles les propriétaires se- « raient assujettis par rapport aux chemins se- « raient également déterminées.

« Des lois réglémentaires, un code pour « les étangs, considérés sous le double point « de vue de la chose publique et des pro- « priétés particulières, sont encore à faire. C'est « un bienfait nouveau qu'on attend de la sa- « gesse de l'auguste chef que la France s'est « donné, et sous lequel il lui est permis d'as-

« pirer à tous les genres d'amélioration comme « de gloire (1). »

Quant aux marais, nul doute, si on ne peut les dessécher, qu'il ne soit préférable de les mettre en étangs, pour les assoler tous les dix-huit mois ou deux ans, comme les autres étangs.

En attendant qu'on mette un frein à la cupidité qui change tout en étangs, qu'on ait desséché les marais, et qu'on n'ait conservé des étangs que ceux qui sont inévitables, il faudrait aux malheureux cultivateurs un régime diététique qui les rendît plus forts, et qui diminuât un peu la somme de leurs maux. Mais comment obtenir un changement d'usages d'hommes bornés, abrutis par le climat et par leurs infirmités? Comment d'ailleurs oserai-je leur proposer des améliorations, quand je les vois réduits dans une misère affreuse, quand ils manquent de vin et de céréales de bonne qualité, quand d'ailleurs ils sont forcés par la nature de leurs travaux d'être exposés depuis l'aurore jusqu'à la nuit à un air impur, et la nuit même de la passer dans des habitations basses et humides? Je ne redirai pas moins ce que des médecins estimables de ces cantons ont proposé dans des mémoires qui m'ont été communiqués, savoir:

1° D'entourer les étangs de plantations de prompte venue, telles que les saules, les vernes, etc., ainsi que de plantes grasses, pro-

(1) Statistique du départ. de l'Ain, p. 18; Paris, 1808.

pres à absorber les gaz malfaisans, et de multiplier autour les prairies artificielles ;

2° De rapprocher les habitations et les fermes, pour que les habitans puissent se secourir mutuellement, et à dessein de les empêcher de vivre isolés, comme ils y sont enclins, ce qui les rend encore plus abrutis et plus vicieux ;

3° D'allumer matin et soir des grands feux devant les habitations, de brûler les herbes, les racines, les chaumes, au lieu de les laisser pourir dans l'eau ;

4° D'établir des jeux d'exercice pour les fêtes et dimanches, afin de rassembler les habitans et de leur faire perdre insensiblement le goût décidé qui les entraîne vers la paresse et l'indolence ;

5° De les engager à porter sans cesse des vêtemens de laine, à manger peu de soupe, peu de raves, et autres alimens aqueux ; à user du pain de froment, de viandes, même salées ; à boire des liqueurs fermentées, et du moins à ne jamais boire l'eau pure, mais d'y faire infuser des plantes aromatiques, telles que la graine de génevrier, arbuste très-abondant dans le pays, etc., etc.

§. 1111. Les pays situés sur les bords de la mer (je parle de la mer Méditerranée, n'ayant pas eu occasion de faire des observations sur les côtes de l'Océan) (1), sont en général d'une Contrées maritimes.

(1) Le flux et le reflux doivent produire sur les côtes de l'Océan un mouvement dans l'atmosphère, inconnu sur celles de la Méditerranée. Chaque marée, en dé-

assez grande salubrité, excepté dans les lieux très-bas où il s'est formé des marécages. La pesanteur de l'air, dont les colonnes ont toute l'élévation dont elles sont susceptibles, augmente le ton des fibres et des vaisseaux; la température y est communément douce en hiver, et rafraîchie en été par les vents de mer périodiques, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi; et ces pays sont moins humides que s'ils étaient entourés d'eau douce, sans doute parce que l'air y est dans une agitation continuelle.

Les contrées maritimes ont néanmoins leurs inconvéniens, et d'autant plus grands, qu'on ne saurait y remédier autrement qu'en les abandonnant. Ces inconvéniens proviennent de ce que l'atmosphère des lieux maritimes contient toujours en dissolution une certaine quantité d'acide muriatique. J'avoue que cette quantité n'est pas appréciable à l'eudiomètre. J'ai analisé l'air de Nice, qui s'est trouvé contenir sur cent, soixante-quatorze azote et vingt-cinq oxigène; l'azote ayant fait un peu blanchir l'eau de chaux à travers laquelle j'avais fait passer ce gaz, je n'ai pu obtenir du muriate de chaux. Cependant les considérations suivantes me laissent croire qu'il se fait une évaporation réelle de principes muriatiques.

1° Les feuilles des arbres du littoral, ainsi

---

plaçant une colonne d'air de douze à vingt pieds d'élévation, suivant les phases de la lune, doit produire des courants d'air considérables, et de grandes variations de température.

que les plantes, ont sur le soir une saveur salée superficielle.

2° Ayant analysé différentes plantes cueillies à trois cents mètres de distance de la mer, à Nice, dans le printemps de 1802, et même la séve de vigne, que j'avais recueillie à la quantité de quatre kilogrammes, j'ai obtenu, tant par le repos et la cristallisation que par l'incinération, une assez notable quantité de sels muriatiques; par exemple, sur deux kilogrammes de séve de vigne, quatre grammes de muriate de chaux, soude et magnésie. Le sang, le lait et la bile des animaux m'ont fourni comparativement beaucoup plus de sel qu'on n'en obtient à Paris.

3° J'ai vu des verres de Bohême contenant beaucoup de plomb, et qui avaient été exposés plusieurs années aux vents marins, convertis en écailles, semblables au plomb corné (muriate de plomb).

4° C'est un fait incontestable que les tas de sels exposés en plein air dans les salines exhalent beaucoup de gaz acide muriatique, qui répand au loin une fausse odeur de violette. Ils laissent pareillement, lorsqu'ils sont nouveaux, exhaler ce gaz dans les magasins fermés, et il s'en est peu fallu que je ne fusse asphyxié à *la Valduc* par les vapeurs suffocantes de l'acide muriatique, pour m'être enfoncé dans un vaste magasin de sel, dans le dessein d'en examiner les différentes couleurs ainsi que les qualités. Cette doctrine est d'ailleurs reçue depuis long-temps pour la formation du *natron* dans les lacs de l'Egypte.

Indépendamment de ce résultat de l'évapo-

ration journalière des grandes masses d'eau salée, les contrées maritimes les plus exposées au vent du sud sont sujettes à des brouillards qui s'élèvent visiblement de la mer, en printemps et en automne, chaque jour vers onze heures du matin : ils montent insensiblement jusqu'à deux cents mètres de hauteur; passent en grimpant sur le sommet des montagnes pour se répandre au-delà des rivages, et retomber avec la même gradation au fur et à mesure qu'au coucher du soleil ses rayons, devenus plus obliques, ne réchauffent plus autant l'atmosphère. C'est ainsi que dans les Alpes-Maritimes ces vapeurs montent et traversent le *col de Castillon* pour aller se jeter dans la vallée de *Bévera*, toujours du sud au nord, épargnant les gorges qui ne sont pas dans cette direction. Je me suis vu, au mois de mai, au milieu de ces brouillards épais. La mer et divers villages qui étaient sous mes pieds ne paraissaient plus, ou plutôt je semblais être en pleine mer, tant les montagnes et les autres objets avaient disparu; je n'entendais plus que confusément la voix de mon escorte; mes vêtemens étaient imprégnés d'un humide salé; mes yeux et mes narines étaient affectés d'un picotement incommode; je toussais et j'éternuais à chaque instant..... J'ai encore revu ces singuliers brouillards dans les vallées de la *Nervia* et du Var, tant dans les plaines que sur les hauteurs..... Ils brûlent, ils cautérisent les feuilles, les bourgeons des arbres, les figues, les olives, les raisins, les jeunes plantes, et ne sont pas moins nuisibles aux hommes et aux animaux.

§. 1112. Nous avons attribué, avec plusieurs observateurs, diverses maladies de peau à l'extrême sécheresse de l'air (§. 1098). Lorsqu'on considère que ce fluide fait les plus grands frais de l'entretien de la vie (*pabulum vitæ*), qu'il est absorbé par la peau entière, et qu'il entre par toutes les ouvertures, que non-seulement il agit sur les corps organisés vivans, par ses propriétés physiques, mais encore par les affinités chimiques; quand on remarque d'une autre part qu'il renferme dans les lieux maritimes des qualités salines plus éminentes, on ne peut se dissimuler qu'il ne doive contribuer, avec la privation d'eau suffisante, à l'âcreté des humeurs et aux maladies cutanées. Aussi ne sont-elles pas rares sur les côtes de la Méditerranée; ce qui a engagé notre société de médecine de Marseille à en faire un sujet de prix qui a dû être décerné dans la séance publique de 1811. On peut dire que les substances salées, ainsi que les aulx, les ognons et autres alimens de même nature y contribuent aussi; mais je vois ces maladies également fréquentes près des étangs de la Bresse et sur les rives humides de la Saône, où l'on suit un régime absolument opposé; de sorte qu'il faut en conclure que plusieurs causes différentes donnent naissance aux maladies de peau, et que le traitement doit varier suivant les causes prochaines et éloignées, et suivant les constitutions individuelles.

Maladies des côtes de la Méditerranée.

Une autre maladie bien plus sérieuse est, selon moi, particulièrement affectée aux côtes maritimes; c'est la phthisie pulmonaire aiguë, précédée de l'hémoptysie. Je dis aiguë,

parce qu'elle parcourt souvent tous ses périodes dans quarante jours, et c'est ainsi que j'ai vu périr rapidement plusieurs personnes qui m'étaient chères. Cette maladie est très-commune dans le département des Alpes-Maritimes, particulièrement sur le littoral, à Nice, Ville-Franche, Monaco et Menton. On la retrouve, comme je l'ai déjà dit, dans plusieurs autres points de ces Alpes; mais sa nature et sa marche sont bien différentes. J'ignore pourquoi les anciens médecins renvoyaient les phthisiques sur les plages maritimes; car de nos jours toutes les observations des praticiens qui habitent les côtes françaises de la Méditerranée tendent à prouver que l'air marin est contraire au très-grand nombre de ces malades, suivant la distinction que j'ai établie précédemment (§. 1097 et 1100). J'avais vu un grand nombre de poitrinaires à Marseille, et je croyais que l'air trop sec et trop vif de cette ville était peut-être ce qui influait si désavantageusement sur la maladie; l'air plus chaud, plus mou et plus humide de Nice ne leur est pas plus avantageux. Les individus de plusieurs familles indigènes, attaquées héréditairement de phthisie tuberculeuse, périssent tous dans leur jeune âge, ainsi qu'à Ville-Franche. J'ai vu plusieurs Anglais qui étaient venus y chercher la santé y trouver la mort avec une rapidité effrayante (1).

---

(1) Tel est le résultat des faits observés durant une longue suite d'années dans les régions méridionales de la France, et sur lesquels je ne pense pas qu'aucun des praticiens de ces contrées puisse me contredire. Cepen-

Ce qu'il y a de particulier, et ce que j'ai vérifié moi-même avec attention, c'est qu'à

---

dant l'opinion des médecins qui vivent dans des climats opposés est bien différente : je lis encore dans un mémoire de M. Salmade, médecin à Paris, *sur les moyens de prévenir le développement de la phthisie pulmonaire chez les sujets qui y sont disposés*, inséré dans le journal général de médecine, cahier de mars 1813, tome 46, page 267 et 268, « qu'il y aurait encore pour le sujet menacé de pulmonie beaucoup d'avantage à habiter pendant les hivers les climats tempérés, ceux des départemens méridionaux de la France, et surtout celui de Nice. »

Ce préjugé est une conséquence de la nécessité ou nous sommes de répéter toujours les mêmes choses sur la foi d'autrui, lorsque les circonstances ne nous ont pas mis à même de sortir de notre ville et d'aller vérifier sur les lieux les motifs d'un grand nombre d'assertions hasardées.

Celse, Galien et tous les auteurs qui sont venus ensuite ont recommandé la navigation aux poitrinaires, comme le dernier remède. Je ne sache cependant pas qu'on puisse fournir aucun exemple de la réussite de ce moyen, et nous lisons au contraire, dans les voyages du capitaine Cook, que quelques personnes disposées à la phthisie, qui furent de l'expédition, succombèrent avant leur retour en Angleterre.

L'on doit distinguer avec soin, dans les conseils donnés par les médecins de tous les temps, ceux qui proviennent du désespoir de ne pouvoir guérir leurs malades par les moyens ordinaires, et de l'empressement d'écarter de leurs yeux des êtres souffrans destinés par leur sort à une mort certaine.

L'expérience m'a également démontré les dangers des mercuriaux et des antimoniaux, pour la phthisie, dans les contrées méridionales. M. Salmade, élève de M. Portal, les recommande comme ayant été utiles à son illustre maître et à lui dans le climat de Paris. Ceci prouve qu'on doit distinguer les climats et les variétés

quelque distance de la côte, et de manière qu'une montagne mette les communes hors de la direction des vents marins, on ne rencontre plus de phthisies héréditaires; ainsi il n'y en a point à *Peglia*, *Peglion*, *Sospello*, *Scaréna Luceram*, villages éloignés de la mer d'un rayon tout au plus d'une lieue, tirée en ligne directe. Il en est en général de même sur le reste des côtes de la Provence.

Les contrées maritimes sont fort sujettes, il est vrai, aux changemens brusques de température et aux variations dans la nature des vents. Ces causes sont rapportées par tous les auteurs comme favorisant éminemment les maladies de poitrine; mais on peut voir qu'on les rencontre partout; de sorte qu'il faut chercher dans les lieux dont nous parlons une raison plus particulière de la fréquence, de l'intensité et de la rapidité des accidens: or, j'avoue que je ne saurais attribuer qu'aux principes muriatiques qui s'élèvent de la mer et qui se portent à une certaine distance les hémoptysies fréquentes, la formation, la prompte inflammation et la suppuration des tubercules pulmonaires, si communes dans les lieux maritimes, et pour lesquelles il n'y a de répit et de soulagement que dans une prompte fuite.

Les brouillards marins, dont j'ai parlé précédemment, m'ont paru agir sur le système

---

des maladies. Ce que je ne dis pas pour contrarier l'estimable auteur d'un mémoire qui contient des vues sages, mais uniquement pour les soins que je dois à ma profession.

sensitif et produire l'épilepsie. Le nombre des épileptiques dans le département des Alpes-Maritimes se montait à cent environ en 1801. *Torrette*, à trois heures de Nice, sur la hauteur, est la commune où il y en a le plus, et où l'épilepsie est la maladie chronique dominante. J'en ai compté trente, de tout sexe et de tout âge, lors de ma tournée, sur une population d'environ six cents âmes. Ce village est bâti au milieu d'un joli petit vallon fait en conque, tout ombragé d'oliviers, exposé aux vents de sud-est et sud-ouest, et surtout aux brouillards, lesquels viennent de la mer le long du Var, et enfilent une gorge qui aboutit à cette rivière, d'où ils entrent dans le vallon de Torrette, où ils séjournent long-temps, favorisés par la nature du lieu. Quelques épileptiques se rencontrent également dans la commune d'*Aspremont*, dans les hameaux sur le Var, et il n'y en a point dans les hameaux élevés, écartés de cette rivière et tournés à l'orient.

Dans l'arrondissement de Monaco j'en ai observé dans toutes les communes exposées aux brouillards, surtout dans la vallée de la *Nervia*; et l'on m'en a fait remarquer non-seulement dans les lieux bas, mais encore dans les lieux élevés. A *Périnaldo*, il y en avait cinq; à *Pigna*, dix à douze; à *Apricola*, douze; à *Monaco*, quatre. Dans les vallées de *Roya* et de *Peglion*, où les brouillards ne pénètrent pas à cause de la position des montagnes, je n'ai pas observé d'épileptiques.

Ces observations se sont représentées à mon esprit durant le séjour que j'ai fait dans le

canton des Martigues. Souvent appelé au cap *Couronne*, et souvent consulté par les bons habitans de ce plateau aride, j'étais surpris d'y voir autant d'affections hystériques parmi les femmes, et autant d'affections hypocondriaques parmi les hommes, maladies qui devraient être réservées à l'opulence, et épargner de malheureux pêcheurs, ou extracteurs de pierres, qui ne vivent que d'ognons, de pain noir, de stokfich, et qui se livrent aux plus rudes travaux. Je me suis rappelé les brouillards et les épileptiques des Alpes-Maritimes. J'ai vu les brouillards s'établir aussi quelquefois sur ce cap pelé, et je me suis demandé si les unes et les autres de ces affections ne tiennent pas à la même cause.

Je vais terminer ce chapitre par la transcription de ce que j'ai dit sur les fièvres d'accès dans la statistique des Alpes-Maritimes. Les faits que je vais énoncer prouveront que ce n'est pas par la quantité, mais par la qualité, que les effluves morbifiques exercent leur puissance sur l'économie animale; ils prouveront, d'une part, que ce qui est connu sur le mode d'assainir les pays fiévreux est bien connu, et de l'autre, que l'origine des fièvres ne doit pas toujours être attribuée aux marécages, et que ces maladies ne doivent pas toutes être traitées de la même manière.

Les fièvres d'accès sont très-multipliées au printemps et en automne dans toute l'étendue du département, sauf dans les régions froides, où il est rare de les voir, si nous en exceptons *Saint-Martin-de-Lancosta*, commune très-humide.

Toute la côte du Var, depuis *Bonson* jusqu'au terroir de Nice est infectée de ces maladies; dans ce terroir, le quartier dit *Du Var*, est tellement malsain, qu'il suffit souvent d'y aller chasser, ou d'y aller faire une journée de travail pour prendre la fièvre. Les bergers de *Briga* et de *Tende*, qui y conduisent leurs troupeaux dans la saison de l'hiver, y contractent ordinairement ces fièvres, dont ils se guérissent en allant respirer l'air natal, sans autre remède; car dans ces lieux élevés, jamais les fièvres d'accès n'ont paru, à moins qu'elles ne soient venues du dehors.

Le quartier de *Riquier* est une autre portion du terroir de Nice, où les fièvres d'accès sont fréquentes; les bras d'eau qui sortent de la montagne de *Mont-Boron* ou qui sourdissent au niveau du sol des campagnes qui sont à sa base, retenus par le peu de pente des prairies, par la multitude des rigoles, par les fossés permanens destinés au rouissage, font de ce quartier un sol fangeux et mouvant duquel il s'élève en été des vapeurs qui infectent tout le voisinage, et qui donnent lieu à des fièvres périodiques souvent pernicieuses.

Sospello (ville), entourée de torrens et de ruisseaux qui aboutissent à la *Bévera*, rivière d'un cours lent et stagnant en été, couronnée d'ailleurs presque constamment par les brouillards marins qui franchissent à midi le col de Castillon, pour se répandre sur la surface interne des montagnes qui entourent la vallée, cette ville, dis-je, est extrêmement sujette aux fièvres d'accès; et de l'aveu de tous les vieillards, elle en était infiniment plus affligée,

avant qu'on eût donné cours à un grand nombre d'eaux stagnantes qui entouraient ses murs et ses maisons de campagne.

Le hameau de *Fontan*, dans la vallée de *Roya*, et toute la vallée de la *Nervia*, sont en proie tous les ans aux fièvres d'accès; on n'en est pas surpris, dans un sol humide et enfoncé, où l'on est forcé de faire des étangs artificiels pour donner une chute d'eau suffisante aux moulins à huile, et ou les eaux courantes sont chargées de l'extractif des olives à moitié pouri.

Mais l'on est étonné d'observer ces fièvres sur les points les plus élevés, et tellement secs, qu'à peine le village a-t-il une petite source pour désaltérer ses habitans : *Torrette*, *Lévens*, *Roquebrune*, *Gorbio*, *Castillon*, *Sainte-Agnes*, *Castellar*, *Périnaldo*, etc., sont des communes annuellement sujettes aux fièvres d'accès; *Villefranche*, commune, par sa nature, d'une sécheresse extrême, *Menton* et *Vintimille*, pays sans marécages et sans eaux stagnantes, en sont affligés tous les ans, et d'une manière souvent même pernicieuse, la fièvre se changeant en rémittente maligne, ou prenant ces formes si bizarres que l'illustre *Torti* a si bien décrites.

Les brouillards dont j'ai parlé tiennent lieu, dans ces parages, d'eaux stagnantes; il est positif, par tous les renseignemens que j'ai pris, que les fièvres d'accès et autres maladies y sont d'autant moins fréquentes, qu'il y a moins de brouillards. L'été de l'an 10, par exemple, a été sain, parce que ces brouillards se sont montrés plus rarement, et qu'ils ont été plutôt

dissipés. *Peglia*, située de manière que les brouillards n'y pénètrent pas, quoique à un quart d'heure de distance de la contrée où ils dominent, ne connaît les fièvres d'accès que parmi ceux de ses habitans qui passent la saison de l'été sur les bords stagnans de *Paglion*.

Deux circonstances favorisent également les fièvres dans ces communes sèches et élevées; un été très-chaud, et la rareté des fruits; lorsque ces derniers sont abondans, ils mettent à l'abri des fièvres, produisant un effet tout contraire dans les lieux bas et humides, où ils ne manquent jamais; ainsi les traitemens doivent être variés comme les causes, et c'est ce qui est bien connu des médecins éclairés de ces contrées, parmi lesquels je me plais à citer M. *Richelmi* de Menton, qui a été un des correspondans les plus zélés de la commission de santé et de salubrité publique des Alpes-Maritimes, à laquelle a succédé le jury médical.

J'avais analysé l'eau de la mer de Nice, pour connaître son degré de salure; j'analysai également l'eau de la mer des Martigues, dont on extrait beaucoup de sel : cinq hectogrammes d'eau de la mer de Nice, prise au large, m'ont donné à la distillation, à l'appareil pneumato-chimique, un demi-litre d'air atmosphérique, mélangé d'un peu de gaz acide carbonique, qui a troublé l'eau de chaux; résidu : deux grammes et demi d'un sel amer, contenant muriate de soude, un gramme et demi, muriate de magnésie et chaux, très-déliquescent, un gramme. Même quantité de l'eau de la mer des Martigues, évaporée, a donné pour résidu de l'évaporatiou, sept grammes, dont cinq de

muriate de soude. Comme les brouillards marins sont plus rares dans ces derniers parages, je me suis demandé si leur fréquence dans les mers de Nice n'influait pas sur le peu de salure de ces mers (1).

§. 1113. J'ai rempli ma tâche en exposant les maladies endémiques que j'ai observées dans les lieux que j'ai habités. Je prie chaque médecin d'en faire autant, et de vérifier si les mêmes faits se rencontrent avec les mêmes circonstances décrites dans cette section (2).

---

(1) Extrait d'un exposé de mes cours de chimie, envoyé à S. E. le ministre de l'intérieur, le 15 prairial an 10.

(2) La tâche du médecin est remplie après avoir étudié les maladies endémiques des différens pays et les moyens de les prévenir; mais il en reste une très-grande au philosophe, celle de rechercher la cause des travers de l'esprit et du cœur, et de la négligence presque totale des facultés de l'entendement chez plusieurs peuples de la terre, ce qui n'est pas une moins cruelle maladie. Déjà l'on a pu voir dans le cours de ce chapitre les modifications qu'impriment au moral de l'homme le sec et l'humide de l'air et du sol qu'il habite, et je me suis occupé de cette influence dans un discours *ex professo* placé à la tête de mon traité du goître et du crétinisme. Je ne suis pas moins frappé de la grande différence qui s'observe entre les habitans des deux climats opposés, très-chauds et très-froids, deux circonstances également affaiblissantes.

Le goût, la raison, le bon sens, l'accomplissement des devoirs sociaux, le soin de sa personne et de son esprit, et autres fruits de la civilisation, paraissent indigènes aux climats tempérés, tandis qu'on les observe peu dans les plus beaux pays d'une chaleur constante, et dans les affreux frimas du nord.

Voici le portrait que fait, des habitans des quatre

Encore nos climats sont-ils bien plus heureux que ceux des tristes habitans du nord, et

Lèpre du nord. Régime des peuples septentionaux.

---

royaumes d'Andalousie, M. Daudebard, capitaine retiré, dans un mémoire sur l'Espagne, dont le Moniteur du samedi 10 avril 1813 a donné un extrait: « La masse du peuple ignorante et paresseuse, les « grands, orgueilleux et bas, tous faux et superstitieux, sans police, se poignardant de sang-froid « au milieu des rues; des mœurs très-dissolues; un « ton grivois, point d'éducation; peu de sensibilité « morale chez les femmes; toutes les aisances et les « douceurs de la vie presque généralement inconnues; « une mauvaise cuisine, des auberges sales, mal « fournies et peu nombreuses; presque point de « moyens de communication, peu de sûreté dans les « routes, et même aux environs des villes, etc., etc. » Je ne crois pas ce tableau chargé, et d'après mes connaissances, il peut devenir commun à tant de beaux pays susceptibles de fournir les productions des deux Indes, et auxquels un proverbe trivial a donné le nom de *paradis habité par des diables*.

D'un autre côté, si l'on ouvre l'histoire des voyages au nord, l'on voit que tous les écrivains s'accordent à dépeindre les habitans des climats glacés avec les mêmes vices que ceux que nous venons de remarquer dans les pays chauds, avec la différence que les passions sont loin d'y avoir la même vivacité. Voyez dans l'abrégé de l'histoire générale des voyages, par M. La Harpe, tome 9, le voyage en Sibérie de l'abbé Chappe et des autres académiciens qui avaient été observer le passage de vénus sous le soleil dans la capitale de cette contrée. La superstition, la paresse et l'apathie la plus profonde, propriétés des âmes et des corps faibles, sont ce qui caractérise les peuples qui vivent dans les températures les plus opposées.

L'on dira qu'ils sont heureux de leur situation, j'en conviens; mais s'ils doivent avoir des rapports avec des peuples plus civilisés, il serait encore plus heureux pour eux qu'un gouvernement sage et éclairé survînt

le mortel le plus pauvre doit se féliciter de jouir au moins d'un ciel dont les bienfaits ne peuvent lui être enlevés par aucune malice humaine. « La principale nourriture des peuples de la Norwège et des pays voisins est du poisson qu'on mange à demi-pourri, cuit dans de l'eau de mer, et assaisonné avec du foie de poisson fondu : ils en mangent aussi de fumé, de salé et de séché à l'air; leur pain, quand ils en ont, est de farine d'avoine, que souvent l'on mêle encore avec de la paille, de l'écorce de bouleau, des arêtes et des œufs de poissons moulus, sans en avoir fait fermenter ni lever la pâte. Ils y suppléent ordinairement par des poissons séchés à l'air ; comme ils nourrissent leurs pourceaux et leurs vaches avec des têtes et des arêtes de poissons, ou avec des entrailles de poisson à demi-pouries, des harengs séchés à l'air, et des plantes maritimes, ces animaux sont presque tous atteints de ladrerie, en sorte que le lait en est très-mauvais, et même puant, le lard huileux, et la viande de boucherie très-disposée à la corruption, étant presque toujours infectée et parsemée de boutons. On trouve les intestins de ces animaux

---

pour les mettre en harmonie ; et c'est ce que je livre aux méditations de ceux qui s'occupent de politique et de législation.

Peut-être la nature des choses s'opposerait-elle au perfectionnement de l'espèce qui habite les pays froids ; il n'en est pas de même des pays chauds : l'exemple des Maures d'Espagne et celui des peuples de l'ancienne Grèce, prouvent ce que peuvent un bon gouvernement et de bonnes institutions.

ordinairement baignés d'une lymphe infecte, et les glandes du mésentère en grains de chapelet plus ou moins gros; le beurre et le fromage qui se préparent dans le pays, sont de mauvaise odeur comme le lait, ordinairement âcres, et très-disposés à la rancidité; ces peuples ignorent d'ailleurs l'usage des correctifs, tels que la moutarde, le poivre, le vinaigre, et négligent même jusqu'à la salaison, ou ne l'emploient que peu et mal à la conservation des alimens du règne animal. »

« Leur boisson ordinaire se compose d'eau de neige ou d'eau croupie sur les bords de la mer, qu'ils boivent seule ou avec du lait aigri. Ils connaissent peu l'usage de la bière, qu'ils ne savent point brasser eux mêmes; mais ils boivent avec excès d'une très-mauvaise eau-de-vie de grains. »

« Ils ont pour habitations des huttes écrasées et très-malpropres, composées d'une seule pièce avec un foyer sans cheminée, et des fenêtres qui ne s'ouvrent jamais. C'est là qu'ils se rassemblent, entassés les uns sur les autres, pour manger, boire, dormir, souvent sans lit et dans leurs vêtemens mouillés qu'ils laissent sécher sur leur corps; ils y font d'ailleurs sécher leurs vêtemens, leurs filets, et tous leurs ustensiles à pêcher; ils y apportent, préparent et salent leurs poissons au milieu d'une chaleur excessive, produite avec du bois et de la tourbe; leurs habits, leurs chemises et leurs lits sont faits de mauvaise laine très-grossière, souvent tirée d'animaux malpropres, et de plus, imprégnée d'huile de poisson, pour mieux résister à l'humidité. C'est avec de pareils vêtemens, dont

ils ne changent qu'après les avoir usés, qu'ils passent la plus grande partie des jours et des nuits sur l'eau, dans de petites barques où ils bravent les tempêtes, le vent, la pluie, le froid et toutes les intempéries des diverses saisons ; entre autres, ces brouillards froids et humides connus des marins sous le nom de brume froide et de brume sombre, qui durent des quinze jours entiers, en faisant éprouver leur funeste influence aux hommes, aux brutes et aux plantes (1). »

Ce régime de vie, cet air, ce sol, ces occupations, qu'il sera à jamais impossible de changer, sont sans doute la principale cause du scorbut endémique dans ces pays (§. 1092), et de cette hideuse maladie de la peau qu'on nomme *radesyge* ou lèpre du nord, dont nous parlerons encore ailleurs (§. 1153), qui couvre la peau de ces peuples, d'ulcères, de pustules, de tubercules, de taches, qui altère insensiblement toutes les fonctions vitales, animales et naturelles, et qui s'annonce déjà, avant de paraître, par le caractère de lenteur et de stupidité dont ils se trouvent frappés. Ici, les efforts du génie sont vains pour améliorer le sort de cette portion de l'espèce humaine : il ne lui reste, lorsqu'elle sera inquiète de sa position, que de se répandre de nouveau dans des pays plus heureux, à l'imitation de ses ancêtres.

---

(1) Notice sur le radesyge de Norwège, par *J. B. Demangeon*, ou journal général de médecine, tome 25, page 129.

CHAPITRE II.

De la Contagion et des maladies contagieuses et héréditaires. — De l'Épidémie et des maladies épidémiques. — Providence contre la Contagion, l'Épidémie et l'Épizootie.

§. 1114. Ce chapitre, qui fait une suite naturelle au précédent, est divisé en six sections, dont la première traite de la contagion ; Division de ce chapitre.

La seconde, des maladies héréditaires ;

La troisième, des principales maladies contagieuses;

La quatrième, de l'épidémie, et des maladies épidémiques;

La cinquième, des précautions à prendre dans les maladies contagieuses et épidémiques;

La sixième, de l'épizootie, et des mesures qu'elle requiert pour la borner et pour l'éteindre.

Je suivrai, en grande partie, dans la première section, l'ordre et le plan tracés par la société de médecine de Paris pour le sujet du prix qu'elle devait décerner dans la séance publique du mois d'octobre 1811, relativement aux questions sur la contagion (1); il m'eût été

(1) Journal génér. de méd., tom. 56, p. 310.

impossible de suivre un meilleur modèle, et je m'estimerai heureux si quelques-unes de mes idées peuvent se rencontrer avec celles des membres éclairés de cette célèbre compagnie, et avec celles des concurrens qui auront approché le plus près du but (1).

SECTION PREMIÈRE.

De la Contagion.

Plan de cette section.

§. 1115. Je me propose de traiter ce qui a rapport à la contagion, sous huit questions principales, auxquelles se rattacheront plusieurs accessoires :

1° Donner, autant qu'il se peut, une idée claire et précise de la contagion ;

2° Assigner ses différences, sous le rapport de la nature de ses principes, si la chose est possible ;

3° Les assigner sous le rapport de ses divers moyens de communication ;

4° Rechercher s'il est des maladies contagieuses qui naissent sporadiquement et sans contagion préalable ;

5° Distinguer, parmi les maladies contagieuses, celles qui appartiennent uniquement à une contagion étrangère à l'Europe ;

6° Exposer les raisons de ressemblance et de dissemblance des contagions exotiques et indigènes ;

---

(1) Le vœu du programme n'ayant pas été rempli, la société a remis la question au concours pour la fin de l'année 1813. Journal *Idem*, tome 45, page 296.

7° Signaler l'arrivée des maladies contagieuses, pour les distinguer des autres, dans les précautions à prendre pour la sureté publique.

8°. Rechercher si d'autres maladies peuvent avoir lieu durant le règne d'une maladie contagieuse, et si une maladie déjà existante peut préserver de la contagion.

Après ces grands objets, nous nous occuperons des maladies héréditaires, et nous chercherons à distinguer, d'après notre expérience, parmi ces maladies, celles qui sont en même temps contagieuses, et celles qui ne le sont pas. Nous terminerons par dire un mot de la contagion par imitation.

Certainement nous ne dirons pas tout, et nous laisserons après nous de riches moissons dans le vaste champ des conjectures. Notre but est l'utilité pratique. Le lecteur pourra y joindre, pour les idées spéculatives, la savante et érudite dissertation que M. *Balme*, médecin de Lyon, a publiée sur la contagion (1).

Ire QUESTION. Ce qu'il faut entendre par contagion.

§. 1116. On entend par contagion l'action par laquelle un corps malade, au moyen du contact immédiat, ou médiat, communique le même genre de maladie à un corps sain, lequel, à son tour, la communique à d'autres, et successivement, sans acception d'âge, de sexe, de tempérament, de genre de vie, et sans qu'il y ait rien dans les six choses dites *non naturelles*, qu'on puisse ac-

(1) *De Ætiologia gener. contagii. Lugduni*, 1809.

cuser raisonnablement d'avoir occasioné la maladie.

On est convenu de donner le nom de *virus* (par opposition aux *miasmes*, dont je parlerai ensuite,) à la matière, quelle qu'elle soit, qui, transportée d'un corps à un autre, y produit les mêmes phénomènes que dans le premier individu. Il paraît que ce sont particulièrement les matières excrémentitielles qui se chargent des virus contagieux, telles que celles de la transpiration et de la perspiration pulmonaire, les exanthèmes, les selles, les urines, les crachats et le pus. Il paraît même que ces matières sont plus actives quand elles sont sorties du corps que dans le corps même. Suivant les expériences de M. *Deidier*, dans la peste de 1720, la bile tirée de la vésicule du fiel des cadavres pestiférés, et inoculée à des chiens, a toujours communiqué la maladie, tandis que la chair et le sang, dévorés par quelques-uns de ces animaux, n'ont pas altéré leur santé (1). Il paraît également, d'après toutes les relations sur la peste, et d'après cette terrible couverture qui a porté la petite-vérole aux Indes occidentales, que les virus contenus dans les matières excrémentitielles, et attachés aux corps poreux que le malade a touchés ou qui l'ont entouré, surtout s'ils y ont été par le repos, dans un état d'incubation, sont plus actifs que le corps même, vivant ou mort, duquel ils sont émanés. Le même M. Deidier a cer-

(1) Expériences sur la bile des pestiférés, etc. Journ. des savans, mars 1722, page 541.

tifié, avec deux de ses confrères, MM. *Robert* et *Rimbaud*, qui avaient servi dans les pestes d'Aix et de Marseille, qu'il ne leur était arrivé aucune incommodité, non plus qu'aux garçons chirurgiens qui les avaient aidés, des nombreuses ouvertures de cadavres qu'ils avaient faites, ainsi que de leurs expériences réitérées avec la bile des pestiférés, d'où ils avaient conclu (ce qui est contre l'expérience) *que la peste ne saurait se prendre par aucune exhalaison maligne* (1).

Dans la peste de Vienne de 1712, 1713 et 1714, les médecins ont également ouvert plusieurs cadavres avec intrépidité, sans qu'il leur en soit résulté aucun mal (2). Au contraire, le témoignage de tous les écrivains sur la peste, et de tous ceux qui ont vécu dans le Levant, prouve incontestablement que le virus pestilentiel peut rester longues années niché avec toute sa virulence dans les substances poreuses propres à le conserver, et qu'il est d'autant plus actif, qu'il a passé des corps vivans dans ces substances, et qu'il a été conservé plus long-temps. Des cordes qui avaient servi durant la contagion à emporter les malades et les morts, et qui furent trouvées après une vingtaine d'années dans un coin ignoré, pour les faire servir à un clocher, donnèrent la mort à celui qui les avait découvertes, laquelle fut suivie de celle d'environ dix mille citoyens (3). Une couverte qui avait servi dans la peste de Ve-

---

(1) Journal des savans, décembre 1722, page 675.
(2) *Benza, relatio pest. Vindob. ann.* 1712, *etc.*
(3) *Trincavella., lib.* 3, *consil.* 17.

nise, et qui avait resté sept ans dans un coin, donna la peste à ceux qui l'en retirèrent (1). Autant en arriva d'une pelisse, et même d'une toile d'araignée, dans des maisons abandonnées depuis long-temps, et où il y avait eu des pestiférés (2). Nous aurons occasion de citer plusieurs autres exemples analogues.

Un des caractères de la contagion, et celui auquel on distinguera toujours les maladies, par cette cause, d'avec les autres maladies, est, comme nous l'avons dit en commençant, qu'elle exerce ses ravages au milieu de toutes les raisons possibles de salubrité, qu'elle n'est arrêtée ni favorisée pas plus par les vents du nord que par ceux du midi, par l'hiver que par l'été, par l'élévation des sites ou par leur profondeur; qu'elle attaque indifféremment tout ce qui est exposé à son action immédiate, n'épargnant ni sexe, ni âge, ni tempérament, ni sain, ni cacochyme, et ne pardonnant qu'à ceux qui vivent enfermés, c'est-à-dire qu'à ceux qu'elle n'a pu atteindre.

Bizarrerie dans la susceptibilité à recevoir la contagion.

§. 1117. Cependant ceci n'est dit qu'en général, et ne s'applique guère que dans les grandes calamités. Après tant de pestes et de maladies contagieuses et épidémiques qui ont ravagé le monde, à peine aurait-il encore quelques habitans si la contagion attaquait tous ceux qui y sont exposés, et si elle ne connaissait aucune borne. La bizarrerie ou le ca-

---

(1) *Alexand. Benedict.*, *lib. de peste*, *cap.* 3.

(2) *Forestus*, *lib.* 6, *observat.* 22, *et in schol. ad eamdem.*

price de susceptibilité à la recevoir, phénomène inexplicable, est encore une singularité qui distingue, qui isole les maladies contagieuses de toutes autres maladies produites par une cause générale, laquelle attaque les individus disposés ou non. En effet, pour ne pas m'écarter du virus pestilentiel, qui est la contagion par excellence, nous voyons dans le Levant que les Musulmans, les Juifs et autres s'y exposent cent fois impunément, et que plusieurs n'en sont jamais attaqués. *Lobb*, si je ne me trompe, parle d'un prêtre vénitien qui assista toute sa vie les pestiférés de Constantinople sans prendre la peste; et un administrateur de la santé de Marseille, qui a vécu trente ans à Smyrne, me rapportait avoir également connu dans cette ville un prêtre adonné aux mêmes fonctions, surnommé l'abbé *Peste*, qui a vécu jusqu'à quatre-vingts ans sans la prendre, et qui est mort ensuite de cette maladie. Ainsi, dans ces contrées, on est dans le danger presque toute sa vie, et au moment où l'on se croit le plus à l'abri de ses atteintes, on en reçoit le coup mortel. Des milliers d'hommes entrent tous les jours dans des maisons infectées, visitent les pestiférés eux-mêmes, embrassent les amis et les parens presque agonisans, héritent de leurs meubles et de leurs garde-robes, enfin portent leurs habits et leurs fourrures sans inconvénient; et dans une autre occasion, dans une autre année, un billet qu'ils reçoivent, une lettre, une fleur même (ainsi qu'on l'a vu), leur deviendra funeste!...

Bien plus, quoique nous ayons dit que les marchandises et les ballots venus des lieux pes-

tiférés sont les foyers les plus actifs de la contagion, nous devons convenir qu'ils ne la portent pas toujours; car si cela était, toutes les villes de la Turquie, toutes les provinces de l'Asie et de l'Afrique, qui commercent ensemble sans précaution, seraient continuellement et en même temps infectés de peste, ce qui n'est pas, quoiqu'après chaque attaque de peste il reste toujours dans tous les lieux des meubles, des hardes et des marchandises qui avaient approché des pestiférés, qu'on n'a pas exposés à l'air, et qui cependant ne communiquent plus la peste. Peut-être depuis 1720 plusieurs foyers de cette nature sont-ils parvenus en Europe sans avoir passé par le régime sévère des lazarets, et qui n'ont pas communiqué la peste.

Par exemple, d'après la topographie médicale de la ville de *Spalato*, par M. *Le Febure* (année 1810), la peste devrait être très-fréquente en Dalmatie et pays circonvoisins, d'où, suivant les lois de la contagion, elle se propagerait en Italie et en Allemagne; c'est néanmoins heureusement ce qui n'est pas. « On remarque, dit l'auteur, depuis long-« temps que ce pays, presque tous les vingt à « vingt-cinq ans, est affligé de la peste. Ce « fut en 1783 que la dernière commença à se « développer. Elle y fut introduite par le com-« merce non assez surveillé, que la ville de « Spalato entretient avec la Bosnie, à laquelle « ce pays confine : Spalato, par sa position, se « trouve être le dépôt de tout le commerce « que la Bosnie entretient avec l'Italie, qui « consiste en grande partie en coton et en

« laine ; c'est la seule ville de la Dalmatie qui « ait un lazaret, encore est-il situé de la « manière la moins convenable, se trouvant « presque au centre de la ville. Cet endroit « placé au bord de la mer, quoique grand, « est assez mal disposé et favorise encore trop « le contact des Turcs qui sont en quaran- « taine avec ceux qui travaillent dans les ma- « gasins du lazaret ; ..... les caravanes qui « viennent de la Turquie sont assez ordinai- « rement considérables ; il y a bien une disci- « pline pour l'ordre avec lequel elles doivent « marcher ; mais cette discipline ne s'observe « que quand il y a des indices certains qui « annoncent que la maladie existe en Bosnie ; « jusqu'à ce temps le commerce et les com- « munications restent libres, et il faut presque « dire qu'alors toute discipline devient insuf- « fisante, car la maladie est introduite ; quand « elle ne le serait pas, les troupes envoyées « pour garder les confins, se composant toutes « de *Morlaches*, peu capables, malgré les « funestes exemples, d'apprécier les choses, « favorisent pour un vil intérêt un commerce « clandestin, qui devient la cause d'une grande « mortalité. Cette police ne pourrait d'ailleurs « être faite avec exactitude ; la Dalmatie, « par les montagnes qui l'environnent, ne « peut fermer toutes les issues, qui ne sont « souvent connues que de quelques monta- « gnards ; et l'extrême misère où sont les ha- « bitans des montagnes en force toujours « quelques-uns à la désertion, pour rentrer « dans leur pays au premier bruit de peste,

« ce qui donne un nouveau moyen à la con-
« tagion.

« Lorsqu'une maladie contagieuse com-
« mence à se développer dans ce pays, elle
« acquiert dans sa propagation un plus grand
« degré de malignité par la coutume barbare
« des habitans et le mouvement d'une fausse
« piété, qui fait qu'ils oppriment le malade
« par une infinité de visites, lesquelles aug-
« mentent toujours en raison directe de la
« grandeur du mal, de manière qu'ordinaire-
« ment le malade se trouve à toutes les heures
« du jour environné d'une quantité de gens
« qui le tourmentent par des pleurs indiscrets,
« et qui aident à vicier l'air de ces maisons
« ordinairement étroites et malpropres : à peine
« a-t-il rendu le dernier soupir, que la foule
« se jette avec fureur sur le cadavre, l'embrasse,
« le rembrasse, pour lui offrir les dernières
« marques d'une amitié que souvent il est
« incapable de sentir..... C'est de cette ma-
« nière que les maladies contagieuses sont si
« terribles en ce pays, où elles causent sou-
« vent une grande dépopulation (1). »

Qu'on considère, à la suite de cette incurie, que depuis plusieurs années la plupart des cotons du Levant nous arrivent en droiture par la Bosnie et la Dalmatie, et que cependant ils ne nous apportent pas la peste; ce qui semblerait prouver que la contagion seule ne

---

(1) Journal général de médec., tom. 38, p. 387, 489 et suiv.

suffit pas, et que plusieurs conditions sont nécessaires pour qu'elle produise son effet, parmi lesquelles nous avons remarqué la disposition individuelle, et peut-être aussi une certaine disposition de l'air, comme nous aurons occasion incessamment de le préjuger.

§. 1118. Il en est de même dans presque toutes les maladies contagieuses que nous connaissons ; jamais elles ne se communiquent également à toutes les personnes qui se sont exposées à la recevoir, malgré qu'elles soient toutes douées des mêmes organes, du même sang, etc. Il n'est pas plus aisé d'expliquer cette différence de susceptibilité que de rendre raison pourquoi de grandes mortalités s'exercent seulement sur une classe d'animaux, et non sur d'autres, et non sur l'homme, et réciproquement : par exemple, nous voyons tous les jours, relativement à la petite-vérole, qu'on s'est exposé cent fois à la prendre, qu'on l'a même recherchée, parce que la maladie était bénigne et qu'on n'a pu la contracter, qu'on la reçoit ensuite dans l'âge et au moment qu'on s'y attendait le moins ; *Van-Swietten* et autres auteurs parlent de vieillards qui n'ont reçu la contagion qu'à un âge très-avancé, après avoir servi impunément pendant leur jeunesse un grand nombre de variolés ; ils citent des exemples d'enfans qui ont reçu la petite-vérole dans le sein de leur mère qui en avait été afligée durant sa grossesse ; d'enfans qui en furent exempts, quoique la mère l'eût contractée ; et d'enfans enfin qui la reçurent dans le sein maternel, quoique

la mère l'eût eue avant sa grossesse, son corps ayant servi de conducteur au virus variolique; d'où ils concluent avec juste raison que, si d'un côté l'on ne peut pas savoir quand on aura la petite-vérole, de même, quoiqu'on y ait été exposé toute sa vie sans la contracter, on n'a aucune certitude qu'on ne la contractera jamais (1) : c'est effectivement ce que ma pratique m'a prouvé. J'ai vu des enfans et des adultes chez lesquels on avait tenté vainement et plusieurs fois l'inoculation, et successivement l'insertion du virus vaccin jusqu'à trois fois, et qui se croyaient bien à l'abri, avoir ensuite contracté l'infection, et d'une manière très-pénible, dans des épidémies varioliques.

La siphilis, la gale, la teigne, etc., offrent dans leur mode de contagion les mêmes singularités. On voit fréquemment plusieurs individus qui ont participé au même foyer d'infection en être, les uns affectés, et les autres exempts; plus de cent fois j'ai été consulté par des malades qui se vantaient de n'avoir jamais éprouvé aucun revers dans des débauches multipliées, et qui avaient été infectés précisément lorsqu'ils se croyaient le plus à l'abri. L'histoire de toutes les contagions fourmille d'exemples analogues qu'il est inutile d'accumuler.

Condition dans l'air pour l'action de la contagion.

§. 1119. Indépendamment de la disposition des individus nécessaire aux effets de la con-

(1) *Van-Swiett. comment. in Boerha. Variolac.*, §. 1381 *et* 1382.

tagion, il est pour certaines contagions, pour celles qui donnent lieu aux mouvemens fébriles, une autre condition que je présume, avec la plupart des médecins observateurs, nécessaire pour qu'elle se répande épidémiquement; et cette condition paraît consister dans une disposition de l'air favorable à la multiplication des virus. Il est de fait qu'en Egypte la peste s'arrête, ou du moins cesse d'agir épidémiquement, dès la fin du mois de juin (§. 1103), quoiqu'il ne manque pas d'objets contagiés. La peste voyage alternativement dans toutes les provinces de l'empire ottoman; mais il est bien connu dans cet empire qu'une fois passée elle ne revient que dans un certain temps reglé. A Seyde, par exemple, et dans plusieurs autres villes de Syrie, elle ne prend que de treize en treize ans; il est même rare qu'elle recule ou qu'elle devance ce terme d'une année ou deux. Dans plusieurs provinces elle ne règne que pendant certaines saisons de l'année: on observe même assez souvent que des villes en sont infectées, tandis que les villages voisins, dont les paysans viennent apporter des provisions, en sont exempts, et *vice versâ*; on observe encore quelquefois les villages d'alentour infectés, et les villes voisines totalement en santé. Nous venons de voir qu'on croit en Dalmatie que la peste y exerce ses ravages presque tous les vingt-cinq ans. L'opinion d'une période comme réglée est également établie aux Indes occidentales pour la fièvre jaune (§. 1102); et si nous réfléchissons attentivement, ainsi que nous l'avons déjà dit sur les épidémies des fièvres intermittentes

et rémittentes dans les pays où elles sont endémiques, nous verrons bien que, quoiqu'elles règnent chaque année sporadiquement, qu'elles attaquent surtout les nouveau venus, ce n'est que de temps en temps qu'elles se font épidémiques, qu'elles ne respectent personne, qu'elles agissent avec plus de malignité, quoiqu'il n'y ait alors dans le pays rien de sensiblement plus malfaisant que dans les autres années.

Prenons encore, à cet égard, des exemples sur la petite-vérole, maladie que l'on a quelquefois comparée à la peste (1), et qui se présente à la vue et aux méditations de tous les médecins de l'Europe. On sait qu'elle règne communément épidémiquement, et qu'alors elle aime à commencer au printemps, qu'elle s'aggrave en été, qu'elle languit en automne, et qu'elle suspend ses ravages en hiver pour les reprendre au printemps. L'on sait aussi que ce règne de la petite-vérole dure quelquefois plusieurs années, pour cesser ensuite tout-à-fait durant plusieurs autres, ce qui s'observe particulièrement dans les campagnes et dans les lieux peu fréquentés. Dans mes voyages aux Alpes-Maritimes j'ai été dans un village isolé, nommé *Riemplas*, d'environ cinq cents habitans, où l'on avait tellement oublié le nom et le caractère de cette maladie, que le premier qui l'eut après cinquante et plus d'années de sa non-apparition eut le temps d'en mou-

(1) Voyez, sur la comparaison entre ces deux maladies, le journal des savans, octobre 1721, page 429.

rir et d'en infecter ses concitoyens avant qu'on sût de quoi il s'agissait. Dix ans s'étaient écoulés depuis cette scène, et sans autre petite-vérole, lorsque j'ai été recueillir ce fait dans les registres de la paroisse.

On objectera, et avec raison, que dans les campagnes la petite-vérole cesse et reprend, suivant que les sujets à infecter sont épuisés ou renouvelés, et suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas de contagion. Effectivement, ayant remonté à la source de la petite-vérole de *Riemplas*, j'ai trouvé qu'elle avait été apportée par un pâtre qui était parti de la *Craü* d'Arles pour venir voir son pays natal. Mais est-il possible, est-il même concevable qu'avant et après cette époque, les habitans de *Riemplas* n'aient communiqué avec aucun variolé? L'objection n'a plus autant de valeur pour les lieux très-peuplés. Les plus grands praticiens, *Sydenham*, *Boerhaave*, *Van-Swietten*, *etc.*, ont observé qu'il est très-vrai que les grandes villes sont exemptes souvent pendant plusieurs années d'épidémies de petite-vérole, quoique la maladie ne laisse pas que de régner *sporadiquement*, c'est-à-dire d'attaquer sur divers points quelques individus qui ne la communiquent pas à d'autres. *Van-Swietten* dit avoir observé quelquefois une ville entière être sans petite vérole, quoiqu'elle fût épidémique dans les villages circonvoisins, et réciproquement la ville en être infectée, tandis que, malgré un commerce continuel, les campagnes d'alentour en étaient exemptes. Il ajoute même qu'il fit venir une fois à la ville deux individus variolés

pour les traiter, et qu'ils ne communiquèrent nullement la maladie, malgré qu'ils sortissent d'un pays où elle était très-contagieuse et épidémique. S'appuyant encore du témoignage de *Bartholin* et de *Pringle*, il conclut, et moi, avec ce grand maître, « qu'outre la con-« tagion, il faut encore des causes prédispo-« santes pour que la maladie puisse naître (1).

Quelle est la disposition de l'air qui favorise les contagions et qui les rend éminemment diffusibles?... elle nous est aussi inconnue que celle des individus à être ou non infectés. *Méad*, ce grand médecin anglais, dont j'ai vénéré les restes sacrés dans le temple de Westminster, Méad, qui avait été forcé aussi de reconnaître la puissance des parties constituantes de l'atmosphère dans les maladies contagieuses et épidémiques, crut entrevoir cette disposition dans les chaleurs excessives et de longue durée, accompagnées de pluies fréquentes et de vents du midi; dans les exhalaisons, suites de la pouriture des cadavres, etc., en sorte que l'air, perdant une partie de sa mobilité, contracte un vice particulier, *une espèce de pouriture*. De là vient, disait-il, que les régions les plus sujettes aux maladies pestilentielles sont celles où règnent les grandes chaleurs, et où la constitution de l'air persiste long-temps dans le même état, sans que cet air soit renouvelé ou purifié par l'alternation

(1) *Van-Swiett. comment. in aphorism. Boerh.*, §. 1780.

des vents, comme il a coutume de l'être dans les pays septentrionaux (1).

L'opinion de Méad a été aussi celle de la plupart des grands médecins. Nous observerons cependant, avec plusieurs autres, que cette altération sensible des qualités de l'air peut bien rendre raison de quelques maladies sporadiques et même populaires, mais qu'elle ne suffit pas pour résoudre la question. Nous avons vu, en effet, dans la section précédente, que plusieurs contrées placées entre les tropiques ne sont sujettes ni à la peste ni à la fièvre jaune, quoiqu'elles aient la même constitution de l'air que celles où ces maladies sont endémiques. Ceux qui ont écrit sur la peste ont presque tous remarqué avec admiration que les quartiers occupés par des métiers sales et de mauvaise odeur, loin d'en être plus attaqués, semblaient, pour ainsi dire, en avoir été respectés. Dans la peste de 1565, décrite par *Ambroise Paré* et par *Palmarius*, les maisons des corroyeurs et des tanneurs, à Paris, furent les moins maltraitées. Autant en a-t-on observé, dans la peste de 1720, dans les quartiers des tanneurs à Marseille. Dans quelques contrées de l'Asie mineure, au rapport d'*Alexandre Bénédict*, les médecins ont fait exposer dans les rues les cadavres des chiens, et cette nouvelle infection de l'air, loin d'augmenter les ravages de la contagion, a paru, au contraire, si efficace pour les faire cesser,

(1) *Richard. Mead. dissertat. de pestifer. contagionis natura*, *London*. 1721.

que dans une peste de Londres, sous Charles II, les médecins répétèrent la même expérience, et conseillèrent même d'ouvrir les tombeaux, ce qui ne fut pas sans fruit, ou du moins ce qui ne fit pas pire (1). Pour dire ce que j'ai vu moi-même de l'effet des diverses constitutions sensibles de l'air dans les maladies contagieuses, j'observerai que dans trois épidémies de fièvres des camps, dans lesquèlles j'ai servi, deux à Nice, et l'autre à Marseille, lors du siége de Toulon, j'ai vu avec étonnement que la constitution australe, que je craignais beaucoup, et que la constitution boréale, dans laquelle j'espérais beaucoup, d'après les préjugés de l'école, n'influaient en rien, la première pour accélérer, et la seconde pour retarder la marche de la contagion.

Mais si l'on peut négliger pour l'explication du phénomène qui nous occupe la considération des effluves au milieu desquels nous vivons, et auxquels nous sommes habitués, ainsi que celle des variations météorologiques très-ordinaires, on ne peut cependant s'empêcher de croire que des grandes calamités physiques et morales, et que diverses circonstances, d'ailleurs très-défavorables à la santé, doivent faire varier singulièrement le caractère et l'intensité des contagions. Il a été connu de tous les temps que la guerre entraîne après elle la famine, et que les maladies populaires les plus graves viennent à la suite de ces deux

(1) *Palmarius. de febr. pestil.*, *cap.* 15. *Alexand. Benedict. de peste*, *cap.* 6. Relation de la peste de Marseille de 1720. *Skenkius. de febr. pestil.*, *etc.*

fléaux. *Fracastor* et *Gemma*, en nous parlant des maladies pestilentielles de leur temps, ajoutent à leurs descriptions l'intempérie des saisons et les malheurs qui les avaient précédées. Dans la peste de 1502, qui enlevait à Bruxelles quinze cents citoyens par jour, et où les cadavres abandonnés donnaient une telle infection que les oiseaux en tombaient morts, cette calamité avait été précédée des horreurs de la faim et d'un froid si grand que les animaux en périssaient. Ce froid fut suivi d'une chaleur si ardente durant l'été, que les arbres en étaient enflammés. Telles furent aussi les pestes de 1505 et 1522, précédées d'intempéries si désastreuses, que les oiseaux et les poules abandonnaient leurs nids et leurs petits. Telles furent encore celles de 1348, et 1450, qui, après avoir ravagé l'Asie, passèrent par l'Illyrie et la Dalmatie en Italie, de là en Allemagne, en Espagne et en France, où elles régnèrent plusieurs années, emportant les deux tiers de la population; semblables à ces deux pestes qui ravagèrent le monde sous Marc-Antoine, et qui, au rapport des historiens romains de ces temps-là, n'épargnèrent pas plus les bêtes que les hommes.

Notez pourtant que ces époques ont été les plus désastreuses en tout sens pour l'espèce humaine, regardée comme un vil troupeau par ceux qui avaient le pouvoir en main; et que, depuis plus d'un siècle, la régularité des gouvernemens a fait disparaître ou a adouci beaucoup de calamités. On peut donc autant attribuer le séjour et la rapidité de la marche des contagions à la disposition des individus affli-

gés et opprimés de toute manière qu'aux intempéries extraordinaires de l'air.

En second lieu, cette considération de Méad sur l'action des grands vents septentrionaux n'est peut-être pas sans vérité. Il est certain que, malgré sa mobilité, l'air reste quelquefois sans mouvement, et que quelques-unes de ses masses sont susceptibles d'être stagnantes, comme celles de l'eau. Nous en avons une preuve dans les appartemens, et surtout dans les alcoves, lorsqu'ils ne sont pas extrêmement ventilés. En vain répugne-t-il à la raison de croire que dans une atmosphère immense, au milieu de grandes masses d'un fluide élastique, qui oscillent et qui se contre-balancent sans cesse, de petites masses d'air altéré dans ses principes puissent se soutenir sans être dissoutes et reparties dans l'espace; en vain me taxera-t-on de n'être pas à la hauteur des principes reçus; les faits ci-dessus m'obligent d'admettre le phénomène sans pouvoir l'expliquer.

Mais les vents impétueux du nord donnant du ressort à l'air, et précipitant ses ondes l'une sur l'autre comme celles d'un torrent (ce que ne font pas les vents du midi), sont bien capables, lorsque leur effet se soutient, de changer les circonstances propres à la contagion. Ainsi l'antiquité reconnaissante envers tous les êtres bienfaisans avait élevé dans le midi des Gaules des autels au nord-ouest comme à un dieu sauveur; et mon beau-père avait observé, après une pratique de soixante-cinq ans, que les fièvres putrides étaient devenues beaucoup plus rares à Marseille, depuis qu'on avait abbattu la colline, hors la porte d'Aix, qui em-

pêchait le nord-ouest de plonger dans le *cours* et de balayer la ville.

§. 1120. Nous tirerons de ce que nous avons déjà commencé de dire sur la contagion les conclusions suivantes, qui sont de la plus haute importance ponr l'hygiène publique :

Conclusions hygiéniques des paragraphes precedens

1° Que la présence seule des virus contagieux ne suffit pas pour produire une maladie, mais qu'il faut pour tous les virus la disposition des sujets à recevoir et à nourrir la contagion; et, pour les virus qui suscitent des maladies fébriles, qu'il faut encore une disposition de l'air, inappréciable par nos lumières actuelles, pour qu'ils agissent épidémiquement;

2° Que, faute d'avoir reconnu cette insuffisance de la contagion, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de ses auxiliaires, on a pu quelquefois déclarer non contagieuses des maladies qui l'étaient réellement. Ainsi, pour ne m'occuper en ce moment que de ce qui s'est passé il a y près d'un siècle, l'on a vu, avec un grand scandale pour les gens sensés, des médecins de réputation écrire (je doute qu'ils fussent de bonne foi) que la peste de Marseille n'était pas contagieuse. M. *Chicoineau*, premier médecin du régent, fut, entre autres, celui qui soutint cette opinion avec le plus d'ardeur, se fondant sur les raisons suivantes : 1° en ce qu'on a eu beau prendre des précautions à Aix, à Toulon, à Salon, etc., pour l'éviter, elle n'a pas laissé que de faire son cours, d'augmenter, de se soutenir, et de diminuer,

comme à Marseille, où l'on s'est trouvé surpris par la violence du mal; qu'à Marseille surtout cela a été encore plus sensible, puisque, malgré toute l'attention que mirent les habitans à fuir, à se renfermer, et à éviter la contagion, dès qu'elle eut commencé à faire quelque progrès, la peste n'en prit que plus d'accroissement, produisant chaque jour jusqu'à deux et trois mille malades nouveaux, dont plus des deux tiers (disent les auteurs du temps) n'avaient communiqué ni directement avec les pestiférés, ni touché des hardes infectées; qu'au contraire, lorsque cette ville devait être entièrement empestée, puisqu'il y avait déjà péri plus de quarante mille personnes, l'on eut la joie de voir diminuer sensiblement le mal de jour en jour, quoique les habitans, las de se tenir renfermés, ou ayant repris courage, s'assemblassent et se promenassent dans les rues et dans les places publiques, et qu'il dût y avoir partout des semences infinies de contagion; 2° en ce qu'il y a eu un très-grand nombre d'exemples en faveur de la non-contagion, tels que des enfans qui ont sucé impunément le lait de leurs mères ou de leurs nourrices pestiférées, grand nombre de personnes qui ont secouru avec zèle les malades, prêtres, médecins, chirurgiens, magistrats, servans, etc., sans en éprouver aucun mal; y ayant même eu durant l'épidémie des cours d'anatomie et d'opérations chirurgicales sur plus de vingt cadavres de pestiférés, sans accident. D'ou M. *Chicoineau* et autres concluaient que la cause de cette peste tenait

à l'air ou aux alimens, et non à la contagion (1). Nous avons vu de nos jours une semblable querelle s'élever et se soutenir avec les mêmes raisons pour une maladie presque aussi meurtrière et aussi susceptible de se répandre que la peste, tant les hommes sont les mêmes dans tous les temps, et plus ardens à soutenir une opinion avancée qu'à rendre hommage à la vérité ?

3° La troisième conclusion est que, lorsqu'il se manifeste populairement une maladie qui a de la ressemblance avec les maladies reconnues contagieuses par leurs effets dans un certain nombre de cas, il est du devoir des magistrats de prendre toutes les précautions convenables pour s'opposer à sa propagation, malgré le doute même et l'assurance de quelques médecins de sa non-contagion, parce que nous ignorons parfaitement si la susceptibilité des individus et la disposition de l'air seront telles qu'elles l'ont été, lorsque pareille maladie s'est montrée sans son caractère contagieux.

IIe QUESTION. Nature inconnue des principes de la contagion.

§. 1121. *Assigner les différences de la contagion, considérées sous le rapport de la nature de ses principes.*

Quelle est la nature de la contagion ? Pendant fort long-temps on l'a jugée alcaline, et c'est encore sur ce préjugé qu'est fondé l'usage de donner des boissons acides dans les fièvres putrides, et de faire des aspersions et des fumi-

(1) Journal génér. des savans, mars 1722, page 278; février 1725, page 319; décembre 1722, page 675.

gations avec des acides végétaux et minéraux. Des observations plus suivies sur les phénomènes de la putréfaction mirent au jour que ce n'est pas lors du développement du gaz ammoniacal que ses émanations sont plus désagréables et plus dangereuses; on a considéré successivement l'ammoniac comme un tonique et un excitant puissant; la doctrine des alcalis, comme produisant la putréfaction, a vieilli, et plus encore aujourd'hui qu'on ne considère les alcalis fixes que comme des oxides métalliques particuliers (*sodium* et *potassium*), lesquels, par conséquent, d'après les propriétés attribuées à l'oxigène et aux métaux, doivent être toniques et incitans. Dans les États-Unis d'Amérique on a passé à un autre extrême. Le docteur *Mitchill* de New-York a imaginé un oxide d'azote, un acide septique, qu'il a nommé *septon*, qu'il croit être le générateur de toutes les fièvres contagieuses et pestilentielles, et qui, suivant ce professeur, est le plus propre à noircir, à dissoudre et à charbonner le sang; réuni aux docteurs *James Archer*, *Salton Stall*, *Samuel Brown*, etc., il a proposé les alcalis comme les antiseptiques par excellence et les meilleurs désinfectans. Déjà, tandis qu'en Europe nous portons aux nues les fumigations acides minérales, et que plusieurs expériences attestent leurs bons effets, la marine des États-Unis invoque la même expérience en faveur des alcalis, dont elle a soin que tous ses vaisseaux soient imprégnés. Les mêmes médecins, ainsi que le docteur *Quarkenbos*, emploient les alcalis, en particulier le carbonate de soude, pour la guérison

des fièvres malignes et de la dyssenterie, qu'ils attribuent à un ferment de nature acide qui a été introduit par voie de contagion (1). Dans le commencement du siècle dernier, la contagion fut regardée par quelques auteurs comme le produit de la dégénération rance des humeurs, et, par quelques autres, comme portée dans le vague des airs par différens insectes, lesquels se nichaient dans les meubles, hardes, etc., et propageaient l'infection (2).

Tant d'idées disparates sont une preuve que nous ignorons parfaitement la nature des principes des diverses contagions, et que ce serait se perdre dans un vague inutile que de chercher à les découvrir. La nature des principes des corps, s'ils existent réellement, sera à jamais couverte d'un voile impénétrable, et plus j'avance, plus j'applaudis à l'idée du philosophe de Kœnisberg, « que nous vivons dans un monde phénoménal, c'est-à-dire, que nous n'apercevons que des phénomènes, soit des propriétés, d'après lesquelles nous nommons et nous classons les objets auxquels elles appartiennent. »

C'est donc d'après les propriétés ou les phénomènes produits que nous devons apprécier la nature des différentes contagions. Nous ne pouvons même le faire que d'après la comparaison de leurs effets sur l'économie animale, et non d'après des qualités soumises à quel-

(1) Voyez les journaux américains, et le *médical repository* depuis 1800.

(2) Voyez le journal des savans, depuis 1720 jusqu'à 1730.

ques-uns de nos sens, tels que celui de l'odorat, puisqu'il est prouvé par l'expérience que les corps ou les maladies qui exhalent l'odeur la plus ingrate ne sont pas les plus malfaisans, et qu'au contraire ce qui produit la peste et les différens typhus est sans aucune qualité sensible; d'où l'on voit avec combien peu de fondement on a voulu comparer les virus contagieux aux principes odorans. En effet, qu'y a-t-il de plus ingrat que l'odeur des cadavres, des fumiers, des fosses d'aisances, que celle qui s'exhale de la bouche des malades attaqués de fièvres gastriques bilieuses, ou que répandent les cancers, les ulcères à la matrice, etc., etc.? Cette infection de l'air atmosphérique peut bien occasioner des maladies particulières, mais non produire ces typhus terribles qui dépeuplent les états, et qui se communiquent d'une manière insidieuse, malgré toutes nos précautions de propreté, et sans que le mode puisse en être aperçu par nos sens (1).

---

(1) Quelques auteurs ont prétendu que les odeurs désagréables qui s'exhalent des corps en état de putréfaction, des marais, des animaux malades, des boucheries, etc., sont un gaz, ou une combinaison de plusieurs substances aériformes, qui diffèrent de *l'arome*, proprement dit, en ce qu'en se répandant dans l'air, ils le corrompent et le dénaturent, au lieu que l'arome s'y mêle sans l'altérer : mais il est plusieurs substances végétales qui répandent les mêmes odeurs désagréables, sans produire dans l'air la moindre altération; telle *la vulvaire*, par exemple, qui donne une odeur parfaitement semblable à celle qu'exhalent les parties sexuelles des animaux; tels certains champignons, qui répandent des émanations assez semblables à celles des corps putréfiés, etc. Les sens, ni l'analogie ne peuvent donc

En suivant donc la comparaison des effets des différens virus sur l'économie animale, pour en assigner les différences, nous dirons qu'il en est qui attaquent directement le principe de vie ou l'action vitale par une propriété opposée à ce qui constitue la vie; ce sont les anges de morts, les anges exterminateurs des anciennes figures. Pour ne pas m'écarter de ma langue naturelle, je les appelle *antivitaux*. D'autres virus particuliers n'attaquent pas la vie générale, mais nuisent aux fonctions de différens organes ou systèmes d'organes, doués d'une vie particulière, d'où successivement ils attaquent la vie générale, après avoir fait périr différens organes en détail: je les appelle *virus spéciaux* (1).

Classification des virus, d'après leur action.

---

pas nous conduire à reconnaître la nature des miasmes qui produisent les contagions.

(1) Quelques-uns de ces virus spéciaux, tels que la siphilis, peuvent parfois épuiser leur malignité sur la partie affectée, la faire tomber en gangrène, et borner par-là leur action, sans se communiquer au système général. Mais ces cas sont aussi rares qu'il est difficile d'expliquer comment les absorbans sont restés dans un état parfait de nullité. J'en ai eu un exemple en 1796, à l'hôpital militaire de Bozolo, près Mantoue, sur un soldat à qui des chancres récents sur la verge y produisirent la gangrène en peu d'heures; l'amputation fut aussitôt pratiquée par mon collègue, M. Jauffret, chirurgien en chef; et le malade fut parfaitement à l'abri de toute vérole consécutive. Le journal général de médecine, cahier de février 1813, rapporte deux exemples analogues, dans lesquels la totalité de la verge frappée d'un chancre gangréneux, presque immédiatement après le congrès impur, se sépara le troisième jour, avec prompte et entière guérison des maladies. *Voyez* journal général de médecine, etc., tom. 46, page 200.

Le premier genre renferme plusieurs espèces, classées suivant leur malignité. Au premier rang se trouvent les virus contagieux de la peste et de la fièvre jaune (1) ; au second, ceux des différens typhus d'Europe, et des fièvres putrides des secondes voies, soit fièvres adynamiques ; au troisième, ceux de la petite-vérole et des fièvres exanthématiques. Au quatrième, ceux de la coqueluche, des angines, des dyssenteries. Cependant, pour être plus exact, je dois avouer qu'à part la contagion pestilentielle, on ne peut rien classer. En effet, les maladies des dernières espèces peuvent quelquefois être plus malignes que celles des premières, et réciproquement. La peste elle-même varie singulièrement dans ses degrés de virulence. Le caractère typhoïde (ataxique), plus ou moins prononcé, constitue selon moi, les principales différences.

L'illustre *Cullen* a considéré les contagions, comme causes éloignées de la plupart des fièvres continues (2). Je partage l'opinion de ce grand maître, en tant cependant qu'on ne regarde pas la contagion comme suscitant la fièvre, mais comme donnant lieu aux forces conservatrices des corps vivans de produire la réaction qu'on appelle fièvre, pour pousser au dehors par la voie de la transpiration des exanthèmes, des selles, des urines et des crachats, le virus contagieux ennemi de la vie.

Cela est si vrai que, 1° le virus pestilentiel

---

(1) L'on verra dans la section suivante pourquoi j'associe la fièvre jaune à la peste.

(2) Elémens de médecine pratique, §. 78 et 79.

a quelquefois une activité telle, que d'atterrer toutes les puissances, et d'éteindre la vie comme un coup de foudre, avant que les forces conservatrices aient pu susciter la fièvre. Les porte-faix qui ont ouvert les premiers ballots dans la dernière peste de Marseille en ont fourni un exemple malheureux, exemple d'ailleurs qui s'était déjà répété plusieurs fois. Ainsi, au rapport de *Gemma*, *Vallériola*, *Salius*, *Jordan*, *Cardan*, *etc*, témoins oculaires dans la peste de Bruxelles, et autres, du temps de ces auteurs, les hommes périssaient quelquefois comme par un coup de foudre, au milieu de la joie des festins, le verre à la main. La fièvre jaune a également produit des effets semblables en Amérique et en Europe (§. 1108); et nous aurons occasion de voir que la contagion des fièvres des prisons a quelquefois été aussi meurtrière.

2° L'action de ces virus paraîtrait s'exercer immédiatement sur le système sensitif, dont tous les autres systèmes ne sont pour ainsi dire que les instrumens, et contaminer secondairement les diverses humeurs, lorsque son degré de violence n'a pas été jusqu'à épuiser immédiatement la vie. Les humeurs, ayant acquis la même nature que le virus, sont expulsées par les forces conservatrices, et deviennent tout autant de foyers nouveaux, plus redoutables que le sujet même duquel ils sont émanés. Cela est si vrai, que, comme nous l'avons déjà dit (§. 1117), la faculté contagieuse des pestiféres paraît être éteinte avec la vie, et M. le professeur *Desgenettes*, qui a été à même

de faire de bonnes observations en Egypte, assure positivement que les cadavres ne transmettent pas la peste, et que les chiens qui dévoraient les cadavres des pestiférés ne la prirent pas, ce qui est analogue aux observations de M. *Deidier* dans la peste de Marseille (1). Peut-être même que les individus foudroyés par la contagion ne peuvent pas la communiquer, celle-ci n'ayant pas eu le temps d'agir comme ferment, et la nature n'ayant pu produire aucun mouvement fébrile pour pousser du centre à la circonférence.

3° En formant un résumé de toutes les observations des auteurs qui ont écrit sur les maladies contagieuses on trouve que les individus les plus faibles comme les plus forts sont ceux qui sont les plus maltraités par la contagion, et que ceux d'une force moyenne sont les plus propres à lui résister. Les premiers périssent très-promptement par défaut d'une réaction suffisante, et les autres par un excès contraire, tandis que, dans un terme moyen, la nature se suffit à elle-même. Les enfans, par exemple, sont très-vite abattus par la peste, et j'ai vu dans les épidémies que j'ai suivies des hommes robustes succomber, et des femmes délicates résister à la maladie. Dans plusieurs, le flux menstruel fut critique; il coula abondamment et donna un sang altéré, de mauvaise odeur et de con-

(1) Hist. médicale de l'armée d'Orient, par M. *Desgenettes*, Journal des savans, mai, 1722, p. 34, expériences sur la bile des pestiférés, etc.

leur de café brûlé (1). « Les femmes, dit M. Humbolt, qui débarquent sur les côtes du Mexique, ou qui descendent du plateau central, courent moins de risque que les hommes. Cette prérogative du sexe se manifeste même sous la zone tempérée. En 1800, il est mort à Cadix mille cinq cent soixante-dix-sept femmes sur cinq mille huit cent dix hommes; et à Séville, trois mille six cent soixante-douze femmes sur onze mille treize hommes (2). » On a fait la même observation dans les États-Unis d'Amérique. La nature vivace, plus molle et plus tempérée de la femme, se prête davantage aux mouvemens critiques salutaires. Il en est de même des individus mâles qui lui ressemblent, et ce privilége des constitutions moyennes nous trace la voie que nous devons suivre dans le traitement de semblables maladies.

IIIe QUESTION. Divers moyens de communication des contagions.

§. 1122. Les divers moyens de communication des contagions établissent une différence sensible et assez tranchante entre chacune d'elles, laquelle cependant a également quelque rapport avec la nature de leurs principes, telle que je viens de la considérer.

La classe des virus spéciaux ne se communique que par le contact immédiat de la personne infectée ou des vêtemens qui l'ont approchée de plus près, tels que chemises, draps de lit, caleçons, linges, couvertures, etc.;

---

(1) Epidémie de Nice de l'an 8.
(2) Journal général de méd., tom. 10, page 423.

encore y en a-t-il qui ont besoin que la peau se trouve dénuée d'épiderme, ou que les parties en contact aient un épiderme très-mince, comme il l'est aux organes sexuels, aux lèvres, à la bouche, au mamelon; il faut même pour quelques virus qu'il y ait solution de continuité. La siphilis, la gale, et quelques autres maladies cutanées se communiquent par le premier mode et par le second; la gale, plus active, est reçue par toute la surface de la peau; la siphilis ne l'est qu'en certains endroits, et particulièrement lorsqu'elle trouve une partie dénudée de son épiderme; le virus rabien exige la solution de continuité; car on peut révoquer en doute la véracité de cette observation, jusqu'ici unique, qu'on a contracté la rage pour avoir porté à la bouche le bord d'une robe qui avait été mordue. Ce n'est également que par inoculation que je pense, d'après ce que j'ai pu observer, qu'on pourrait contracter les scrofules. Il ne m'est parvenu aucun exemple que ces diverses maladies, même par le contact immédiat, se soient communiquées, et je ne sache pas surtout, après en avoir traité un très-grand nombre dans les hôpitaux, que jamais l'atmosphère de ces malades ait communiqué la maladie aux malades voisins. Ces virus suivent ordinairement la route lente et variée des vaisseaux et des glandes lymphatiques, faisant un plus ou moins long séjour dans ce système avant de manifester leur présence dans les organes qu'ils affectionnent; la plupart même se transmettent ensuite par la génération, et deviennent des vices héréditaires,

sans en excepter le virus rabien, lequel, suivant l'observation d'un Anglais (le docteur Kinke, si je ne me trompe), s'est montré dans les petits d'une chienne qui était morte enragée.

Les virus de la première classe se communiquent non-seulement par le contact immédiat de la personne malade et des choses qui ont été à son usage, mais encore par l'intermède d'une personne saine qui ne leur sert que de conducteur. On en a un exemple pour la variole, que le fœtus contracte quelquefois dans le sein de sa mère à l'insçu de celle-ci (1). Enfin ils se communiquent par l'intermède de l'air.

Ils s'insinuent dans le corps humain par tous les pores cutanés, par toutes les ouvertures, par toutes les voies : on ne peut douter qu'à son tour celui qui les a reçus ne devienne un foyer duquel s'émanent de tous côtés, par la transpiration et par la respiration, des vapeurs contagieuses. Ces vapeurs sont inspirées

---

(1) *Jenner* a communiqué un fait de cette nature aux sociétés savantes de l'Europe en 1810, et il en est arrivé un semblable en 1811 dans l'arrondissement de Trévoux, qui m'a été transmis officiellement par M. *Rey*, médecin instruit de Châtillon sur Chalaronne, où la variole régnait épidémiquement : « *Magdelaine Giroud*, enceinte de huit mois et quelques jours, est vaccinée sur verre le 21 février; elle a cinq belles pustules : trois semaines environ après elle accouche d'un enfant mâle, qui le surlendemain de sa naissance se trouve couvert de pointes rouges, et a enfin la petite-vérole qui parcourt ses périodes d'une manière bénigne. La mère donne à téter, et ne prend point la maladie. »

par les personnes voisines ; elles forment autour du malade une atmosphère plus ou moins étendue, qui s'attache à ses vêtemens, à ses meubles, aux murailles de sa chambre ; qui est lourde, pesante, moins mobile et élastique que l'air ordinaire, qui séjourne très-long-temps dans les angles des appartemens. On a gagné la peste et la petite-vérole pour être entré dans des maisons fermées où ces maladies avaient régné plusieurs mois auparavant. Les effets de semblables virus s'annoncent avec une grande promptitude.

Tous ceux qui ont écrit sur la peste parlent du danger qu'il y a d'approcher de trop près les pestiférés. Dans l'épidémie de Nice de l'an 8 (1799 à 1800) l'on avait mis à la municipalité une barrière au dedans de laquelle se tenaient les officiers municipaux pour donner les billets de logement aux militaires et écouter leurs demandes : la plupart de ces magistrats prirent la maladie et en moururent (c'était la fièvre des camps), quoiqu'ils n'eussent pas touché les malades : il en fut de même des secrétaires des commissaires des guerres et des commandans militaires, qui avaient des rapports plus directs avec la troupe, quoiqu'ils se tinssent à l'écart. Ces malheureux soldats répandaient une odeur semblable à celle du gaz phosphoreux en combustion, qui se sentait de fort loin, et qui séjournait dans les rues et dans les maisons où il y avait le plus de malades (1). La petite-vérole a souvent été

(1) Voyez dans mes mémoires de médecine pratique, l'histoire de la fièvre épidémique de Nice ; Paris 1800.

contractée pour s'être approché du seuil de la porte des maisons où il y avait des variolés ; et, long-temps après leur guérison complète, les convalescens ont répandu la contagion dans les églises et dans les écoles où on les avait ramenés, soit qu'ils ne fussent pas encore dépouillés de leur atmosphère, ou que la dépuration se continuât encore par les vapeurs de la transpiration et de la respiration. Plus actif peut-être, plus volatil que celui même de la peste, le virus variolique forme encore une atmosphère de vapeurs contagieuses autour du cadavre ; ce qui, d'après la plupart des auteurs, n'aurait pas lieu dans la peste.

De semblables vapeurs furent l'origine d'une épidémie de petite-vérole aux Martigues, dans le mois de juin 1808. On ne pensait pas alors à cette maladie, lorsque deux jeunes garçons de l'âge de douze à treize ans allèrent la contracter à Aix, où elle régnait épidémiquement. A leur retour aux Martigues, l'un de ces garçons vint à l'hôpital, où non-seulement il reprit la santé, mais encore où je le mis à l'abri de communiquer sa maladie à son quartier lorsqu'il sortirait. Son compagnon fut traité chez lui avec des remèdes échauffans, et mourut. Je m'étais empressé de vacciner publiquement à la maison commune, pour garantir les voisins de l'enfant traité chez lui de la petite-vérole, et j'avais indiqué plusieurs mesures de précaution qui ne furent pas suivies. Suivant l'usage, le cadavre de l'enfant fut exposé dans la rue et accompagné par ses camarades à la sépulture. Douze des enfans vaccinés la veille entourèrent quelque temps

son cercueil, sans le toucher, et ces douze contractèrent la petite-vérole, qui se répandit ensuite abondamment, et qui fit périr plusieurs enfans; observation analogue à celle déjà faite par *Van-Swietten* du cadavre d'un enfant de six semaines, mort de la petite-vérole, qui, ayant été déposé solennellement dans une vaste chambre qui n'était pas celle où il avait été malade, pour être orné de fleurs et servir de spectacle, suivant le même usage établi à Vienne en Autriche, donna le petite-vérole à tous les curieux qui ne l'avaient pas encore eue, d'où elle se répandit dans la ville, où *Van-Swietten* assure qu'elle n'existait pas auparavant (1).

A quelle distance l'air est-il vicié par les émanations contagieuses? D'abord il est bien certain que, lorsqu'une maladie épidémique dépend de la contagion humaine, on parvient à l'éviter en s'enfermant, et en évitant toute communication avec les personnes qui ne sont pas de la maison. C'est ainsi que depuis des siècles les Européens établis pour le commerce dans les Echelles du Levant se sont garantis de la peste, et que les maisons religieuses se sont mises à l'abri des maladies pestilentielles chaque fois qu'elles ont parcouru l'Europe. Il commence donc par être évident que la contagion n'infecte pas tout l'air d'une ville ou d'une certaine réunion de maisons au point de le rendre dangereux. En second lieu, *Lobb* et *Russel*, qui ont donné l'historique de la

(1) *Comment. in aphorism. Boerh.*, §. 1382, n° 7.

peste d'Alep, de 1718 et 1719, rapportent que les Européens, ainsi renfermés, montent le soir sur la terrasse de leurs maisons pour converser avec leurs voisins aussi renfermés, et que même ces conversations ont lieu d'une fenêtre à l'autre à travers une rue sans qu'il arrive d'accidens (1). M. *Desgenettes*, dans son histoire médicale de l'armée d'Orient, assure également qu'un simple fossé de quelques pieds entre un pestiféré et un homme sain suffit pour garantir ce dernier de la contagion.

Je n'oserais assurer jusqu'à quel point on peut se fier à ces assertions, la peste et les autres maladies contagieuses éprouvant dans leur intensité de grandes variétés, de manière que les observations faites dans des années où elles n'étaient pas les plus virulentes peuvent très-bien induire en erreur dans d'autres circonstances. Lorsque je travaillais à la première édition de cet ouvrage, j'avais fait quelques recherches à ce sujet, et j'avais estimé qu'une distance de quinze pas, de deux pieds chaque, était suffisante pour écarter toute crainte. J'avais pensé qu'on ne pouvait mieux comparer les émanations contagieuses qu'aux émanations odorantes, et que les odeurs animales devaient être celles qui supporteraient davantage l'analogie. J'avais en conséquence fait l'expérience de passer et repasser plusieurs fois dans les chaleurs de l'été, et à des distances différentes, devant des boucheries et des halles

---

(1) *Lobb. of the plague, pag.* 45, *Russel. the natur. histor. of Aleppo, p.* 150.

au poisson ; j'avais ensuite répété l'expérience autour des cadavres d'animaux en putréfaction, et j'avais trouvé que, pour mon organe, la distance de quinze pas était celle à laquelle ces diverses substances ne donnaient plus qu'une très-faible odeur.

J'ai trouvé depuis lors que mon induction était fautive, parce que, 1° il n'est rien moins que prouvé que les odeurs aient quelque rapport avec les effluves contagieux (§. 1121); 2° que, quand ce rapport existerait, ce qui serait vrai pour mon organe ne le serait pas pour celui des autres, plus délicat et plus sensible; 3° que la dissolution ou la suspension des aromes, comme des effluves contagieux dans l'atmosphère, doit varier suivant sa densité, son état de stagnation ou de mouvement, suivant la quantité d'eau qu'il tient déjà en dissolution, et suivant les degrés de sa température.

Mais il faut faire bien attention, à cet égard, que l'infection d'une quantité d'air donnée est relative, suivant que cet air appartient à toute la masse, ou qu'il est renfermé, et suivant la quantité de malades ou de foyers desquels émanent les vapeurs malfaisantes.

Les vapeurs produites par un seul homme, même en santé, renfermées dans un petit espace, peuvent devenir nuisibles à un autre homme qui les respirerait le premier; tandis que celles de toute une armée au bivouac, répandues dans le vague des airs, ne le seront pas; ainsi la vapeur d'un puits profond, fermé ou abandonné depuis quelque temps est souvent mortelle pour les hommes qui y descendent les premiers, et cet air, chassé par l'ex-

plosion de la poudre à canon qu'on y a fait brûler, n'incommode nullement ni les voisins, ni ceux qui se trouvent au bord du puits; j'ai vu des particuliers prendre la fièvre d'hôpital pour avoir seulement mis le pied sur le seuil de la porte des salles où régnait cette maladie; cependant ceux qui s'étaient exposés à recevoir l'air sortant par les fenêtres de ces salles n'en étaient pas incommodés; ainsi un volume donné de virus contagieux reçu dans la masse totale d'air atmosphérique, surtout si elle est agitée par les vents, s'y divise immédiatement à l'infini, et perd par cela même son activité. Sans cette assurance, à quoi servirait de séreiner, de ventiler les marchandises arrivées des lieux suspects; mieux vaudrait les engloutir au fond des abîmes, ou les détruire, si la contagion pouvait se répandre au loin par le moyen de l'air; mais on a acquis par la longue expérience des lazarets la certitude du contraire, et c'est ce qui a fait conclure à *Lobb* et à *Van-Swietten* qu'il n'est pas nécessaire, en temps de peste, de porter à trois ou quatre milles de distance les hôpitaux des pestiférés, et qu'une plus petite distance suffit pour la sûreté publique et la commodité des malades (1); cette doctrine a pleinement été justifiée en 1803 à Livourne. La maladie était à son plus haut période, lorsqu'on songea à établir l'hôpital au bord de la mer et à y transporter les malades; non-seulement elle diminua rapidement depuis cette époque, quoiqu'il n'y eût qu'une petite

(1) *Van-Swietten, comment. in Boerh.*, §. 1407.

distance de la ville à l'hôpital, mais encore ce renouvellement d'air la rendit aussitôt plus bénigne et d'une guérison facile (1).

Il est évident pour tout le monde que, le nombre des malades augmentant, la masse des émanations doit augmenter, et rendre l'air qui l'a reçue propre à porter la contagion à une plus grande distance ; cela sera d'autant plus sensible, que l'air ne se trouvera pas agité par les vents ; qu'au lieu d'être sur les bords de la mer, ou dans une grande plaine, ou sur une hauteur, l'endroit contagié sera dans un lieu profond, entouré de montagnes, et à l'abri des principaux vents. On sait que l'air se charge d'une assez grande quantité d'eau qu'il tient en dissolution ; qu'il en dissout d'autant plus qu'il est plus chaud ; l'on sait aussi que fort souvent la fumée des cheminées reste suspendue sur une réunion de maisons sans être dissoute, et que c'est presque toujours ce qui arrive, lorsque le vent ne souffle pas, dans les villes et villages bâtis au pied des collines et des montagnes ; les mêmes raisons qui permettent à l'eau en vapeurs, à la fumée et aux diverses exhalaisons que l'air reçoit dans son sein, de rester agglomérées au même endroit sans se diviser dans l'espace, peuvent aussi donner la même propriété aux vapeurs contagieuses émanées d'un nombre très-considérable de corps malades. Alors, cette atmosphère devient infecte pour les animaux eux-mêmes, et la maladie n'en

(1) Observat. de *Gaëtan Palloni* sur la fièvre de Livourne, page 45.

acquiert que plus de malignité. *Sorbait*, qui a décrit la peste de Vienne, rapporte que les hirondelles, qui sont si nombreuses en Autriche durant l'automne, avaient tellement déserté, qu'on n'en rencontrait pas une, et que les oiseaux qui étaient en cage, suspendus dans les appartemens, périrent tous. La température était en même temps chaude et humide, et il périssait trois fois plus de malades que lorsque l'air était sec et serein (1); durant le séjour de l'armée française en Orient, la mortalité des bestiaux a précédé la peste de *Gaha* (2), au rapport de M. *Desgenettes*; et d'après des relations auxquelles je puis donner toute confiance, dans l'épidémie de Malaga, lorsque la maladie fut à son comble, les oiseaux abandonnèrent cette atmosphère empestée : ceux de basse-cour périrent presque tous, et avec eux un grand nombre d'animaux domestiques.

Il me paraît, en conséquence, qu'on doit être très-circonspect sur les conseils à donner pour la distance à laquelle on n'a plus rien à craindre de la contagion : cette distance peut, en effet, être trop grande dans certains cas, et trop petite dans d'autres; c'est aux circonstances à la régler.

Avant de passer à un autre sujet, il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il semblerait par quelques expériences, insuffisantes, à la vérité, que les virus contagieux qui se communiquent par tant de voies, semblables au venin

(1) *Consil. medic. de peste Viennens.*, *p.* 34, 36, 137 *et* 140.

(2) Hist. méd. de l'armée d'Orient.

de la vipère, deviendraient nuls en passant par celles de la digestion. « Un chien de l'hôpital du Mail à Marseille suivait, dit M. *Deidier*, les chirurgiens lors du pansement; il avalait avidement toutes les glandes pouries, et les plumasseaux chargés de pus qu'on détachait des plaies des pestiférés; il léchait le sang qu'il trouvait répandu par terre dans les infirmeries; il avait fait ce manége pendant trois mois, et jouissait toujours d'une parfaite santé, étant gai, badin et enjoué, familier avec tous venans. Nous lui injectâmes par la veine crurale de la cuisse droite environ une dragme et demie de bile pestiférée, détrempée dans deux onces d'eau tiède; il périt le quatrième jour, comme tous les autres, avec un bubon à la cuisse blessée, deux charbons, la gangrène, etc. (1). » *Pierre Camper* nous apprend dans ses leçons sur l'épizootie qu'ayant mêlé de la matière prise des naseaux avec de l'eau qu'il fit boire à plusieurs veaux, ainsi que du sang et du lait d'une vache fort malade, ils ne furent point infectés, tandis qu'ayant été inoculés à la méthode ordinaire, ils contractèrent tous la maladie (2); il observe encore que la maladie des bestiaux, dite *venin*, qui produit des inflammations bientôt gangréneuses et souvent mortelles aux hommes qui écorchent et dépècent les animaux qui en sont morts, lorsqu'ils viennent à se blesser; que cette maladie, dis-je, contagieuse pour notre espèce, lorsqu'elle

(1) Journal des savans, 1722, page 341, cinquième expérience sur la bile des pestiférés.

(2) Œuvres de *Pierre Camper*, tom. 3, p. 171.

est inoculée, n'empêche pas qu'en Suède, en Russie et en Frise, on mange la chair des bestiaux qui en sont morts, sans qu'il en résulte le moindre mal (1). Il est connu que les Chinois inoculent la petite-vérole en introduisant dans les narines du coton mélangé avec des croûtes varioleuses (2); mais il n'y a encore aucun exemple certain que cette inoculation ait pu se faire par la voie de la digestion. MM. *Dezoteux* et *Valentin*, après avoir rapporté deux anecdotes qui sembleraient prouver en faveur, donnent de fortes raisons pour en révoquer en doute la véracité, et concluent par dire « que ces expériences ne paraissent pas avoir réussi communément, et qu'ils ont des preuves que du pus variolique, mêlé à des boissons, n'a produit aucun effet (3). » Il pourrait cependant arriver que des alimens communiquassent la contagion. L'expérience a prouvé, par exemple, que le pain frais est susceptible de s'en charger; mais on doit distinguer la contagion déjà communiquée aux mains, aux lèvres, à la bouche, au palais et à l'œsophage, d'avec celle qui aurait proprement lieu par les voies de la digestion.

IVe QUESTION

Maladies contagieuses sporadiques.

§. 1123. Parmi les maladies contagieuses, en est-il quelques-unes qui puissent se développer spontanément, d'une manière acci-

(1) Œuvres de *Pierre Camper*, tom. 3, pag. 202.

(2) Lettres édifiantes et curieuses, tom. 20, p. 317 et 318.

(3) Traité historique et prat. de l'inoculat., page 308 et 309; Paris, 1799.

dentelle, et indépendamment de toute contagion? et ces maladies se communiquent-elles ensuite toujours par voie de contagion?

Une maladie non contagieuse peut-elle le devenir secondairement, en acquérant une grande intensité?

Toutes les contagions, quelles qu'elles soient, ont nécessairement eu un commencement.

1° Il ne répugne pas (et c'est même une chose prouvée par l'expérience) que des maladies produites par des causes connues, telles que les émanations marécageuses, l'humidité de la terre et de l'air, des miasmes putrides répandus dans l'atmosphère, une chaleur excessive, et diverses graves erreurs dans le régime; que ces maladies, dis-je, produisent un tel changement dans nos humeurs, que de propager ensuite par contagion un mal qui d'abord n'avait dû son origine qu'à des causes manifestes et indépendantes de toute contagion. C'est ainsi que j'entends que, dans des climats chauds et humides, peuvent naître des maladies pestilentielles, la peste et la fièvre jaune, qui peuvent, dans quelques cas, et sur le lieu même, n'être pas assez violentes pour devenir contagieuses, mais qui, ordinairement, d'endémiques, se font épidémiques et contagieuses, c'est-à-dire, se propagent parmi des hommes qui ne sont plus exposés aux mêmes causes de première origine. C'est ainsi que, suivant l'observation de *Pringle*, la dyssenterie, née d'abord d'une cause évidente, se fait successivement contagieuse. Il arrive en effet quelquefois que cette maladie naît parmi les troupes pour avoir passé la nuit sans tentes

sur un sol humide, dépourvu de munitions propres à réchauffer, tandis que l'autre partie de l'armée, qui a bivouaqué sur un terrain sec, n'en est pas attaquée, quoique campée dans le voisinage; mais les divisions de l'armée se réunissant, bientôt la dyssenterie, née d'une cause manifeste dans une portion de l'armée, se propage par contagion à l'autre portion, et non-seulement à celle-ci, mais encore aux villages qui vont être occupés par les troupes (1).

2° Il est aujourd'hui généralement connu que les vapeurs qui s'élèvent continuellement du corps de l'homme vivant, quoique en parfaite santé, long-temps retenues dans le même lieu, sans être dispersées dans l'atmosphère, acquièrent une virulence singulière, et que, si elles sont appliquées dans cet état au corps de l'homme, elles deviennent la cause d'une fièvre très-contagieuse. Telle est la cause des fièvres des camps, des prisons, des hôpitaux. Il est presque inutile de citer de nouvelles observations à l'appui de cette vérité généralement reconnue. L'on sait cette histoire répétée dans tous les livres, que le vice-roi du Bengale, s'étant rendu maître de la garnison d'un comptoir anglais, y trouva cent quarante-cinq hommes et une femme, tous épuisés de fatigue, et dont plusieurs étaient dangereusement blessés; que les ayant fait renfermer dans une prison de dix-huit pieds carrés, fermée de fortes murailles, et qui n'avait que

(1) Pringle, *diseases of the Army.*, *p.* 24 *et seq.*

deux fenêtres, l'air, en peu de temps, y devint corrompu et infect. La chaleur y augmentait à chaque instant; ceux qui étaient les plus éloignés des fenêtres perdirent à l'instant la respiration, entrèrent dans un délire furieux, se plaignirent d'une soif excessive, et demandèrent de l'eau à grands cris; on leur en fit passer une petite quantité, sur laquelle ils se jetèrent avec tant d'empressement et de tumulte, que plusieurs en furent étouffés. En moins de trois heures, le tiers de ces malheureux était déjà mort; ceux qui restaient étaient réduits à un désespoir affreux, et annonçaient par leurs plaintes le besoin où ils étaient de respirer un nouvel air, parce que l'eau que la sentinelle leur avait donnée, loin de les soulager, ne faisait qu'augmenter leur soif. Le vice-roi, instruit de cette scène terrible, consentit enfin à faire ouvrir la porte, et il sortit de ce séjour affreux vingt-trois personnes, reste de cent quarante-six qui y étaient entrées douze heures auparavant. On jugea, en 1559, à Oxford, quelques criminels, dont les vapeurs qui s'en exhalèrent firent périr presque subitement les juges et les assistans qui étaient dans la salle. La même chose arriva à Taunton, il y a environ soixante-cinq ans, et les mêmes effets de l'air corrompu se répéteront toujours dans les mêmes circonstances et dans tous les pays (1). Le même événement vient de se reproduire à

(1) *Cullen*, élémens de méd. pratique; §. 81. *Zimmermann*, traité de l'expérience, tom. II, page 571.

Lons-le-Saulnier, chef-lieu du Jura, en juillet 1812, à la suite d'une session de la cour d'assise de ce département.

Les fièvres qui naissent de cette cause produisent des foyers contagieux presque aussi actifs que ceux de la peste, et les vapeurs attachées aux habits, linges, couvertures, etc., sont, comme dans cette maladie, plus dangereuses encore que le contact immédiat de la personne. Sur un bateau où étaient des malades attaqués de la fièvre des prisons, on descendait le long du Rhin des tentes pour les faire réparer à Gand; vingt-trois ouvriers employés à cette réparation contractèrent la maladie, et dix-sept en moururent (1). Pendant l'été de 1750, il régna à Londres une fièvre très-dangereuse qui se communiquait par le seul contact des habits, dont plusieurs personnes moururent sur le lieu même (2). J'ai vu dans un hameau des Alpes-Maritimes une couverte qui avait servi durant l'épidémie de Nice de 1799 donner la maladie deux ans après à ceux qui la remirent en usage, et à tout le hameau.

3° Un seul individu malade, renfermé dans un lieu étroit, et manquant des soins de propreté, est capable de corrompre l'air de sa demeure et de le rendre contagieux pour ceux qui le respirent. C'est ce que j'ai vu arriver, au mois d'avril 1810, au hameau de *la Valentine*, près Marseille. Deux déserteurs, sor-

---

(1) *Van-Swiett. comment. in aph. Boerh.*, §. 1382, n° 2.

(2) *Cullen*, élémens de méd. prat, §. 82, note (*a*).

tis des prisons d'Aix, s'étaient réfugiés dans ce hameau ; l'un d'eux tombe malade ; on le loge dans un antre, au fond d'une masure, où il n'y avait d'air que par une petite porte. Quatorze personnes charitables lui prodiguent des soins pendant vingt-un jours, terme de son existence ; toutes ces personnes prirent la maladie, et huit en moururent (1).

4° Il peut y avoir une disposition telle dans l'individu, qu'une maladie sporadique qui n'est pas contagieuse de sa nature le devienne réellement : c'est ce que j'ai encore vu arriver dans la ville des Martigues en avril 1805. Une pauvre femme nommée *Livone*, s'étant exposée toute suante au vent du nord, après s'être beaucoup fatiguée toute la journée à aller faire du bois et à le porter à la ville, prit une péripneumonie, avec crachement de sang, douleur au côté, lassitude dans tous les membres, et bientôt affection comateuse et délire. Un empirique la visitait ; je la vis le neuvième jour. Déjà alors elle était couverte de pétéchies, et elle rendait par la bouche un sang noir et dissous ; déjà alors aussi sa fille, qui vit encore, âgée de dix-neuf ans, qui lui avait donné ses soins, était prise d'un typhus et couchée dans la même chambre. Son mari avait aussi contracté la maladie et était couché dans une autre chambre. La femme *Livone* ne tarda pas à périr, et bientôt on compta dix-

(1) Voyez le rapport que j'ai fait sur cette maladie, au nom de la société de médecine de Marseille ; Marseille, 1810.

huit personnes, qui avaient été la visiter et lui avaient donné des secours, attaquées de fièvre maligne, avec délire et affection comateuse. J'en ai traité huit à l'hôpital, dont trois sont morts le quatrième jour, couverts de pétéchies et avec des hémorragies. Les trois morts furent celui qui avait enseveli le cadavre, mais sans autre communication, et un chapelier et son épouse, nouvellement arrivés de Marseille pour s'établir aux Martigues, qui, voisins de la femme *Livone*, et voyant que tout le monde fuyait cette famille malheureuse, se sacrifièrent pour lui donner assistance dans les derniers jours. Il faut convenir qu'il y avait dans cette chambre bien de la misère et de la malpropreté ; mais ayant beaucoup exercé la médecine parmi les pauvres, je puis assurer avoir vu dans cent autres cas autant de malpropreté, et peut-être plus, sans avoir vu la contagion en être une suite nécessaire.

5° Sans aucune cause procathartique connue, excepté un état de débilité constitutionnel, le corps humain peut être pris inopinément d'une affection typhoïde très-grave, accompagnée de la décomposition rapide de tous les élémens de la vie, avec gangrène et sphacèle, et être suivie tantôt de contagion, et tantôt sans aucune suite contagieuse ; c'est ce que j'ai vu plusieurs fois avec admiration, sans pouvoir en rendre raison. Le 15 mars 1809, *Marie Guieux*, une des *mères* des enfans de la charité des Martigues, est prise subitement de mal de tête, avec frissons, suivis d'une sueur des plus fétides, dont elle ne s'apercevait pas elle-même, et qui la con-

duisit au tombeau le cinquième jour, malgré les moyens les plus énergiques que je mis en usage pour relever les forces et faire cesser cette sueur. Il ne régnait dans ce temps aucune maladie, et cette femme avait paru se bien porter jusqu'au moment de l'invasion de ce typhus sudatoire. On prit des précautions pour que la maladie ne se communiquât pas, mais on ne put empêcher que la contagion ne se propageât à la fille de la malade, âgée de treize ans, qui avait encore couché avec sa mère le jour de l'invasion, et à deux petites filles âgées de sept et de neuf ans, dont les lits avaient été les plus voisins de celui de cette mère. Ces trois enfans eurent à peu de chose près la même maladie, dont ils furent heureusement guéris à l'hôpital. La contagion ne fit pas plus de progrès.

6° Il n'est pas aisé de découvrir ce qui a pu donner lieu pour la première fois à la petite-vérole; l'on ne sait même pas encore d'une manière positive, ni dans quel temps, ni chez quel peuple elle a commencé à paraître; mais ce qui me paraît certain, c'est que, quoique l'opinion générale d'aujourd'hui soit que cette maladie ne naît pas sans contagion, il a cependant fallu que le premier qui en a été atteint l'ait contractée sans l'avoir reçue de personne. Et si rien, comme je le pense, ne peut infirmer ce raisonnement; si, dis-je, cette maladie, ou telle autre, a pu être produite une seule fois par le concours de causes étrangères à ce que nous entendons par contagion, je ne vois pas pourquoi le concours des mêmes causes (dont j'ignore parfaitement la nature)

ne pourra pas les produire une autre fois sans le secours de la contagion (1).

Il est connu de tout le monde que la petite-vérole, ainsi que plusieurs autres maladies éruptives, affectent par prédilection, 1° l'enfance; 2° certaines saisons de l'année, telles que le printemps; 3° certaines périodes d'années (§. 1119) (2). Nul doute cependant que la contagion n'ait la plus grande part au retour de ces maladies, et qu'en la prévenant on ne remplisse tout ce qui est dans la puissance humaine pour leur extinction. On peut donner également plusieurs explications spécieuses des anomalies qui se présentent : l'absence ou le retour de la contagion, la disposition des sujets, et les qualités plus ou moins favorables de l'atmosphère, sont un aliment inépuisable aux pourquoi, aux comment; mais l'esprit d'un penseur en est-il complètement satisfait?

Si une autre maladie éruptive, je veux dire *la scarlatine*, pouvait être comparée à la petite-vérole, si dis-je, on pouvait tirer quelque induction du *moins* au *plus* (ce que je n'oserais avancer), je croirais avoir saisi la nature sur le fait, et pouvoir présenter dans l'observation suivante un exemple de fièvre éruptive, devenue contagieuse, quoique sporadique dans son principe, applicable à toutes les autres.

Les mois de janvier et de février 1807

---

(1) Tel est aussi l'avis de Van-Swietten. *Commentar. in Boerh.*, §. 1382, n° 3.

(2) Voyez sur la propagation de cette maladie, et sur son retour dans certains pays, le traité de MM. Dézoteux et Valentin, page 23 et suiv.

avaient été fort doux aux Martigues, où je demeurais alors. Le vent avait soufflé presque constamment du sud et de l'ouest, à part quelques bouffées du côté du nord. Si l'on en excepte quelques légères toux catarrhales, cinq à six rougeoles bénignes parmi les enfans, et quatre érysipèles au visage accompagnés d'un léger mal de gorge, la population de la ville et des environs avait joui pendant ces deux mois d'une santé parfaite. Le premier mars, le temps se mit au nord jusqu'au douze, et le six de ce même mois fut le commencement d'une fièvre éruptive, épidémique et contagieuse.

Marthe, enfant de la charité, âgée de neuf ans, avait joué la veille avec ses compagnes dans l'hospice, jouissant d'une bonne santé. Pendant la nuit il lui prend des défaillances avec nausées, et on observe sur ses bras quelques taches de couleur pourpre livide. Transportée le matin à l'hôpital, je la trouve pâle, défaite, faible, avec nausées continuelles, langue sale, légère douleur à la gorge, pouls profond et fréquent. Les taches du bras avaient disparu à la vue, mais elles étaient encore sensibles au tact, et surtout à l'odorat, par une forte odeur, fade, nauséabonde, presque semblable à celle de la petite-vérole maligne. Malgré mes soins, elle ne fut plus, trente-six heures après la première invasion. La constitution de cette petite fille avait au surplus toujours été faible et cachectique.

Je soupçonnai, mais sans en être encore assuré, l'invasion d'une maladie éruptive; ce qui me fut bientôt confirmé, après la mort de

Marthe, par l'état maladif de trois enfans du même hospice, de différent sexe et de différent âge, avec lesquels Marthe avait joué la veille, et qui présentèrent les mêmes symptômes qu'elle, mais avec une légère rougeur au visage. Craignant que l'éruption ne se fît difficilement, je fis mettre de suite ces trois enfans dans un bain chaud, et je leur fis administrer quelques cuillerées de vin sucré. La rougeur du visage s'étendit bientôt sur la poitrine et sur les bras, et les symptômes fâcheux disparurent promptement. Quarante-deux enfans, élevés dans l'hospice, furent successivement atteints de la fièvre scarlatine, avec légère douleur de gorge au commencement, depuis le 7 mars jusqu'au 6 avril, et guérirent tous parfaitement, quoiqu'il m'eût fallu pour quelques-uns, qui étaient faibles, employer des bains aromatiques et vineux, ainsi que des cordiaux pour faciliter l'éruption. La fièvre durait trois, cinq, sept jours, et se terminait par la dessiccation de la face. Quelques enfans, ayant été exposés imprudemment à l'air froid durant la convalescence, risquèrent de périr par le transport de la vapeur dépuratoire, qui se continuait toujours du dehors au dedans. Il s'élevait une fièvre très-vive, avec difficulté de respirer et d'avaler, et douleur intense à la gorge, vers le larynx, sans qu'on n'aperçût rien au dehors, ni dans l'arrière-bouche. Ils furent sauvés par la méthode qui rappelait du centre à la circonférence, à part un enfant de quinze mois, qui périt suffoqué en quarante heures.

De l'hospice de la charité, le mal passa

dans la ville, où il régna épidémiquement pendant avril et mai, même parmi les adultes. Chez ces derniers, l'éruption était précédée pendant trois jours d'un mal de gorge très-pénible, qui disparaissait insensiblement à mesure que l'éruption s'annonçait. Dans quelques-uns, la scarlatine s'accompagna d'une éruption miliaire très-abondante. Le mal durait neuf jours et se terminait par des sueurs et des évacuations alvines. Je ne perdis aucun malade, et il n'y eut point de récidive.

7° J'ai vu, au contraire, des petites-véroles, des rougeoles, des scarlatines, des fièvres malignes et pétéchiales, des fièvres malignes précédées d'un point gangréneux à la face, et qui faisaient périr en moins de trois jours, n'être absolument suivies d'aucune contagion. Les gendarmes amenèrent un jour à l'hôpital des Martigues sept déserteurs malades, sortant des prisons de Tarascon, où la fièvre régnait épidémiquement. La salle où on les déposa était remplie, et je m'opposai même à ce qu'on les reçût, crainte d'infection; il n'en résulta cependant aucun accident. Depuis lors, l'hôpital ayant été destiné à recevoir les malades des ateliers des déserteurs condamnés aux travaux du canal d'Arles, on y conduisit souvent ces malheureux sortis immédiatement des diverses prisons du département, et accablés de fièvre, de malpropreté et de misère, sans que, pendant cinq ans que j'ai fait le service, il se soit élevé aucune contagion. Je donnerai incessamment une explication plausible de ces derniers faits, mais j'avoue que je ne puis concevoir comment, avec

les mêmes circonstances, et sans qu'il y ait davantage d'air renfermé dans un cas que dans un autre, une fièvre maligne, et telle autre maladie, peuvent être tantôt contagieuses, et tantôt ne pas l'être. La fièvre jaune elle-même, ainsi qu'on le verra, n'est pas toujours contagieuse, etc.

§. 1124. Il me semble qu'on peut conclure de ces faits, Conclusions de l'article précédent.

1° Qu'effectivement il est un grand nombre de maladies contagieuses qui peuvent naître d'une manière accidentelle, et sans contagion antérieure (du moins présumable), lesquelles se communiquent ensuite par cette voie. Il est même impossible d'assigner au juste celles qui peuvent avoir, dans tous les temps, une semblable origine, et celles qui ne l'ont jamais. Les élémens des corps vivans sont susceptibles d'une infinité de combinaisons binaires, ternaires, quaternaires, etc., que nous ne pouvons pas limiter, et que nous ne connaissons pas plus que ces élémens. Il faut avoir la hardiesse de l'orgueil ou de l'ignorance pour mettre des bornes aux phénomènes qui se succèdent dans le monde physique et intellectuel. Si l'aveugle crédulité est nuisible, l'excès contraire l'est peut-être encore davantage; et il est de la dignité de l'homme de ne pas se départir de la puissance qui lui a été accordée, de juger du présent et de l'avenir par le passé. Or, en nous transportant dans les temps anciens, nous y voyons plusieurs maladies très-contagieuses, qui ont tout-à-fait disparu dans plusieurs contrées; sans doute parce que, le

ferment contagieux ayant été détruit, et les causes qui les avaient produites dans les premiers malades ayant cessé, elles restent dans le néant, jusqu'à ce que les mêmes causes se reproduisent de nouveau. En échange, nos nosographies sont remplies de maladies nouvelles, non décrites dans les anciens monumens de l'art. Ainsi, malgré l'habileté des commentateurs, l'on ne sait encore trop à quelles maladies rapporter plusieurs descriptions d'Hippocrate, et même de Celse. La lèpre des Hébreux, si bien décrite dans la Bible (1), infectait non-seulement le corps humain, mais encore les vêtemens de laine et de lin, et même s'attachait avec force aux murailles des maisons. On la craignait si fort, que les lépreux, sans en excepter les rois, étaient écartés de toute société humaine, et que leurs maisons étaient détruites de fond en comble; même la lèpre décrite par les Grecs et les Arabes, et apportée en Europe au douzième siècle, du temps des croisades, non-seulement est devenue de plus en plus rare, mais elle paraît avoir cessé d'être contagieuse parmi nous par le contact ordinaire. Indépendamment des lèpres dont j'ai parlé (§. 1101), j'ai vu deux cas d'éléphantiasis au dernier degré, qui m'ont confirmé dans l'idée de la non-contagion. Le premier a été un magistrat de Corse, qui était venu à Marseille pour consulter, et à qui j'ai donné mon avis. Le second était un marin, traité à l'hôpital civil de Nice.

---

(1) *Levit. cap.* 13 *et* 14.

Toute la peau de l'un et de l'autre était gonflée, dure, recouverte de tumeurs pustuleuses de la grosseur d'un œuf de pigeon, qu'on tâchait de consumer par la suppuration, et qui renaissaient; la dépilation était universelle, et les yeux paraissaient à peine. Celui de Nice exhalait une odeur fétide. Après sa mort, les mêmes tumeurs furent trouvées en dedans comme en dehors. Ils étaient l'un et l'autre pères de famille; ils vivaient avec les autres hommes, sans précaution quelconque; et je ne sache pas qu'il en soit résulté aucun inconvénient.

D'une autre part, il est aisé de voir que nous sommes affligés de plusieurs maladies, les unes contagieuses, les autres non contagieuses, inconnues aux anciens : la petite-vérole, la siphilis, le croup, l'angine de poitrine, et la fièvre jaune, non connue des premiers médecins qui ont suivi les conquérans sous la zone torride (1108), etc.

2° On peut conclure, en second lieu, qu'il est très-commun de voir naître sporadiquement des maladies qui deviennent contagieuses secondairement; que peut-être cette faculté peut être accordée à toutes, lorsqu'il y a un grand nombre de malades accumulés, avec des circonstances propres à favoriser la malignité; que cette contagion secondaire n'est cependant pas nécessaire, et que peut-être aussi les maladies les plus décidément contagieuses peuvent quelquefois n'être pas accompagnées de cette propriété.

3° Que cependant, dans l'incertitude des événemens, lorsqu'il se manifeste une maladie

un peu grave dans plusieurs individus, les uns après les autres, il est toujours de la prudence humaine de prendre des précautions.

Ve QUESTION.

Contagion indigène ou européenne; et contagion exotique.

§. 1125. Quelles sont les maladies contagieuses qui appartiennent uniquement à une contagion étrangère à l'Europe?.....

Nous croyons généralement que la peste, la petite-vérole, la rougeole, la siphilis et la fièvre jaune appartiennent à des contagions étrangères à l'Europe.

Il faut pourtant convenir que, ce que nous entendons aujourd'hui par contagion, ayant été méconnu des pères de la médecine, et même de ceux qui ont écrit sur cette science jusqu'au quatorzième ou quinzième siècle de notre ère, il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de décider si toutes les maladies pestilentielles, dont nous donnerons une notice à la section suivante, ont eu une origine étrangère. La découverte de la nature contagieuse de la peste du Levant appartient aux temps modernes; je veux dire aux dix-septième et dix-huitième siècles. Hippocrate, Galien, Avicenne, et un grand nombre d'autres auteurs du premier ordre ont gardé sur la contagion un profond silence; Avicenne même, qui s'est le plus attaché à décrire la peste, ne dit pas un mot de sa propagation par voie de contagion. Tous ne parlent que des exhalaisons élevées des marais desséchés par les chaleurs, de débordemens d'eaux, de pluies abondantes pendant l'été, de vents du sud, d'infection des cadavres, de tremblemens de terre, d'alimens de mauvaise qualité, de ruines, et autres causes

semblables. Ces choses sont répétées par un nombre considérable d'auteurs que j'ai lus, et chez lesquels je n'ai pu remonter à l'origine de la plupart des maladies qui ont parcouru le monde d'une manière encore plus désastreuse que les pestes que nous connaissons bien, et qui ont été introduites en Europe depuis 1700.

La petite-vérole et la rougeole, quoiqu'aujourd'hui naturalisées en Europe, sont plus évidemment d'une origine étrangère. Pour la première fois elles ont été décrites l'an 622 par les Arabes, et avant cette époque elles n'avaient été remarquées dans aucune partie du globe fréquentée par les Européens, du moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les anciens auteurs de médecine, ni dans les ouvrages des poëtes et des historiens grecs et romains. On est très-incertain néanmoins si ces deux fléaux ont pris naissance dans les déserts de l'Arabie, ou s'ils ont été apportés des Grandes-Indes dans cette péninsule. Il paraît en effet extraordinaire que deux maladies si contagieuses aient pu être circonscrites pendant plusieurs siècles dans un petit coin du globe qui n'est point séparé par la mer du reste de l'Asie, et qui a été fréquenté successivement par les Egyptiens, les Perses, les Assyriens, les Macédoniens, enfin par les Romains, qui, après la conquête de l'Egypte, firent un commerce considérable avec les Arabes et aux Indes par la mer Rouge. Autant vaudrait-il supposer que leur naissance (sporadique) est contemporaine de celle de l'islamisme (1). Ce qu'il y a de

(1) Voyez là-dessus la dissert. de *W. Black* intitulée

plus positif, c'est que les Mahométans les répandirent bientôt dans la Palestine, la Syrie, l'Egypte, la Perse, l'Espagne et dans tous les pays où ils portèrent leurs armes victorieuses. Les croisades achevèrent de les disséminer en Europe, laquelle à son tour les fit passer en Amérique. En 1520, un esclave nègre espagnol porta la petite-vérole à Mexico, où la moitié de ceux qu'elle attaqua en périt. En 1588, elle gagna le Pérou et quelque temps après le Paraguay, où elle fut, dit-on, plus funeste aux naturels du pays que dans aucune autre contrée, épargant à peine un seul individu, etc., etc.

Plus qu'aucun autre, le célèbre *Astruc* me semble avoir prouvé que la siphilis n'a réellement commencé à être connue en Europe que depuis l'an 1494 jusqu'à 1496 (1). Cependant, ou il faut que cette maladie ait eu à son origine une activité extraordinaire analogue à celle des virus du premier genre (§. 1121), ou bien elle a eu un foyer beaucoup plus étendu que celui de l'île *Ispaniola* (Saint-Domingue). *Fracastor*, qui écrivait en 1549, appelle cette maladie un mal nouveau qu'on peut compter parmi les merveilles de son temps, qui a occupé presque toute l'Europe et une bonne partie de l'Afrique et de l'Asie, et qui a presque commencé en Italie dans le temps que l'armée française du roi Charles occupait le royaume de Naples, dix ans en-

---

observ. médic. et polit. sur la petite-vérole, traduite par M. *Mahon*; Paris, 1788.

(1) *De morb. veneris, lib.* 1, *cap.* 4.

viron avant 1500 (1). Ce médecin célèbre, en voyant une si grande partie de la terre occupée par la siphilis, ne put s'empêcher de dire que, quoiqu'un très-grand nombre d'individus l'eussent contractée par contagion, plusieurs cependant s'en trouvaient attaqués sans cette cause ; qu'il fallait bien au reste que la contagion immédiate ne fût pas nécessaire, puisque autrement il était impossible d'imaginer qu'un virus aussi lent, apporté d'abord à l'Espagne par une seule flotte, eût pu attaquer presque en même temps l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne et presque toute la Scythie ; d'où il estimait, avec plusieurs auteurs de son temps, que cette maladie pouvait aussi naître d'une contagion ou altération *intrinsèque* (sporadique) (2). On ne peut cependant douter que cette maladie ne soit originaire d'Amérique, et qu'elle n'ait paru pour la première fois parmi nous qu'avec le retour des compagnons de Christophe Colomb : mais que de perplexité pour donner une raison suffisante de la rapidité avec laquelle elle s'est répandue !

Nous sommes un peu plus instruits sur l'origine et la marche de la fièvre jaune, ainsi que nous le verrons à la section suivante. Sa première apparition dans les contrées civilisées s'est faite dans un temps où l'esprit de précision et d'observation commençait à l'emporter sur celui d'enthousiasme : aussi les siè-

---

(1) *Hieronymus Fracastorius Veronens. de morbis contagios., lib.* 2, *cap.* 1 *et* 12.

(2) *Fracastor. ibid., cap.* 12.

cles à venir puiseront-ils dans le nôtre, sur la la nature et les circonstances de cette fièvre, plus de lumières que nous en ont fourni les siècles passés sur les autres maladies contagieuses.

Il résulte du moins de ce que nous venons de dire que les virus les plus actifs ont pris naissance dans les régions du globe les plus échauffées.

Considérons au surplus que c'est là où la nature a placé l'origine et le perfectionnement d'un grand nombre d'êtres : là croissent les diamans, les pierres précieuses, les perles, les parfums les plus exquis ; là se trouvent les venins les plus redoutables, les antidotes les plus puissans, les remèdes les plus héroïques, que nous faisons de vains efforts pour remplacer par nos faibles productions. Voyez cet or, le dieu de l'homme matériel, que cette même nature a bien voulu faire aussi paraître dans nos climats ; tous les filons qui le recèlent sont tournés au midi, et c'est ainsi que je les ai toujours rencontrés dans nos Alpes. Les plantes même de ces mêmes Alpes, les plus énergiques, quoique chérissant la neige et les frimas, recherchent le midi..... C'est par la chaleur que le monde animé retient les deux extrêmes, la vie et la mort!

VIe QUESTION. En quoi se ressemblent et en quoi diffèrent les contagions exotiques et indigènes.

§. 1126. Disons (en tant que nous pouvons le savoir) quels sont les degrés de similitude et de dissimilitude des contagions du premier genre, indigènes et étrangères.

Si nous avons compris sous une seule et même dénomination de *virus antivitaux* les

contagions résultantes de la peste, de la fièvre jaune, des fièvres des prisons, des hôpitaux, des armées, des villes assiégées, etc., et même des fièvres malignes ou typhus primitifs, développés spontanément, sans contagion préalable, c'est que la manière d'agir des unes et des autres sur le corps humain a une très-grande ressemblance.

1° Elles attaquent indistinctement les sujets robustes et les faibles, et n'épargnent aucun tempérament. C'est ce qu'on a vu dans la peste de Marseille de 1720, dans les différentes épidémies de fièvre jaune, et ce qu'on observe journellement dans les fièvres d'hôpital, des camps, des prisons, etc. Souvent même, comme nous l'avons déjà remarqué précédemment, leur effet est-il plus meurtrier sur les individus robustes et sur les adultes que sur les vieillards et les enfans, sur les hommes que sur les femmes.

2° En ce que l'effet nécessaire des unes et des autres est la faiblesse ou l'asthénie des forces vitales, et en premier lieu du genre nerveux. C'est avec regret que je diffère ici en quelque façon du professeur de Vienne, M. *Hildenbrand*, qui veut que cette faiblesse soit un effet et non la cause de la fièvre que je dis, dans ma manière de voir, être suscitée par les forces de la nature, (§. 1121). Cet auteur a divisé avec raison le typhus communiqué par contagion en régulier et irrégulier : c'est dans l'invasion de ce dernier (le typhus irrégulier), dans ces surprises souvent foudroyantes, que j'ai puisé mes preuves ;

le premier n'en fournit pas moins, quoique d'abord moins frappantes.

Dans la période d'invasion du typhus régulier, il n'est pas rare de voir des sujets qui se croient à peine malades, qui ont conservé le désir de manger, leur hilarité, et les traits du visage caractérisant une bonne santé. C'est ce qu'on a observé quelquefois dans les pestes du Levant et dans celle de Marseille; c'est ce qui s'observe également pour la fièvre jaune. Dans plusieurs individus, la maladie ne se déclare (au Mexique) que lorsqu'ils sont déjà arrivés à *Calapa*, ou sur les montagnes de la *Pilata*, dans la région des pins et des chênes, à seize ou dix-huit cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Les personnes qui ont séjourné long-temps à Calapa croient deviner, aux traits des voyageurs qui montent des côtes au plateau de l'intérieur, si, sans s'en apercevoir eux-mêmes, ils renferment déjà le germe de la maladie (1). Mais certainement les malades s'en imposent à eux-mêmes, et cette bénignité apparente de l'invasion des maladies contagieuses est précisément ce qui leur avait fait donner le nom de malignes par nos anciens, parce que les symptômes ne correspondent pas d'abord à la gravité du mal, et qu'ils produisent une fausse sécurité dans l'esprit des médecins irréfléchis ou inexpérimentés. J'ai vu périr plusieurs malades du nombre de ceux qui jusqu'au huit, neuf et

(1) M. *Humboldt.*, journ. génér. de médec., tom. 40, page 421.

dixième jour, n'avaient présenté aucun symptôme grave ; et les médecins les hôpitaux civils et militaires ont pu faire souvent de pareilles observations (1).

Quand je dis que les malades s'en imposent à eux-mêmes, c'est qu'effectivement ils éprouvent les effets sédatifs de la contagion sans en être déjà terrassés : ce sont des frissons irréguliers suivis de bouffées de chaleur, des lassitudes, une douleur sourde susorbitaire, mais surtout un certain état comme de commencement d'ivresse, et comme une sorte de vide dans le cerveau, qui produit une mélancolie douce, une facilité à s'émouvoir, et qui rend quelquefois la station chancelante et incertaine. Indépendamment du récit que les malades m'ont fait, c'est ce que j'ai noté sur moi-même dans l'épidémie de Nice de l'an 3 (1793 à 1794); chargé d'un service considérable dans un hôpital très-malpropre, et où plusieurs de mes prédécesseurs avaient déjà péri, je paraissais depuis deux mois être entièrement à l'abri de la contagion, et je me reposais sur mon expérience, et sur la familiarité avec laquelle, pour ainsi dire, je vivais depuis long-temps avec l'atmosphère des hôpitaux. Des causes morales me rendirent à mon tour susceptible, et je commençais un jour à éprouver les symptômes que je viens de décrire, mais à un faible degré. Cependant je continuai mon service

(1) M. *Lafont-Gouzi*; matériaux pour servir à l'histoire de la méd. militaire, chap. 2, Paris, 1809.

pendant huit jours, jusqu'à ce que mes idées, s'embrouillant tout-à-fait, je devins irascible; et ne pouvant monter qu'avec difficulté l'escalier de l'hôpital, je dus me mettre au lit. Depuis ce moment, jusqu'à la terminaison de la maladie, le délire ne me quitta pas. J'eus une convalescence de six mois, durant laquelle je conservai long-temps cet état d'ivresse qui avait accompagné la période d'invasion.

Du reste, cette action de la contagion, exercée d'abord sur le cerveau, se laisse déceler, pour peu qu'on ait d'habitude à observer les altérations plus ou moins sensibles des traits de la physionomie. Dans bien des cas, les yeux sont pointus et brillans plus que de coutume; la couleur des lèvres et du nez est pâle ou jaunâtre; et la rougeur du visage s'associe avec la couleur ictérique (1). Egalement la fièvre jaune s'annonce par une douleur dans la région lombaire, par la coloration de la conjonctive en jaune, et par des signes de congestion vers la tête (2).

Certes, comme le remarque M. *Hildenbrand*, on ne doit point confondre la faiblesse, l'épuisement du système nerveux, avec le typhus, avec l'effet de la contagion (3). L'asthénie, l'épuisement des forces radicales, peut exister, et existe en effet sans sa participation;

---

(1) M. Lafont-Gouzi, *loco cit.*

(2) M. Humboldt, *loco cit.*

(3) Du typhus contagieux, etc., par *J. Val. de Hildenbrand*, traduit par M. *Gasc.*, Paris, 1811; et journal général de méd., tom. 41, page 178 et suiv.

mais il me paraît qu'il n'est pas facile de confondre un état de faiblesse qui arrive subitement ou très-promptement, et d'une manière inattendue, avec une faiblesse suite de l'épuisement graduel des forces, des privations, des fatigues, des excès; enfin de tout ce qui amène une détérioration sénile anticipée.

2° Ces contagions se ressemblent en ce que, lorsque la nature conserve quelque force, elles provoquent une réaction qui commence par un ou plusieurs frissons et froids, suivis de chaleur, de sueur et d'une légère rémission, pour recommencer encore avec divers symptômes communs aux fièvres rémittentes et catarrhales. Cette période a été appelée par quelques-uns *période d'inflammation*, parce qu'effectivement elle se montre telle chez les sujets robustes; je l'appelle *periode de réaction*.

Mais ordinairement ces efforts durent peu; l'adynamie, ou la diminution rapide de la force des muscles, surtout du cœur, agent principal de la réaction, succède bientôt à ces efforts. La *stupeur*, la *typhomanie*, avec les indices d'*affection du foie*, ne tardent pas à accompagner un pouls fréquent, il est vrai, mais *profond*, et *presque vide* sous les doigs, signe fidèle de la faiblesse du cœur.

Ce consensus de l'organe encéphalique avec l'organe biliaire, tant dans les plaies de tête que dans les affections typhoïdes, est digne de remarque. Je l'ai trouvé établi autant dans les fièvres adynamiques et ataxiques, nées sans contagion préalable, que dans les grandes épidémies de fièvres des camps et des prisons. J'ai vu, dans ma pratique, que souvent, lorsque la

tête était dans la stupeur, la sensibilité du malade était réveillée lorsque je lui appliquais la main sur le foie, d'ailleurs tendu et développé; et je jugeais par ce symptôme de la gravité de la maladie; j'en ai même souvent annoncé, par cela seul, l'issue funeste. Exemple : une famille de quatre mendians, père, mère et deux enfans, avait été recueillie par l'administration de l'hôpital de Marignane en juin 1806, parce que le père était tombé malade. Les trois autres tombèrent successivement, et l'administration épouvantée m'appela en consultation. Ils paraissaient tous n'avoir qu'une fièvre rémittente bilieuse (ce pays est marécageux); mais la typhomanie et l'affection du foie me firent porter un pronostic funeste. J'ordonnai des précautions de salubrité; néanmoins les deux servans gagnèrent la maladie et périrent successivement. La contagion se borna à ces six victimes.

Les exanthèmes, les hémorragies, les sueurs colliquatives et autres symptômes dont il sera question à la section suivante sont aussi l'effet commun et ordinaire des diverses contagions.

3 Les phénomènes cadavériques sont les mêmes dans les diverses contagions. Les cadavres ouverts *dans la peste de Marseille* ont présenté le cœur flasque, flétri et d'une grosseur extraordinaire, rempli d'un sang noir et coagulé; le foie fort grossi, parsemé de taches livides; la vésicule du fiel remplie d'une bile noire et verdâtre; les poumons flétris et d'un pourpre livide; les membranes du cerveau frappées de gangrène, et le cerveau lui-même

parsemé de taches livides (1). *Dans la fièvre jaune* d'Amérique, l'autopsie cadavérique a fait voir généralement le cœur flétri et décoloré; le foie volumineux, couvert d'un vert d'olive, tant extérieurement qu'intérieurement; la vésicule du fiel d'un volume extraordinaire, couleur de marbre noir. Dans quelques-uns, elle a pesé, avec la bile qu'elle contenait, douze onces trois gros. La bile mise dans un vase avait la couleur d'un gros vert noir, et la consistance d'un blanc d'œuf (2). Dans les épidémies de Nice, et dans la fièvre adynamique qui régna à l'hôpital militaire de Marseille lors du siége de Toulon, et dont plusieurs officiers de santé furent victimes, l'ouverture des cadavres me présenta le foie, la rate et le pancréas engorgés et très-volumineux; la vésicule du fiel du volume d'une grosse poire et remplie d'une bile verte et très-fluide; les intestins flasques et décolorés; les poumons engorgés et adhérens; le cœur flétri et très-dilaté, rempli d'ailleurs d'un sang très-noir, aux uns fluide, aux autres un peu coagulé, ainsi que dans les gros vaisseaux et la veine-porte (3). Dans la fièvre contagieuse qui a régné à l'hôpital militaire de Toulouse en 1808 et 1809, M. Lafont-

---

(1) Ouverture de neuf cadavres à l'hôpital du Jeu de Mail, et dans l'apothicairerie des pères réformés, en février, mars, avril et mai, par MM. *Deidier*, *Robert* et *Rimbaud*, 1720. Journal des savans, septembre, 1722, p. 332.

(2) Mémoire de M. *Jean Deveze* sur la fièvre jaune de Philadelphie de 1793.

(3) Voyez mon mémoire sur l'épidém. de Nice; Paris, 1800.

Gouzi a constamment observé dans les cadavres le foie d'un volume plus considérable que dans l'état naturel, parsemé de taches gris de fer, tirant sur le violet, plus ou moins étendues et profondes ; la vésicule du fiel distendue par la bile, contenant quelquefois des calculs ; la rate mollasse et gorgée de sang noir (1).

Fièvres malignes ordinaires. « M. *Leclerc*, professeur de l'école de Paris, faisait la visite du matin dans l'hôpital St.-Antoine ; un malade atteint d'une fièvre du plus mauvais caractère s'offre à son examen ; il palpe sans précaution le bas-ventre, couvert d'une sueur fétide et visqueuse : l'un des doigts de la main droite était écorché. Rentré chez lui, M. Leclerc éprouve un engourdissement dans le bras droit, avec le sentiment d'une faiblesse inconnue ; le surlendemain on le trouve mort dans son lit. L'ouverture du cadavre offrit un état singulier d'engorgement de tous les vaisseaux lymphatiques de l'extrémité supérieure droite ; le cœur était pâle et flétri, comme si le miasme délétère avait spécialement dirigé son action contre ce ressort principal de la machine (2). «

Mais les contagions indigènes diffèrent des exotiques, 1° en ce qu'elles sont beaucoup moins meurtrières que les autres, et que la proportion de ceux qui guérissent est ordinai-

---

(1) Matériaux pour servir à l'histoire de la médecine militaire, chap. 2.

(2) Discours d'ouverture de l'école de méd. de Paris, du 14 novembre 1808, et journal général de médec., janvier 1809.

rement plus grande, ou du moins égale à celle des morts, lorsque les méthodes de traitement sont conformes à la saine médecine.

La peste, lorsqu'elle est dans toute sa virulence, emporte communément les deux tiers, et même les quatre cinquièmes de ceux qu'elle attaque. Je dis *dans toute sa virulence*, parce que cette maladie est en Europe d'une intensité différente, suivant ses périodes, qu'on distingue ordinairement en trois; celui où elle commence à paraître, et où elle est moins grave; celui où les foyers de contagion sont très-multipliés, et où elle est par conséquent très-grave; le troisième enfin, où ces foyers diminuent en nombre, et où la maladie perd également de son intensité. Au Levant, la peste est parfois très-bénigme, et ne fait pas plus de victimes que les fièvres d'Europe; mais parmi nous, comme elle y est toujours apportée dans des ballots, et que les virus ainsi renfermés en acquièrent, comme nous l'avons déjà remarqué, plus de violence, la peste produit ordinairement la plus grande mortalité.

Au rapport de M. *Humboldt*, la fièvre jaune serait également beaucoup moins meurtrière dans son lieu natal, sous la zone torride, qu'en Europe, où elle a emporté quelquefois les trois cinquièmes des malades (§. 1108). A Livourne, cependant, où l'on prétendait qu'elle avait été apportée par un vaisseau de la Havanne venu de Cadix, elle a été beaucoup plus bénigne; sur cent soixante-quatre malades entrés à l'hôpital provisoire de Saint-Jacques, depuis le 13 novembre jusqu'au 6 décembre 1804, il

n'y a eu que cinquante-six morts (1). C'est ce qui a fait douter à plusieurs personnes que la maladie eût été réellement importée (2) : mais il est à considérer que la proportion des morts aux convalescens fut beaucoup plus grande avant l'établissement de l'hôpital, et que d'ailleurs cette perte de près du tiers est déjà plus considérable que dans la plupart des maladies d'une origine européenne, traitées convenablement dès l'origine de la maladie.

La petite-vérole, avant qu'elle fût pour ainsi dire naturalisée en Europe, fit des ravages égaux à ceux de la peste.

En général, les contagions d'Europe sont sans comparaison beaucoup moins meurtrières. Dans les deux épidémies de Nice, on a perdu un cinquième des malades, c'est-à-dire, vingt sur cent. J'en ai rarement perdu plus de dix sur cent dans les fièvres d'hôpital, que j'ai traitées en grand nombre (*sit artis vel naturæ opus*). Dans les fièvres adynamiques contagieuses, traitées à l'hôpital de Toulouse par M. *Lafont-Gouzi*, la proportion des convalescens à ceux qui mouraient était de six, sept ou huit à un (3). Je n'ignore pas qu'il y a eu dans quelques épidémies contagieuses une plus grande mortalité ; mais je sais aussi qu'on a pu en accuser, avec juste raison, la négligence ou

---

(1) Fièvre de Livourne, par *Gaëtan Palloni*, premier tableau.

(2) Suivant une lettre que m'écrivit M. Valentin, en date du 14 octobre 1805.

(3) Matériaux pour servir à l'histoire de la médecine militaire, chap. 4.

l'ignorance. Quelquefois les secours ont été tardifs, et le mal, livré à lui-même, avait déjà fait des ravages qu'on n'a pas été à temps de réparer. Une longue suite de guerres dans différens climats a nécessairement dû faire acquérir une expérience aux médecins même les moins instruits des diverses puissances belligérantes, surtout aux médecins français; et le traitement des différens typhus est devenu aujourd'hui entre leurs mains une branche de la clinique aussi heureuse que familière.

2° Les contagions étrangères, celle de la peste et de la fièvre jaune (§. 1108), éteignent quelquefois la vie sur-le-champ, et sans aucune maladie précédente. On a vu des infectés mourir en six ou huit heures, d'autres en vingt-quatre heures; un très-grand nombre périt en deux ou trois jours. Dans la peste de Marseille, quand la maladie avait passé ce terme, il y avait espoir; il y en avait davantage quand le malade allait jusqu'au cinq et sixième jour, surtout si les éruptions se soutenaient, si les bubons suppuraient : alors la maladie se terminait heureusement le huitième ou le dixième jour. Mais si, au contraire, les éruptions s'affaissaient, ou si elles disparaissaient, ces malades mouraient aussi cruellement que les autres (1).

Le plus généralement, les typhus d'Europe parcourent un, deux et même trois septénaires; dans l'épidémie de Nice de 1800, les individus en qui la maladie fut le plus bé-

(1) Relat. historiq. de la peste de Marseille en 1720, Cologne, 1721, in-12, observations.

nigne entrèrent en convalescence du septième au huitième jour ; d'autres, chez qui la fièvre avait pris le caractère d'adynamique, furent jugés du quatorze au vingt-unième jour ; d'autres enfin, chez qui la fièvre était éminemment maligne, périssaient du huitième au neuvième, du onzième au treizième ; quelques-uns, mais en petit nombre, du dix-septième jour au dix-neuvième (1). Ces données sont à peu près les mêmes pour toutes les fièvres d'hôpital et des prisons, observées par les divers médecins français et étrangers (2).

3° Les contagions étrangères s'emparent en peu de temps d'un très-grand nombre d'individus, se propagent au loin, font un très-long séjour parmi nous, et se répandent par infiniment plus de moyens. Lors de la peste de Marseille de 1720, l'on fut surpris que l'abord d'un seul vaisseau contagié eût suffi à répandre la maladie en très-peu de temps dans plusieurs rues de la ville, et parmi un grand nombre de citoyens ; ceux qui étaient pour la non-contagion se servirent même de cette raison si faible pour appuyer leur avis. C'est aussi ce qui est arrivé dans la première apparition de la fièvre jaune à Philadelphie ; les maux nouveaux paraissent même faire payer encore plus cher leur nouveauté. Pourrait-on croire que la siphilis, qui tient aujourd'hui à un virus fixe, ait jeté à sa première apparition en Europe la même épou-

(1) Lettre du docteur *Milon*, du 9 ventose an 8. Ce praticen était celui qui était le plus employé à Nice dans la maladie.

(2) Voyez le journal génér. de méd., tom. 4, p. 206, et *passim* dans les autres volumes.

vante que les virus les plus volatiles ? C'est cependant ce que l'histoire la plus authentique nous enseigne : le médecin *Rui-Diaz de Jsta*, qui écrivait au commencement du seizième siècle, nous apprend que la siphilis, portée de l'île Hispaniola par les compagnons de Christophe Colomb, parut, pour la première fois en 1493, à Barcelonne, d'où elle s'étendit par toute l'Espagne, et successivement dans toute l'Europe. « La cour était pour lors à Barcelonne, où Colomb s'était rendu pour rendre compte de son voyage. Tout à coup la ville entière se trouva saisie d'un mal inconnu, pour lequel on ordonna des jeûnes, des prières publiques et des aumônes (1). « Trois ans après, le parlement de Paris, assimilant cette maladie à la peste, rendit un arrêt qui défendait sous peine de mort, aux vérolés, tout commerce avec les personnes saines, et qui les isolait de la société (2).

Le séjour de ces contagions parmi l'espèce humaine est ordinairement très-long, et le nombre des conducteurs auxquels elles peuvent s'attacher beaucoup plus multiplié que pour les contagions d'Europe. Nous verrons que diverses maladies pestilentielles ont été comme stationnaires pendant plusieurs années dans les différentes parties de l'Europe, se promenant d'une région à l'autre avec la même activité, et retournant à diverses reprises dans le pays qu'elles avaient occupé la première

(1) *Astruc. de morb. vener. lib.* 1, *cap.* 9.
(2) *Ibid.*, *cap.* 14.

fois. Je ne citerai ici que cette trop célèbre *suette* qui faisait, au rapport de *Caïus Britannicus*, périr les individus qu'elle attaquait, quelquefois en une heure de temps, qui se montra avec la même férocité dans les vastes régions qu'elle parcourut, et qui, dans l'espace de soixante et dix ans, se montra cinq fois en Angleterre, où elle commit de grands ravages. Le séjour de la petite-vérole en Europe date de douze siècles; quoique, depuis son apparition, elle ait voyagé de province en province, d'empire en empire, que les corps qui en sont les conducteurs aient été effleurés par de grandes masses d'air, elle n'en perd pas pour cela ses effets contagieux. A dire vrai, semblable à la siphilis, elle paraît être devenue plus bénigne en comparaison de ce qu'elle était à sa première apparition; il ne répugne même pas de penser qu'elle ne puisse le devenir toujours davantage, qu'elle puisse même disparaître tout-à-fait. Tant d'autres maladies ont bien disparu pour faire place à de nouvelles calamités! Mais cette considération n'ôte rien à la qualité durable et expansible que ces maladies ont montrée, et que n'ont pas les contagions d'Europe.

En effet, tandis que les premières croissent chemin faisant, ces dernières s'éteignent à mesure qu'on s'éloigne des centres d'infection. L'effet des contagions d'Europe est presque borné à la présence d'une partie des causes premières qui leur ont donné lieu : c'est ce qui est prouvé par une expérience constante, depuis le commencement de nos longues guerres. Rien de plus commun que les typhus conta-

gieux des camps, des prisons, des hôpitaux; jamais autant de passages de troupes, de malades et de prisonniers de guerre, et jamais autant d'occasions pour perpétuer les maladies épidémiques, si les contagions qui naissent parmi nous étaient aussi tenaces et aussi actives que les contagions étrangères. Mais les évacuations même ou les transports des malades, au lieu de semer la contagion, servent au contraire à l'éteindre et à les guérir. « Si les soldats laissent sur leurs routes des affections analogues, c'est que les causes occasionelles et déterminantes du typhus existent; il y a encore encombrement, misère, malpropreté, privations, affections d'âme, etc. (1). » C'est ce dont nous avons été nous-mêmes tant de fois les témoins.

La fièvre des camps, qui constitua la nature de l'épidémie de Nice de l'an 8 (1799 à 1800) eut pour cause la retraite de l'armée d'Italie par tous les passages de la chaîne des Alpes, et sur la côte de la Méditerranée. Une nourriture malsaine et peu abondante, des habits en lambeaux, point de souliers, une chemise collée sur le corps depuis plusieurs mois, une peau couverte de crasse et souvent de gale, enfin tous les genres de privation, telles étaient les causes et de la retraite et de l'épidémie qui ravagea cette brave armée. Non-seulement la contagion fut communiquée à Nice et lieux environnans, mais encore sur tous les lieux de passage des divisions de l'armée, dans les hau-

(1) Journal général de médecine, tom. 41, pag 191.

tes et basses Alpes, et jusqu'à Grenoble (1). Ces soldats, comme je l'ai déjà dit, répandaient sur leur personne et sur leurs habits une odeur infecte, alliacée, qui les faisait reconnaître de loin.

Mais il n'y eut que les endroits encombrés par les logemens de troupes qui contractèrent la maladie. Je pourrais les citer : ce furent, dans les Alpes-Maritimes, *Nice*, *l'Escaréna*, *Sospello*, *Broglio*; dans les basses et hautes Alpes, *Barcelonette*, *Briançon*, *Quéras*, *Guillestre*, *Embrun*, et toute la route d'évacuation jusqu'à *Grenoble*; dans la Basse-Provence, sur la route d'évacuation jusqu'à Aix, *Cannes*, *Fréjus*, *Brignole*, *Marseille*, *Aix*. Il est à noter, 1° que non-seulement hors de la grande route, mais encore sur les points de la route où les malades ne s'arrêtaient pas, l'épidémie n'eut pas lieu; 2° que beaucoup de malades évacués de Nice guérissaient avant d'être arrivés à leur destination, et qu'en général la maladie se faisait moins grave et moins contagieuse à mesure qu'elle s'éloignait de son premier foyer; 3° que les militaires, sains ou malades, voyageant isolément, ne communiquaient pas la maladie, quoiqu'ils fussent chargés de ce gaz animal infect; que même ceux qui le portaient ne la prenaient pas dès qu'ils ne faisaient plus partie d'un rassemblement.

Chose aussi avérée que digne de remarque! cette même armée qui porta à Nice un fléau

---

(1) Voyez l'histoire de la fièvre de Grenoble, par le docteur Trousset; Grenoble, an 8.

aussi destructeur, n'en était pas affligée elle-même avant d'y arriver. Les soldats dispersés en plein air sur une vaste étendue de terrain étaient garantis par leurs propres misères ; poursuivis d'ailleurs par un ennemi fier de ses succès, ils étaient toujours en haleine. Le typhus se développa quand tous ces foyers épars furent réunis en un seul, quand les individus, accumulés entre des murailles et sous des toits, ne furent plus ventilés par une atmosphère libre ; quand enfin ils purent reprendre haleine et se reposer de leurs fatigues (1). L'ob-

(1) Des effets analogues ont eu lieu à Lyon, dans le mois de novembre 1811, suivant ce que m'écrivait mon ami M. Desgranges. Des prisonniers espagnols défilèrent à Lyon au nombre de trois cents, et furent amoncelés dans le bâtiment de la commanderie à Saint-Georges, quartier méridional de cette ville. En moins de huit jours une fièvre maligne se déclara parmi eux avec une force extrême ; les uns étaient dévorés par la soif, les autres étaient tombés dans un affaissement extrême ; la tête fut prise chez tous, et ils périrent en grand nombre. Chaque vingt-quatre heures donna six, sept et huit morts.

Toutes sortes de misères, les fatigues d'une longue route, le chagrin de la captivité, le dépit, le courroux de leur défaite, etc., avaient préparé de longue main les élémens de la maladie. En défilant sous les fenêtres des rues qu'ils traversaient, ils exhalaient une odeur infecte qui incommodait dans les premiers étages et faisait fermer les croisées. Cependant ils n'avaient encore éprouvé aucune atteinte de la maladie, et ne l'avaient communiquée à personne, tant qu'ils étaient à l'air chaque jour dans les routes qu'ils faisaient pour aller d'une prison ou d'un endroit malsain dans un autre ; mais dès qu'ils eurent été stationnaires, réunis, entassés, ces élémens, jusqu'alors impuissans, parce qu'ils n'étaient attachés qu'à chaque individu isolément, don-

servation de ces faits, qui s'étaient d'ailleurs déjà présentés dans plusieurs autres campagnes, me persuadèrent tellement que cette contagion était dissipée par le grand air, et que les militaires isolés étaient moins à craindre que lorsqu'ils étaient réunis, que je n'hésitai pas, dans une assemblée, à Aix, de magistrats et de commandans militaires, d'émettre l'avis « que, « dans l'occurrence actuelle, il était plus pru- « dent de laisser les soldats logés isolément « chez les citoyens, que de les caserner, d'au- « tant plus qu'on manquait de moyens pour « les faire changer de vêtemens; » avis qui fut suivi, et sans aucun fâcheux inconvénient.

Les maladies traitées à l'hôpital militaire de Toulouse par M. *Lafont-Gouzi* étaient des fièvres adynamiques et ataxiques contagieuses, qui ont régné depuis le mois de septembre 1808 jusqu'à la fin d'avril 1809. Elles avaient été apportées par les malades qui refluèrent successivement de l'Espagne à Baïonne et à Toulouse. Issues d'une contagion très-active en Espagne, elles avaient perdu en voyageant une grande partie de leur activité. Il fallait coucher avec ceux qui en étaient atta-

---

nèrent bientôt lieu à un typhus très-contagieux pour les prisonniers et pour les gens du dehors, qui obligea enfin à prendre des précautions.

Autant il en arriva à Dijon, parmi les prisonniers espagnols, en avril 1812, et le préfet lui-même, ainsi que son secrétaire, en furent la victime.... Ce que l'on doit le plus admirer, c'est l'imprévoyance humaine, c'est que, malgré tant d'exemples, l'on ne se corrige pas!

qués, ou les toucher, pour contracter la maladie; souvent même ceux qui les touchaient n'en recevaient aucun mal. Il n'y eut à Toulouse que trois exemples de ces fièvres communiquées dans l'intérieur de la ville; à cette exception près, ni les parens, ni les infirmières, ni les amis des malades n'ont contracté la contagion. Le linge sale ne l'a pas non plus communiquée aux blanchisseuses. Mais il n'en a pas été de même de plusieurs employés chargés spécialement de recevoir les effets des malades, et réduits à les manier fréquemment dans le magasin; cette accumulation d'une grande quantité d'effets de laine infectés dans un lieu peu aéré a été funeste à plusieurs (1). Que d'exemples analogues je pourrais citer, qu'il est inutile de multiplier!

Il est très-connu, au reste, qu'il y a peu d'hôpitaux, surtout dans les armées, où il n'y ait fréquemment un, deux individus, quelquefois plus, attaqués d'une fièvre nosocomiale. Ces individus sont constamment visités et soignés; d'autres personnes sont couchées dans les lits voisins, et, lorsqu'ils sont guéris ou morts, leurs lits servent à de nouveaux arrivans. Cependant on ne voit pas toujours le typhus se développer dans toutes ces circonstances; ou, s'il se développe, il se borne à quelques sujets, et ce n'est que dans la suite, avec la multiplication des mêmes malades, dans le fort de l'épidémie, que la contagion prend une véritable étendue.

---

(1) Matériaux pour servir à l'histoire de la médecine militaire, chap. 2 et 3.

Quant aux typhus contagieux, qui se développent spontanément et sans le concours de causes étrangères, dont nous avons donné quelques exemples (§. 1123), nous avons vu que la contagion s'est bornée à un petit nombre d'individus, dans lesquels elle s'est éteinte, sans qu'il en ait plus été question; quoique certainement on n'aie pas condamné les effets qui avaient été à l'usage des malades.

La comparaison de ces effets bornés des typhus de notre temps, avec les ravages immenses qu'ont occasionés différentes maladies populaires, décrites par les médecins des siècles passés sous des noms différens, et surtout sous celui de pestes, et rangées par M. *de Hildenbrand* dans la famille des typhus d'Europe, telles que celles qui ont régné en Italie en 1528, au siége de Metz en 1552, en Hongrie en 1566 (épidémie connue sous le nom de *febris hungarica*, qui fut si funeste à toute l'Europe), en Misnie en 1574, en Danemarck en 1613 et 1652, et autres analogues dont il sera fait mention aux sections suivantes; cette comparaison, dis-je, me laisse en doute si elles appartiennent réellement à cette famille, ou plutôt à une contagion étrangère, ou bien à une atmosphère contagiée, transportée d'un lieu à un autre; ainsi que nous dirons, dans la section des épidémies, que la chose est quelquefois vraisemblable.

Pour que ces maladies aient pu appartenir simplement à ce que nous connaissons aujourd'hui sous le titre de fièvre des camps, fièvre des prisons, fièvre d'hôpital, il faut nécessairement ou que les causes qui les ont produites

aient été d'une intensité inconnue maintenant, ou que des dispositions atmosphériques les aient extrêmement favorisées, ou que les méthodes de traitement employées par les médecins d'alors aient été très-mauvaises, de manière à précipiter la chute des forces vitales, à rendre la période de faiblesse plus prompte et plus fréquente (et c'est dans cette période que la contagion est le plus à craindre), enfin à multiplier le nombre des malades, et par conséquent les foyers de contagion. Mais nous ne pouvons dire rien de bien positif à cet égard (1).

---

(1) Quelques suites de la fièvre endémique de Walcheren (Zélande), qui causa tant de ravages parmi les troupes anglaises et françaises en 1809, sembleraient indiquer plus de ténacité parmi les contagions d'Europe.

Le docteur G. Hamilton remarque dans son rapport statistique sur cette fièvre « que, chez plusieurs militaires qui ne l'avaient point eue à Walcheren, elle resta parfaitement cachée, et ne se montra que sept à huit mois après leur retour en Angleterre ; qu'alors elle fit tant de progrès, que, sur un bataillon d'environ sept cents hommes, vingt-un seulement n'en furent point atteints, et une centaine des autres périrent ses victimes. » *Journal général de médecine, cahier de mars* 1813, *tom.* 46, *page* 341.

Ce fait, quelque concluant qu'il se montre, ne me paraît cependant contredire en rien la doctrine que je viens de proposer de concert avec plusieurs praticiens recommandables, relativement à la différence qu'il y a entre les contagions d'Europe et les contagions étrangères. En effet, ou cette fièvre, manifestée sept à huit mois après avoir quitté son lieu d'origine, était une nouvelle maladie suscitée par des causes analogues (et si fréquentes) à celles qui avaient produit la fièvre de

VIIe QUEST. Signes pour distinguer les contagions.

§. 1127. Ainsi, autant que la limite de notre intuition peut le permettre, il semble qu'on

---

Walcheren, ou c'était une suite, une continuation de cette même fièvre.

Dans cette seconde hypothèse, je suis en droit, par tout ce que nous connaissons des effets de la petite-vérole, de la fièvre jaune et de la peste, d'établir que ce sera par des vêtemens, des couvertures, etc., non lavés et ventilés, et dans lesquels les miasmes se seront conservés (comme nous l'avons dit de la couverture qui a conservé à *Péaune* la fièvre épidémique de Nice), que cette maladie se sera manifestée de nouveau, mais avec des caractères différens de ceux de sa première origine. Il répugne à nos connaissances actuelles de penser que des miasmes aient pu avoir une incubation aussi longue dans le corps humain, sans être dénaturés et chassés par les forces de la vie; qu'ils aient pu loger dans sept cents hommes, et leur permettre de faire leur service pendant sept à huit mois, pour éclater ensuite tout à coup après ce terme. Cette croyance, dis-je, n'est plus admissible dans le siècle actuel.

La maladie de Walcheren débuta par des fièvres intermittentes ou rémittentes, avec (dans plusieurs malades) un état comateux dont il était impossible de les tirer; souvent aussi il y avait complication intestinale ou pulmonaire. Chez ceux qui en périrent elle affecta, les derniers jours, le type de fièvre continue, puis le type typhoïde avec forte céphalalgie, anorexie, croûte fuligineuse sur la langue, et délire taciturne. Le principe de vie était frappé d'une si grande faiblesse chez tous les malades, et même chez les convalescens, que, même à leur retour en Angleterre, plusieurs mois après, la cause excitante la plus légère déterminait le retour de la fièvre et la compliquait souvent d'affections pulmonaires bientôt mortelles, malgré tous les efforts de la médecine. L'anasarque, l'hydrothorax, la diarrhée et la dyssenterie vinrent à la suite de la fièvre. On comptait cinq à six cents hommes à la fois dans les hôpitaux de l'île. Enfin l'homme éprouvait au plus haut point toute la

peut distinguer l'arrivée d'une contagion étrangère d'avec les maladies naissantes parmi nous, d'abord à sa forme ou à son caractère, signal essentiel, s'il était toujours le même (ce qui malheureusement n'est pas pour la plus simple des maladies); en second lieu, au nombre des victimes qu'elles font, toujours plus grand que dans les maladies d'Europe; en troisième lieu, à la rapidité avec laquelle elles font perdre la vie: en quatrième lieu, au grand nombre d'hommes qu'elles saisissent dans un temps très-court; en cinquième lieu, à la virulence qu'elles acquièrent à mesure qu'elles s'étendent; en sixième lieu, au long séjour qu'elles font dans le pays qu'elles occupent, et successivement dans les contrées circonvoisines.

En combinant ces considérations avec le soin que l'on aura pris de remonter à la source

---

maligne influence des quatre principaux élémens destructeurs de la vie, le froid, l'humide, les miasmes marécageux, et l'encombrement dans des lieux resserrés et malsains. Rien d'étonnant par conséquent qu'il ait pu se former des miasmes contagieux, que la maladie ait pu changer de nature; et nous avons déjà rapporté et nous rapporterons encore d'autres exemples de fièvres intermittentes d'origine qui ont produit ensuite des fièvres contagieuses.

Mais si l'on ôte la supposition d'une négligence coupable dans la purification ou le renouvellement des effets militaires qui avaient servi à Walcheren, alors il ne reste plus pour les individus qui n'avaient pas encore été malades, et qui le sont devenus huit mois après, que la première hypothèse, savoir, qu'il s'était développé une nouvelle maladie, et c'est ce qu'il y a peut être de plus vraisemblable.

ou à l'origine de la maladie, c'est-à-dire, de voir si cette origine coïncide avec l'arrivée d'un ou de plusieurs vaisseaux venus de pays lointains et suspects, ou bien, en temps de non-navigation, avec l'arrivée de marchandises propres à servir de conducteurs à la contagion, venues par terre de pays suspects, et mises en vente dans le lieu où la maladie a commencé à paraître; en y joignant encore la combinaison des circonstances, telles que celles de la rue, des maisons et de la qualité des personnes malades les premières, il sera permis, il sera légitime de recourir aux grandes mesures de sûreté publique, lesquelles seraient dérisoires et condamnables par l'alarme qu'elles jetteraient inutilement, s'il ne s'agissait que d'une simple maladie contagieuse d'origine européenne.

VIIIe QUEST. Si d'autres maladies peuvent avoir lieu durant le règne d'une maladie contagieuse, et si une maladie déjà existante peut préserver de la contagion.

§. 1128. Est-il vrai qu'aucune autre maladie ne puisse se montrer, et qu'il y ait des maladies préservatrices de la contagion durant le règne d'une maladie contagieuse?

Ceux qui ont émis la première opinion, qui n'a d'ailleurs aucun fondement solide, ont confondu les maladies simplement contagieuses avec les maladies épidémiques, ou les maladies épidémiques en même temps que contagieuses. Il est aisé de concevoir que la contagion n'étant point une cause universelle, elle peut être évitée, mais qu'elle ne peut préserver celui qui ne l'a pas encore reçue de l'action des divers agens qui occasionent les maladies intercurrentes. Mais il est à remarquer pour la pratique, relativement au typhus

des prisons, des camps et des hôpitaux, le seul dont je puisse parler avec connaissance de cause, que, si un individu attaqué de pleurésie ou de péripneumonie, vient à recevoir la contagion, sa maladie change de nature, et exige un traitement mitigé et plutôt analogue à celui que demanderait la nouvelle maladie, si elle était seule. Ces cas se présentent souvent dans les hôpitaux, et je me suis toujours bien trouvé de cette règle, admise depuis long-temps par Sydenham, durant le règne des épidémies ou de certaines constitutions morbifiques.

Le second chef de la question consiste à savoir s'il est des maladies qui exemptent de recevoir la contagion; et c'est dans cette partie que rentre la question importante, indiquée par la société de médecine de Paris (1), de la préservation d'une maladie contagieuse grave par la contagion d'une autre qui l'est moins, et par suite de savoir s'il est impossible, comme l'ont pensé Hunter et quelques auteurs, que quelques maladies contagieuses attaquent simultanément le même individu? M. *J. Bourges*, auteur de l'extrait de l'ouvrage de M. *Hildenbrand* sur le typhus contagieux, dit positivement dans le même journal « qu'il est prouvé par les faits qu'il y a certaines maladies chroniques, comme la phthisie, la diarrhée, même la fièvre quarte qui en exemptent (2). » La plupart des auteurs qui ont écrit

(1) Journal général de médecine, tom. 36, page 315 et 316.

(2) *Ibid.*, tom. 41, page 200.

sur la peste ont répété, sans doute d'après des bruits publics, que ceux qui avaient des émonctoires naturels ou factices en étaient communément préservés.

Il est bien à craindre que de semblables idées ne naissent ou d'un excès de crédulité, ou des hypothèses que l'on s'est formées en divers temps sur la nature de la maladie, ou bien que le fait se soit rencontré dans des individus qui n'avaient encore aucune susceptibilité de recevoir la maladie. M. *Humboldt* observe « qu'on a cru long-temps que les individus attaqués de la goutte, de fièvres intermittentes ou de maladies siphilitiques ne contractaient pas le *vomito* ; mais que cette opinion est contraire à un grand nombre de faits observés à la *Véra-Cruz* (1).

Voilà qui est pour la fièvre jaune. Relativement à la contagion des fièvres ataxiques et adynamiques nosocomiales, ou des camps, et à la dyssenterie, je puis assurer que les galeux et les vénériens en sont aussi-bien susceptibles que ceux qui n'ont pas déjà ces maladies. J'ai dit précédemment que, lors de la manifestation de la dernière épidémie de Nice, une partie de l'armée avait la gale, et, parmi les malades que j'ai traités, plusieurs avaient la vérole. M. *Lafont-Gouzi* nous apprend que depuis le mois de décembre 1808 il était chargé principalement des galeux fiévreux (à l'hôpital militaire de Toulouse), et qu'il n'avait à traiter qu'un petit nombre de malades qui

(1) Journal général de médecine, tom. 40, p. 423.

n'eussent point la gale ; qu'un grand nombre de galeux gagnaient la fièvre adynamique régnante dans l'hôpital, et passaient dans sa division, où il y a eu habituellement cent-trente à deux cents malades, la plupart en proie à ces fièvres, ou qui venaient d'en réchapper ; il nous apprend encore qu'il a vu deux fois réunies dans le même sujet la vérole, la chaude-pisse, la gale et la fièvre adynamique contagieuse ; que plusieurs vénériens en étaient également infectés, et qu'un chirurgien major l'avait assuré que le mercure pris en quantité n'avait pas prévenu l'infection ; que quatre conscrits attaqués de petite-vérole sont restés impunément au milieu de la contagion adynamique, et qu'il n'en a pas été de même de la fièvre scarlatine, qu'on a vue dans la prison militaire, ainsi que dans l'hôpital, régner conjointement avec l'adynamique et attaquer ensemble le même individu (1). » Voilà donc déjà plusieurs maladies contagieuses dont l'une ne préserve pas de l'autre, et, d'après ces faits que je crois uniformes, je ne serais nullement tenté d'inoculer la gale ou la siphilis, quoique maladies plus légères, dans l'intention de faire éviter la peste, la fièvre jaune ou celle d'hôpital.

Pour ce qui regarde la vertu préservative des cautères, M. *Desgenettes* en a démontré la nullité pour la peste (2), et M. *Jouilletton*,

---

(1) Matériaux pour servir à l'histoire de la médecine militaire en France, chap. 4, p. 47 et suiv., chap. 5, page 85.

(2) Histoire médicale de l'armée d'Orient.

médecin à Guéret, département de la Creuse, a épuisé la matière, et a conclu pour la négative, dans un bon mémoire, imprimé à Guéret, sur les épidémies et la contagion (1).

---

(1) La gazette de Vienne en Autriche, du 27 février 1813, publie l'article suivant, en parlant de la peste actuelle de Constantinople (qui a déjà enlevé cent cinquante mille personnes, malgré l'excessive rigueur de la saison).

« On croit pouvoir à cette occasion faire mention d'une découverte que l'on a faite relativement à la peste, et qui, si elle est confirmée par l'expérience, sera d'une grande importance pour l'humanité. D'après une feuille publique, il résulte des nouveaux essais qu'ont faits MM. Aubon et Lafont, médecins à Constantinople et à Salonique, que la vaccine préserve de la peste. Le premier donne pour preuve de cette assertion que, de six mille personnes vaccinées à Constantinople, aucune n'a été atteinte de la contagion, et que des enfans vaccinés ont continué à prendre le sein de leurs mères attaquées de la peste sans la gagner; un médecin italien, qui se consacre à l'étude des effets de la peste en Turquie, s'est inoculé le venin de la peste avec du vaccin, sans que la contagion se soit développée, quoiqu'il se fût mis en outre dans tous les points de contact possibles avec les personnes attaquées de la peste dans les hôpitaux des pestiférés. » *Journal de l'Empire*, 11 *mars*, *et Moniteur*, 13 *mars*, *année* 1813.

Je ferai à ce sujet les remarques suivantes : 1° Que s'il est important de chercher des moyens qui détruisent la susceptibilité à la contagion, il ne faut pas qu'une aveugle confiance produite par l'enthousiasme nous fasse prendre, comme propriété préservative d'une substance, le concours fortuit de cette substance avec l'absence actuelle de la susceptibilité, et nous détourne par-là de la scrupuleuse observation des règles d'hygiène, qui seules jusqu'ici ont été le véritable préservatif de la contagion, avéré par l'expérience;

2° Que s'il est vrai, ainsi que les faits l'annoncent

Je reste incertain pour ce qui regarde la phthisie et la diarrhée; il est rare qu'il y ait à la fois un assez grand nombre de ces malades dans le cours d'une affection contagieuse pour pouvoir faire des observations concluantes. Il pourrait cependant se faire qu'effectivement la diarrhée, étant surtout réunie à une affection chronique de poitrine, devînt un préservatif, parce que dans cet état la peau est très-sèche, et qu'il y a des mouvemens fluxionnaires continuels vers les intestins. J'ai eu à traiter dans le même hôpital, à Marseille, en 1794, la fièvre nosocomiale, qui était dominante, et la diarrhée chronique, parmi de jeunes militaires attaqués d'un engorgement sanguin de la moitié postérieure du parenchyme pulmonaire, ainsi que l'autopsie cadavérique me l'a appris (1). Je regrette beaucoup de n'avoir pas noté si cette fièvre, qui fut très-contagieuse pour plusieurs officiers de santé et infirmiers, le fut également pour les militaires qui n'étaient venus à l'hôpital que pour la diarrhée. Il y a néanmoins apparence qu'elle ne le fut pas, puisque plusieurs ne moururent qu'après deux à trois mois de séjour, et que

---

tous les jours, que le virus vaccin inoculé avec celui de la petite-vérole n'empêche pas ce dernier de suivre son cours, si même la vaccine ne détruit la susceptibilité à recevoir la variole qu'après la chute de la croûte vaccinale, comment pourra-t-on croire, jusqu'à ce que de très-nombreux exemples l'aient prouvé, que la vaccine opère contre la peste ce qu'elle ne peut pas opérer contre la petite-vérole?

(1) Voyez mes mémoires de médec. prat., sixième mémoire.

ce ne fut absolument que de l'affection lente de poitrine, et de la diarrhée qui en était le symptôme inséparable.

Je ne puis rien dire des effets de la goutte sur la contagion proprement dite; mais j'observerai que j'ai vu aux Martigues plusieurs goutteux attaqués en même temps de la goutte et des fièvres d'accès, produites par des miasmes marécageux, qu'on peut regarder comme une sorte de *contagium*.

Un auteur moderne a écrit « qu'en général un état de faiblesse de tout le corps était opposé à la contagion, et que c'était là la raison pour laquelle le scorbut, maladie, de sa nature, antifébrile, préserve long-temps celui qui en est atteint de recevoir la contagion (1). » Je ne me souviens effectivement pas d'avoir vu des scorbutiques prendre des fièvres d'hôpital, quoique je les aie vus prendre la gale, et réciproquement; mais l'on voit chaque jour les deux autres propositions, savoir, l'antagonisme de la faiblesse avec la contagion, et du scorbut avec la fièvre, souffrir un très-grand nombre d'exceptions. J'ai traité, dans divers hôpitaux, beaucoup d'individus attaqués du scorbut confirmé, et j'en ai ouvert trois après leur mort, pour mieux juger des effets de la maladie : les trois sujets que j'ai perdus de cette horrible dégénération, et dont j'ai donné l'histoire ailleurs (2), ont resté long-

(1) M. Balme, *de Ætiologiâ generali contagii introductio*, p. 6.

(2) Dans un mémoire sur un mal des gencives et de la bouche, endémique à l'armée des Alpes; imprimé à Embrun en l'an 5.

temps sans fièvre, et la fièvre n'est survenue que dans les derniers jours de leur existence, précédant le sphacèle d'une partie du visage; ici la fièvre était survenue précisément dans le temps de la plus grande faiblesse, et où le scorbut avait fait le plus de progrès.

Ce que nous venons de dire a déjà servi à prouver qu'il n'est pas impossible que plusieurs maladies contagieuses attaquent à la fois le même individu. On a vu, en effet, la gale, la siphilis, la fièvre scarlatine, marcher simultanément avec le typhus des camps, des prisons et des hôpitaux. J'ai vu plusieurs fois la petite-vérole associée avec la scarlatine, les miliaires et les pétéchies, et, avant que la desquamation fût achevée, être remplacée par la rougeole. Parmi les virus fixes, je crois avoir acquis la certitude qu'un individu a pu gagner tout à la fois des chancres vénériens, des dartres et la gale. Les sujets sont encore vivans, et leur témoignage serait même d'un grand poids, si j'osais l'invoquer. J'en ai jugé ainsi, parce qu'après avoir dissipé les symptômes vénériens par les remèdes convenables, ces remèdes, loin de procurer la guérison des dartres, ne faisaient, au contraire, que les exaspérer, et qu'il a fallu pour réussir abandonner les mercuriaux. D'une autre part, je m'étais assuré que les personnes qui avaient communiqué la contagion avaient eu d'abord des fleurs blanches d'une nature psorique, puis avaient contracté la siphilis, et ensuite la gale. Quel que soit au surplus le degré d'importance qu'on attache à des observations isolées, elles servent toujours à prou-

ver que les médecins ne doivent pas regarder comme infaillibles des observations contraires, et s'en autoriser pour assurer la non-susceptibilité à la contagion, dans des circonstances favorables aux conjectures qu'ils ont pu former d'après tel ou tel fait.

SECTION II.

Des maladies héréditaires.

§. 1129. Plusieurs maladies sont contagieuses et héréditaires ; d'autres sont simplement héréditaires ; distinction qu'il est très-important de faire.

La classe des maladies héréditaires est encore plus étendue que celle des maux simplement contagieux : en effet, plusieurs maladies contagieuses passent des parens aux enfans dans le germe générateur, pour reparaître ensuite les mêmes, ou sous une autre forme que l'observation a appris être dépendante de l'état cacochyme des parens. Je n'en excepte pas même plusieurs virus de la première classe, tels que celui de la petite-vérole et de la rougeole. Indépendamment que la mère qui a ces maladies actuellement les communique au fruit qu'elle porte, indépendamment aussi qu'elle sert de conducteur à ces virus, lors même qu'elle n'en est plus susceptible, il paraît certain que nous contractons de nos parens la disposition à avoir ou ne pas avoir la petite-vérole, d'après les exemples très-nombreux de générations qui n'ont jamais eu cette maladie, malgré qu'elles n'aient rien fait pour l'éviter ;

malgré la tentative répétée de l'inoculation. Parmi plusieurs exemples que j'en ai recueillis à Marseille, j'en ai un continuel sous mes yeux dans la personne de mon épouse et de sa famille. Son père, mort à quatre-vingt-onze ans, après une longue pratique, ne contracta jamais la petite-vérole, et tenta en vain de la donner à mon épouse par l'inoculation et en la faisant jouer avec des variolés ; son père et son aïeul, morts également plus qu'octogénaires, avaient été de même ; et il m'a rapporté vingt fois plusieurs faits analogues qui étaient de sa connaissance. Il croyait que ces dispositions heureuses ou malheureuses venaient plutôt des pères que des mères. Mes enfans n'ont pas conservé cet avantage.

Je n'en excepte pas non plus la gale, qui n'est rien moins qu'une maladie simple et facile à guérir lorsqu'elle a séjourné quelque temps dans le corps. J'ai beaucoup exercé la médecine parmi les juifs, race malpropre et souvent galeuse, mais qui, se mêlant peu avec les chrétiens, surtout avant les temps actuels, contractait plus rarement la siphilis, et j'ai vu parmi ce peuple plusieurs enfans de naissance, fils de pères porteurs d'une gale habituelle, couverts de petits boutons que je faisais disparaître avec des bains légèrement soufrés. L'un entre autres de ces galeux, demeurant à Toulon, vint à Marseille pour me présenter son enfant, encore à la mamelle, attaqué depuis sa naissance d'une palpitation de cœur qui paraissait appartenir à une hydropisie du péricarde. L'état du père me fit naître des conjectures sur la cause de cette maladie, contre la-

quelle j'employai des exutoires et des teintures soufrées et antimoniales. Le corps de cet enfant se couvrit de boutons, et la palpitation cessa. Deux mois après, les boutons étant rentrés, la palpitation revint, et ces alternatives se répétèrent pendant dix mois, au bout duquel temps je perdis de vue et le père et l'enfant. Il en est de même des dartres et de la siphilis.

Un plus grand nombre de maladies ou de dispositions aux maladies sont simplement héréditaires, sans être autrement contagieuses. D'abord l'observation constante des faits nous démontre que nous ne naissons pas tous avec l'aptitude de fournir la carrière de vie assignée à l'homme, et avec parité dans la force des organes, qu'au contraire nous portons presque tous un organe plus fort ou plus faible que les autres, vers lequel se dirigent les causes morbifiques, et par lequel nous mourons avant le temps. Nos parens n'ont pu nous donner que ce qu'ils avaient (1). Ainsi aux uns c'est la tête, aux autres la poitrine, aux autres le foie, aux autres le système vasculaire, aux autres le système sensitif, aux autres les viscères de la digestion, aux autres les voies urinaires et les organes générateurs, aux autres le système articulaire, etc., qui, faibles de naissance, attirent vers eux les mouvemens vicieux, le sang et les humeurs.

Puis, naîtrions-nous de parens sains, jouis-

(1) Je parle des maladies et non des défauts du corps. Je sais comme un autre que le fils d'un manchot, d'un borgne, d'un boiteux, etc., ne naît pas pour cela avec ces défauts.

sant de l'harmonie pleine et entière des fonctions, mille accidens de la vie peuvent déranger en nous cette harmonie, affaiblir ou exalter (ce qui produit par la suite le même effet) un de nos organes; et nous transmettons ensuite ce défaut d'équilibre aux enfans que nous procréons : par exemple (et c'est ce qui se voit tous les jours), nous pouvons naître de parens joviaux, peu soucieux de tout ce qui fait le tourment d'un homme très-civilisé, et qui par cela même ont fourni une très-longue carrière, et nous, par suite des circonstances où nous nous trouvons, nous lancer dans un monde orageux, nous adonner à une vie contemplative, nous consumer en projets, être dévorés du désir de gloire ou par l'ambition; de là, habitude de concentration des forces dans le cerveau, et mouvemens vicieux vers le foie, viscères toujours sympathisans ensemble (§. 1126); par conséquent, disposition aux affections cérébrales et hépatiques, probabilité de manie, d'apoplexie, etc.; de là, conséquemment aussi des générations d'apoplectiques, de maniaques, d'hépatitiques, etc.... Un autre, issu de parens sains, reçoit un coup à la poitrine, ou exerce une profession qui use à la longue cet organe; de là une génération d'êtres qui auront la poitrine faible. J'ai cité (§. 1099) cette famille dont l'aïeul n'est sujet ni à la pierre ni à la gravelle, et dont les petits-enfans, fils d'un père mort de la pierre, sont sujets dès leur plus tendre enfance à cette maladie que leur père a contractée en se nourrissant de coquillages. Un capitaine de vaisseau marchand, que j'ai beaucoup connu,

avait acquis à la mer des rhumatismes et des dispositions à la gravelle ; son fils, homme fort et vigoureux, a hérité de la même maladie, et l'a transmise à ses enfans, etc., etc.

Il doit paraître surprenant, autant qu'inexplicable, que les maladies ou la disposition aux maladies se propagent par la génération, et que les défauts du corps, les mutilations, par exemple, ne se propagent pas. On ne voit pas en effet des pères borgnes, aveugles, manchots, privés d'une jambe, etc., avoir des enfans de même. Est-ce que les vices héréditaires n'attaqueraient que le tronc, et non les branches, les élémens de la vitalité, et non ses accessoires? Quoi qu'il en soit, cette objection ne saurait détruire une vérité de fait. Cependant il pourrait se faire aussi que quelques vices du système articulaire fussent héréditaires. J'ai compté pour tout le departement des Alpes-Maritimes, peuplé alors (1799) de quatre-vingt-treize mille âmes, cent quarante-quatre boiteux de naissance. Ce vice de conformation est beaucoup plus commun dans les régions froides de ce département que dans les régions chaudes et tempérées. Je ne l'ai presque point rencontré dans ces dernières, excepté à *Torrettes*, dont j'ai parlé pour l'épilepsie, pays élevé, déjà un peu froid, de sept cents âmes de population, où il y a quinze boiteux. *Beuil*, commune de huit cents âmes, élevée au nord, sujette à avoir beaucoup de neige, est celle qui m'a le plus surpris par le nombre de ses boiteux de naissance. Etant sur le seuil de l'église pour voir sortir le peuple de la messe paroissiale de di-

manche, j'en ai compté quarante, et l'on m'a assuré, en conseil communal, que, de temps immémorial, ce défaut s'était perpétué de père en fils. J'ai fait des recherches pour savoir si cette claudication ne tiendrait point au rachitisme; mais j'ai vu qu'elle en était séparée; que le rachitisme est peu commun dans les régions froides et sèches de ces Alpes, qu'il l'est au contraire beaucoup dans les régions humides et tempérées, comme dans la vallée *du Var* et dans celle de *la Roya*, où l'on ne rencontre que peu ou point de boiteux, et j'en ai conclu qu'on pouvait être fondé à regarder dans ce pays le froid comme une des causes éloignées de la claudication de naissance, et que peut-être les habitans avaient raison de considérer ce vice comme héréditaire.

Trois considérations sur les maladies héréditaires.

§. 1130. Il y a trois considérations importantes à faire sur les maladies héréditaires; la première est qu'il est plus commun d'hériter de la disposition à la maladie que de la maladie elle-même; la seconde, que plusieurs maladies héréditaires ne se développent qu'à un certain âge; la troisième, que quelques-unes disparaissent dans une génération pour reparaître dans les générations suivantes; mais, à proprement parler, ces trois phénomènes n'en forment qu'un seul, ou bien les deux derniers sont une conséquence du premier. La disposition à certaines maladies héréditaires, comme aux écrouelles ou à la phthisie pulmonaire, s'annonce de bonne heure par des caractères signalés dans tous les livres de

médecine, et l'on doit faire d'autant plus d'attention à ces caractères, que, 1° l'on verra souvent, par l'analyse des circonstances, que telles maladies, comme la phthisie ulcerée, et les écrouelles, que l'on a crues contagieuses, ne l'ont peut-être été que parce que les sujets qui les ont gagnées y étaient disposés, et qu'ils auraient subi également le même sort quand même ils n'auraient pas été exposés à la prétendue infection; 2° il est surtout bien intéressant de faire attention à ces caractères pour prévenir le développement de ces maladies, car il n'est pas douteux qu'une éducation soignée, comme nous l'avons indiqué dans la première section du chapitre premier de cette partie, ne soit propre à fortifier le tempérament et à former des sujets sains et robustes. Je vois tous les jours des individus qui ont atteint la cinquantième année de leur vie, et dont les glandes du cou et des mâchoires attestent la constitution écrouelleuse, qui, ayant servi de bonne heure dans l'état militaire, ont acquis une ferme santé, dont les enfans cependant ont des écrouelles. Il est probable que, si ces hommes eussent épousé des filles saines et vigoureuses, et qu'ils eussent mis leurs enfans entre les mains d'une bonne nourrice, la maladie héréditaire se serait encore plus affaiblie; j'en ai cité des exemples dans mon traité du goître et du crétinisme, relativement à ces deux maladies.

La seconde considération est celle que la plupart des maladies héréditaires ne se manifestent qu'à un âge donné. Je dis la plupart, parce que quelques-unes, telles que le calcul

et la siphilis, s'annoncent d'assez bonne heure; l'éclampsie fréquente annonce même quelquefois aussi l'arrivée de l'épilepsie et des autres maladies convulsives à la septième année (1).

Mais, en général, il faut que les organes qui doivent être le siége de la maladie aient acquis leur degré de perfection pour que la disposition se change réellement en état morbifique. Les véritables scrofules attendent pour éclater que les systèmes glanduleux, osseux et dermoïdes aient acquis une certaine

---

(1) Peut-être, comme le remarque M. *Nacquart*, dans son rapport fait à la société de médecine de Paris, sur les travaux de sa commission des consultations gratuites, pendant l'année 1811 (Journal général de médecine, tome 43, page 19), les maladies organiques annoncent-elles aussi de bonne heure leur fâcheuse hérédité. Il parle de deux jeunes sujets dont les pères ont succombé, l'un à un ulcère squirreux de l'estomac, l'autre à une tumeur fongueuse de cet organe, qui éprouvent déjà des anomalies dans les fonctions de ce viscère, et des douleurs qui semblent les menacer d'un même sort. Il parle aussi de trois enfans d'une dame éprouvant des palpitations avec tous les symptômes d'une altération organique du cœur, et qui ressentent, quoique à des degrés différens, les mêmes effets.

Depuis que j'ai écrit cette section, il s'est présenté à ma pratique deux faits analogues, l'un pour les vices de l'estomac, et l'autre pour l'obstruction du foie et la formation des calculs biliaires. Les malades n'ont pas encore atteint la trentième année, et déjà ils souffrent de ces maladies dont leurs parens sont morts à un âge peu avancé. Il serait bien à désirer qu'on pût prévenir des maux qui deviennent ensuite incurables; mais je ne crois pas qu'on y parvienne, parce que les jeunes malades ne les déclareront jamais que lorsqu'ils ne présenteront plus de ressource. Il faut au moins s'attacher à les connaître pour ne pas faire des remèdes inutiles.

force; l'hémoptysie et la phthisie pulmonaire ne se montrent avec leur appareil funèbre que lorsque le sujet commence déjà à donner les plus belles espérances au physique et au moral; alors aussi éclate la diathèse anévrismatique, dont j'ai vu plusieurs exemples, depuis l'âge de dix-huit ans, dans les montagnes qui bordent la Méditerranée. La goutte proprement dite et le rhumatisme goutteux se montrent un peu plus tard, suivant le genre de vie des individus, et souvent depuis l'âge de trente ans; alors aussi commencent les maladies de tête, et entre autres le délire maniaque, que la douceur apparente des mœurs de l'individu avait fait croire enseveli avec les restes de sa famille. L'apoplexie vient plus tard, de quarante à soixante ans, mais elle peut aussi se montrer plus tôt, et alors avec d'autant plus de fureur et d'autant moins d'espoir d'en relever, que la force de l'organe qui en est le siége a été anticipée. C'est aussi après la quarantaine que se montrent les maladies héréditaires de l'estomac, du foie et de l'utérus. Il semble que, dans les sujets cacochymes, elles soient la fin dernière de ce travail que fait la nature dans les sujets sains pour le perfectionnement de la santé.

J'ai surtout remarqué cette nécessité du perfectionnement des organes pour le développement de la lèpre héréditaire dans les quatre familles qui existent à *Pigna* et *Castel-Franco*, Alpes-Maritimes, et dans les sept qui sont à Vitrolles, Bouches-du-Rhône (§. 1101), restes des anciennes familles lépreuses de ces contrées, qui, par un abus insigne du lien con-

jugal, perpétuent cette maladie de génération en génération. Dans ces familles, dis-je, la lèpre ne commence à paraître que vers les vingt-cinq ans, c'est-à-dire, que lorsque le tissu cellulaire et la peau ont déjà acquis une densité suffisante. Jusqu'à l'âge de vingt-quatre à vingt-cinq ans, les sujets qui doivent en être attaqués paraissent très-sains, excepté qu'ils ont l'œil un peu hagard, le teint d'un blanc mat, et la lèvre supérieure un peu tuméfiée, caractères auxquels j'ai pu deviner à Vitrolles que tel jeune homme appartenait à une famille lépreuse. La maladie se développe lentement, jusqu'à ce qu'enfin elle ait fait des progrès si violens, que le malade en est enlevé à l'âge de cinquante ans, terme commun de la durée de ces individus. Il en meurt ordinairement tous les ans une ou deux personnes par famille; et si l'on avait soin, ainsi que le simple bon sens l'indique, d'interdire le mariage au restant de ces races lépreuses, et qui sont très-anciennes, cette maladie ne tarderait pas de disparaître entièrement.

La troisième considération à faire dans les maladies héréditaires consiste en une sorte de marche périodique qu'affectent quelquefois la plupart d'entre elles; ce qu'on doit expliquer par les effets du croisement des races, plus ou moins fréquent, plus ou moins complet. Le fait est que, si un homme ou une femme, frappés d'une maladie héréditaire, s'allient avec une personne très-saine, il pourra naître de cette union des enfans contaminés à un degré moindre; si ces enfans continuent à se croiser avec des races saines, leur postérité pourra

n'avoir plus que des dispositions aux maladies de ses ancêtres, et ces dispositions pourront même s'effacer par un régime convenable. Mais si, au contraire, cette postérité s'allie de rechef avec une race cacochyme, loin d'avancer vers la santé, ses enfans reculeront, et pourront se retrouver au même point que leur aïeul ou leur bisaïeul. Cette marche est à peu près la même pour toutes les maladies chroniques héréditaires, et je l'ai surtout observée par des recherches généalogiques pour le goître et le crétinisme, ce qui fait dire aux anciens des vallées où ces maladies sont endémiques que le crétinisme disparaît quelquefois pendant deux à trois générations pour reparaître à la quatrième; en quoi il n'y a d'autre merveilleux que l'état alterne de santé ou de maladie des conjoints dans chaque génération; de sorte que, quand il s'en trouve une où le père et la mère sont tous les deux attaqués de la même maladie, alors elle se manifeste avec impétuosité dans leurs enfans, tandis qu'elle s'était cachée dans les générations précédentes, parce que les constitutions se croisaient (1).

Maladies contagieuses et héréditaires, et maladies simplement héréditaires.

§. 1131. On peut à la rigueur considérer comme une contagion la propagation des maladies par la voie dont il s'agit ici; mais, pour ne donner lieu à aucune erreur de mots, il me semble qu'il vaut mieux ne conserver le nom de contagieuses qu'aux maladies qui

(1) Voyez mon traité du goître et du crétinisme, §. 76 et 77.

se propagent par les différens moyens énoncés dans les précédentes sections, et leur ajouter l'épithète d'héréditaires lorsqu'elles se propagent également par la voie de la génération, c'est-à-dire, lorsque le germe humain s'en trouve également infecté, indépendamment de tout contact immédiat.

Le nombre des maladies contagieuses héréditaires connues ne me paraît pas heureusement très-considérable, et il peut à mon avis se borner aux suivantes :

1° *La petite-vérole et la rougeole.* Indépendamment des considérations dans lesquelles je suis entré précédemment (§. 1129), je regarde comme très-probable que, la conception ayant lieu dans le temps de l'incubation de ces maladies, elles pourraient infecter l'embryon, ou peut-être l'empêcher de se développer.

2° *La maladie vénérienne. Astruc* est, je crois, le premier qui ait révoqué en doute que la siphilis puisse passer du père à l'enfant par la génération; il disait qu'on avait confondu les effets du rachitisme et des écrouelles avec les symptômes de la vérole, qu'il affirmait n'avoir jamais vue héréditaire (1). *Hunter* et plusieurs autres ont partagé son opinion, et ont avancé que ce n'était qu'en naissant, qu'en passant sur les chairs ulcérées de sa mère, que l'enfant pouvait recevoir l'infection. *Swediaur* fait l'aveu qu'il n'aurait pas encore osé décider cette question sans l'en-

(1) *De morb. vener., lib.* 2, *cap.* 1, *p.* 83.

fant d'un dragon de la garde du roi, dont la mère était saine, et dont le père était affecté d'un ulcère siphilitique dans la gorge, qui avait résisté long-temps au mercure, lequel enfant fut attaqué quelques semaines après sa naissance d'un ulcère siphilitique à la gorge, dans le même endroit où le père avait le sien. Il parle encore d'une famille dont tous les enfans sont nés avec le germe vérolique dans leur corps, et dont aucun n'a survécu, jusqu'à ce qu'on se décidât à la fin d'administrer le mercure à l'animal qui fournissait le lait pour la nourriture du dernier né. Il en conclut que le point est bien décidé à l'égard du père, mais qu'à l'égard de la mère il n'est pas encore bien constaté que le virus siphilitique puisse se communiquer au fœtus dans l'utérus (1).

Pour moi, je ne puis douter, d'après les faits qui se sont présentés dans ma pratique, de cette communication, indépendamment de toute infection au passage. J'ai traité, avec les nourrices, plusieurs enfans ayant des ulcères à la bouche, et plusieurs autres symptômes siphilitiques, dont les mères n'avaient aucune lésion aux parties sexuelles. J'ai traité, avec le père et la mère, affligés de douleurs ostéocopes, une petite fille de cinq ans, qui avait une gonorrhée virulente depuis sa naissance. Ils ont été parfaitement guéris tous les trois par le secours des mercuriaux. J'ai eu

---

(1) Traité complet des maladies vénériennes, tom. 2, page 19 et suiv.

occasion d'observer aux Martigues le même cas, rapporté par *Swediaur :* un gendarme et son fils au berceau, ayant tous les deux un ulcère vénérien à la gorge, et guéris par le même traitement. Je pense donc, à l'opposé d'Astruc, que rien n'est mieux prouvé que le passage de la siphilis des parens aux enfans, et que même cette maladie, devenue si commune, et en même temps très-adoucie, peut être souvent masquée sous la forme du rachitis et des scrofules. A dire vrai, les faits que j'ai pu obtenir jusqu'ici étaient plus évidens du côté du père que de celui de la mère ; mais peut-on révoquer en doute que le fœtus qui ne s'accroît que des humeurs de la mère n'en reçoive aucun mal dans l'utérus, lorsqu'elle est infectée d'une vérole constitutionnelle ?

3° *Les dartres.* Un nombre considérable d'exemples parmi les personnes que je connais ne me permet nullement de douter que ces maladies de la peau ne soient contagieuses et en même temps héréditaires. Le célèbre *Lorry* a pareillement confirmé ces propriétés des maladies herpétiques externes et internes par des observations incontestables (1).

4° *La gale invétérée* (§. 1129).

Parmi les maladies simplement héréditaires nous rangeons les *écrouelles.* En effet, si leur propagation par la génération est un des faits les plus certains, rien n'est plus incertain que

(1) *De morbis cutaneis, part.* 1, *sect.* 1, *art.* 4, *p.* 311 *et* 312.

leur communication par le contact immédiat sur la peau non privée de son épiderme (§. 1122), et il n'existe encore aucune expérience décisive qui prouve qu'on a pu les contracter par inoculation. S'il s'est présenté quelques faits contraires, il est raisonnable de les attribuer à des scrofules vénériennes, la siphilis se masquant souvent sous cette maladie, comme je l'ai dit ci-dessus, et comme Lorry l'a très-bien fait remarquer (1); mais l'on n'ignore pas que les scrofules sont plus anciennes que la vérole, et que, lorsqu'elles sont pures, *exquisitæ*, elles ont leur caractère particulier, et c'est de ces dernières que je veux parler.

5° *La phthisie pulmonaire.* La plupart des auteurs conviennent que ce n'est que dans les derniers périodes de cette maladie qu'elle peut devenir contagieuse par le contact immédiat ou médiat. Pour moi, après avoir exercé pendant vingt-cinq ans la médecine dans les hôpitaux, où j'ai perdu un grand nombre de poitrinaires, et après en avoir beaucoup soigné dont les épouses n'ont pas cessé de cohabiter avec leurs maris malades jusqu'au dernier soupir, je n'ai jamais eu occasion de m'apercevoir de cette contagion, à moins qu'il n'y eût déjà disposition prochaine; et c'est à cette cause qu'il faut attribuer la phthisie développée dans cette jeune femme dont parle *Van-Swietten*, après avoir reçu un baiser de son mari mourant. Cette con-

(1) *De morb. cutan. introductio*, p. 60 et 140.

tagion serait très-commune, et deviendrait évidente pour les moins clairvoyans, si les baisers pouvaient l'effectuer, n'y ayant personne de plus sensible et de plus affectueux que celles qui sont attaquées de la phthisie pulmonaire. Voici un fait qui s'est passé sous mes yeux il y a dix-huit ans, et qui a commencé à détruire dans mon esprit l'idée de la contagion de la phthisie pulmonaire. Je donnais des soins à un homme de trente ans environ, attaqué de cette maladie au dernier degré. Ses crachats répandaient une odeur infecte, qui m'incommodait singulièrement, ayant moi-même alors la poitrine très-délicate. Il était couché dans une petite chambre, entièrement à l'abri de l'air extérieur, et sa jeune épouse, qu'il affectionnait beaucoup, ne le quittait pas d'un instant ni jour ni nuit. Les vêtemens de cette femme, qui étaient de laine, étaient imprégnés de la même odeur, et elle les porta constamment pendant tout l'hiver, malgré mes représentations. Je ne doutai pas qu'ayant respiré et absorbé pendant si long-temps, sans aucune précaution, un air chargé de molécules aussi putrides, il ne dût y avoir contagion; cependant j'ai revu cette intéressante veuve plusieurs années après, jouissant de la santé la plus parfaite. Ce cas a rapport à ce que j'ai dit ci-devant (§. 1121), que les propriétés de la contagion sont insensibles, et que ce n'est pas parce qu'un corps répand une odeur très-ingrate que nous devons juger de ses qualités malfaisantes et contagieuses. Les miasmes si ingrats qu'exhalent

les parties sphacélées ont rarement produit dans ceux qui les ont respirés des maladies dangereuses.

Nous voyons au contraire tous les jours des enfans attaqués de la phthisie dont les parens sont morts, et la qualité héréditaire de cette maladie me paraît incontestable.

6° *La lèpre.* (§. 1130). Peut-être la lèpre sporadique (§. 1124) n'est-elle pas héréditaire, et n'y a-t-il que celle qui a déjà passé de famille en famille, depuis les croisades, qui ait cette fatale propriété ; il appartient au temps de nous l'apprendre.

7° *L'épilepsie et les diverses névroses.*

8° *La goutte et le rhumatisme goutteux.* Il faut n'avoir rien vu pour douter si la goutte est une maladie héréditaire ; mais il n'est pas aussi clair qu'elle puisse être communiquée par contagion. L'illustre *Barthez* dit avoir vu plusieurs exemples de goutteux dont les femmes étaient attaquées de la goutte, qu'elles paraissaient avoir prise en couchant avec eux. J'ai cherché à répéter une observation semblable, et, parmi toutes les femmes qui couchent avec leurs maris goutteux, je ne connais qu'une dame qui a quelques légers symptômes de la goutte, mais dont le père est mort goutteux ; de sorte que de ce fait même je dois conclure, avec l'auteur que je viens de citer, « qu'on peut soupçonner que des circonstances particulières ont fait faussement présumer dans plusieurs cas que la goutte avait été produite par contagion ; parce que ces circonstances ont été jointes accidentellement au développement

d'une disposition goutteuse héréditaire, ou autre (1). »

Quant au rhumatisme goutteux, parmi un grand nombre d'exemples que j'ai que c'est une maladie héréditaire, je citerai la dernière famille régnante d'Espagne, de la race des Bourbons. Quand j'ai été consulté pour son chef, qui était à Marseille, il m'a été remis, par son ordre, un journal de santé depuis la naissance de S. M., duquel il résulte que les ancêtres et les frères du roi Charles IV ont tous été attaqués de cette maladie ; quelques exemples, mais qui ne sont pas encore assez multipliés, me porteraient même à croire que le rhumatisme simple peut être également héréditaire.

9° *Le calcul et la gravelle* (§. 1101). « Des enfans, dit mon ancien maître M. *Chopart*, dans son excellent traité des maladies des voies urinaires, naissent de parens calculeux, ou avec une disposition au calcul urinaire. On a vu des familles entières être attaquées de cette maladie ; et si dans une famille de calculeux quelques individus semblaient échapper à cette fâcheuse hérédité, ils étaient pris de la goutte, du rhumatisme (2). »

10° *Le goître et le crétinisme* (3).

11° *La manie*. Je ne puis douter que cette maladie ne soit souvent héréditaire, d'après de nombreux exemples que j'en vois dans des

---

(1) Traité des maladies goutteuses, tom. 1, chap. 1, §. 6.

(2) Traité des maladies des voies urinaires, tom. 1, page 164.

(3) Voyez mon traité. Paris, 1800. *Bernard*, libraire.

familles que je connais. Il est vrai que, parmi ces familles, tous les enfans ne sont pas frappés d'aliénation, et qu'il n'en est qu'un ou deux, sur quatre à cinq, ce dont je ne puis rendre raison; mais le père, les oncles et quelques individus parmi les aïeuls ont eu la maladie. Je pense bien qu'une manie temporaire, par cause morale, pourra ne pas devenir héréditaire, mais il en doit être autrement de celle qui tient à une cause physique; et déjà de fort bonne heure on observe quelque chose de sinistre dans les regards et les gestes de ceux qui doivent devenir maniaques; il est bien à regretter que M. le professeur *Pinel* n'ait pas dit un mot sur un sujet aussi important dans son beau traité sur l'aliénation mentale; mais comme ce grand médecin, en poursuivant les recherches d'anatomie pathologique faites par *Greding*, a trouvé « qu'il y a certains vices de conformation du crâne liés avec un état d'aliénation, surtout avec la démence ou l'idiotisme originaire (1), » il est naturel de considérer ces vices comme héréditaires. On doit ajouter à la structure du crâne une certaine constitution éminemment délicate et sensible du sensorium, qu'il est dans l'ordre de la génération de recevoir de ses parens (2), comme d'autres personnes en reçoivent une toute contraire.

12° *L'apoplexie*. Je suis également, forcé par

---

(1) Traité médico-philosoph. sur l'aliénat. mentale, page 120; Paris, an 11.

(2) Lorry, *de melanchol. et morb. melanchol.*, *tom.* 1, *p.* 165.

mes propres observations et par celles de plusieurs autres, de considérer cette maladie, ou la disposition à cette maladie, comme héréditaire (1). J'ai été confirmé dans cette opinion par l'examen de quinze mémoires qui ont concouru pour le prix décerné par la société de médecine de Marseille dans sa séance publique de 1810, et dont on peut voir le rapport dans le compte rendu des travaux de cette compagnie, imprimé à Marseille au commencement de 1811. Le plus grand nombre des concurrens a regardé l'hérédité de l'apoplexie comme une chose positive; mais les exemples de cette nature qui sont à ma connaissance me détermineraient à penser qu'il n'y a que l'apoplexie par suite de vices organiques qui produisent une inégale distribution du sang, et celle qui est le résultat de la faiblesse originelle des solides, et par conséquent du cerveau, qui soient héréditaires. Ayant remonté à l'origine de ceux que j'ai vus périr de l'apoplexie qu'on nomme nerveuse, de celle que *Cabanis* disait être *la récompense que la nature ménage aux gens de lettres*, et qu'on attribue à des causes morales, je n'ai pas découvert qu'aucun de leurs ancêtres fût mort apoplectique.

13° *La diathèse anévrismatique.* J'ai traité au *Rove*, et sur plusieurs autres points des collines qui bordent la Méditerranée, entre Mar-

(1) Depuis la publication de ce que j'ai écrit sur l'apoplexie, j'ai été consulté par un homme d'esprit, attaqué d'une goutte vague, dont tous les ascendans, au nombre de dix, sont morts apoplectiques à l'âge de soixante ans, dans trois générations.

tigues et Marseille, divers jeunes gens dans les deux sexes, de l'âge de dix-huit à vingt ans, attaqués d'un battement dans toutes les artères de la tête, du tronc et des extrémités, sensible à l'œil. Je me rappelai pour lors l'observation de *Dehaën*, relative à ce jeune homme de dix-sept ans qui était dans son hôpital, et qui était tombé dans cet état pour avoir fait des travaux forcés dans sa profession de jardinier. Les symptômes étaient les mêmes (1). J'en ai d'abord aperçu la même cause dans les travaux forcés auxquels l'adolescence et la jeunesse sont condamnées dans ces montagnes arides et presque stériles; mais ayant considéré que cette cause était générale, et qu'il n'y avait que quelques individus qui en fussent incommodés à ce point, j'ai dû supposer une prédisposition : et effectivement, j'appris bientôt que les pères de ces jeunes gens étaient morts jeunes, et subitement, en revenant de leur travail. Je dirai en passant, pour le bien de l'humanité, que j'ai eu la satisfaction d'en guérir quelques-uns par le régime de *Valsalva* et l'usage des pilules de digitale pourprée.

Un autre exemple incontestable de l'hérédité de l'anévrisme du cœur s'est présenté à moi dans la personne d'un marchand drapier, âgé actuellement de cinquante ans. La première fois que ce malade m'a consulté, l'anévrisme, quoique signalé par un battement extraordinaire du cœur, des souclavières et de

---

(1) *Ratio medendi, tom.* 1, *de anevrismate*, *p.* 261, §. 7.

l'artère axillaire gauche, était cependant marqué par un empâtement au foie et une couleur jaune. Je crus que le battement pourrait n'être que symptomatique, et je dirigeai mes vues de traitement vers la seconde maladie. Celle-ci étant dissipée, les premiers symptômes n'en continuèrent pas moins. J'appris alors de la sœur et des amis du malade que son père avait porté un anévrisme au cœur, et qu'il en était mort subitement à table, à l'âge de quarante-huit ans; c'était bientôt l'âge du malade. Je prescrivis le régime de *Valsalva* et les pilules de digitale. Ce traitement eut le plus grand succès, tant que le malade voulut s'y astreindre; il rechutait dès qu'il s'en écartait: enfin l'ayant continué, quoique par intervalles brisés pendant deux ans, il paraissait rétabli à mon départ de Marseille.

14° *La faiblesse des organes digestifs et les hémorrhoïdes.*

15° *Les ulcères et les affections cancéreuses de l'utérus, soit la disposition à ces maladies.* La place que je fais occuper à ces affections redoutables, devenues si communes, ainsi qu'à celles de l'article précédent, est désignée par l'observation constante que je n'ai cessé de faire des personnes nombreuses avec lesquelles j'ai vécu en société, ou dont j'ai été le médecin. Ce n'est pas sans douleur que j'ai vu périr de ces maladies plusieurs femmes intéressantes, et leurs filles annoncer de bonne heure, par divers engorgemens et des fleurs blanches très-âcres, le triste dépôt qu'elles ont reçu en héritage. Il serait instant que l'art s'occupât sérieusement d'un fléau qui fait le malheur des

deux sexes, et pour ma part, si la mort ne me prévient pas, je rédigerai quelque jour ce que l'expérience m'a appris à cet égard.

On pourrait presque placer ces maladies au rang des contagieuses héréditaires, si ce n'était qu'elles ne le sont que pour celui qui ose cohabiter avec la femme qui en est frappée, et que les maux qu'elles occasionent alors doivent faire passer toute envie de communiquer ensuite avec une autre femme. Les ulcères et les chancres des parties génitales, causés par des matrices immondes, ont été connus de tous les temps, et décrits, avant l'apparition de la siphilis, pas *Celse*, *Gordon*, *Salicet*, *Lanfranc*, etc., et ont même donné lieu de douter que celle-ci fût une maladie nouvelle (1). Ces maladies ont pu, d'après le rapport de ces auteurs, se transmettre de celui qui venait de les recevoir d'une femme impure à une femme saine.

16° *La vieillesse des pères.* Les pères, dans l'âge de la caducité, produisent toujours des enfans infirmes, et qui ne parcourent pas la carrière ordinaire de la vie. Les enfans de ces enfans sont également sujets à beaucoup de maux, et deviennent vieux avant le temps. C'est dans ce sens que j'entends que la vieillesse des progéniteurs devient une maladie héréditaire.

Esprit de réserve avec lequel on doit lire ce que je viens de dire.

§. 1132. Tout ce que je viens de dire sur les maladies héréditaires, contagieuses ou

(1) *Astruc, de morb. venereis, lib.* 1, *cap.* 5, *p.* 23.

non, est tiré de ma manière de voir et de mes propres observations. Quoique j'aie porté toute l'attention dont je suis capable en traitant un sujet aussi sérieux, il ne serait pas impossible que je me fusse trompé, surtout en diminuant le nombre des maladies héréditaires et contagieuses ; ce qui pourrait avoir des conséquences directement contraires à mes vues. Je trouve dans les auteurs beaucoup de faits directement opposés ; mais aussi, en remontant aux sources, je trouve qu'une multitude de livres ne sont qu'une copie ou une répétition les uns des autres, ce qui limite beaucoup le nombre de ces faits, et ce qui m'a fait prendre le parti de me fier (peut-être un peu trop) à mon discernement. Que si une plus longue expérience, aidée du raisonnement, vient à démontrer que je suis dans l'erreur, l'on doit regarder mon avis comme non avenu ; car, pour répéter ici que ce qu'on a dit dans une autre occasion, nous ne devons pas risquer la vie des hommes par une trop grande confiance en des opinions qui n'ont pas la sanction d'une assez longue expérience.

§. 1133. Je ramène à l'imitation ce que plusieurs auteurs modernes attribuent, comme les anciens, à la sympathie. L'imitation est une propriété inséparable de l'homme. C'est elle qui, sans nous en faire apercevoir, guide nos goûts dans nos habillemens, dans nos discours, dans nos gestes, dans nos écrits ; par elle, et malgré notre raison, les actes les plus ridicules sont enfin accueillis et répétés ; par elle, l'appétit renaît, nous bâillons, nous

Contagion par imitation.

urinons, nous avons peur, nous rions, nous nous croyons sains ou malades, nous fuyons, ou nous restons à notre place. Enfin, si l'on y regarde de près, l'on verra bien que les trois quarts de ce pauvre genre humain qui s'estime tant ne sont guère vertueux ou vicieux, fous ou sages, que par imitation. Que ne peut cette étonnante propriété pour propager les maladies convulsives chez les âmes faibles, chez les femmes et chez les enfans ! Je puis assurer que la catalepsie et l'épilepsie ont souvent eu une semblable origine. Qui ne se rappellera ici les convulsionnaires du diacre Pâris, et la belle cure que fit Boerhaave dans son hôpital, par la menace du feu, de toutes ces femmes qui entraient en convulsion lorsqu'il plaisait au chef de bande de commencer. Nous avons encore les jongleries de *Mesmer*, de *Cagliostro*, et autres, auxquelles j'ai vu des gens d'esprit croire sérieusement, à cause qu'ils ne s'apercevaient pas qu'ils n'avaient été que les imitateurs des folies d'autrui. Mais c'est parler trop long-temps de ce sujet : ce qu'il a de plus important, c'est de faire pressentir aux magistrats qu'il est très-essentiel de faire enlever des lieux fréquentés les mendians et autres qui y sont frappés de maladies convulsives, vraies ou simulées, ainsi que tous les faiseurs de contorsions et de gestes ridicules, ou affreux à voir, parce que l'expérience a prouvé que ces maladies et ces gestes sont contagieux, en vertu du pouvoir de l'imitation, sur tous ceux qui ne jouissent pas de toute la force de la raison, ou qui ont le système sensitif extrêmement susceptible.

SECTION III.

Tableau historique et raisonné des principales maladies contagieuses.

§. 1134. Je suivrai dans cette section la division que j'ai adoptée des virus, en *virus antivitaux*, et *virus spéciaux* (§. 1121). Je donnerai, comme dans la précédente édition, une notice des principales pestes qui ont ravagé le monde, et j'y ajouterai de nouveaux détails sur cette nouvelle peste, *la fièvre jaune*, encore peu connue en Europe lors de la première composition de cet ouvrage; autre fléau que nous devons à l'Amérique, en échange des jouissances qu'ont reçues de la découverte du nouveau monde la curiosité et la cupidité humaines; maladie qui a déjà provoqué, jusqu'à la satiété, un nombre considérable d'écrits contradictoires sur sa nature et ses propriétés contagieuses et non contagieuses, et qui, dans la marche rapide des idées et des choses, seront bientôt aussi vieux que ceux qui ont été publiés lors de la première apparition de la siphilis! Plan de cette section.

Que ne pouvons-nous attacher aux maladies des descriptions fixes et stables, au moyen desquelles nous puissions les reconnaître quand elles se présentent, comme nous reconnaissons une plante au milieu de mille autres, dans tous les lieux et dans tous les climats! Nous perfectionnerions singulièrement nos méthodes de prophylactique et de traitement; mais le mouvement attaché à l'homme et à ce qui le regarde,

et qui le différencie de la plante, rend, pour ainsi dire les maladies qui l'assiégent inconstantes et versatiles comme lui. Ses maux, quoique les mêmes quant au fond, varient, quant à la forme ou aux symptômes, suivant le caractère de la constitution individuelle et de la constitution morbifique; ce qui fait que chaque praticien donne des descriptions différentes, qu'on n'a point de *critérium*, et qu'il est souvent plus sûr de juger du danger public d'une maladie par le nombre de ses victimes (§. 1127) que par les symptômes apparens. Nous en puiserons des exemples dans l'histoire de la peste et de la fièvre jaune. Cependant la connaissance des traits principaux d'une maladie étant d'une grande utilité dans le commencement des épidémies, nous esquisserons quelques tableaux des principales contagions.

La peste et ses caractères.

§. 1135. PREMIER GENRE. *Virus antivitaux* (1) et volatils, ou pouvant se communiquer par l'air.

Première variété. *La peste.* Les caractères de cette maladie varient tellement dans les descriptions que les auteurs en ont données, que l'illustre Cullen a cru devoir se contenter d'en assigner les deux principaux sous la définition suivante : *Typhus très-contagieux, avec grande faiblesse, suivie, à jour incertain, de l'éruption de bubons ou de charbons* (2). Déjà le célèbre

(1) Puissance antivitale de ces virus, moindre, ou ordinairement moins active, à mesure que je les nommerai.

(2) *Synopsis nosolog. methodic.*, *ordo* 3, *gen.* 30.

Astruc avait, après plusieurs auteurs contemporains des différentes pestes qui ont assailli l'Europe, assigné les quatre caractères suivans, par lesquels il avait trouvé que cette maladie différait des fièvres malignes ordinaires. 1° Elle est accompagnée de bubons aux aines ou aux aisselles; 2° elle est suivie d'une mort prompte; 3° elle emporte la plupart de ceux qui en sont attaqués; 4° elle se communique et se répand en très-peu de temps. A ces signes se joignent les charbons, les pustules charbonneuses, les taches pourprées, les bandes noires ou noirâtres sur la peau, la flexibilité des cadavres quand ils sont refroidis, etc. (1). Tels sont effectivement les caractères sur lesquels on se règle dans le lazaret de Marseille pour reconnaître une maladie pestilentielle.

Ces caractères néanmoins ne sont pas universels. Astruc, après les avoir décrits, avertit qu'il ne faut pas toujours attendre toutes ces marques pour se déterminer; d'autant plus qu'il y a des pestes où les bubons n'ont pas le temps de paraître, parce que le mal est trop aigu, et qu'il enlève trop promptement les malades, et qu'il y en a eu quelques-unes sans bubons, comme la peste d'Athènes, la sueur anglaise. Dans sa relation historique de la peste de Marseille, le médecin *Bertrand* fait deux classes de pestiférés; 1° ceux qui ont éprouvé la peste avec une sorte de bénignité; 2° ceux qui ont été frappés des symptômes les plus

(1) Dissertation sur l'origine des maladies épidémiques; etc., Paris, 1722.

violens de cette maladie. Parmi quelques-uns des pestiférés de la première sorte, petit frisson au début, douleur à l'épigastre, nausées, vomissemens, mal de tête, vertiges; ensuite fièvre plus ou moins vive, et qui se terminait en cinq ou six jours par une sueur, ou des déjections alvines, mais sans éruption ni de bubons, ni d'exanthèmes. Dans quelques autres cas il y avait des bubons qui venaient d'eux-mêmes à une heureuse suppuration, ou presque sur-le-champ, ou bien long-temps après, dans vingt, trente jours, sans que pendant tout ce temps-là les malades ressentissent aucune incommodité ; d'autres encore, plus heureux, les voyaient disparaître et se résoudre insensiblement sans le secours de l'art, sans aucune incommodité, et avec une parfaite intégrité de toutes leurs fonctions : ils étaient cependant en petit nombre.

Les pestiférés de la seconde sorte éprouvaient toute la rigueur du mal, les uns par des morts subites, sans aucune maladie précédente, les autres par des morts promptes, en six ou huit heures de maladie ; d'autres en vingt-quatre heures, et le plus grand nombre en deux ou trois jours; et c'était ceux qui ne poussaient rien au dehors, ou qui n'avaient que des éruptions faibles et impuissantes. Quelques-uns, parmi ces derniers, moururent avec un pouls presque naturel, et ne se plaignant que de faiblesse et d'abattement. Ils avaient pourtant les yeux étincelans et le regard égaré, comme celui des hydrophobes; *et ces yeux étincelans, et ce regard affreux*, étaient le type auquel on pouvait souvent les reconnaître à trente pas de

loin. La langue n'a été noire qu'à fort peu de malades; mais tous l'avaient blanche et chargée, avec une soif extraodinaire. Les principaux symptômes, dans ceux qui duraient quelques jours, étaient, aussitôt après le premier frisson, l'abattement, des inquiétudes, des nausées, vomissemens, maux de cœur, défaillance, oppression, diarrhée, hémorragies, affection soporeuse, délire, frénésie, et ces derniers étaient les plus fréquens et les plus ordinaires, et ne finissaient guère que par la mort du malade. Ces malades n'exhalaient cependant point de mauvaises odeurs, et n'avaient rien de rebutant, si ce n'est, après quelques jours de maladie, une odeur douceâtre, surtout durant la sueur, qui est désagréable, sans être trop forte ni infecte; et cette odeur douceâtre se communique à tout ce qui a servi à l'usage des malades, aux meubles et aux chambres même, et ne se perd qu'après que ces choses ont passé par l'eau bouillante et ont été exposées longtemps à l'air. Leurs excrémens n'avaient rien de particulier; l'infection n'en était pas même trop grande; elle l'est beaucoup plus dans les fièvres malignes ordinaires (1). Le délire et la frénésie ont été le principal et presque l'unique symptôme de plusieurs pestes dont j'ai lu l'histoire, et surtout de celle de 542. M. le professeur *Desgenettes*, qui a observé la peste en Egypte, la divise en trois périodes; premier

(1) Relation histor. de la peste de Marseille en 1720. Cologne, 1721, observations, page 487 et suiv.

stade ; fièvre légère et bubons, sans délire : presque tous les malades guérissent avec promptitude et facilité. Second stade : délire, bubons et fièvre. La maladie s'apaise vers le cinquième jour, et se termine vers le septième. La guérison y est encore possible, et même fréquente. Troisième stade : fièvre intense, délire considérable, bubons, charbons, pétéchies, séparément ou ensemble. Du troisième au cinquième jour, rémission des symptômes, ou la mort. Guérisons difficiles et rares à cette période (1).

En comparant les différentes descriptions de la peste d'Egypte faites par *Prosper Alpin* et par les médecins de l'armée française avec celles de cette peste transportée en Europe, on trouve, en premier lieu, que la même épidémie pestilentielle produit une foule de variétés, relatives, sans doute, à la disposition de l'individu qui en reçoit l'atteinte, à la vigueur plus ou moins prononcée de la maladie et à ses diverses périodes ; variétés qui en font pour les uns une maladie bénigne, sans éruptions et sans faiblesse, et pour les autres le plus mortel des poisons. On trouve, en second lieu, qu'en général la peste transportée est beaucoup plus terrible, même dès sa première apparition, qu'elle ne l'est dans son lieu natal. Ainsi la peste commença à Marseille dans les premiers jours de juillet 1720, chez des pauvres gens, et dans une petite rue ; le premier

(1) Histoire médicale de l'armée d'Orient, an 10.

malade n'eut qu'un simple charbon ; bientôt il y en eut plusieurs avec des pustules gangréneuses qui moururent tous, et le 20 du même mois se signalait déjà par une grande mortalité (1). Cependant, malgré ces variétés, je trouve que la peste est très-bien classée par *Cullen* dans l'ordre des *exanthèmes*, et, par le professeur *Pinel*, dans l'ordre des fièvres *adéno-nerveuses* (2) ; parce que les exanthèmes, c'est-à-dire l'effort que fait la nature pour pousser le mal au dehors, sont extrêmement communs. « On a très-peu vu de malades, dit l'historien de Marseille, en qui la nature n'ait fait quelque effort pour se dégager de ce venin, et le pousser dehors par des dépôts ou éruptions extérieures, comme bubons, charbons, pustules, etc. » Dans la peste d'Egypte, durant le séjour de notre armée dans ce pays, quelques-uns n'ont eu qu'un bubon ou un charbon ; mais le plus grand nombre ont eu deux à trois bubons sans charbon ; certains en ont eu jusqu'à treize : c'est quelquefois un bon signe, un signe que le virus sort plus facilement. Mais lorsqu'il y a réunion de bubons et de charbons, les médecins du pays disent que la maladie est trop violente, et on désespère communément du malade (3). Quant à la faiblesse, au délire, à la frénésie et autres symptômes nerveux, nous avons déjà

(1) Relations historiques de la peste de Marseille, p. 482.

(2) Nosographie philosoph., tom. I.

(3) Notice communiquée par un témoin oculaire très-éclairé.

dit plus haut qu'ils sont très-communs dans toutes les pestes.

Note historique des différentes pestes.

§. 1136. Mais ce qui forme, ainsi qu'on l'a déjà répété plusieurs fois, le principal caractère de cette maladie, c'est sa propriété éminemment contagieuse et la facilité que l'on a de s'y soustraire en évitant de bonne heure toute communication. Quoique la connaissance de cette qualité contagieuse soit aujourd'hui triviale, on doit cependant la considérer comme le plus grand pas que le monde éclairé ait fait dans l'hygiène publique, puisqu'elle ne date que d'environ le milieu du seizième siècle, et que jusqu'alors les médecins ainsi que les magistrats, confondant toutes les maladies épidémiques, s'obstinaient à ne reconnaître d'autres causes de leur propagation que l'air, les alimens, la colère céleste, etc. Ainsi l'écrivait Galien, témoin oculaire de la peste qui régna sous *Marc-Aurèle* et *Lucius-Verus*, et qui fut remarquable par la gangrène des extrémités, ainsi que celle d'Athènes. Les médecins qui sont venus après ont répété la même chose (1), et *Rhazès* lui-même, qui vivait dans les pays voisins des lieux pestiférés, ne reconnaissait pas d'autre cause (2).

En comparant la fréquence des pestes des siècles passés avec l'espèce de sécurité dans laquelle nous vivons aujourd'hui, non-seule-

(1) *Vide Galenum, de differ. feb., cap.* 6. *De locis affectis., lib.* 6, *cap.* 5. *Comment.* 1, *in. lib.* 1 *epid. Vide Cels, cap.* 10, *lib.* 10. *Ætium, de peste, cap.* 95.

(2) *Rhazes, cap.* 5; *ed. Hallerii.*

ment en Europe, mais même dans les Echelles du Levant, on ne peut que regarder comme une des découvertes les plus précieuses à l'humanité, et comme un des plus grands pas faits vers le bien par l'esprit d'observation, la séparation des maladies produites par une contagion d'avec celles produites par toute autre cause, et l'institution des mesures de prudence rigoureusement observées pour se garantir des premières. Ces mesures de prudence méritent d'autant plus nos éloges, qu'on ne peut pas dire que la peste ne règne plus dans les pays avec lesquels nous commerçons, et qu'elle ne parvient jamais en Europe avec les hommes ou les marchandises. On n'a que trop de preuves du contraire sur le premier point; et, quant au second, on aura peine à se persuader qu'il n'arrive plus du Levant aucun ballot infecté. Des conservateurs éclairés de la santé, à Marseille (que j'ai souvent consultés relativement à ce chapitre), m'ont assuré au contraire que la peste avait souvent pénétré dans le lazaret depuis 1720, et qu'elle s'y était éteinte. Or, quand on considère que, depuis le siége de cette ville par Jules-César, quarante-neuf ans avant l'ère vulgaire, jusqu'à l'époque que je viens de nommer, la peste y a pénétré vingt fois, en y causant les plus grands ravages, et que pendant près d'un siècle, malgré les plus grandes communications avec le Levant, cette ville populeuse en a été entièrement exempte; ce fait seul est la plus belle preuve du progrès des connaissances humaines; il suffit à la gloire des administrateurs, il suffit pour leur donner un droit incontestable à la reconnaissance publi-

que. Au reste, les infirmeries de Marseille, ainsi que les règlemens qu'on y suit, sont un chef-d'œuvre en ce genre, et peuvent servir de modèle au monde entier.

Pour faire apprécier encore mieux l'excellence de nos institutions actuelles, et mettre en parallèle les siècles présens avec les siècles passés, nous allons donner une courte notice des principales pestes qui ont ravagé le monde; ce qui nous servira à confirmer ce que nous avons dit précédemment (§. 1100), que c'est toujours au Levant, et, à proprement parler, sur les rives du Nil, que cette maladie a pris naissance.

1° Peste d'Athènes, dont j'ai déjà parlé.

2° Peste qui ravagea l'empire romain sous Marc-Aurèle et Lucius-Verus, l'an 166, et qui, au rapport de *Lucien*, avait commencé en Ethiopie, d'où elle s'était répandue par l'Egypte dans les terres des Parthes, auxquels Verus faisait alors la guerre; ce fut de ce pays-là que son armée la porta dans Rome, où elle fit des ravages infinis, après quoi elle se communiqua jusque dans les Gaules, et désola toutes les provinces de l'empire, depuis le pays des Parthes jusqu'au Rhin.

3° La peste qui parut sous l'empire de Gallus et Volusius, et qui avait encore pris naissance en Ethiopie, d'où elle se répandit dans l'empire romain.

4° Peste de Marseille, dont j'ai déjà parlé (§. 1109), de 503, décrite par *Aymonius* dans son histoire des Francs.

5° Peste de 1525 à Lyon et à Vienne, qu'on a nommée *hectique pestilentielle*, parce

que la fièvre était si petite, que les malades ne s'en croyaient pas affectés, quoique cependant ils mourussent tous; décrite par *Montuus Halos. Feb. lib.* 7, *cap.* 1.

6° Peste dans la Gaule Narbonnaise, où, sans aucun signe de maladie antécédente, ceux qui en étaient attaqués tombaient comme par un coup de foudre en marchant et en parlant; décrite par *Valleriola, loc. com. lib.* 5, *cap.* 18.

7° Peste de Vérone en 1511, décrite par *Forestus.*

8° Peste horrible de Misène en 1554, où les malades suaient le sang; décrite par *G. Agricola, lib.* 2 *de pest.*

9° Peste sous Justinien, la plus longue de celles dont l'histoire fait mention, puisqu'elle dura plus de cinquante-deux ans, née à Péluse, comme je l'ai dit, en 542, la même vraisemblablement qui désola Marseille en 588 et en 591, ainsi que toute la Provence, et qui s'étendit dans l'Anjou, le Maine et le pays Nantais; décrite par *Grégoire de Tours.*

10° Peste sous Constantin Copronic, qui commença à paraître dans la Syrie, où vraisemblablement elle avait été apportée des autres pays plus orientaux par les Sarrasins.

11° Peste de 1347, qui commença en Italie, d'où elle fut apportée à Marseille par le commerce maritime, et qui fut accompagnée d'une mortalité si grande, qu'il ne resta dans cette ville que le tiers des habitans. Des Juifs la portèrent à Aix, à Arles et à Avignon, d'où elle parcourut presque toute la France, et dura trois ans, au rapport de *Pison.* Dans

l'espace de trois jours il mourut à Avignon quatorze cents personnes. Elle reparut dix ans après, ayant été précédée de grandes inondations, suivies de la famine et d'un froid tel qu'on n'en avait jamais éprouvé de pareil. Elle fit encore de grands ravages à Avignon et dans tout le reste de la Provence, où l'on ne prenait absolument aucune précaution pour s'en garantir. Elle emporta dans la seule ville d'Avignon, depuis le 29 mars 1361 jusqu'au 25 juillet, dix-sept mille personnes. Nouveaux ravages en 1374 et 1390. Enfin il paraît, d'après l'énumération des maladies contagieuses et épidémiques dont les historiens de ce temps-là font mention, et qu'ils attribuaient à des causes extraordinaires, que, dans le quatorzième siècle, la Provence fut ravagée dix fois de la peste en cinquante ans, et qu'elle était comme permanente dans toute l'Europe (1). Cette peste paraît être la même que celle qu'on surnomma la grande peste, et qu'on supposa avoir pris naissance au *Cathay*, c'est-à-dire à la Chine, d'où elle se répandit dans toute l'Asie, pénétra en Afrique et parcourut toute l'Europe. Jamais peste n'avait été si meurtrière, puisqu'il y eut des endroits où elle ne laissa que la vingtième, et en d'autres la centième partie des habitans (2).

12° Peste de 1450, qui commença en Asie, d'où elle s'étendit en Illyrie, en Dalmatie, en Italie, puis en Hongrie, en Allemagne, en

(1) Papon, histoire de Provence, liv. 7.

(2) *Astruc*. dissertat. sur l'origine des maladies épidémiques, etc.

France et en Espagne, et dans tout le reste de l'Europe, où elle dura près de trente ans (1). Elle paraît être la même que celle qui ravagea Marseille et la Provence en 1476, 79 et 84 (2).

13° La peste connue sous le nom de *sueur anglaise* ou *suette*, de 1486, et qui, au rapport de *Méad*, fut portée de Rhodes, assiégée par les Turcs, en France, d'où les soldats de Henri VII, roi d'Angleterre, la transportèrent avec eux dans le pays de Galles et dans le restant de l'Angleterre, où elle fut très-meurtrière pendant un règne d'environ quarante ans. Elle passa de là successivement dans l'Allemagne Inférieure, dans la Belgique, la Hollande, la Zélande, le Brabant, la Flandre, le Danemarck, la Norwège, et revint en France en 1525, où elle dura jusqu'en 1530. Cette maladie était remarquable par une grande sueur qui la terminait en bien ou en mal dans les vingt-quatre heures, sans charbon, sans bubon, sans exanthèmes, mais avec une extrême faiblesse, un grand mal de tête et une palpitation de cœur qui durait pendant toute la vie de ceux qui en guérissaient. *Sennert* et *Forestus* attribuent la cause de cette *suette* à une grande corruption de l'air, qu'ils avouent ne pouvoir expliquer (3). *Caïus Britannicus*, qui en a été particulièrement l'historien, dit qu'elle a

---

(1) *Astruc*, dissertation sur l'origine des maladies épidémiques, etc.

(2) Papon, histoire de Provence, liv. 7.

(3) *Sennert. de febrib. in gener.*, *lib.* 4, *cap.* 14. *Forestus*, *lib.* 6, observat. 8, tom. 1, p. 198.

été produite par les effluves de quelque vaste marais qui commençait à se dessécher, et qui ont sans cesse agi pendant quarante ans, au moyen de nuages épais et corrompus portés au loin par les vents. Il la considère comme simplement épidémique, sans parler de la contagion; il ajoute au contraire « qu'elle s'attache particulièrement aux personnes grasses, oisives et bien nourries, épargnant la classe laborieuse et pauvre, ou du moins lui faisant beaucoup moins de mal. Les Ecossais, continue-t-il, quoique contigus à notre île, ainsi que les membres de la légation française, n'en furent pas atteints (1). » L'assertion de ce témoin oculaire m'avait déterminé à placer *la sueur anglaise* parmi les maladies simplement épidémiques. J'ai vu effectivement dans les pays marécageux des fièvres sudatoires non contagieuses qui auraient emporté les malades dans les vingt-quatre heures, si je n'eusse arrêté la sueur par l'eau froide, la poudre à poudrer et les cordiaux. On peut dire aussi que la suette n'a pas fait des ravages proportionnés à un si long séjour : d'une autre part, ce transport dans différens pays et cette durée de quarante ans, analogue à ce que nous venons de voir des habitudes de la peste dans ces temps-là, ne m'en font pas trouver d'autres causes que la contagion, et m'obligent à me ranger du sentiment d'*Astruc*, qui a placé la suette au nombre des pestes (2), et de celui de *Méad*,

(1) *Caius Britann. de ephem. britann.*, *p.* 37, 38, 40 *et* 62.

(2) *Astruc*, *loco citato.*

qui a remonté à sa source, et qui l'a appelée *une peste mitigée* (1). »

14° Peste de Marseille de 1504, qui dura trois ans.

15° Pestes de la même ville, de 1527, 1530 et 1544, qui ravagèrent toute la Basse-Provence (2).

16° Peste de Hongrie de 1566, où l'armée turque l'avait apportée de Constantinople. Cette maladie, vulgairement nommée *fièvre de Hongrie*, se répandit avec rapidité dans une grande partie de l'Europe. *Sennert*, qui l'a décrite, dit qu'elle était très-contagieuse, de la classe des fièvres continues, qu'elle durait quatorze jours, et que quelquefois le malade allait jusqu'au vingtième jour. Il la regarde comme une maladie des camps et analogue à une pareille fièvre qui régnait de son temps. Son caractère et sa durée la placeraient effectivement parmi les *typhus* d'Europe; mais lorsque je considère qu'elle a pris naissance dans le camp des alliés contre Soliman, et qu'elle a été infiniment plus meurtrière, et qu'elle s'est répandue avec beaucoup plus de rapidité que nos typhus connus, je suis porté à me ranger de l'avis d'Astruc, qui lui donne une origine étrangère.

17° Peste de 1580, portée dans le mois de février de cette année à Cannes en Provence par un bâtiment venu du Levant, et qui dura treize mois à Aix. Jointe à la famine, elle fit

---

(1) *Mead. dissertat. de pestilenti contagio, etc., pars prima.*

(2) Papon, histoire de Provence, livre 7, 10 et 11.

périr à Marseille plus de trente mille personnes. On crut en être délivré dans cette ville après huit mois de ravages ; mais elle recommença, le 8 mars 1582, avec la même vivacité qu'auparavant. Chacun s'émigra, et il n'y resta que trois mille personnes, qui périrent en majeure partie. A Aix, le nombre des morts était au commencement d'octobre de douze à quinze par jour ; le 10 il fut de vingt-neuf, et le 8 novembre de soixante-dix. Dans l'espace de dix mois il y mourut huit mille neuf cents personnes, dont plusieurs périrent presque subitement. Cette peste dura plusieurs années, puisqu'elle ne cessa entièrement à Marseille, après plusieurs répits, qu'au mois d'août 1587 ; encore n'était-ce peut-être que parce que tous les habitans avaient abandonné leurs maisons. En 1598, elle emporta encore à Marseille plus de quatre mille personnes, et enfin le siècle se termina par un froid extrêmement rigoureux (1). *C'est dans cette peste de* 1587 *qu'on commença à s'aviser de la contagion et à parler d'établir des infirmeries* (2).

18° Peste de 1623, qui, après avoir été portée de Turquie en Pologne, pénétra dans tout le reste de l'Europe, qu'elle ravagea jusqu'à la fin de 1630. Je crois que c'est la même peste qui éclata en Italie en 1628, durant la guerre pour la succession au duché de Mantoue, et qui fut portée à Lyon par l'armée du marquis d'*Uxelles*, d'où le mal se répandit en Lan-

(1) Papon, histoire de Provence, livre 12 et 13.
(2) Ruffi, histoire de Marseille. Infirmeries.

guedoc, en Dauphiné et en Provence, où la ville de Digne fut la première attaquée. *Gassendi*, qui décrivit les maux dont sa patrie était affligée, rapporte que les premiers symptômes de cette peste étaient une soif ardente, l'insomnie et des pesanteurs de tête, des lassitudes, l'extinction de voix, les nausées, les vomissemens, les ardeurs d'urine, des crachats teints de sang, une sueur abondante, des frissons et des convulsions accompagnées de délire; puis des bubons, et souvent des charbons jusqu'à dix ou douze. Quelques personnes moururent subitement sans signe de maladie. Ce fut au commencement de juin 1629 que la peste commença à Digne. Pendant quatre mois qu'elle dura le ciel fut couvert de nuages épais, l'air était brûlant, et il y eut souvent des orages accompagnés de beaucoup de tonnerre; aucun oiseau ne fit entendre ses accens, ni à la ville ni à la campagne, et il ne régna d'autre maladie que la peste. Dans la première maison il mourut trois à quatre personnes; vers le milieu du mois il y avait déjà quinze morts par jour; il y en eut quarante au commencement de juillet, cent vers le milieu, cent soixante vers la fin et au commencement d'août; le 15, la maladie diminua, et au commencement de septembre elle ne fit périr que cinq à six personnes par jour, et elle cessa tout-à-fait au commencement d'octobre et au mois de novembre. Digne était peuplée de dix mille âmes; il en mourut sept mille cinq cents dans l'espace de cinq mois, et il ne resta, tant à la ville qu'à la campagne, que quinze cents personnes, parmi lesquelles il n'y en

avait tout au plus que cinq à six qui n'eussent pas eu la peste. Parmi les morts, il y eut plus d'hommes que de femmes, plus de jeunes gens que de vieillards. Retour de la maladie six mois après, mais qui ne fit périr qu'une centaine d'habitans, tous étrangers; et on remarqua qu'aucun des malades précédens ne rechuta pour cette fois. De Digne, la peste fut portée à Aix, où elle se manifesta le 28 juillet 1629 : les deux tiers des habitans furent moissonnés, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition. Le 22 février 1630, elle fut portée d'Aix à Marseille dans des ballots de laine. Faible dans les commencemens, la peste prit de l'activité sur la fin de mars, et fit d'abord périr les femmes grosses et les personnes languissantes. Les gens qu'une maladie ou la misère avait affaiblis succombèrent au mois d'avril. Le mois de mai devint funeste aux personnes de tout âge; il mourait par jour environt trente personnes avant le 22, et cent ensuite. On remarqua qu'en général les mois de juin et de juillet furent funestes aux personnes robustes, et que les femmes et les vieillards échappèrent plus aisément aux atteintes du mal. Les historiens du temps se plaignent beaucoup de la division des divers ordres de magistrats, du peu de police qui régnait, et de l'ignorance des médecins : ils attribuent à ces causes la durée de cette peste (1).

19° Peste de 1649. Un vaisseau marchand,

---

(1) *Gassendi in vitâ Peiresc. lib.* 9; Papon, histoire de Provence, tit. 4 et 13.

arrivé du Levant, apporta de nouveau cette maladie à Marseille, où elle causa de grands ravages depuis le mois de juillet 1649 jusqu'au mois de février 1650. A cette époque, elle cessa pendant trois mois; puis, par l'ouverture d'une maison qui n'avait pas été désinfectée, elle reparut de nouveau et dura encore deux mois. Des filles de mauvaise vie la portèrent à Aix (1).

20° Peste de 1664. Des symptômes de peste se manifestèrent cette année à Toulon, à Cuers et à Ollioules, sans s'étendre beaucoup plus au loin (2); mais il paraît que c'est la même peste que celle qui ravagea, environ dans ce temps-là, plusieurs contrées de l'Italie, et dont le grand-duc de Toscane sut garantir ses états, en les faisant ceindre par un cordon de troupes, pour couper toute communication avec les lieux infectés. Il paraît également que ce fut de l'Italie ou de la Provence que fut transportée à Londres, *dans une balle de coton*, la peste qui a affligé cette ville en 1665 et 66, et qui y a moissonné, en dix mois de temps, quatre-vingt-dix-sept mille personnes (3). Il est cependant à noter que c'est à proprement parler de cette époque que datent les précautions séveres prises à l'arrivée des vaisseaux du Levant dans les ports d'Europe, ainsi qu'à l'égard des lieux où il se manifeste une ma-

(1) Gaufredi, histoire de Marseille, et Papon, histoire de Provence, tit. 4, livre 13.

(2) *Ibid.*, livre 14.

(3) *Mead de pestilent. Sidenham, febr. pestilent. et pestis annorum* 1665 *et* 66.

ladie épidémique. Aussi, depuis 1666 jusqu'à 1720, ne parle-t-on plus de la peste en Provence, et cette interruption fit-elle qu'oubliant le passé, on commença à se relâcher.

21° Peste de 1720. Les saisons avaient été des mieux réglées, le temps était fort beau, les vivres étaient en abondance, et Marseille, dans sa splendeur, était loin de songer aux maladies épidémiques, lorsque le vaisseau du capitaine *Chataud* se présenta au port, arrivé de Seyde et de Tripoli, où la peste régnait, richement chargé pour le compte de plusieurs négocians. Ce fut le 25 mai 1720. La quarantaine ne fut pas rigoureuse, les passagers emportèrent leurs hardes sans être désinfectées, et l'on hésita longtemps à se persuader qu'on avait la peste, quoique la mort eût déjà fait d'amples moissons dans l'équipage du vaisseau et dans les maisons les plus fréquentées par les marins. De Marseille le fléau s'étendit bientôt dans toute la Basse-Provence et dans les provinces circonvoisines, surtout dans le pays de Gevaudan, sans être arrêté ni par les chaleurs de l'été, ni par les rigueurs de l'hiver. Il se déclara à Cucuron, Gardane, Pélissane, Villars, Martigues, Simiane, Toulon, la Canet, Saint-Savournin, dans le mois d'octobre; à Saint-Remy, Auriol, Venelles, Sallon, Rustel, Vaugines, au mois de novembre; à Arles, Tarascon, Mazargues, Gémenos et Orgon, en décembre; à Mailléanes et Ollioules, en janvier 1721; et à la Valette, dans le mois de février. Le total de la population de ces divers endroits était auparavant de deux cent quarante-sept mille huit-cent quatre-vingt-

dix-neuf personnes; il en mourut quatre-vingt-sept mille six cent cinquante-neuf. Depuis le 25 mai 1720 jusqu'au mois de juin 1721, époque où la maladie cessa, Marseille perdit près de quarante mille personnes dans la ville, et dix mille dans le territoire. Ce fléau eût sans doute fait encore de plus grands ravages (d'autant plus que le vaisseau du capitaine Chataud ne fut pas le seul qui arriva du Levant, soit à Marseille, soit sur les côtes), sans les ordonnances sévères des 14 septembre 1720 et 6 septembre 1721, dont l'exécution l'empêcha de se propager et d'infecter toute la France (1).

22° Peste de Russie de 1771. Cette peste fut apportée de Bender, à la suite de la guerre avec les Turcs. Il mourut pendant quelque temps à Moscow de sept à huit cents personnes par jour. On compte que du mois de décembre 1771 au mois de décembre 1772, la peste fit périr en Russie cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf personnes. Le docteur *Samoëlowitz*, qui a décrit cette peste, parle de plusieurs ouvertures de cadavres, dont les uns ont paru dans l'état naturel, et dont les autres n'ont présenté que quelques légères inflammations dans le bas-ventre; mais toutes les parties musculaires étaient, dit-il, d'une si grande mollesse, qu'on pouvait facilement plier les pieds et les mains de ces corps, et qu'ils conservaient l'impression des doigts au point qu'on aurait dit que la peau était

(1) Relation historique de la peste de Marseille, et Papon, histoire de Provence, livre 15, pages 772 et suiv.

un sac dans lequel ils étaient simplement renfermés (1).

§. 1137. De l'historique de ces vingt-deux pestes, et de celui des autres pestes qui ont régné dans diverses contrées de l'Europe, et que je n'ai pas cru nécessaire d'ajouter à cette liste, on doit tirer les conséquences pratiques suivantes :

1° Que c'est toujours au Levant que la maladie a pris naissance, et vraisemblablement toujours dans les contrées parcourues par le Nil. La peste étant regardée par les Grecs et les Romains comme *un démon étranger et barbare* (2), et l'Egypte ayant été long-temps le berceau des arts et des sciences, il était dans l'ordre que les anciens ne considérassent pas ce royaume comme donnant naissance à la peste, et qu'ils lui assignassent toujours une origine éthiopienne, puisque l'Ethiopie a toujours été barbare et peu connue; et néanmoins, comme nous l'avons fait remarquer, ni les Portugais, dans les fréquens voyages qu'ils ont faits en Abissinie aux quatorzième et quinzième siècles, ni M. *Bruce*, dans ces derniers temps, n'ont reconnu la peste dans cette vaste région, quoiqu'elle existât dans la Basse-Egypte ;

2° Que les virus pestilentiels transportés en Europe ne sont arrêtés dans leur propagation ni par la chaleur, ni par le froid, et

---

(1) Histoire de la peste de Moskou, Paris, 1783, et histoire de Catherine II, par *Castera*, tom. 2, page 98.

(2) *Plutarque*, dans la vie de *Coriolan*.

qu'ils sévissent autant dans la saison de l'hiver et dans les contrées boréales que dans les chaleurs de l'été et dans les régions tempérées et méridionales ;

3° Que les temps où la peste s'est montrée le plus fréquemment en Europe sont précisément ceux où les Sarrasins y ont porté leurs armes victorieuses, ceux où les Turcs ont eu de fréquentes guerres avec les princes chrétiens, et ceux où le zèle des croisades a été le plus animé ;

4° Que les époques où cette maladie a fait de plus longs séjours parmi les peuples d'Europe sont celles où il y avait le plus d'ignorance, de superstition, et où la guerre civile, la discorde, la tyrannie et tous les fléaux à la fois étaient ligués pour l'oppression et l'avilissement de l'espèce humaine ; qu'ainsi ce virus, une fois introduit et livré à ses forces, peut subsister longues années, même cinquante ans et plus, circulant d'un pays à un autre, si on ne lui oppose aucune barrière ;

5° Que les époques où l'Europe a resté le plus long-temps exempte de ce fléau, et dans lesquelles il s'est le moins étendu et où il a été le plus tôt étouffé, datent exactement de la naissance de la philosophie expérimentale ; qu'ainsi cette philosophie, contre laquelle une horde mensongère se plaît de temps en temps à déclamer, est la plus riche et la plus utile production qu'ait pu enfanter l'intelligence humaine, et celle qu'il importe le plus aux gouvernemens de protéger de tout leur pouvoir.

§. 1138. Seconde variété. *La fièvre jaune.*

La fièvre jaune; questions sur cette fièvre.

Plusieurs questions intéressantes sur cette fièvre restent encore à résoudre, savoir, 1° ce qui constitue sa nature particulière, c'est-à-dire si elle est composée d'un ou de plusieurs élémens, et quels sont ces élémens; 2° si on peut la distinguer de suite à des signes particuliers, et quels sont ces signes; 3° si lorsqu'elle a paru en Europe, ou même dans les contrées septentrionales de l'Amérique, elle y a été importée ou non; 4° si elle est contagieuse primitivement, c'est-à-dire si elle naît toujours d'un virus *sui generis*, ou si elle ne l'est que secondairement et seulement dans certains cas, ou même si sa propagation dans les différens quartiers d'une même ville ne dépend nullement de la contagion, mais seulement des mêmes causes locales qui ont décidé son apparition.

L'indécision dans laquelle on est encore relativement à la solution de ces diverses questions a engagé la société de médecine de Bruxelles à en faire un sujet de prix pour le concours de l'année 1812 (1). Il eût été heureux pour moi de n'avoir rédigé tous les articles concernant la fièvre jaune qu'après avoir pris connaissance des opinions de messieurs les concurrens, et surtout du mémoire qui sera couronné; principalement si les concurrens sont des praticiens qui ont observé la maladie; mais, puisque le temps me presse, je continuerai de marcher à mon but, en me servant des matériaux qui existent, prêt à

(1) Journ. génér. de méd., tome 41, page 465.

revenir sur mes pas si de nouveaux jets de lumières m'indiquent que je me suis égaré. Je répondrai d'avance à ceux qui objectent sans cesse, *qu'on ne peut pas disserter d'une maladie qu'on n'a pas vue*, qu'effectivement l'on a été privé d'une grande ressource ; mais que la médecine étant autant intellectuelle qu'expérimentale, il est non-seulement possible de juger avec connaissance de cause un procès dont on a toutes les pièces sous les yeux, mais encore que ce jugement pourra même être plus droit que s'il avait été rendu sur les lieux, parce qu'il sera sans passion et sans prévention.

§. 1139. Déjà, dans un long article (§. 1108), nous avons cherché à établir, Ire et IIe QUESTIONS.

1° Que la fièvre jaune n'est pas une simple fièvre rémittente bilieuse de l'ordre de celles qu'on voit naître fréquemment dans les pays chauds, et surtout dans les contrées marécageuses. Nous avons dit qu'il s'y joignait un élément particulier qui agissait sur les nerfs ou sur le principe de la vie. Nous pensons que *Cullen*, et après lui, M. *Balme*, ont eu raison de caractériser cette fièvre sous le nom de *typhus-ictérodes* (1), en prenant la couleur jaune de la peau comme un des caractères les plus communs de cette espèce de typhus. M. le professeur *Pinel* a aussi, selon moi, donné une bonne leçon en indiquant que, quoique

(1) *Cullen*, *nosolog. method. genus* 5, *spec.* 3; *Balme*, *de œtiolog. gen. contag.*

cette fièvre débute sous la forme de bilieuse (de méningo-gastrique), cependant les symptômes qui succèdent, et que *Rouppe* a si bien décrits (*de morbis navigantium*), ne permettent plus de méconnaître les fièvres de l'ordre des ataxiques (1).

2° Nous renvoyons également aux recherches faites à l'article 1108 la description des principaux symptômes de la maladie, et que nous avons dit consister spécialement, lorsqu'elle a une marche régulière, dans les suivans : au début, alternatives de chaud et de froid, lassitudes, conjonctive un peu teinte en jaune ; pouls peu éloigné du naturel pendant deux ou trois jours ; nausées, douleur de tête et du dos, tension douloureuse de l'épigastre ; peu après, envie de vomir, ou vomissemens d'une matière verdâtre ou jaune, et très-fétide, souvent même d'une couleur noire, avec des convulsions et des sueurs froides ; le pouls est déprimé, quoique accéléré, et disparaît au moindre mouvement ; la faiblesse est extrême ; la peau se teint en jaune ; la surface du corps est froide ou brûlante ; le mal de tête et la stupeur dégénèrent promptement en frénésie qui devient funeste.

3° Nous avons remarqué également que, lorsque la maladie a une marche très-rapide, elle ne donne pas le temps à la jaunisse et au vomissement noir de se manifester ; que la teinte jaune de la conjonctive et de la peau sont des accidens communs aux fièvres bilieuses ordi-

---

(1) Nosographie ph., tom. 1, classe 1, ordre 2, §. 24.

naires, et que même les nausées et les vomissemens sont assez fréquens dans ces fièvres. Peut-être cependant les Espagnols ont-ils eu plus de raison que les autres nations de donner la préférence au vomissement noir (*vomito prieto*) sur la jaunisse, pour caractériser cette fièvre, parce que, lorsque ce symptôme se montre (et il s'y montre fréquemment), il est rare que le malade échappe ; au lieu que la teinte jaune est commune à plusieurs maladies, qu'avec elle un très-grand nombre de malades reviennent à la santé, et que même elle est souvent critique. Cependant mon opinion serait que, malgré la présence de ces deux signes, on ne se décidât pour caractériser une maladie, *fièvre jaune d'Amérique*, que lorsqu'il s'y joindrait une très-grande faiblesse, que la maladie se propagerait rapidement, et qu'elle ferait un grand nombre de victimes ; à moins que, dans le cas d'importation, on ait pu remonter, dès le principe, à son origine, ce qui forme, dans ma manière de voir, le caractère le plus distinctif et le moins susceptible d'induire en erreur.

§. 1140. Ce dernier caractère, celui d'importation, avec celui de contagion qui en est inséparable, et que je regarde comme le plus sûr, s'il était unanimement reconnu, est précisément celui qui est le plus contesté, du moins pour l'Amérique septentrionale. Ceux des médecins français qui ont le mieux écrit sur la fièvre jaune, après l'avoir observée en Amérique, assurent qu'elle n'est pas contagieuse, et qu'elle se développe spontanément

IIIe et IVe QUESTIONS.

dans les pays où elle règne. La même opinion se retrouve dans la majorité des écrits sur cette matière insérés dans les journaux de médecine.

Mon savant collègue, M. *Louis Valentin*, dont j'ai pu apprécier les talens et les vastes connaissances pendant le séjour que nous avons fait ensemble dans la même ville, ayant plusieurs fois consulté réunis, et nous étant rencontrés dans les assemblées littéraires ; M. Valentin, dis-je, ne cesse de soutenir l'opinion de la non-contagion qu'il a émise dans son excellent traité sur la fièvre jaune, publié en 1803. Dans une notice lue à l'académie de Marseille, le 24 août 1806, il s'exprime ainsi : « La fièvre jaune, cette maladie maligne qui paraît dans les lieux exposés aux émanations marécageuses, et seulement dans la saison des chaleurs et de la grande sécheresse, a fait depuis trois ans très-peu de victimes aux États-Unis. La constitution atmosphérique règle toujours l'intensité de la maladie. En 1804 l'été fut extrêmement doux et frais sur toute la côte au nord de Charles-Town, et il n'y eut aucune ville affligée de la maladie jaune. Tandis qu'au midi, Charles-Town, Augusta en Géorgie et la Nouvelle-Orléans l'éprouvèrent, parce que la chaleur y fut excessive. Au nord, les pays de l'intérieur eurent au printemps des inondations répétées. Les lieux bas et enfoncés, où la claleur était plus concentrée et plus forte, où les eaux restèrent stagnantes, où, etc....., eurent la véritable fièvre jaune. Dans quelques années précédentes, et par des causes locales sembla-

bles, on a vu cette fièvre, quoique maladie endémique des côtes, se développer à plus de cent cinquante lieues de la mer, au-delà des montagnes Apalaches. Les villes maritimes en étaient pourtant exemptes, malgré l'abord continuel des vaisseaux venant des Antilles, ce qui a considérablement dérangé les conceptions des partisans de l'importation.

« En 1805 l'été fut plus chaud dans le nord. Philadelphie et New-Yorck furent seules atteintes de l'épidémie. Il n'y eut qu'un petit nombre de cas à New-Haven et à Providence; il n'y a pas eu un seul exemple de contagion. Ceux qui ont fui les lieux infectés, soit qu'ils emportassent avec eux les miasmes de la maladie, soit qu'ils en fussent atteints, ne l'ont point communiquée dans les villes ou dans les campagnes où ils se sont retirés. Les gens destinés au service des hôpitaux ne l'ont point contractée, et des infirmiers excédés de fatigue se sont endormis impunément sur le même lit, et à côté des moribonds, qu'ils trouvaient quelquefois morts à leur réveil.

« Dans un rapport fait, au mois de janvier 1806, au gouverneur *Lewis*, par le docteur *Edouard Miller*, médecin résidant du port de New-Yorck, ce médecin donne des preuves du développement de la fièvre jaune dans les vaisseaux où règne la malpropreté, l'encombrement, le défaut de ventilation, où il y a des cuirs bruts, des provisions corrompues, etc., sans qu'on dût les accuser de l'avoir apportée des pays étrangers. C'est pourquoi il est fortement recommandé par ce médecin, par le docteur *Mitchill*, et par les médecins

résidans des hôpitaux des quarantaines, de se hâter d'assainir les navires qui sont dans cet état à leur arrivée dans les ports par des lavages avec des lessives alcalines de soude et de potasse, ou par la chaux, et par une ventilation bien entendue. Les hommes et leurs vêtemens doivent être soumis aux mêmes lavages, regardés dans ce pays comme préservatifs des maladies contagieuses et comme les meilleurs désinfectans (1).

« En 1806 il n'y a eu dans toute l'étendue des États-Unis, non plus qu'aux Antilles, aucune épidémie de fièvre jaune; il en a été de même en 1807, année dans laquelle, suivant une lettre du docteur *Mitchill*, l'atmosphère avait été constamment fraîche jusqu'au mois de septembre. Seulement cette maladie s'est montrée d'une manière épidémique dans deux villes méridionales, à Charles-Town et à Savannah, où la température était plus chaude, mais presque exclusivement sur les étrangers. Les individus malades, les hardes, les effets de ceux qui avaient succombé de cette fièvre, transportés dans les campagnes, et hors de la sphère *d'infection*, ne l'ont jamais communiquée.

« L'inoculation de la salive, du *serum*, de la matière du vomissement noir, réitérée de toutes les manières sur des personnes saines, n'a rien produit; le docteur *Stubbins Fsirth*, du New-Jersey, en a complètement et authentiquement prouvé sur lui-même l'innocuité; il a fait plus, il a avalé à Philadelphie de la

(1) Journal général de médecine, tom. 26, page 226.

matière du vomissement noir à l'instant où les moribonds venaient de la rejeter. Il en a pris ou pure ou mêlée avec de l'eau, ou sous forme de pilules, après l'avoir fait épaissir sans en éprouver aucun effet. »

M. Valentin assure encore « qu'il n'existe presque plus qu'une opinion sur la maladie jaune parmi les médecins de l'Amérique septentrionale; que, d'après la répétition des faits, ceux qui tenaient au système d'importation l'ont entièrement abandonné, et que le collége de Philadelphie persiste seul dans celui qu'il avait publié en 1793 (*que la maladie est importée et contagieuse, d'où est résulté l'établissement des lazarets pour les marchandises*); que l'un des plus célèbres médecins et des plus recommandables sous tous les rapports, le docteur *B. Rush*, professeur en l'université de Pensylvanie, a publié une rétractation formelle de son ancienne opinion relativement à cette maladie qu'il croyait être importée et contagieuse, et même qu'il lui mandait (à M. Valentin), dans le mois de février 1808, que l'opinion est devenue générale concernant l'origine domestique de la fièvre jaune; d'où notre collégue traite d'*être fabuleux* la contagion de cette affection endémico-épidémique; d'*esprits systématiques, obstinés, d'hommes sans expérience, et d'une instruction bornée*, ceux qui croient à l'importation et à la contagion (1). »

---

(1) Coup-d'œil, ou première notice sur l'état présent des sciences aux Etats-Unis, p. 45 et suiv. Marseille, 1807, seconde et troisième notices, p. 23 et suiv. Marseille, 1809.

Ces observations sont comme une répétition confirmative de celles que M. Valentin avait déjà faites au Cap-Français et à Norfolk dans la Virginie, et qui lui avaient formé une opinion; le peu d'égards même avec lequel il traite ceux qui ne pensent pas comme lui est une preuve qu'il est persuadé de ce qu'il dit; et le témoignage d'un homme instruit qui a vu et observé lui-même devrait être du plus grand poids, et terminer la question, si, durant la peste de 1720, il n'y avait pas aussi eu des médecins jouissant alors du plus grand crédit et de la plus grande réputation, tels que MM. *Chicoineau* et *Verny*, *Deidier*, *Chirac*, premier médecin du régent, *Maugue*, professeur à Strasbourg, *Maille*, qui avait aussi servi dans la peste, *Pye*, médecin anglais, etc., qui ont soutenu, par leurs écrits, par leurs observations et par leurs expériences, la non-contagion de cette maladie avec tant d'opiniâtreté, que les opinions du public, même des gens éclairés, ont resté quelque temps dans la fluctuation (1); si même, dans un ouvrage in-12, publié à Paris en 1805 par M. le docteur *Assalini*, premier chirurgien de S. A. I. le vice-roi d'Italie, etc., dans la discussion sur la contagion de la peste, l'auteur ne s'était pas aussi cru amené par des faits à regarder la maladie comme épidémique et non contagieuse; comme tenant à des causes locales en-

(1) Voyez les journaux des savans de 1721, juillet, 1722, mars, 1722, mai, 1722, février, 1725.

démiques, mais non importée (1). Quoique les sentimens opposés des médecins n'influent souvent en rien (et heureusement pour l'humanité) sur les décisions des peuples et des gouvernemens dans les mesures à prendre contre les grandes catastrophes, il convient cependant de tenter d'aborder la question, et je ne puis mieux le faire que par l'historique de l'origine des différentes épidémies de fièvre jaune, ainsi que je l'ai pratiqué pour la peste. Cet historique sera pris des recherches sur la contagion de la fièvre jaune, par M. *Legallois*, médecin, lues en 1805 à l'académie de médecine de Paris (2); des observations sur la fièvre jaune de *J. B. Leblond*, médecin naturaliste (3); de l'essai politique de M. *Humboldt* sur le Mexique (4); de la description de l'épidémie de Malaga, du docteur *Don Arejula*, traduite par *J. S. Franck*, Vienne, 1805; des deux mémoires du docteur *don Antonio Cibat*, imprimés à Barcelonne en 1804 et 1805, et enfin des renseignemens que j'ai obtenus de mon ami le docteur *Soria*, médecin du roi Charles IV, et de plusieurs autres médecins, chirurgiens et gens de l'art, lesquels ayant été membres de la junte suprême de salubrité publique des Espagnes, ont recueilli sur la maladie de l'Andalousie et de Malaga plusieurs faits importans, propres à résoudre la question,

---

(1) Journal général de médecine, tom. 24, page 125.
(2) *Ibid.*, pages 49 et suiv.
(3) *Ibid.* pages 176 et suiv.
(4) *Ibid.* tom. 40, n° 174, 175 et 176.

du moins pour l'Espagne, dans les maladies qui l'ont ravagée depuis 1800.

Notice historique de diverses fièvres jaunes.

§. 1141. M. *Currie*, membre distingué du collége des médecins de Philadelphie, a publié dans cette ville, en 1800, une collection de recherches sur l'origine de la fièvre jaune, sur ses progrès et sur son caractère contagieux, composée de faits, tous appuyés de quelque autorité, et presque toujours de celle des médecins qui en ont été témoins. Dans cet ouvrage, qui fait la base de la dissertation de M. *Legallois*, le docteur Currie annonce qu'il ne trouve aucune trace de fièvre jaune en Amérique avant 1689. Cette année-là, elle éclata au fort Saint-Pierre de la Martinique, peu après que des vaisseaux français, *revenant de Siam*, y eurent abordé. Suivant cet auteur, la maladie serait par conséquent originaire des Indes orientales. Cependant les recherches de M. Humboldt nous apprennent qu'elle a été décrite pour la première fois par *Jean Ferreyra de Rosa*, médecin portugais, qui observa l'épidémie qui régna à *Olinda*, au Brésil, depuis 1687 jusqu'en 1694, peu de temps après qu'une armée portugaise eût fait la conquête de Fernambuco (1). Etait-ce bien la même maladie? De la Martinique, la maladie fut bientôt portée par des vaisseaux de commerce dans les autres îles, et d'abord à Saint-Christophe et à Saint-Domingue, où elle occasiona une si grande mortalité, que Louis XIV assujettit à la qua-

(1) Journal général de méd., tom. 40, p. 270 et suiv.

rantaine tous les vaisseaux qui de la Martinique se rendraient dans cette dernière île, et qu'en 1708 il porta peine de mort contre tout marin ou passager qui, revenant des Antilles, débarquerait sur le territoire français sans en avoir obtenu la permission après une visite légale : preuve que déjà alors on regardait la maladie comme contagieuse.

1691. La fièvre jaune ne parut à la *Barbade* qu'en 1691 ; elle fut désignée sous le nom de *maladie nouvelle*.

1697. Sa première apparition dans les Etats-Unis n'eut lieu qu'en 1697, qu'elle fut portée en Virginie par l'escadre de l'amiral *Nevill* qui revenait des Antilles.

1699. Deux ans après elle éclata à Philadelphie sous le nom de *maladie de la Barbade*. Cette ville ne contenait alors que six cents familles. La même année elle parut pour la première fois à Charles-Town.

1702. Trois ans après elle fut portée de l'île Saint-Thomas à New-Yorck *dans une balle de coton*, et fut très-meurtrière.

1723. Elle fut portée de nouveau à la Barbade en 1723 par le vaisseau de guerre *le Linn*, qui revenait de la Martinique, et de rechef, dix ans après, par un vaisseau qui revenait encore de la Martinique, où elle avait éclaté peu après l'arrivée d'une flotte venant de Marseille. Le docteur *Warren*, qui pratiquait alors à la Barbade, et qui a publié en 1759 un traité sur la fièvre jaune, assure que non-seulement l'une et l'autre furent introduites par importation, mais qu'on n'aurait pu raisonnablement en soupçonner d'autre cause,

puisqu'il n'y a à la Barbade ni marais, ni lacs, ni aucune autre source de miasmes putrides; que les fièvres intermittentes y sont très-rares, et que l'air y est pur et frais, et peut-être plus salubre qu'en aucune autre colonie à sucre (1). Il ajoute que, pendant les sept ou huit années qui précédèrent la première de ces invasions, il avait étudié avec une grande attention l'effet du climat et des saisons sur la santé des habitans. Il avait vu des années où la chaleur et la sécheresse étaient insupportables et de longue durée; d'autres qui étaient constamment pluvieuses, et d'autres où les tempêtes étaient fréquentes et le temps tout-à-fait variable, sans que, dans aucun de ces cas, il se fût manifesté quelque apparence de fièvre jaune.

1725, suivant l'abbé *Clavigera*, et 1729, suivant *D. Ulloa*, sont les époques où la fièvre jaune a paru pour la première fois sur le continent de l'Amérique méridionale. Elle détruisit à Sainte-Marthe la plus grande partie des équipages des vaisseaux garde-côtes. Voyez ce que nous avons dit ci-devant des autres épidémies (§. 1108).

1732, à Charles-Town; 1737, en Virginie; 1739, encore à Charles-Town. Dans ces trois cas, dit M. Currie, en remontant à la source, on trouva qu'elle avait été apportée des Antilles.

1741. Ce fut par la même cause qu'elle

---

(1) La salubrité du climat de la Barbade est avouée par tous les voyageurs; aussi sa population s'est-elle rapidement augmentée. Voyage cosmographique de M. *Schœfer*. tom. 1, page 16. Paris, 1809.

éclata de rechef en Virginie. Cette même année elle fut importée de la Barbade à Philadelphie avec le linge et les habits d'un jeune homme qui en était mort en cette île. Toutes les personnes qui se trouvèrent présentes à l'ouverture de la malle qui les contenait furent frappées de la maladie ; et les mêmes effets, ayant été exposés au grand air, répandirent la contagion dans la ville. Plus de deux cents personnes en moururent. (Notez que cette quatrième épidémie de la Barbade détruit l'objection que fait M. Legallois, en disant que l'épidémie de 1733 était regardée par le docteur Warren comme la peste du Levant apportée par des vaisseaux de Marseille).

1745, retour à Charles-Town, importée des Antilles ; en 1747, retour à Philadelphie et à New-Yorck, mais légèrement, et source non indiquée.

1748. A Charles-Town, venue des Antilles.

1762. A Philadelphie ; elle fut apportée de la Havane par un matelot qui en était atteint, et qui la communiqua à la famille chez laquelle il logeait, auprès du Marché-neuf, dans la partie basse de la ville. Elle se propagea ensuite de proche en proche jusqu'à occuper presque la totalité de la ville, et principalement toute la partie située au-dessous du grand égout. Cet égout, qui traversait trois des principales rues, était le réceptacle commun de toutes les immondices, et n'était point encore voûté. La maladie cessa tout à coup vers la mi-octobre, et ne reparut ni à Philadelphie, ni dans aucune autre ville des Etats-Unis, pendant les trente années suivantes, c'est-à-dire

jusqu'à 1793; ce qui est un peu contradictoire avec ce qu'on lit dans le traité de M. Valentin, que la fièvre jaune régna à New-Yorck en 1791, et à Charles-Town en 1792.

Aux Antilles, suivant M. Currie, la maladie se manifesta quelquefois durant cet intervalle, et ces îles n'en furent tout-à-fait exemptes qu'après la paix de 1783 jusqu'à 1793. Le retour de la fièvre jaune en 1793 forme une époque d'autant plus remarquable dans l'histoire de cette maladie, qu'il fut marqué par les plus grands ravages, et que, depuis, elle n'a plus cessé d'en faire annuellement dans les îles; et non-seulement dans les villes de l'Union qu'elle avait attaquées autrefois, mais même dans un grand nombre d'autres où elle ne s'était jamais montrée auparavant. Enfin, c'est particulièrement depuis cette époque que la fièvre jaune a fait tant de bruit en Amérique et en Europe, et qu'elle y a acquis une si malheureuse célébrité.

1793. Portée à la Grenade le 18 février 1793 par le vaisseau *le Hankey*, sous le nom de fièvre de *Boulam*, île sur la côte de Guinée, d'où ce vaisseau arrivait; portée de la Grenade dans plusieurs autres lieux des Antilles, et notamment à Saint-Domingue, d'où les blancs, qui se sauvèrent sur les vaisseaux pour échapper à la fureur des nègres, la portèrent à Philadelphie vers la mi-juillet de cette année. Elle y éclata le 1er août dans une auberge. Cette auberge était située sur le quai où stationnaient deux des vaisseaux en question, à bord desquels plusieurs passagers étaient malades. Différentes personnes tombèrent malades les jours

suivans dans le voisinage de cette auberge. On remarqua aussi que quelques passagers, dont la santé paraissait en fort mauvais état, s'étant reposés dans une cuisine sur le quai en sortant des vaisseaux, trois domestiques de cette maison furent attaqués de la fièvre jaune le 2 août. La maladie continua de faire des progrès. Mais pendant quinze jours elle fut bornée au bout de la rue dans laquelle elle s'était d'abord manifestée. Enfin, après avoir enlevé plus de quatre mille personnes, elle cessa presque tout à coup vers le 26 octobre.

1794. Elle reparut l'année suivante à Philadelphie, mais très-faiblement. Cette même année elle fut apportée à New-Haven, au mois de juin, par un sloop venant de la Martinique. Ce vaisseau avait à bord une malle remplie d'effets, dont le propriétaire était mort de la fièvre jaune à la Martinique. Trois personnes qui assistèrent, à New-Haven, à l'ouverture de cette malle, moururent de la même maladie peu de jours après. Le docteur *Monson*, de cette ville, assure qu'il n'y en existait aucun vestige avant l'arrivée du sloop, et qu'il en mourut soixante-quatre personnes. Un enfant qui n'avait pas été exposé d'ailleurs à la contagion, la reçut pour avoir été pris et porté dans les bras d'une garde-malade.

1795. A Norfolk, à Baltimore et à New-Yorck, où elle fut importée par le brick *le Zéphir*, venant du Port-au-Prince.

1796. A Charles-Town, à Boston, à Hadham, où elle fut importée par un vaisseau venant de la Havane.

1797. A Philadelphie, à Norfolk, à Balti

more, à Bristol, à Providence, et à New-Bury-Port, où elle fut importée par un vaisseau arrivé des Antilles au mois de mai, et à bord duquel quelques personnes étaient mortes dans la traversée.

1798. A New-Yorck, à Chester, à Marcushook, à Pétersburgh, à Wilmington (Caroline méridionale) à Boston, à New-London, à Wilmington (Delaware), à Portsmouth (N. Hamps), et à Philadelphie.

C'était la première fois que la fièvre jaune se manifestait à Portsmouth, où depuis longtemps il n'avait existé aucune espèce de fièvre. Elle s'y montra peu après l'arrivée d'un vaisseau venant de la Martinique, sur lequel deux hommes étaient malades à son départ de cet île, et dont l'un était mort pendant la traversée. Elle frappa ses premières victimes dans la maison du propriétaire du vaisseau, puis se propagea dans les maisons voisines, mais ne s'étendit pas au-delà des rues qui environnent le quai où il mouillait. Ces rues, exemptes d'immondices, sont situées dans le quartier le plus élevé de la ville, et qui a toujours passé pour en être le plus salubre,

A Philadelphie; importée par le vaisseau *la Débora*. Ce vaisseau avait eu un matelot qui avait assisté jusqu'à la mort son ami malade de la fièvre jaune sur un brick anglais, au Port-au-Prince. Ce matelot fut malade à son tour et assisté par un autre matelot à Jérémie, autre port de Saint Domingue, et bientôt beaucoup d'autres personnes de l'équipage furent atteintes, et moururent. Ce vaisseau, arrivé à Philadelphie, ne fit qu'une quarantaine de dix

jours et s'exempta d'une plus longue par de fausses déclarations. Les premiers malades furent tous des personnes qui avaient été sur *la Débora*, ou qui avaient eu des relations avec l'équipage. Il en fut de même à Kinsington, village vers lequel le vaisseau s'était avancé pour se réparer. Il n'y existait aucun cas de fièvre jaune avant l'arrivée de ce vaisseau; mais plusieurs des personnes qui travaillèrent à le réparer, et d'autres qui habitaient dans son voisinage, ne tardèrent pas à tomber malades, et la plupart moururent.

De Philadelphie, la maladie fut importée à Wilmington (*Delaware*) par des chaloupes venues de cette première ville, chargées de différens effets. Elle commença au bord de la rivière où étaient stationnées ces chaloupes, et elle gagna de là successivement les maisons voisines.

1799. A Charles-Town, à Edenton, à New-Bury-Port, à New-Yorck, et à Philadelphie.

Il n'existait aucune apparence de fièvre-jaune à New-Bury-Port, lorsque le vaisseau *le Sally* y arriva de l'île Saint-Thomas le 27 juin, avec une personne qui en était atteinte. La maladie éclata cinq à six jours après, en commençant par les personnes qui avaient communiqué avec l'équipage du *Sally*, ou qui habitaient le quai sur lequel sa cargaison avait été déchargée.

A New-Yorck, importée de la Havane par le vaisseau *le Général Wayne*, arrivé le 22 juin avec des malades; après une quarantaine de vingt-deux jours, et avoir été nettoyé, lavé, ventilé, etc., sans décharger sa cargaison, ce

vaisseau s'avança jusqu'à la ville ; et ce fut bientôt après que la fièvre jaune éclata sur le quai où il avait jeté l'ancre, et où il n'existait auparavant aucune apparence d'insalubrité. Cet événement exaspéra tellement les habitans, que *le Général Wayne* fut contraint de s'éloigner.

A Philadelphie, la maladie commença le 15 ou le 16 juin, et continua jusqu'à la mi-octobre. Trois ou quatre personnes en furent même atteintes dans le cours de l'hiver, qui fut d'ailleurs, jusqu'à la fin de janvier, le plus doux qu'on eût vu depuis plusieurs années. M. Currie en accuse plusieurs vaisseaux qui arrivèrent successivement depuis le 13 mai, entre autres le sloop *le Molly*, venu de Saint-Domingue avec un équipage en bonne santé, mais qui répandait une si mauvaise odeur par ses écoutilles, qu'on fut obligé de les ouvrir et d'employer plus de cinq cents seaux d'eau pour détruire cette odeur. Trois hommes de l'équipage d'un vaisseau de Hambourg, qui était auprès du *Molly*, tombèrent malades peu après qu'on eut ouvert les écoutilles de ce dernier, et deux moururent avec des symptômes de malignité. Les quarantaines étaient fort mal observées ; on faisait de fausses déclarations, et une fois on surprit sept hommes de la ville qui passaient sur des vaisseaux en quarantaine. Ce furent principalement les maisons des quais où étaient stationnés les vaisseaux, qui eurent la maladie, laquelle d'ailleurs ne s'étendit pas au delà de la septième rue, à partir des quais où elle avait commencé. Plusieurs vaisseaux contractèrent aussi la fièvre jaune.

M. Currie termine ses recherches (1) par l'extrait d'une lettre que le docteur *Blanc*, médecin sur les flottes du lord Rodney et de l'amiral Pigot dans la dernière guerre, et ensuite membre du conseil médical de la marine anglaise, écrivit à un envoyé des Etats-Unis en Angleterre le 26 novembre 1798. Dans cette lettre, le docteur Blanc déclare que tout ce qu'il a vu et sur les vaisseaux et dans les hôpitaux ne lui laisse aucun doute sur la contagion de la fièvre jaune, et il rapporte le fait suivant : « Le 16 de mai 1795, les frégates anglaises *la Thétis* et *le Hussard*, prirent deux corsaires de la Guadeloupe sur la côte d'Amérique. La fièvre jaune était à bord d'un de ces corsaires ; et de quatorze hommes que *le Hussard* y fit passer pour prendre possession, neuf moururent de cette maladie avant de pouvoir atteindre Halifax le 28 du même mois ; les cinq autres furent envoyés à l'hôpital en arrivant; une partie des prisonniers de ce même corsaire fut mise sur *le Hussard*, et quoiqu'on eût pris soin de choisir ceux qui étaient en bonne santé, la maladie se répandit rapidement dans ce vaisseau, tellement que près d'un tiers de l'équipage en fut plus ou moins affecté. Ce seul fait, ajoute le docteur *Blanc*, prouve aussi invinciblement en faveur de la contagion que le pourraient faire des volumes d'argumens ; il offre de plus une circonstance fort importante à connaître sur la con-

(1) Voyez les sources à l'appui de tous ces faits dans l'ouvrage même de ce médecin, et dans le journal de médecine, tom. 24, page 49.

tagion, c'est qu'elle peut être propagée par des hommes en bonne santé. »

De cette masse de faits et de témoignages, M. Currie, et avec lui le collége des médecins de Philadelphie, concluent pour l'importation et la contagion de la fièvre jaune; et le gouvernement des Etats-Unis, ainsi que ceux de toute l'Europe civilisée, ont adopté cette opinion, et ont établi des quarantaines jusque dans la mer Blanche, malgré les argumens spécieux des *non-contagionistes*, et quoiqu'il n'y ait pas encore eu d'exemple que cette maladie se soit manifestée, du moins d'une manière épidémique, dans les contrées froides de l'Europe. L'exemple de la peste paraît servir de leçon dans ces contrées, et je crois qu'on ne saurait être assez prudent.

« Que ceux (ajoute notre auteur) qui prétendent que la fièvre jaune n'est due qu'au climat, à l'état de l'atmosphère, et aux exhalaisons du sol, expliquent donc pourquoi nous avions été plus de trente ans exempts de cette maladie lors de l'invasion de 1793; pourquoi elle ne se manifeste que dans nos villes commerciales, et pourquoi elle commence toujours par les quartiers où abordent les vaisseaux (1). Les causes qu'ils allèguent auraient peut-être été admissibles autrefois, lorsque

(1) Nous avons vu au commencement de cet article, d'après M. Valentin, que la fièvre jaune s'est montrée à cent cinquante lieues des côtes. Lors même que ce fait serait exact, il ne prouverait pas plus en faveur de la non-contagion que la peste du Gevaudan a prouvé contre la contagion de celle de Marseille.

nos villes n'étaient point pavées, que nos égouts n'avaient point d'écoulement, que les immondices dont ils étaient remplis y demeuraient exposées à l'action du soleil, et qu'il y avait dans les environs des eaux stagnantes et divers foyers de putréfaction; mais toutes ces causes d'insalubrité, inséparables des nouveaux établissemens, ne peuvent plus appartenir à des villes aussi anciennement fondées, et dans un état aussi prospère que le sont la plupart de celles que ravage maintenant la fièvre jaune; *et il y avait long-temps qu'elles en avaient été écartées lors de la terrible invasion de* 1793. Aussi les fièvres et les dyssenteries, jadis si formidables, y avaient elles presque entièrement disparu, surtout à Philadelphie et à New-Yorck. Les relevés des registres mortuaires de ces deux villes prouvent que l'air y est plus salubre qu'en aucune de l'Europe, située sous la même latitude, et ayant la même population. Cependant, c'est après tant d'améliorations que la fièvre jaune éclate parmi nous avec une violence inouïe; mais elle n'y éclate qu'après avoir fait son apparition dans les Antilles plusieurs mois auparavant, et lorsque nous avons eu l'imprudence d'admettre dans nos ports, sans aucune précaution, les vaisseaux revenant des îles infectées. Si depuis 1793 jusqu'à 1800 (temps où l'auteur écrivait), elle n'a pas cessé de se reproduire chaque année dans quelques-unes de nos villes, c'est qu'elle a continué d'exister dans les Antilles, et que les circonstances de la guerre ont donné une immense activité à nos relations commerciales avec les îles, et surtout avec Saint-Domingue

et la Guadeloupe, qui ont été le principal théâtre de la guerre dans ces contrées, et en même temps de la fièvre jaune. Elle ne commence chez nous que vers le mois de juillet, parce que, ne reprenant vigueur dans les Antilles que peu de temps avant cette époque, elle ne peut guère nous en être apportée plus tôt. Les premières gelées la font constamment cesser vers la fin d'octobre, parce que le virus contagieux qui lui donne naissance a besoin d'une certaine température pour exercer son action.

« La principale cause des disputes qui se sont élevées sur la contagion vient de ce qu'on a confondu cette fièvre pestilentielle avec la fièvre du climat, qui n'attaque que les nouveau débarqués dans les Indes occidentales, et surtout avec les fièvres bilieuses ou rémittentes produites par les exhalaisons des marais et autres lieux insalubres. Mais, encore une fois, outre qu'elle diffère de ces dernières, et par ses symptômes, et parce qu'elle est exaspérée par les remèdes qui leur conviennent (le vin, l'opium et le quinquina), comment, par quelles causes les fièvres rémittentes bilieuses auraient-elles pris tout à coup en 1793, et auraient-elles conservé depuis un caractere si nouveau et si effrayant? Quel changement est-il survenu dans l'atmosphère et dans les localités capable de produire une métamorphose si extraordinaire, et dont on ne connaît aucun exemple dans les autres contrées? Enfin, si la fièvre jaune n'est produite que par les miasmes et les exhalaisons putrides, pourquoi les villes de Baltimore, de Charles-Town et de

Dower, quoique beaucoup plus exposées à l'action de pareilles causes que celles de Portsmouth, de New-London, de Boston et de Wilmington, en ont-elles été exemptes en 1798, pendant que ces dernières étaient encombrées de morts et de mourans (1)? »

Je crains effectivement beaucoup que plusieurs des auteurs qui ont écrit sur la fièvre jaune, et qui ont soutenu sa non-contagion, n'aient souvent pris pour cette maladie des fièvres bilieuses, ou des fièvres rémittentes simples, d'autant plus que, dans les pays chauds, il se manifeste très-promptement des symptômes biliaires. Quoique ni la peste ni la fièvre jaune ne règnent pas toujours au Levant, ni en Amérique, la terreur qu'inspirent ces maladies dans les lieux qui en sont le théâtre peut bien quelquefois troubler la raison, et faire prendre quelques-uns de leurs symptômes pour l'ensemble de la maladie. Il n'est pas non plus contre la vraisemblance qu'on ait regardé quelquefois comme un produit du virus contagieux de la fièvre jaune, des fièvres des prisons, des vaisseaux, des camps, etc., compliquées des symptômes biliaires, inséparables de l'état pathologique, dans certaines saisons et dans certaines contrées. M. Currie, qui fait cette remarque, ajoute qu'indépendamment que la fièvre jaune diffère de ces fièvres à beaucoup d'égards, elle a cela de remarquable qu'elle ne se montre que dans les saisons chaudes, tandis que la

(1) Journal général de médecine, tom. 24, page 66 et suiv.

fièvre des prisons, etc., règne pour le moins aussi-bien en hiver qu'en été.

M. *Leblond* considère la fièvre jaune comme la plus rapide et la plus dangereuse de toutes les maladies putrides, dont, suivant lui, elle est comme le dernier degré; et (ce qui n'est pas bien exact) il met peu de différence entre cette fièvre et les fièvres malignes des camps, des prisons, des hôpitaux, des pays marécageux, et de tous les lieux de l'Europe où il existe des miasmes ou autres foyers de corruption. Il adopte entièrement les idées d'importation des régions placées sous les tropiques, aux Etats-Unis et en Europe, au moyen des étoffes et autres corps; mais il n'admet aucune contagion que lorsque plusieurs malades se trouvent réunis, entassés dans un même lieu où l'air n'est pas suffisamment renouvelé et purifié; il prouve d'ailleurs, par des faits multipliés, que, dans l'Amérique méridionale et aux Antilles, la maladie n'est point à craindre pour les individus acclimatés (1).

M. *Humboldt*, que j'ai déjà cité plusieurs fois, affirme qu'au Mexique on ne regarde pas le vomito comme contagieux, et qu'on n'y cite aucun fait qui rende probable que le contact immédiat, ou l'haleine du mourant, soit dangereux pour les personnes non acclimatées qui soignent le malade. « Sur le continent, dit-il, de l'Amérique équinoxiale, la fièvre jaune n'est pas plus contagieuse que ne le sont

(1) Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des tropiques, etc; Paris, an 13; et journal général de médecine, tom. 24, page 184 et suiv.

les fièvres intermittentes en Europe. » Il estime néanmoins qu'il n'est pas contraire à l'analogie que présentent d'autres phénomènes pathologiques, qu'une maladie qui n'est pas essentiellement contagieuse puisse, sous une certaine influence de climats et de saisons, par l'accumulation des malades, et par leur disposition individuelle, prendre un caractère contagieux. « Il paraît, ajoute ce savant, que ces exceptions, infiniment rares sous la zone torride (1), s'offrent plus particulièrement sous la zone tempérée. En Espagne, où, en 1800, plus de quarant-sept-mille, en 1804, plus de soixante-quatre-mille individus ont péri victimes de la fièvre jaune, cette maladie a été contagieuse, mais seulement dans les lieux où elle exerçait ses ravages; car il a été prouvé par des faits nombreux, observés surtout à Malaga, à Alicante et à Carthagène, que des personnes affectées n'avaient pas communiqué la maladie dans les villages où elles s'étaient retirées, quoique le climat y fût le même que celui des villes contagiées (2). » Du reste, M. Humboldt affirme, comme les autres observateurs, que les individus non acclimatés sont ceux qui sont le plus exposés à la fièvre jaune dans les

---

(1) J'avoue qu'il ne m'est pas possible de croire que ces exceptions soient plus rares sous la zone torride que sous la zone tempérée.

(2) Cette assertion, que M. Humboldt a puisée dans un rapport fait par des médecins français sur la maladie d'Espagne, est contredite par des témoins oculaires, et l'on verra bientôt pourquoi les villages n'ont pas été autant infectés que les villes.

régions équinoxiales, tandis que dans la zone tempérée, aux Etats-Unis, et en Espagne, les indigènes y sont aussi exposés que les étrangers (1).

Nous verrons dans la section suivante, en traitant de l'épidémie, que dans le fait M. Humboldt se contredit un peu en niant la contagion de la fièvre jaune à la Véra-Cruz, puisqu'il y admet un air si contagié, que le simple passage dans cet air suffit pour donner la maladie: or, on aura peine à se persuader que l'air d'une salle de malades de la fièvre jaune soit moins dangereux que l'air libre qu'on respire en traversant le pays où elle règne, sans communiquer avec personne.

Une suite de recherches faites en Espagne par don *Antonio Cibat*, aujourd'hui médecin de la cour à Madrid, nous apprend que la ville de Cadix fut affligée de la fièvre jaune en 1730, et qu'elle lui vint d'un navire arrivant des Antilles, dont l'équipage, les passagers et les marchandises furent débarqués imprudemment, sans aucune précaution et sans quarantaine préalable; qu'à Malaga, en 1741, la même maladie fit périr dix mille personnes, et qu'elle y fut portée par quelques étrangers venant d'Amérique, auxquels, quoique malades, il fut permis de débarquer avec leurs équipages et des marchandises; qu'à Cadix, en 1800, et à Malaga en 1803, la fièvre jaune eut la même origine, et que,

---

(1) Journal général de médecine, tom. 40, page 414 et suiv.

dans cette dernière ville, la maladie, ayant paru éteinte pendant le froid de l'hiver, reparut avec une nouvelle violence en 1804, par le défaut de précautions désinfectantes, lorsque la chaleur de la saison fut devenue favorable à l'exaltation des miasmes qu'elle avait laissés. Cet auteur ne dissimule pas l'origine exotique de cette maladie, et la nature des moyens seuls capables de l'écarter, qui sont, *les cordons de troupes, les lazarets, et les fumigations désinfectantes* (1).

Cette conclusion, qui paraît péremptoire, n'était pas pour cela adoptée par tout le monde, en Espagne, en 1800, et les esprits n'étaient pas moins partagés qu'aux Etats-Unis sur les questions d'importation et d'endémie. Malgré l'évidence des faits, on s'est plu à caresser cette dernière idée, plus adaptable peut-être aux convenances politiques et commerciales. Elle avait commencé le 15 août au bourg de Sainte-Marie, dans une seule famille très-fréquentée par les corsaires et les marins espagnols et étrangers; de cette famille, elle s'était propagée de proche en proche jusqu'aux faubourgs de Cadix, et successivement dans la ville. Il était connu que parmi ces marins il y en avait de Philadelphie, où la fièvre jaune avait régné, et qui l'avaient eue eux-mêmes. Dans la description que fait de la maladie don *Charles-François Ameller*, médecin consultant des armées, professeur et président du

(1) *Memorias sobre la calentura amarilla contagiosa, mem.* 1.

collège des médecins de Cadix, du 30 septembre 1800, après avoir signalé tous les symptômes nerveux dont les malades étaient accablés, il dit qu'il y avait des hémorragies nasales, des vomissemens sanguinolens, le mœléna, des déjections sanguines, la jaunisse, des pétéchies, et en dernier lieu le vomissement atrabilaire, qu'on s'est plu de nommer *vomito prieto*, ressemblant à celui qui est endémique, dans certaines saisons de l'année, à la Véra-Cruz, à Honduras, etc. Parlant du sentiment de *Piquer*, qui regarde la peur comme la principale cause des maladies épidémiques, et même de la peste, il rejette cette cause, et affirme que la maladie régnante n'est pas la peste, n'y ayant ni bubons, ni anthrax, etc.; il ne veut pas non plus que ce soit les alimens qui l'aient produite; mais, tout en avouant qu'elle est très-contagieuse, et en louant les magistrats des précautions qu'ils ont prises en conséquence, il en attribue la principale cause au règne des vents du sud, et à l'air échauffé, comme dans les Antilles, jusqu'au quatre-vingt-cinquième degré du thermomètre de *Farennheit*. Cependant, comme s'il n'était pas bien assuré de son dire, il ajoute qu'au moins les phénomènes météorologiques ont été une chose prédisposante (1), ce que tout le monde lui accordera.

---

(1) *Supplemento a la gazeta de Madrid del martes 28 octobre de 1800. Description de la enfermedad epidemica que tuvo principio en la ciudad de Cadix, etc. por el D. D. Carlos F. Ameller*, le même qui a signé la lettre dont j'ai parlé (§. 1108).

En 1804 l'opinion des causes locales et des effets de la peur trouva aussi de nombreux partisans. Grand nombre de gens de l'art étaient morts à Séville, et l'on en manquait pour servir les malades. Un jeune médecin de Madrid, très-spirituel et rempli de son *Piquer*, s'offrit pour ce service, prétendant qu'il n'y avait point de contagion et qu'on ne tombait malade que par la peur. Il y fut envoyé par la cour avec deux autres collègues. Son courage ne lui servit de rien, et il ne tarda pas à périr. Un second mourut après lui, et le troisième s'enferma dans sa chambre, sans plus communiquer avec personne (1). Ainsi cet étourdi paya aussi chèrement sa folle présomption que le firent, dans la peste de Marseille de 1720, deux médecins de Barjols, qui, ayant été reçus médecins du nouvel hôpital des pestiférés, et s'y étant renfermés sans daigner conférer avec les médecins de la ville, et remplis d'idées toutes contraires à celles qu'ils auraient dû se former de la nature de la maladie, ne tardèrent pas à en être la victime, avant même d'avoir eu le temps de se reconnaître (2).

Les villages furent plus avisés que les villes : raisonnant moins et donnant davantage à l'expérience, les paysans prirent le parti de se garder avec des fusils, et de rompre toute communication; mais, pour ne pas manquer d'humanité envers les voyageurs, ils plaçaient,

(1) Notice communiquée.

(2) Relation historique de la peste de Marseille, page 100 et suiv.

à cinquante pas des maisons, du pain, du vin et de la viande qui étaient distribués gratis, avec défense d'approcher plus loin, sous peine de la vie. Voilà pourquoi les campagnes eurent moins à souffrir de la fièvre jaune que les villes (1).

M. *d'Aréjula*, qui avait déjà eu occasion d'observer la fièvre jaune à Cadix en 1800, et à Médina-Sidonia en 1801, et qui l'a étudiée à Malaga dans toutes ses périodes et dans toutes ses modifications, sans avoir abordé, sans doute par prudence, les grandes questions de la contagion et de l'importation, ne laisse cependant pas ignorer, dans la succincte mais exacte description qu'il donne de cette maladie, qu'il la regardait comme contagieuse; ce qu'on peut estimer par les passages suivans: *Ne*, dit-il, page 9, *contagiosum hoc malum nimis altas agat radices;* et plus bas, *ad hoc contagiosum malum circumscribendum arcendumque* (2). L'on a d'ailleurs d'amples détails, qui n'ont pas été publiés, sur les malheurs auxquels cette ville a été réduite, parce que les médecins et les magistrats ont trop biaisé, d'abord sur la nature contagieuse de son épidémie, et sur l'origine de celle-ci, qui a été rapportée, par les uns, à des vaisseaux venus de la Havane, par les autres, à des vaisseaux des Etats-Unis, et, par quelques médecins, à des causes purement locales.

La maladie se manifesta d'abord dans un

---

(1) Notice communiquée.

(2) *Succincta descriptio febris epidemicæ, Malagæ nuper sævientis, etc., in latinum versa. Viennæ*, 1805.

faubourg et dans des maisons les plus fréquentées par les marins et les étrangers. Le gouverneur, qui avait habité l'île de Cuba, et le consul des Etats-Unis, qui avait vu l'épidémie à Philadelphie, ne tardèrent pas à reconnaître la fièvre jaune. Le consul quitta aussitôt Malaga avec toute sa maison, au nombre de quinze personnes, et se retira dans un village à quelques lieues de là. Un de ses domestiques, qui avait une amie malade de l'épidémie dans le faubourg infecté, l'alla visiter furtivement et porta la maladie dans la maison de son maître, dont les deux tiers furent enlevés. Cependant le mal ne se communiqua pas au village, par la précaution que prit l'alcade de faire entourer la maison d'un cordon de troupes.

Le gouverneur prit également des mesures sévères : il interdit toute communication du faubourg avec la ville ; il fit fermer les églises, les monastères, les spectacles, et défendit toute assemblée publique. Il fit brûler dans une place à ce désignée tous les effets et tous les meubles qui avaient servi aux malades et aux mourans, de quelque prix et qualité qu'ils fussent. Ces actes, un peu trop rigoureux et souvent inutiles, comme nous le dirons à la section suivante, causèrent des murmures; le clergé, outré de ce qu'il ne pouvait plus exercer ses fonctions, attira dans son parti la populace, et, profitant, pour répandre le bruit de sa non-contagion, de ce que les mesures du gouverneur empêchaient la maladie de faire des progrès, l'accusa publiquement d'impiété et d'abus de pouvoir. La circonstance suivante

fit éclater l'incendie : parmi les meubles d'un décédé qu'on jetait au feu, il y avait un crucifix de bois, qu'il avait tenu à la main dans son agonie. Avant de le jeter au feu, le porte-faix chargé de cet emploi le présenta au peuple, après lui avoir adressé la parole en ces termes : *Pauvre Christ, ce n'était pas assez que les Juifs t'eussent crucifié, il fallait encore qu'on te brûlât à Malaga!* Aussitôt grande rumeur ; le peuple s'émeute, le crucifix n'est pas brûlé ; le gouverneur s'enferme ; on écrit en cour, et il est disgracié. Le crucifix est exposé dans une balustrade à la vénération publique.

Un nouveau gouverneur arrive, qui, pour faire sa cour au clergé et à la populace, annule toutes les ordonnances de son prédécesseur. On fait des processions et des prières publiques, on se précipite dans les temples et dans les maisons de plaisir ; le faubourg communique avec la ville. Tout Malaga est bientôt infecté, et la maison du gouverneur imprudent en est la première victime. Les couvens, qui jusqu'alors avaient été respectés, parce qu'ils étaient isolés, perdirent, pour s'être relâchés des mesures de précaution, grand nombre de religieux et de religieuses dans les deux années de 1803 à 1804. Le fameux crucifix donna la mort à cinq hommes qui franchirent la balustrade pour l'aller baiser et le toucher à leur aise (1).

---

(1) Notice communiquée par M. *Soria*, et confirmée par des proches parens du premier gouverneur.

A dire vrai, plusieurs ont qualifié cette maladie de Malaga du nom de peste, et un auteur de ce pays a décrit sous ce nom quatorze grandes épidémies qui ont ravagé cette ville depuis 1487 jusqu'à 1751, n'y en ayant plus eu jusqu'en 1793, temps où l'auteur a publié son ouvrage (1). On a dit aussi que la population de cette ville, l'étroitesse de ses rues, l'air chaud et sec de son climat, la malpropreté de la classe pauvre, les mauvais alimens, etc., pourraient bien être cause de ces maladies, sans recourir à l'importation. Ces choses ont déjà été amplement discutées; on peut demander, comme l'a fait M. Currie pour son pays, ce que faisaient ces causes à Malaga, depuis 1731 jusqu'à 1793 et au-delà, temps où il n'y a point eu d'épidémie. Quant à la nature de la dernière maladie, les descriptions que nous en avons sont trop claires pour pouvoir prendre le change; et quant au nom de pestes donné aux précédentes, nous avons déjà dit plusieurs fois que c'était un nom trivial chez les anciens auteurs pour désigner les grandes calamités (2). Une réunion de méde-

---

(1) Sous le titre *de conversationes historicas Malaguenas, etc.*, quatre volumes in-8°.

(2) Le docteur *Cibat* lui-même, dont j'ai déjà parlé, après avoir énuméré les ravages affreux que la fièvre jaune a faits à Cadix, à Séville, à Carthagène et à Malaga, depuis 1800, et ses différens moyens de contagion, veut qu'on lui donne le nom de peste, et il prétend même, d'après la ténacité de ses miasmes, qu'elle peut devenir endémique en Espagne, d'exotique qu'elle est aujourd'hui, comme la vraie peste l'est au Levant, si les magistrats ne prennent pas les précautions indi-

cins, auxquels le gouvernement anglais a donné la commission de faire des règlemens prophylactiques contre les maladies contagieuses, appelle encore du nom de pestilentielles celles qui ont ravagé Malaga et Médina-Sidonia en 1803 et 1804, et, en dernier lieu, Gibraltar (1), quoiqu'il soit vraisemblable que l'épidémie de cette dernière ville n'était également autre que la fièvre jaune, à en juger par la description suivante de la maladie, insérée dans le même rapport :

« Elle commence, disent les commissaires, par le froid et le frisson; des douleurs dans les membres; souvent, mais pas toujours, des nausées et une disposition à vomir; plus ou moins de douleur à la tête, avec infiltration et rougeur aux yeux. Chez plusieurs malades, la douleur est désespérante; chez quelques-uns elle se forme au front; chez d'autres elle s'étend beaucoup plus bas, et se fait vivement sentir entre les yeux, et jusque dans les fosses nasales; et quelquefois la face est bouffie et luisante. Peu après l'invasion de la fièvre, le pouls est plein et fréquent, mais sans difficulté de respiration; d'abord après la cessation de l'accès de froid, la chaleur de la peau devient promptement considérable, et cette chaleur, qui est accompagnée d'un pouls plein et fréquent, continue d'augmenter ordinairement

---

quées par les connaissances actuelles et par la prudence. *Memoria sobre la calentura amarilla, segunda parte, problema* 6, *c.* 7.

(1) Journal général de médecine, tom. 41, page 325 et suiv.

pendant les trente-six premières heures; ensuite elle diminue graduellement pendant le même espace de temps, de manière qu'au bout de soixante-douze heures, toute chaleur fébrile, plénitude de pouls, douleur de tête et de membres paraissent avoir entièrement cessé. (N. La fièvre de Livourne a présenté le même caractère. *Voyez* §. 1108.) Pendant les progrès de la maladie, on voit souvent survenir une hémorragie nasale, quelquefois aussi *la peau jaunit*, surtout si les angoisses de l'estomac ont été considérables et les vomissemens violens; souvent il arrive *un léger délire;* mais, ainsi que l'état jaune de la peau, ces deux symptômes ne sont point constans. Il arrive parfois qu'au troisième jour de l'apparition de la maladie *l'irritabilité de l'estomac est prodigieusement augmentée, et que, dans quelques cas, cet organe ne peut plus rien garder;* alors aussi les évacuations alvines deviennent trop fréquentes, et, si on a employé les purgatifs avec profusion, cette diarrhée est accompagnée d'une suppression totale d'urines, les reins ne font plus aucune sécrétion, car les malades n'ont aucune envie d'uriner; la région de la vessie est tendue, et le cathétérisme n'en extrait aucun fluide. Ces symptômes, c'est-à-dire cette augmentation de l'irritabilité de l'estomac, cette diarrhée, cette suppression d'urines, accompagnés de hoquet, sont regardés comme extrêmement fâcheux, et, des personnes qui en sont atteintes, peu échappent à la maladie, *surtout si dans les déjections de l'estomac on observe des filamens d'une matière brunâtre*, ressemblant un peu à la rinçure de la bouche

quand on s'est servi de vin rouge pour cet usage. L'affaiblissement du pouls et l'extrême prostration des forces sont ordinairement les symptômes qui annoncent la terminaison fatale de la maladie (1). » Certes, quand on compare cette description avec toutes celles que nous avons de la fièvre jaune, et avec celles de la peste, dans les différens pays, on ne peut méconnaître la fièvre jaune, et l'on n'y voit d'analogie avec la fièvre exanthématique contagieuse, appelée peste, que dans sa contagion et dans les ravages qu'elle a occasionés (2).

Exceptions à la contagion de la fièvre jaune.

§. 1142. On doit cependant convenir que cette fièvre, en même temps qu'elle permet un plus grand nombre de guérisons, est aussi moins contagieuse que la peste; 1° quoique la chose ne soit pas générale et ne puisse inspirer une sécurité parfaite, il est probable que, dans certaines circonstances, un seul ou un petit nombre de malades ne suffisent pas

---

(1) Journal général de médecine, tom. 41, page 343 et suiv.

(2) Cependant mon savant collègue, M. Louis Valentin, m'écrit de Lyon, en date du 16 novembre 1811, *qu'il a eu des renseignemens de Londres, desquels il résulte que c'était la peste qui régnait à Gibraltar en* 1804, *époque où la désolation était dans quatre ou cinq provinces d'Espagne; qu'il y a eu dans ce royaume deux espèces d'épidémies, l'une la fièvre jaune non contagieuse, et l'autre la vraie peste apportée de Maroc à Cadix....* La chose est possible, mais je n'ai pu me décider sur ce point que d'après la description officielle que je viens de rapporter. *Amicus puncto magis amica veritas.*

pour produire la contagion : ainsi, il y eut à Marseille, à la rue Sainte-Catherine, en 1805 (si je me rappelle bien l'époque), sept matelots du vaisseau américain *la Columbia*, que mes collègues m'ont assuré avoir été malades de la fièvre jaune, et dont cinq moururent, qui cependant n'ont point communiqué la maladie, quoiqu'ils eussent été plusieurs jours dans cette rue avant d'être transférés aux infirmeries. De même l'on a de temps à autre, dans nos contrées méridionales, des cas isolés du *typhus ictérodes* d'Hippocrate, accompagnés des symptômes ordinaires de la fièvre jaune, sans contagion subséquente ; ce qui ferait croire qu'il y a dans cette terrible maladie quelque chose outre les élémens connus des typhus.

M. Currie lui-même cite deux cas arrivés dans l'épidémie de Philadelphie de 1799, où il n'y a pas eu de contagion : le premier cas est qu'aucun de ceux des habitans qui avaient quitté la ville, et qui y étaient rentrés après quelques nuits de fortes gelées, ne tomba malade après sa rentrée, malgré que le bureau de santé n'eût pris aucune mesure pour faire purifier les effets et les maisons des personnes qui avaient été attaquées de la maladie : de même, cette année, la maladie ne dépassa pas certains quartiers de la ville ; la banque et la douane ne changèrent point de local, et continuèrent leurs opérations durant l'épidémie ; et de toutes les personnes venues du dehors pour leurs affaires avec ces deux établissemens, aucune ne contracta la maladie. Le second cas est celui d'une dame,

partie de Philadelphie dans les premiers jours de juillet, malade de la fièvre jaune, et qui en mourut à Wilmington, sans la communiquer à personne.

2° Dans cette fièvre, comme dans beaucoup d'autres, le corps humain paraîtrait moins susceptible de donner la contagion que les effets qui ont servi à son usage. Le docteur *Tilton*, cité par M. Currie, rapporte que la première personne qui en mourut à Wilmington, en 1798, était venue malade par la diligence, et qu'elle ne la communiqua à personne, mais que la maladie commença après l'arrivée de différens effets venus de Philadelphie. Nous apprenons aussi de M. *Balme*, qui a servi dans l'armée d'Egypte, que les soldats pestiférés dont l'état était encore douteux, et qui étaient transférés au lazaret après avoir donné des signes réels de peste, ne laissaient cependant parmi leurs camarades aucune contagion, pourvu qu'on eût soin d'enlever leurs lits et tout ce qui leur avait appartenu (1). Il est vraisemblable que les nations qui vont nues sont moins susceptibles de maladies contagieuses, et c'est sans doute sur cette expérience qu'est fondée la pratique de quelques navigateurs d'obliger les personnes du bord qui tombent malades d'une maladie douteuse à se dépouiller et à rester nues dans leur chambre, ce qui n'est pas sans utilité pour leurs compagnons de voyage.

3° Il est vraisemblable aussi, d'après un

---

(1) *De ætiologiâ general. contag.*, §. 47.

grand nombre de faits, que, moins tenace que celui de la peste, le virus de la fièvre jaune est en quelque sorte décomposé, à très-peu de distance du malade, par un air pur et sans cesse renouvelé; qu'il est détruit ou neutralisé par le changement d'air ou de local de la part du malade. C'est ce que nous avons observé précédemment pour les typhus d'Europe, et c'est ce qui explique pourquoi plusieurs malades, dans les différentes épidémies de fièvre jaune, qui avaient fui dans les campagnes, n'y ont pas apporté la maladie. Aussi l'historien de la fièvre de Livourne observe-t-il qu'à peine le nouvel hôpital provisoire de Saint-Jacques fut disposé, et qu'à peine les malades y furent admis, que la maladie se montra, non-seulement avec moins de violence et cessa de se répandre dans la ville, mais encore qu'un grand nombre de victimes, qu'elle paraissait avoir déjà désignées, échappèrent à la mort.

4° Il est digne de remarque, comme l'avoue lui-même M. Currie, que le climat et la saison ne sont point indifférens, et que la fièvre jaune ne se propage que dans un air chaud et calme. Aucune contrée n'y a été plus exposée que l'Angleterre depuis 1793, et cependant elle en a été exempte. Il en fut de même pendant la guerre que termina la paix de 1763. *Lind*, qui était alors médecin du grand hôpital de Haslar, près Portsmouth, dit, dans ses mémoires sur la contagion, que les flottes qui revenaient de l'Amérique vers le milieu de l'automne débarquaient dans cet hôpital un grand nombre de malades at-

taqués de la fièvre jaune, et qu'elle ne s'y propageait point, malgré qu'il fût impossible d'isoler les malades.

M. Currie pense même qu'une chaleur trop grande peut également arrêter les progrès de cette contagion, comme nous l'avons dit de celle de la peste. « Si la température de la glace *détache* et *précipite* le virus, celle qui excède quatre-vingts degrés de Farennheit le dissipe en le volatilisant. Je conviens encore, poursuit cet auteur, que les miasmes et les exhalaisons putrides, sans lui donner naissance, ajoutent considérablement à son activité, et semblent même quelquefois nécessaires à sa propagation, tant parce qu'elles sont un meilleur conducteur du virus que l'air pur, que parce qu'elles prédisposent les corps à recevoir son impression (1).

Quant à l'air calme, comme circonstance nécessaire au développement et à la propagation du virus, c'est une chose qui me paraît constante dans tous les climats et dans toutes les épidémies. M. *Leblond*, en parlant de la fièvre jaune dans les pays chauds de l'Amérique, dit qu'elle ne se déploie avec violence que lorsqu'il survient des calmes parfaits; que ses ravages sont d'autant plus funestes que les calmes durent plus long-temps, et que la maladie ne finit ou même ne commence à diminuer d'intensité qu'au retour des vents et des pluies. Il cite, à cet égard, des faits incontestables recueillis parmi des troupes

(1) Journal général de médecine, tom. 24, page 68.

arrivées d'Europe et débarquées à Cayenne, à différentes époques, qui prouvent et la puissance des calmes pour la propagation de la fièvre jaune, et celle des vents pour balayer l'atmosphère des miasmes contagieux dont elle est imprégnée (1).

5° Enfin, du témoignage de tous les observateurs, il résulte assez généralement que les personnes nées dans les pays chauds des tropiques, et celles qui, par de précédens voyages, s'y sont acclimatées, sont épargnées par la fièvre jaune. Ainsi les colons de Saint-Domingue, de Cayenne et des Antilles, qui, par suite des troubles, ont passé à Philadelphie, à New-Yorck et ailleurs dans les Etats-Unis, y ont été souvent témoins des ravages de la fièvre jaune et n'en ont point été atteints, non plus que leurs domestiques, noirs ou gens de couleur, dont un grand nombre s'étaient adonnés au service des malades. On a observé la même chose à Cadix, à Malaga et ailleurs (2).

Ces observations servent non-seulement à établir une différence entre la manière d'agir de la contagion de la peste et celle de la fièvre jaune, mais encore à expliquer pourquoi celle-ci fait beaucoup moins de ravages aux Etats-Unis qu'elle n'en fait en Espagne. On est en effet surpris que, dans l'épidémie de 1799 de Philadelphie, le nombre total des morts, tant de la fièvre jaune que de toute autre maladie,

---

(1) Journal général de médecine, tom. 24, page 184 et 185.

(2) *Ibid.*, page 186.

depuis le 10 juillet jusqu'à la fin d'octobre, n'ait été que de douze cent soixante-quinze sur une population alors de cinquante-cinq mille âmes; qu'à Livourne elle n'ait été que d'environ sept cents sur une population de soixante mille âmes, tandis qu'à Malaga, sur une égale population, elle a été, en 1804, de trois mille pour le mois de septembre seul. La différence de climat, l'air chaud et sec de la plupart des provinces d'Espagne sont bien propres à lever cette surprise. Tous ceux qui ont écrit sur les épidémies des Espagnes ont accusé l'air d'être au moins une cause prédisposante de la maladie; et cette opinion, que le docteur *Ameller* a manifestée pour l'épidémie de Cadix de 1800, avait déjà été telle dans celle qui affligea cette ville en septembre et octobre de l'année 1764, époque où la disette d'eau s'était jointe à des chaleurs excessives.

Conclusions sur la contagion de la fièvre jaune.

§. 1143. Par toutes les recherches auxquelles je me suis livré (§. 1108, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, et dans la section de la contagion), je crois être conduit à pouvoir conclure,

1° Que la fièvre jaune est une maladie d'origine étrangère, endémi-épidémique contagieuse pour les pays chauds d'Amérique, contagieuse pour les pays froids de la même contrée et pour l'Europe;

2° Qu'il peut bien naître sporadiquement et isolément en Europe quelques maladies qui lui ressemblent par quelques-unes de ses formes extérieures, comme, dans les substances minérales, des corps très-opposés en principes

ont la même cristallisation, mais qu'elles ne renferment pas le caractère spécifique qui donne la mort, qui résiste à la médecine, et qui se propage par la contagion. Si les chaleurs suffisaient au développement de cette maladie, jamais plus belle occasion que l'année 1811, remarquable par une comète très-rayonnante, visible tout le mois de septembre, sous la troisième étoile de la grande ourse, jusqu'en décembre, et par les chaleurs si fortes et si constantes de l'été, qu'on a dû vendanger un mois plus tôt, que les fruits d'automne ont mûri dans l'été, et que j'ai vu le beau climat de la Provence s'étendre jusque sur les bords humides de la Saône : mais il n'en a heureusement rien résulté ; donc, etc. (1) ;

3° Que cette fièvre est contagieuse, non-seulement par les hommes, mais encore par les effets, et plus peut-être par ces derniers. On a vu précédemment que le bois d'une croix et que le bois des vaisseaux pouvaient être imprégnés de son virus : c'est ce qu'un administrateur éclairé du bureau de santé de Marseille (2) me confirmait par ce qu'il avait vu dans l'exercice de ses fonctions. Des malades de la fièvre jaune, qui avaient été traités au lazaret, et qui étaient rétablis, étant retournés à leur vaisseau, reprirent la maladie, ainsi que ceux qui étaient sains, et l'on fut obligé d'ordonner une nouvelle quarantaine;

---

(1) L'échelle de Réaumur a constamment été dans les mois de juin, juillet et août, à trente-trois degrés, au soleil.

(2) M. *Peyron*.

4° Que cette fièvre est cependant moins contagieuse que la peste ; que son virus est précipité ou détruit par le froid ; que même, dans certains cas (§. 1142), elle ne l'est pas, ou ne l'est que très-peu ; que cependant, comme les cas de non-contagion ne peuvent être exactement prévus, qu'ils peuvent varier, et qu'il y a aussi des exemples où un seul individu a suffi pour propager la maladie, l'on doit, dans une affaire d'un si grand intérêt, s'en tenir aux principes admis de contagion, et continuer, envers les personnes et les choses arrivées de pays douteux, les mesures de précaution que les gouvernemens ont sagement établies dans tous les climats contre ce fléau américain.

Nous verrons dans la section suivante que si la fièvre jaune est moins redoutable que la peste, comme maladie contagieuse, elle l'est davantage dans les pays où elle prend naissance, comme maladie épidémique (1).

---

(1) La question sur la contagion de la fièvre jaune me paraît terminée par les renseignemens positifs que l'on a sur cette maladie, qui régnait en 1811 dans la province de Murcie en Espagne. Voici le rapport officiel fait à M. le maréchal duc de Dalmatie par les officiers de santé en chef de l'armée du midi, daté de Séville le 6 novembre 1811. Signé *Brassier et Chappe*.

« Nous venons de recevoir des principaux officiers de santé du quatrième corps quelques détails sur l'épidémie de Murcie, et nous avons l'honneur de vous en transmettre le résumé.

« D'après la description de la maladie et la marche de ses symptômes, nous sommes autorisés à lui donner le nom de *fièvre jaune*. Elle est éminemment conta-

§. 1144. Troisième variété. *Typhus des prisons, des hôpitaux, etc.*

Description générale du typhus d'Europe.

Quoique ces fièvres soient très-connues, et que chaque médecin puisse en puiser la description dans sa propre pratique, je crois cependant utile, pour reconnaître de

---

gieuse, attaque tous les âges, tous les sexes, n'épargne ni le riche ni le pauvre : elle fait toujours des progrès dans le royaume de Murcie, elle a gagné l'armée espagnole, et elle exerce ses fureurs chez le général comme chez le soldat.

« Elle n'a point pénétré la ligne du quatrième corps, où d'ailleurs toutes les précautions ont été prises pour s'opposer à son introduction. Partout il y a des lazarets destinés à recevoir les individus suspects. Quelques-uns de ce genre sont maintenant soumis à l'observation dans les lazarets des avant-postes.

« Les officiers de santé du quatrième corps ont établi, avec les médecins espagnols des lieux infectés, une correspondance épistolaire qui a pour but de les éclairer sur les moyens curatifs de cette maladie. Cette correspondance a fourni les renseignemens suivans :

« La contagion a été portée à Véra par *don Rodrigo*, qui est mort le jour de son arrivée. Elle s'est rapidement propagée dans divers quartiers de la ville. Il y eut depuis le 29 septembre jusqu'au 25 octobre trois cent soixante-onze malades, dont cinquante sont morts.

« A Altas, petit village, il y a eu quatre-vingts malades, dont dix sont morts : le 20 octobre on y comptait dix-sept malades, deux convalescens, un mort.

« Si les mesures de précaution dont vous avez ordonné l'exécution ont garanti le quatrième corps de toute infection, les progrès de la saison doivent être regardés comme un moyen auxiliaire d'en assurer l'efficacité à l'avenir. Nous pensons en conséquence que Votre Excellence peut être parfaitement rassurée sur le sort du quatrième corps. » *

* Moniteur universel du 25 décembre, 1811, n° 359.

suite les typhus qui dépendent de la contagion, d'ajouter à ce que j'en ai dit (§. 1126) le tableau de leurs différentes périodes, d'après le professeur *Hildenbrand.* »

Période d'invasion ou de commencement de la fièvre. Tremblement universel, précédé d'un froid général et profond, qui paraît se glisser de la région dorsale dans tous les membres, et qui est entrecoupé par des bouffées de chaleur; la douleur de tête se prononce, le malade ne demande que le repos et une température élevée. Cet état dure six ou douze heures au plus.

Période d'irritation ou de *réaction*, nommée, à mon avis, mal à propos, *inflammatoire.* Chaleur plus prononcée, variable, fatigante pour le malade, et affectant désagréablement la main du médecin. La tête est pesante et douloureuse au moindre mouvement: on éprouve comme un état d'ivresse, des nausées, et même des vomissemens; le visage est rouge et animé, les yeux larmoyans et enflammés, surtout chez ceux qui ont ces organes faibles et délicats; la langue est plutôt blanche que chargée; les urines rares et colorées; le pouls plein, vite, et quelquefois comme embarrassé; point de sommeil; état d'angoisses et d'inquiétude. Le second jour, l'irritation portée sur l'estomac se calme, mais les autres accidens prennent de l'accroissement; la tête se trouble de plus en plus; le *sopor, stupor attonitus* d'Hippocrate, et même le délire, surviennent avec des apparences de congestions locales, comme péripneumonie, toux fatigante, affection du foie, tension doulou-

reuse au gras des jambes : il s'y joint en même temps un état d'abandon général, et une indifférence sur tous les événemens de la vie. Cet état dure jusqu'au quatrième jour, époque à laquelle on voit arriver quelquefois une hémorragie nasale légère, et l'apparition des parotides, ou d'un exanthème qui consiste dans de petites taches rouges sur différentes parties du corps, telles que la poitrine, les bras, les cuisses, etc. Les redoublemens ont lieu pendant la nuit ; c'est l'époque de la journée la plus pénible et la plus fatigante. Lorsque le typhus suit une marche régulière, les accidens d'irritation se calment vers la fin du septième jour, et l'exanthème disparaît.

Période dite *nerveuse*, à cause des phénomènes qui se présentent. Fièvre et chaleur plus intenses, sécheresse de la peau, de la langue et de l'intérieur des fosses nasales ; soif insatiable, suppression des fonctions de l'organe cutané, peau rude, écailleuse, desquamation de l'exanthème, pouls variable et irrégulier, sans être très-faible, apparition du hoquet, selles quelquefois fréquentes et fétides, urines plus abondantes et limpides ; les facultés de l'entendement sont dans un désordre marqué ; les sens externes ne percoivent que faiblement, ou d'une manière irrégulière ; l'intellect est occupé d'une foule d'idées confuses, qui se choquent, et qui quelquefois absorbent entièrement le malade. Cette période nerveuse dure ordinairement jusqu'au treizième jour, époque à laquelle on voit paraître vers le soir une exacerbation plus forte,

qui est suivie le quatorzième d'une détente générale.

Période critique. La peau se dispose à la transpiration, tous les pores s'ouvrent, une sueur générale survient, de même que l'humidité de la langue et des narines; il se manifeste une légère hémorragie nasale, l'expectoration se fait avec quelque facilité; les crachats sont épais et de différentes couleurs; les urines plus abondantes et plus chargées donnent un dépôt blanchâtre. Il y a quelquefois une diarrhée critique : on rencontre chez quelques sujets des hémorroïdes qui les font beaucoup souffrir. Le mal de tête cesse complètement. Faiblesse bien prononcée; la face s'allonge et s'amaigrit; les sens externes deviennent d'une sensibilité exquise; la langue ne perd son enduit noirâtre qu'au bout de quelques jours; la salive se conserve quelque temps épaisse, blanche, comme vitreuse. Terminaison de cette période au vingt-unième jour; alors *convalescence* (1). »

La nature, toutefois, ne suit pas toujours cette marche compassée; plusieurs circonstances lui associent des complications relatives à la prédisposition des sujets, aux constitutions régnantes, et aux influences produites par le régime, les professions, etc.; mais cette manière de considérer le typhus contagieux régulier établit une connaissance exacte

(1) Journal général de médecine, tom, 41, page 182 et suiv.

de la maladie. Du reste, il est facile de voir que nous donnons aujourd'hui le nom de typhus au *synochus* de Cullen, et que le typhus de cet auteur constitue, dès le principe, les fièvres nerveuses ou ataxiques des temps modernes, lesquelles sont beaucoup moins contagieuses que le synochus (1).

Quelques exemples de typhus contagieux.

§. 1145. Au tiphus contagieux que je viens de décrire doivent, comme je l'ai dit en commençant l'historique de cette variété, se rapporter toutes les fièvres qui naissent à la suite d'un rassemblement considérable de personnes dans un même lieu, ventilé ou non, mais surtout dans ce dernier cas, et lorsque ces personnes sont affectées de passions d'âme, telles que la crainte, le chagrin, la terreur, ou exposées à diverses autres causes affaiblissantes; c'est ce que *Pringle* a très-bien fait observer dans son excellent traité qui est dans les mains de tout le monde (2). Non-seulement ce typhus est contagieux par l'attouchement de la personne ou des effets qui ont servi aux malades, mais encore, dans certaines circonstances, l'atmosphère de ces malades peut agir à une certaine distance, à en juger par l'effet que produisirent ces prisonniers *d'Oxford*, en 1577, dont parle Pringle, d'après le chancelier *Bacon;* par ce qui arriva à *Old-Bailey* le 11 mai 1750; et par ce qui arriva aussi à Taunton, au rapport de *Zimmermann*, dans son traité de

(1) Voyez *Cullen*, *synops. nosol. method. genus* 5 *et genus* 6.

(2) Maladie des armées, part. 3, §. 6, chap. 6.

l'expérience; cas dans lequel quelques prisonniers, sortant des cachots, infectèrent pareillement toutes les personnes du tribunal devant lequel ils paraissaient. Ces cas sont rares, à la vérité, mais puisqu'ils ont eu lieu, ils peuvent se présenter encore, et ils doivent engager soit à donner plus d'air aux détenus, soit à prendre des précautions lorsqu'on les interroge.

Le motif principal de ce chapitre est de faire distinguer les maladies contagieuses des épidémiques, parce qu'il est plus aisé d'éviter les premieres que les dernières; or, en remontant à la source des premiers malades, on pourra toujours faire cette distinction et éviter beaucoup d'erreurs et d'embarras inutiles, soit dans le traitement, soit dans la prophylactique. Tel doit être notre but, principalement dans le typhus dont il s'agit, parce que nous y sommes plus particulièrement exposés qu'à tout autre. *Sarcone*, dans l'histoire de la fièvre contagieuse qui régna à Naples en 1764, remarque judicieusement « qu'on ne pouvait l'attribuer à l'irrégularité des saisons et à l'influence des vents méridionaux, qui ont soufflé après ceux du nord, lorsqu'on sait que Naples est constamment sous l'empire alternatif de ces vents, et qu'on a souvent observé à peu près la même irrégularité des saisons, et le souffle successif des mêmes vents, quoique cette funeste fièvre qui a fait de si cruels ravages ne se soit jamais montrée qu'en 1764. « Cette fièvre avait été engendrée et transportée en plusieurs autres lieux par les mendians et les malheureux que la faim faisait refluer des provinces dans la capitale. Au lieu de raisonner sur la puis-

sance des météores, il eût été plus court de remonter à la première cause et de l'empêcher de se disséminer; en effet, les pays qui eurent le moins de ces foyers de contagion, tels que celui de Caserte, furent exempts de la maladie (1).

Je puiserai un second exemple dans la maladie qui a régné à Périgueux, département de la Dordogne, dans l'hiver de 1809, décrite par M. *Pontard*, et qui fit sa première victime du médecin de l'hôpital. Le docteur Pontard, approfondissant l'origine de cette maladie, ne tarda pas de s'apercevoir qu'elle était contagieuse plus qu'épidémique, puisque le principe d'infection y était démontré, sans pouvoir accuser l'influence de la saison, autrement que pour donner lieu à des épiphénomènes toujours modifiés par le principal élément. « Les endroits, dit-il, où avaient passé des prisonniers espagnols, sales, fétides, rongés de vermine, couverts de haillons; les rues qu'ils ont le plus fréquentées, les quartiers qu'ils ont habités, les individus qui ont eu des relations avec eux ou avec les malades, ont été les seuls infectés. Dans les quinze premiers jours de mars, le vent du nord ayant dominé, la constitution atmosphérique devant être des plus belles et des plus saines, la maladie n'en a pas moins repris une nouvelle vigueur et est devenue des plus meurtrières. » Il est à regretter qu'au lieu de mesures tardives et insuffisantes

(1) *Istor. ragionata dei mali osserv. in Nap.*, §. 10 et 284.

qui ont été proposées, l'attention ne se soit pas reportée sur les premiers auteurs du mal, en faisant mettre à exécution les moyens de salubrité dont il sera question dans une autre section (1).

La petite-vérole.

§. 1146. Quatrième variété. *La petite-vérole naturelle ou inoculée.*

L'expérience d'un certain nombre d'années suffit pour faire voir qu'il est des épidémies de petite-vérole bénignes pour tous les sujets indifféremment, et des épidémies également malignes pour tous, sans qu'il soit trop possible d'en assigner une raison suffisante. Dans ce dernier cas, la petite-vérole se rapporte non-seulement aux maladies éruptives, mais encore au typhus contagieux. On avait mis autrefois en question si l'inoculation doit être regardée comme un moyen d'étendre ou de resserrer la contagion; et les inoculateurs, animés d'un beau zèle, avaient conclu pour l'affirmative dans le second chef de la question. Ils auraient pu avoir raison en Angleterre, où l'on avait établi des hôpitaux d'inoculation dans la campagne, d'où vraisemblablement les inoculés ne sortaient après guérison qu'avec les précautions convenables pour que ni leurs personnes ni leurs habits ne pussent donner la maladie; elle aurait été également un moyen de resserrer la contagion, si tout le monde avait été inoculé. Mais comme l'on était loin, surtout en

(1) Journal général de médecine, tom. 36, page 29 et suiv.

France et dans plusieurs autres pays du continent, d'être aussi scrupuleux là-dessus, nul doute que l'inoculation, livrée à la pure volonté des opérateurs, des inoculés, et de leurs familles, ne fût un nouveau moyen d'étendre la contagion; c'est ainsi que, sans citer d'autres faits dont la possibilité tombe sous les sens de tout le monde; c'est ainsi, dis-je, qu'à Vienne, Marie-Thérèse, faisant inoculer plusieurs enfans dans l'un de ses palais, la petite-vérole se propagea dans un village voisin de ce palais, malgré les précautions que l'on avait prises (1).

La postérité impartiale trouvera très-singulier de lire dans les écrits du dix-huitième siècle que la petite-vérole inoculée est plus bénigne et moins contagieuse que la naturelle. Elle demandera comment l'on pouvait être assuré que le virus variolique, dont il ne faut qu'un atome pour allumer une épidémie, ne rencontrerait que des sujets sains, et des circonstances propres à écarter toute espèce de malignité. Elle verra aussi d'une autre part que les simples exhalaisons d'une petite-vérole bénigne, naturelle ou inoculée, sur la fin de la maladie, ont suffi pour donner des petites-véroles malignes aux sujets les mieux constitués (2).

Il est moins question aujourd'hui de l'inoculation, et cette pratique est heureusement remplacée par celle de l'insertion du virus vaccin, qui n'occasione aucune maladie et

---

(1) *Van-Swiett. comment. in Boerh. præfatio in commentar. de variolis.*

(2) *Bergius*, dans les mémoires de Stockholm, 1784, page 138.

qui ne donne lieu à aucune contagion ni par l'air ni par le toucher. Plus de douze années d'expériences et d'observations ont prouvé la vertu préservative de cette méthode répandue dans le monde civilisé par les soins de l'immortel *Jenner*. Mes enfans, qui y ont été soumis, ont franchi deux épidémies varioliques sans en avoir été atteints. J'ai vu, lorsque j'étais à la commission de santé des Alpes-Maritimes, le petit village de *Péglion*, dont tous les enfans avaient été vaccinés, rester intact au milieu de deux autres gros villages voisins, *Péglia* et *Contes*, qui étaient ravagés par une épidémie terrible, et qui n'avaient pas voulu se soumettre à la vaccination.

On a fait deux objections principales contre la vaccine; la première, qu'elle peut donner lieu à une maladie nouvelle, et la seconde, que l'on n'était pas assuré qu'elle exemptât toujours et pour toujours de la petite-vérole.

La première accusation est restée sans preuves jusqu'à présent : j'ai vu effectivement dans quelques enfans que la vaccine avait fait développer des exanthèmes et même des furoncles; mais la chose a toujours eu lieu, ou parce que les piqûres avaient été trop rapprochées, ou parce que les enfans étaient naturellement malsains; j'ai surtout observé ces accidens chez des scrofuleux. Quant à la seconde objection, elle n'est pas plus fondée pour la vaccine que pour l'inoculation. Je crois qu'il a très-bien pu se faire que quelques sujets, comme un ou deux sur dix mille, aient reçu la variole après avoir été vaccinés long-temps auparavant; mais, outre qu'ils ont

pu avoir la fausse vaccine, et que les limites entre celle-ci et la véritable ne sont pas encore, à mon avis, assez rigoureusement établies, je puis assurer avoir vérifié deux cas de petite-vérole survenue après l'inoculation pratiquée par des gens de l'art instruits, l'un sur une demoiselle de Genève, qui en avait plusieurs marques sur le visage, et l'autre sur le fils d'un chirurgien de première classe de l'armée d'Italie, qui avait été inoculé un an auparavant. Sept de mes collègues ont été témoins de ce dernier fait (1).

Il est dans la justice de rendre la vaccination forcée.

§. 1147. L'autorité des médecins les plus respectables, la volonté des gouvernemens, de grands exemples, les suffrages des ministres de tous les cultes, le poids de l'expérience,

---

(1) Je puis aujourd'hui ajouter un troisième fait aux deux premiers. Ma troisième fille (Joséphine), âgée de 13 ans, qui avait eu la petite-vérole à l'âge de deux mois, étant allaitée par sa mère; ma fille, dis-je, en a été attaquée une seconde fois le 22 novembre 1811 (petite-vérole gagnée par contact et bien caractérisée), pour avoir été visiter un malade à l'hôpital, couché auprès d'une petite-vérole. Mon épouse et moi avions peine à croire au rapport de nos yeux, et nous pensions avoir affaire à la variolette de la grosse espèce, dont cependant l'enfant avait déjà aussi subi les attaques. J'étais chaque jour avec le livre de *Dézoteux* et ma loupe. Enfin il fallut subir son sort, et se rendre à l'évidence, fournie par trois semaines de maladie et des périodes parfaitement bien suivies. Ce qu'il y a eu encore d'honorable pour la vaccine, c'est que mes autres enfans, qui avaient tous été vaccinés, ont été parfaitement à l'abri de recevoir l'infection, quoique dans la même chambre.

tout enfin ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes milite en faveur de la découverte jennérienne. Dans les établissemens publics, dans les écoles, dans les colléges, dans les armées, on exige la preuve que l'on a eu la petite-vérole ou que l'on a été vacciné. Mais tous les citoyens, tous les sexes et tous les âges ne sont pas sous la surveillance immédiate des agens du gouvernement, et il s'en faut de beaucoup que les cris de la raison et la voix de l'expérience aient porté la conviction dans toutes les âmes, aient triomphé de certains préjugés, de la force des habitudes et de l'indifférence la plus coupable. Je viens d'être témoin (septembre 1811) d'une terrible épidémie de petite-vérole, qui a régné tout le printemps et tout l'été dans l'arrondissement où j'écris, et qui a fait plusieurs victimes dans tous les âges. Une épidémie pareille a également eu lieu dans la capitale de l'empire, au centre de toutes les lumières. Je vois encore des gens, au-dessus du commun par leur fortune ou par leur état, donner la préférence à l'inoculation de la variole sur celle de la vaccine. Les sujets attaqués de la petite-vérole vont librement dans les rues et dans les lieux publics répandre le virus qu'ils exhalent de toute part; les morts, dans beaucoup d'endroits, sont portés découverts dans les temples, au milieu d'une grande foule; les gens de l'art et les parens des variolés vont partout, sans se mettre en peine de l'infection qu'ils portent avec eux; les habits et les effets des malades ne sont pas désinfectés; enfin nous manquons jusqu'ici de lois de police sur un

sujet aussi important, et, il faut le dire, une épidémie de petite-vérole attire moins l'attention qu'une épizootie de clavelée.

Est-il dans les lois de l'équité, aujourd'hui que nous connaissons bien l'innocuité du virus vaccin et sa propriété préservative de la variole, de rendre la vaccination de rigueur pour tous les citoyens?

Cette question, qui a été résolue par l'affirmative dans plusieurs états d'Allemagne, a été agitée devant le parlement de la Grande-Bretagne en 1809 ou 1810, et ajournée par respect pour la liberté individuelle, mais, je le demande, dans l'état de société, ne donnons-nous pas une portion de notre liberté pour jouir de l'autre portion, de manière à ne pas nuire à nos semblables? et n'est-ce pas leur nuire que de leur communiquer une maladie que nous aurions pu leur éviter et nous éviter à nous-mêmes, en usant du préservatif que la Providence a mis sous la main du pauvre comme du riche? En donnant, pour être conséquent, toute l'extension nécessaire à ce respect pour la liberté personnelle, il faudrait rapporter toutes les lois et tous les règlemens de précautions sanitaires contre les maladies les plus contagieuses, et faire régir l'Europe par les opinions de l'empire du Croissant. Encore est-on plus injuste envers ceux qui sont les porteurs de virus pestiférés qu'on ne le serait envers les variolés, puisqu'il n'a pas dépendu des premiers de prendre la peste, et qu'il a au contraire dépendu des seconds de ne pas recevoir l'infection. Mais cette injustice disparaît devant le salut public; et à plus forte

raison n'y en aurait-il aucune à empêcher la propagation de la petite-vérole, et à obliger tous les membres de la cité à en recevoir le préservatif.

Projet de règlement pour l'extinction de la petite-vérole.

§. 1148. Pour parvenir à ce but si désiré et si nécessaire à la prospérité des états, il faut donner à la vaccination le plus possible d'extension pratique, tellement gêner ceux qui auraient la petite-vérole naturelle ou inoculée, qu'on fût pour ainsi dire plus dégoûté de ces entraves que de la maladie. Il est vraisemblable qu'on réussirait par l'exécution des mesures suivantes :

1° Salarier un vaccinateur instruit dans chaque commune, à qui l'officier de l'état civil donnerait au fur et à mesure l'indication des naissances, pour que le vaccinateur pût se transporter gratuitement dans la maison du nouveau-né, afin de le vacciner un mois après sa naissance, et le revoir à des époques déterminées, pour s'assurer qu'il a reçu la véritable vaccine, et réitérer l'opération dans le cas contraire.

Un moyen sûr, pour que les parens ne se refusassent pas à l'exercice des fonctions du vaccinateur, serait d'imposer chaque chef de famille à la taxe annuelle de six francs pour chaque enfant qui, n'ayant pas eu la petite-vérole, n'aurait pas été vacciné, et ce, jusqu'à ce qu'il se fût soumis à cette opération.

2° Ordonner, comme pour les autres contagions, de signaler la maison où il y a un variolé, et, dès cet instant, interdire toute communication de cette maison avec les per-

sonnes de dehors jusque passé quarante jours après l'entière dessiccation ; car les variolés ont pendant long-temps un mouvement du centre à la circonférence qui leur tient la peau rouge et enflée, et qui rend suspect ce qui s'exhale de leur corps. Les pauvres et les gens sans domicile seraient transportés, sous escorte, dans une salle séparée de l'hôpital. Avant de permettre la sortie, les personnes seraient plongées et lavées dans l'eau froide ; la maison, les meubles et effets seraient désinfectés. Les gens de l'art qui traiteraient les malades seraient soumis aux mêmes précautions de sûreté que celles dont nous parlerons dans la section de la providence contre la contagion. Les corps morts seraient ensevélis, sans son de cloches et sans cérémonie, dans des cercueils bien fermés, et recouverts de chaux vive au lieu de leur sépulture. Les enterre-morts seraient également soumis aux règles de désinfection avant de pouvoir rentrer dans leurs familles, et le tout aux dépens des parens (1).

---

(1) Ce n'est pas sans raison que je provoque ici des mesures sévères pour rendre généralement obligatoire la pratique de la vaccination ; j'ai vu l'insouciance des parens à cet égard, et la variole faire des victimes, dans le département des Bouches-du-Rhône, où j'ai été membre du comité central et de la commission de vaccine ; dans le département de l'Ain, où j'ai été directeur de la vaccination pour l'arrondissement de Trévoux ; les journaux m'ont appris que la petite-vérole se montrait toujours à Paris, et mon savant collègue, M. *Louis Valentin* (qui est certainement un des médecins qui a le plus mérité de l'humanité et de l'art, par ses travaux pour l'extinction de la petite-vérole),

De la rougeole et de son inoculation.

§. 1149. Cinquième variété. *La rougeole.* Fièvre synoque (angio-ténique, p.), contagieuse, avec éternument, larmoiement, toux sèche, rauque, avec sortie, le quatrième jour ou un peu plus tard, de petites plaques rassemblées, peu éminentes, qui tombent en très-petites écailles au bout de trois jours (1).

La rougeole est communément une maladie bénigne dans les pays tempérés ; mais dans les pays froids, elle est souvent très-meurtrière, ainsi que le prouvent les épidémies de 1674, 1742, 1763, décrites par les médecins de Londres; de 1672, décrite par *Morton* (2). Elle peut prendre un caractère vivement inflammatoire, ou se compliquer d'adynamie et d'ataxie. Elle emporte, dit-on, en Ecosse, la douzième partie des malades, lors même qu'on la regarde comme étant d'une nature assez bénigne.

Ces considérations, jointes à une apparence d'analogie avec la petite-vérole, engagèrent plusieurs médecins des contrées septentrio-

---

m'écrivait de Nanci, sa patrie, où il s'est retiré, en date du 7 mars 1813 :

« Malgré tout ce que j'ai fait en ce pays pour la vaccine, nous y avons des petites-véroles. Je viens de traiter une demoiselle de trente-deux ans, variolée naturellement par son jardinier, dont les sept enfans étaient atteints de cette peste. Dans le même temps, il y avait dans une maison près de la ville le jardinier et son fils, et quatre enfans du vigneron également attaqués de la variole. »

(1) Cullen, *synops. nosolog. method.*, *genus* 28.

(2) Note aux élémens de médecine, prat. de Cullen, §. 650.

nales à tenter l'inoculation de la rougeole, pour la rendre plus bénigne, comme on le pratiquait pour la variole. C'est au docteur *Home*, médecin écossais d'une grande réputation, que l'on est redevable des premières tentatives qui ont été faites à ce sujet. Ce fut en 1758 qu'il commença ses premières expériences, en inoculant à chaque bras, par le moyen d'une incision, du sang tiré du milieu d'une des taches de rougeole les plus épaisses. M. *Percival*, au rapport de Cullen, a cru perfectionner cette méthode en se servant, en place du sang, d'un linge humecté des larmes qui coulent dans la première période de la rougeole. Les succès de cette pratique ont été différens, et les opinions sur son utilité ont varié. Je l'ai conseillée dans la première édition de cet ouvrage, dans la croyance où j'étais qu'on ne pouvait pas avoir la rougeole deux fois; aujourd'hui que, dans une épidémie que j'ai observée aux Martigues en 1806, j'ai pu remarquer plusieurs rechutes, et que M. *Roux* en cite pareillement des observations dans son traité sur la rougeole, je crois plus sage de tirer, avec ce médecin, les conclusions suivantes :

« Si la rougeole ne se manifestait qu'une seule fois dans le cours de la vie; si cette éruption se compliquait souvent avec une fièvre de mauvais caractère; et, par-dessus tout, si l'inoculation réussissait toujours, et qu'elle adoucît constamment les symptômes catarrheux, je pense qu'il pourrait être fort utile de pratiquer cette opération. Mais, suivant toutes

les apparences, le contraire a précisément lieu. Alors ne serait-ce point donner gratuitement cette phlegmasie à un sujet qui ne la gagnerait peut-être point? Je pense donc, d'après les considérations qui viennent d'être établies, que l'inoculation de la rougeole ne doit point être pratiquée en France, et je puis même dire dans tout le midi de l'Europe. Après cela, c'est aux médecins qui habitent les contrées où la rougeole se montre quelquefois avec un caractère meurtrier à suivre, s'ils le jugent à propos, les expériences du professeur d'Edimbourg, à les modifier s'il y a lieu, et à déterminer surtout, par des observations très-exactement recueillies, ce qu'on doit raisonnablement en attendre pour tous les pays (1). » J'ajouterai à ces raisons qu'il n'est point indifférent pour la police médicale de permettre librement l'inoculation de la rougeole; que si cette maladie est moins à redouter dans nos climats que la petite-vérole, elle n'est pas moins dangereuse par ses suites, puisqu'il reste fréquemment, après la rougeole, de la toux, des ophtalmies, des ulcères, un crachement de sang, enfin un transport morbifique sur les poumons.

La dyssenterie.

§. 1150. Sixième variété. *La dyssenterie.* (§. 1123, n° 1).

Phlegmasie intestinale; déjections fréquentes, muqueuses ou sanguinolentes, la plupart

(1) Traité sur la rougeole, par G. Roux, Paris, 1807; et journal général de médecine, tom. 32, page 513.

du temps avec rétention des véritables excrémens; douleurs d'entrailles; ténesme (1).

Cette maladie survient communément l'été ou l'automne, lorsque des chaleurs considérables ont régné quelque temps, avec une grande sécheresse dans l'atmosphère; elle est plus fréquente dans les pays chauds que dans les climats tempérés; l'action du froid, jointe à un certain état de la bile, a suffi quelquefois aussi pour la produire; elle a eu également pour cause le pain fait avec du blé avarié, ainsi que les villes assiégées et les temps de disette ne nous en ont fourni que trop d'exemples. Pringle nous a laissé la description d'une dyssenterie dont en moins de huit jours furent affligés cinq cents soldats de l'armée anglaise, après la bataille de *Dettingen*, qui se donna le 27 juin 1743. Les troupes avaient couché sur le champ de bataille, sans tentes, exposées à une grande pluie; le lendemain elles campèrent encore sur un terrain mouillé, et elles n'eurent point de paille la première nuit, et peut-être même la seconde. L'été avait commencé de bonne heure, et les chaleurs jusqu'alors avaient été grandes et continuelles... Le même auteur, ainsi que *Cleghorn*, ont regardé, avec raison, les vapeurs des marais comme la cause commune des fièvres tierces et de la dyssenterie; l'expérience prouve, en effet, que l'une et l'autre de ces maladies sont fréquentes dans les pays marécageux. *Frédéric Hoffmann*, qui a décrit diverses épidémies de

(1) Cullen, *synops. nosolog. method.*; *genus* 41.

dyssenterie, qu'il a observées depuis 1684, jusqu'en 1726, avait eu la même opinion, à laquelle il renonça dans cette dernière épidémie, parce qu'au lieu de commencer dans les lieux bas, la dyssenterie s'était d'abord montrée dans les lieux les plus élevés et les plus exposés aux vents (1); mais cette raison ne me paraît pas suffisante pour contre-balancer les observations de Pringle et de Cleghorn, puisque nous voyons tous les jours les lieux élevés voisins des marais être infectés de fièvres produites par l'ascension des miasmes, tandis que souvent ceux qui habitent dans la plaine en sont exempts.

Il résulte de ces considérations qu'un grand nombre de causes peut donner lieu à la dyssenterie, et que cette maladie peut être intercurrente et épidémique. *Sennert* a remarqué qu'elle a été aussi funeste aux hommes dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles, que les fièvres malignes. C'est qu'elle s'est souvent compliquée de ces fièvres, ainsi qu'on le peut voir dans l'histoire des épidémies de dyssenterie décrites par cet auteur, par *Sydenham*, *Helwichius*, *Degner*, *Huxham*, *Cleghorn*, *Strack*, *Baker*, *Zimmermann*, *Rammazini*, *Pringle*, *Monro*, *etc.*

La dyssenterie est-elle contagieuse? c'est de quoi tous les médecins ne conviennent pas encore, et cette propriété a été admise et rejetée successivement par des auteurs également célèbres. *Sennert*, *Pringle*, *Degner*, *Zimmer-*

---

(1) *Frider. Hoffm. opera omnia*, *tom.* 2, *cap.* 7.

mann, *Cullen*, et en dernier lieu M. *Wauters* (1), ont admis cette propriété; *Sydenham*, dans sa belle description de la dyssenterie de Londres, n'en fait aucune mention; *Willis* la nie positivement; *Stooll* abonde dans le même sens; et M. *Nacquart*, qui a donné l'extrait de l'ouvrage de M. *Wauters* dans le journal de médecine, partage l'opinion de Stooll (2).

Il est très-difficile, quand on lit attentivement la description que fait Degner de la dyssenterie qui a été épidémique à Nimègue en 1736, de ne pas croire à la contagion de cette maladie; et la chose est plus difficile encore quand on a traité soi-même cette maladie régnant d'une manière populaire, et qu'on a été un exemple de sa qualité contagieuse. « Le premier dyssentérique, dit-il, fut aperçu le 17 juillet : sur la fin du mois, au commencement, et au milieu d'août, la maladie gagna pas à pas, de rue en rue, surtout vers la partie méridionale de la ville; de sorte qu'on pouvait pour ainsi dire suivre ses traces pied à pied. Vers le commencement de septembre, elle était répandue dans toute la ville, de manière qu'aucun quartier n'en était exempt. Jusqu'alors la dyssenterie n'avait pas passé les portes de Nimègue, et aucun lieu des environs n'en était infecté; mais la fête de la Dédicace étant arrivée, et tous les paysans des lieux circonvoisins étant venus y

---

(1) *Commentarius theoretico-pract. de dyssenteriâ autore, P. E. Wauters*; 1810.

(2) Journal général de médecine, tom. 40, page 445 et suiv.

assister en foule comme de coutume, et étant entrés dans les maisons infectées, ils portèrent la contagion dans leurs villages....Un messager entre autres, qui avait été envoyé à *Degner* pour demander un conseil, au cas que la maladie pénétrât dans un village sur la Moselle, ayant été dans une maison dont la servante était affligée de la dyssenterie, porta la maladie à ce village, dont il mourut, lui et grand nombre d'autres habitans.....Plusieurs blanchisseuses gagnèrent aussi la maladie en lavant le linge des malades (1). » M. *Wauters* rapporte un fait analogue : « Le village, dit-il, de Gyzenseel n'avait pas encore été affligé de la maladie ; mais voilà que le fils de *Groau* vient visiter une sœur qui était dyssentérique, et qu'il s'en retourne le même jour ; bientôt après il tombe malade, il infecte une autre sœur, puis un frère, la maladie gagne la maison voisine, et de là toute la paroisse (2) ».

Les non-contagionistes cherchent à expliquer ces effets par la somme des émanations putrides versées dans l'atmosphère, et reçues par ceux qui respirent le même air, sans contagion immédiate, surtout si la constitution atmosphérique est disposée à la dyssenterie. « En effet, disent-ils, la dyssenterie est plus que toute autre maladie susceptible de se propager par elle-même, vu l'excessive fétidité des excrétions, les soins qu'exige un dyssentérique de ceux qui l'entourent, et les

(1) *Degner, de dyssenter, cap.* 1, *par.* 4 *et seq.*
(2) *Comment. de dyssent. p.* 25.

affections morales tristes et débilitantes qu'il fait partager aux témoins de ses douleurs. Pringle et Zimmermann ont bien vu que le nombre des dyssentériques augmentait par la seule accumulation des hommes, ce qui aggravait aussi le mal. On conçoit dès-lors qu'un malade affecté de dyssenterie sporadique, lorsque d'ailleurs les circonstances de saisons et de temps seront favorables, communiquera sa maladie à ceux qui l'entoureront, puis cette maison à la maison voisine, et ainsi de proche en proche. Par-là s'explique cette propagation de rues en rues qu'observa et que décrivit Degner (1).

Or, je le demande, qu'entend-on autre chose par effet de la contagion que ce que je viens de copier? et valait-il la peine de contester pour terminer dans le même sens que ceux qui admettent la contagion de la dyssenterie? La seule différence consiste en ce qu'il n'est pas encore très-sûr que cette maladie se communique d'une manière immédiate, c'est-à-dire par le simple contact d'une personne malade avec une personne saine; mais qu'au contraire il est certain qu'elle se transmet par l'infection des privés et par celle de l'air ambiant, c'est-à-dire d'une manière médiate; or, que l'effet se passe directement ou par intermède, cela ne s'appelle-t-il pas contagion (§. 1116)? C'est ainsi que j'ai regardé comme contagieuse une dyssenterie que j'ai traitée à Entrevaux en 1793,

(1) Journal général de médec., tom. 40, page 454.

dans la première guerre de la révolution française, au mois de juillet. Il faisait très-chaud dans le jour, et les nuits étaient fraîches. Les soldats étaient campés sans tentes sur des pics arides, en face de l'ennemi, et ils étaient en outre fort mal nourris. Les bœufs qui nous arrivaient, et qu'on égorgeait sur-le-champ sans les faire reposer, étaient très-échauffés et pissaient le sang. Bientôt arrivèrent quelques dyssentériques à l'hôpital, d'ailleurs placé à un quart d'heure de distance de la ville, en rase campagne, dans un site très-sain, à l'ancien évêché. Il n'y régnait aucune maladie populaire. Les vivres y étaient beaucoup plus salubres qu'à l'armée. Les anciens malades ne tardèrent pas à être infectés de la dyssenterie, communiquée par les nouveaux arrivans, et cette maladie devint si générale, que les salles ne pouvant plus suffire, il fallut faire coucher les malades sous la tente. En très-peu de temps, cet établissement, qui n'était destiné qu'à une centaine de malades, se trouva avoir quatre cents dyssentériques. Je pris moi-même la maladie, ainsi que quelques officiers de santé subalternes, quoique j'usasse d'un bon régime, et malgré toutes les précautions de propreté que j'avais ordonnées. Aucun de ceux qui ne fréquentaient pas les malades n'en fut atteint.

J'ai donc été fondé à placer la dyssenterie parmi les maladies contagieuses d'un genre volatil ; mais je ne prétends pas pour cela qu'elle le soit toujours. Il est rare, en effet, qu'au déclin de l'été ou au commencement de l'automne on n'ait à traiter quelque dyssen-

terie sporadique, et qu'il n'y en ait pas dans les hôpitaux, laquelle cependant ne se communique pas. C'est encore ce que j'observe maintenant depuis le mois d'août dans l'hôpital dont je fais le service, et où j'ai constamment eu deux à trois dyssentériques, sans que les malades voisins aient contracté la maladie. Il paraît qu'il faut, pour que la contagion se développe, que le mal ait été puisé dans un foyer produit par les exhalaisons d'un grand nombre de malades. Peut-être alors se joint-il à la dyssenterie quelque chose appartenant au typhus; et dans le fait ces dyssenteries populaires sont plus meurtrières, et présentent dans le traitement plus de difficultés que lorsqu'elles sont sporadiques. C'est ainsi qu'une cause originairement épidémique peut occasioner une maladie contagieuse par la quantité des émanations.

§. 1151. Septième variété. *La scarlatine*, soit simple, soit angineuse. La scarlatine.

Synoque contagieuse; le quatrième jour, la face est un peu enflée, en même temps la peau devient d'un rouge vif, et se recouvre de taches larges qui vont en se réunissant, et qui tombent en écailles au bout de trois jours, remplacées souvent par l'anasarque (1).

L'illustre *Cullen* a vu six épidémies de scarlatine en Ecosse dans l'espace de quarante ans, et il a jugé cette maladie décidément contagieuse. *Simon Scultzius*, *Sydenhan* et

(1) Cullen, *synopsis nosolog. methodic.*, *genus* 29.

Rosen en ont porté le même jugement. Je n'étais permis d'en décider autrement dans la première édition de cet ouvrage, parce que j'avais cru voir dans les hôpitaux d'armée cette maladie et l'esquinancie maligne se montrer sans contagion, excepté qu'elles ne fussent jointes au typhus d'hôpital : mais il est possible que je me sois trompé sur le caractère de l'exanthème ; et l'épidémie décrite précédemment (§. 1123), que j'ai observée aux Martigues, depuis son commencement jusqu'à sa terminaison, ne me laisse plus aucun doute que la fièvre scarlatine ne soit en général contagieuse.

La coqueluche.

§. 1152. Huitième variété. *La coqueluche.* Maladie contagieuse ; toux convulsive, accompagnée de strangulation, avec inspiration sonore, réitérée, souvent suivie du vomissement (1).

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur la contagion de cette maladie, qu'on croit n'attaquer qu'une seule fois dans la vie. Il est fort rare qu'elle règne isolément ; mais elle occasione le plus souvent des épidémies, ainsi que cela arrivait déjà du temps d'Hippocrate, qui en a fait mention dans les livres 4 et 6 de ses maladies populaires. Peut-être n'a-t-elle pas besoin d'un virus particulier pour se développer, à en juger par le cas suivant que j'ai observé, il y a quinze ans ; si pourtant ce cas était réellement la coque-

(1) Cullen, *synops. nosolog. method*, *genus* 57.

luche. Dans une maison de six enfans, trois à qui on avait fait passer la teigne prirent la coqueluche, du moins je le jugeai ainsi : je les fis renfermer dans un appartement jusqu'à la terminaison de la maladie, et les autres enfans, ainsi que ceux du quartier, ne reçurent aucun mal. Si je ne me suis pas trompé dans le diagnostique de la maladie de ces enfans, ce cas prouverait que rien n'empêche que la coqueluche, ou une autre toux pareille, ne puisse affecter plusieurs fois le même sujet, et toutes les fois qu'il y aurait sur la poitrine rétrocession d'une maladie cutanée. La précaution que j'ai prise de faire séparer les sains d'avec les malades, par crainte d'infection, est précisément ce qui m'a privé de l'expérience de la contagion ; expérience qui aurait prouvé que cette toux convulsive était réellement la coqueluche (1).

Neuvième variété de ce premier genre ; l'angine gangréneuse et le *cynanche strangulatoria*, décrite (§. 1174).

§. 1153. SECOND GENRE. *Virus spéciaux non volatils*, c'est-à-dire ne pouvant se communiquer par l'air (§. 1121). La rage.

Première variété. *La rage.*

Ce virus forme un intermédiaire entre ceux du premier genre et ceux du second. En effet, introduit dans le corps par inoculation, et cheminant lentement par la voie des lym-

(1) Voyez sur la contagion de la coqueluche *Huxham*, *Cullen* et *Undervood*.

phatiques ou du système veineux jusqu'aux sources de la vie, il les infecte, les anéantit, et produit une véritable ataxie, ou fièvre maligne, communément incurable. La succession et le développement graduel des symptômes suffisent pour combattre l'idée d'un moderne, qui voudrait assimiler au tétanos les effets du virus rabien.

J'ai essayé de décrire de la manière suivante les premiers symptômes de la rage dans une monographie latine des maladies du cerveau, que je publierai un jour.

Etat de l'âme triste et morose, sans cause manifeste, avec grande faiblesse, inquiétude, et très-grande soif; presque toujours néanmoins avec crainte et horreur des liquides et impuissance de les avaler; produit par l'introduction dans le corps, d'une manière quelconque, de la salive d'un animal enragé, ou par une dégénération vireuse spontanée; ordinairement sans fièvre dans les commencemens; terminé par la mort le troisième, cinquième ou septième jour du développement de tous les phénomènes les plus prononcés des fièvres nerveuses et malignes.

Je dis dégénération spontanée, parce que cet effet doit nécessairement avoir lieu dans chaque animal qui devient enragé avant d'avoir été mordu, et qui communique ensuite son mal aux autres animaux par la morsure : et certes, ce virus produit un exemple incontestable pour les plus incrédules, que les maladies contagieuses peuvent naître sporadiquement.

L'observation attentive des faits nous prouve

que cette dégénération spontanée des humeurs, propre à produire le virus rabien, n'a lieu dans tous les animaux, et en particulier parmi l'espèce canine, qu'après des circonstances très-débilitantes, comme, par exemple, dans le temps des amours, lorsque, négligeant de se nourrir, ils ne sont occupés que de s'accoupler, et qu'ils répètent cet acte immodérément; après qu'ils ont beaucoup couru, surtout en été; lorsqu'ils ont souffert long-temps de la faim, ou qu'étant affamés, ils sont forcés de se nourrir de substances putrides et de boire des eaux corrompues; aussi après un long chagrin, comme d'avoir perdu leurs petits, leur compagne, etc. Une constitution de l'air molle et humide, favorable aux fièvres putrides, l'est également à la production de la rage, suivant l'observation de M. *Rogery*, qui a reconnu sous le domaine de cette constitution grand nombre de chiens enragés dans la campagne de Saint-Giniez (Aveyron), dans l'hiver et le printemps de 1802 (1). L'ouverture des cadavres présente les phénomènes suivans : promptitude de la fermentation putride ; atrophie ; viscères desséchés ; taches d'inflammation érysipélateuse et de gangrène ; sang noir et dissous; expansions gazeuses fréquentes dans les vaisseaux sanguins ; bile verte, noire et putréfiée.

Voilà donc un virus qui, né spontanément et déposé dans les glandes salivaires, comme le venin de la vipère, communiqué ensuite à

(1) Journal général de médecine, tom. 25, n° 26.

un individu sain, séjourne plusieurs jours dans le corps de ce dernier avant de manifester sa cruelle propriété, et qui, aux uns, après quatorze jours depuis l'inoculation, aux autres, après quarante jours, produit un véritable typhus. Alors tous les solides et les liquides sont généralement infectés, et, malgré quelques exemples contraires, une foule d'observations prouvent que la rage se communique aussi-bien pour s'être nourri de la chair, du sang et du lait des animaux enragés, comme pour en avoir été mordu, et avoir reçu leur salive; l'homme lui-même a pu quelquefois devenir enragé après les mêmes circonstances débilitantes; et l'horreur de l'eau, même de la lumiere et de l'air, n'est pas un phénomène rare dans les fièvres malignes, sans que pourtant il constitue la rage proprement dite.

Traitement curatif et prophylactique de la rage.

§. 1154. Aussitôt qu'on a été mordu par un animal que l'on craint être enragé, il faut mettre la partie blessée dans l'eau, et, autant qu'on le pourra, dans une lessive alcaline. Il serait très-utile, si l'on en avait la commodité, de prendre un bain entier chaud, pour pouvoir suer, et d'avaler en même temps un verre de bon vin, avec demi-dragme de serpentaire de Virginie en poudre. Lorsque le malade commence à suer, il faut le mettre dans un lit chaud, et le réconforter avec du vin et du bouillon, puis diriger ses soins vers sa blessure. Or, relativement à celle-ci, il faut faire attention que les dents de plusieurs animaux sont recourbées, et forment par conséquent des blessures obliques, que les topiques ne péné-

treraient pas jusqu'au fond sans dilatation préalable. Après donc avoir dilaté, s'il est nécessaire, il faut arroser la blessure avec du beurre d'antimoine liquide (muriate oxigéné d'antimoine), la couvrir de charpie trempée dans ce caustique, et, lorsque l'escarre produite par cette combustion sera tombée, entretenir la suppuration pendant quarante jours. Une expérience faite sur dix-huit personnes mordues par une louve enragée m'a confirmé dans l'idée que la ligature faite au dessus de la plaie, la dilatation de cette plaie, le caustique antimonial appliqué dessus, joints à quelques verres de bon vin, et d'une décoction aromatique, suffisent pour écarter tout danger d'infection ultérieure. Mais chez les gens délicats et peureux, il sera utile d'ajouter au traitement local, non-seulement les bains pendant plusieurs jours, mais encore l'usage de quelques médicamens de peu de valeur par eux-mêmes, pendant quarante jours, afin de contenter l'imagination du malade et des parens. Quoiqu'il soit certain que le virus, une fois en contact avec le caustique, en est détruit, et que, si par hasard il en avait passé quelque particule dans le sang, ce liquide en aurait été dépouillé au moyen de la sueur, il n'est cependant pas facile de mettre des bornes à la peur; c'est pourquoi il est utile, sous prétexte de prendre des précautions, de donner des médicamens à ces malades, mais des médicamens qui ne fassent point de mal. J'en excepte par conséquent le mercure, qu'une fausse analogie a fait entrer dans ce traitement; que si le malade, pour avoir lu des livres de médecine, mettait

sa confiance dans les frictions avec l'onguent mercuriel, il ne faudrait pas le contredire, mais le tromper, en le faisant frotter avec de la graisse de porc colorée; car, comme *Cœlius Aurelianus* l'a très-bien enseigné, il faut surtout avoir égard aux passions d'âme; et même, pour que le malade ne soit pas tourmenté par les insomnies, ou par des songes, il sera utile de recourir tous les soirs au laudanum pendant quelques jours.

Il est nécessaire d'éclairer le peuple sur le caractère des véritables animaux enragés, afin qu'il ne prenne pas de vaines terreurs: c'est à tort qu'on regarde indistinctement comme enragé tout animal qui mord dans la colère, à moins qu'il ne soit déjà malade; car s'il en était ainsi, au milieu de tant de combats que se livrent les chiens, et que la populace a coutume de provoquer, nous serions dans un continuel danger de la rage; mais, conduits par l'instinct, ces animaux eux-mêmes connaissent celui qui est enragé, ils le craignent et le fuient; au contraire, ils ne craignent ni ne fuient celui qui est irrité, quelle que soit sa fureur. L'animal enragé tremble de tout son corps et chancelle sur ses jambes; il porte à terre la tête, les oreilles et la queue; ses poils sont hérissés; il sort de sa gueule béante, au milieu de beaucoup d'écume, une langue épaisse, d'un rouge livide; il a en horreur les alimens et les boissons; il peut à peine rendre quelques sons; il maigrit à vue d'œil; il méconnaît son maître et ses petits; il délire; saisi d'un spasme violent et douloureux, il est forcé de mordre de tous les

côtés ; il tombe enfin après l'extinction de tout ce qui lui restait de souffle de vie.

J'ai ouï dire à tous les voyageurs, et j'ai lu aussi dans les histoires des peuples orientaux, que la rage est une maladie rare, pour ne pas dire inconnue, en Egypte et à Constantinople, où il y a cependant beaucoup de chiens auxquels est confiée en quelque sorte la police de nuit. Ces chiens, sans avoir accès dans les maisons et sans être comme en Europe les compagnons de l'homme, sont cependant bien soignés, par une suite de cette charité bien louable des bons Musulmans. Chaque particulier a soin de mettre devant sa porte de l'eau et des alimens ; à Nice on a conservé cette pratique du Levant, et, durant l'été, chaque particulier a soin de tenir de l'eau fraîche devant sa maison pour faire boire les chiens ; aussi la rage y est-elle une maladie fort rare. Il s'ensuivrait de là, 1° que les pays chauds seraient moins sujets à cette maladie que les pays froids et tempérés ; 2° qu'on serait moins cruel envers ces animaux, et qu'on obtiendrait peut-être le même but qu'on cherche à atteindre en les empoisonnant, si l'on procurait aux chiens courans, entraînés par le besoin impérieux de la propagation, de quoi se désaltérer et se nourrir dans leurs courses éloignées de la maison de leurs maîtres.

§. 1155. Seconde variété. *La siphilis.* La maladie vénérienne.

Il ne s'agit plus, il est vrai, d'une maladie qui, dans les premiers temps de son apparition en Europe, produisit des ravages tels

que d'exiger de la part des magistrats les mêmes précautions que pour la peste. Eh! plût à Dieu peut-être que la siphilis eût continué avec les mêmes symptômes dont ses premiers historiens ont fait une si vive description; la terreur qu'elle n'aurait cessé d'occasioner nous en aurait à cette heure-ci vraisemblablement délivrés; au lieu que, s'étant adoucie en apparence, nous nous sommes familiarisés avec ce fléau, qui nous mine insensiblement jusque dans les dernières générations, et qui prive l'innocent comme le coupable de la moitié de son existence.

Est-ce le mal qui s'est adouci, ou bien sont-ce les tempéramens qui sont devenus plus mous? Quand on a traité en grand cette maladie, soit dans les ports de mer où il y a un mélange d'hommes et de constitutions différentes, soit dans les hôpitaux, l'occasion s'est souvent rencontrée de voir la siphilis avec une partie de son antique férocité, et l'on observe des sujets robustes en être cruellement affligés, et des sujets faibles, ayant le mal au même degré, y faire peu d'attention. Parmi les nations, l'on trouve que les Français, les Allemands, les Polonais et autres peuples, ayant la fibre forte, sont plus tourmentés dans le même degré de vérole que les Italiens, dont la fibre motrice a moins d'énergie.

Mais c'est particulièrement parce que ce virus est héréditaire (§. 1131, n° 2), parce que les enfans des parens qui en sont infectés, et souvent même sans le savoir, ne forment plus que des générations infirmes et valétudinaires, parce qu'enfin l'innocent est

exposé à tout instant à souffrir pour le coupable, que les gouvernemens doivent faire une attention sérieuse aux moyens d'écarter et de détruire ce fléau; c'est aussi parce que ses moyens de communication sont extrêmement répandus. L'enfant le reçoit dans le sein de sa mère; il le reçoit en naissant; il le prend de sa nourrice, ou il le lui donne, et celle-ci le répand à son tour. Sans recourir aux sources du plaisir, qui sont les moyens les plus directs, une jeune personne le reçoit dans un baiser, en couchant innocemment avec une autre personne qui est infectée, ou seulement dans des draps malpropres, ou en prenant un bain après un malade; l'accoucheur ou le chirurgien est exposé à la contagion, s'il touche à l'ulcère vérolique avec son doigt dénué d'épiderme, etc.; enfin le mal vénérien a quelquefois agi d'une manière épidémique.

Van-Swietten rapporte, d'après le *Medical essays and observat.*, tom. 3, n° 21, qu'une matrone, qui faisait métier de téter les femmes en couche, avait à la bouche un ulcère vénérien qu'elle cachait très-soigneusement par cupidité; elle communiqua la maladie vénérienne à un très-grand nombre de femmes, qui la donnèrent à leurs maris et aux enfans qu'elles allaitaient, dont plusieurs même moururent (1). Dans une thèse soutenue en 1805, M. *Jacob Munniks* a donné un second exemple de la facilité de la propagation de la contagion siphilitique. «Pendant l'été, dit-il, de l'année 1804, on s'aperçut à

(1) *Comment. in Boerh. aphorism.*, §. 1241.

Groningue qu'un très-grand nombre de femmes en couches étaient attaquées d'inflammation et d'ulcération aux mamelles, avec douleur et gonflement du sein. Ces lésions résistaient opiniâtrément aux moyens les plus efficaces; il en sortait constamment une matière ichoreuse et fétide. On multiplia en vain et on varia sans succès les méthodes de traitement, soit externe, soit interne. La maladie faisait toujours des progrès, et chaque jour de nouveaux individus en étaient attaqués. Plusieurs nourrissons en furent également atteints. Chez eux les ulcérations se manifestaient à la bouche, au menton et au scrotum. On crut reconnaître que l'usage du mercure doux amenait quelque amélioration, et cependant on n'eut l'idée d'attribuer cette maladie à un vice vénérien que lorsque la maladie, ayant fait des progrès plus rapides chez une nourrice, on lui reconnut des ulcères d'une nature bien évidemment siphilitique. Enfin, après bien des recherches, on n'eut plus aucun doute sur la nature de la maladie, et l'on en connut même la source. On s'aperçut qu'une femme qui faisait métier de sucer les mamelles des nouvelles accouchées pour former les mamelons à celles qui voulaient nourrir, pour débarrasser du lait celles qui ne le pouvaient pas; on s'aperçut, dis-je, que cette femme avait sur tout le corps des pustules de nature vénérienne, et l'on se convainquit enfin, par un plus sérieux examen, qu'elle était attaquée de maladie siphilitique... Il naquit de cette infection tous les symptômes les plus variés de cette maladie.

« Il fut cependant remarquable que plusieurs

femmes qui avaient aussi été tétées par la mercenaire en question n'eurent point du tout la maladie vénérienne ; c'étaient celles qui, par une précaution bien louable, faisaient rincer la bouche avec de l'eau-de-vie à la femme qui allait les téter avant que de lui confier le sein, et celles chez lesquelles elle se rendait le matin dès sa première sortie, et qu'elle tétait immédiatement après avoir elle-même rincé sa bouche (1). »

Vers le mois de juin de l'année 1800, le gouvernement de Fiume (Illyrie) reçut avis qu'il venait de se manifester dans le district de Scherlievo, village situé à deux lieues et demie de Fiume, et à environ une lieue de la mer, une maladie épidémique contagieuse, aussi effrayante par la nature de ses symptômes que par la rapidité de sa marche, et surtout par la facilité avec laquelle elle se communiquait d'individu à individu. Déjà à cette époque on comptait quatre mille malades sur une population de douze à quinze mille âmes ; encore ne tenait-on aucun compte dans ce nombre des individus qui, par honte ou par crainte, s'obstinaient à taire ou à cacher leurs maux. Le docteur *Cambieri*, envoyé par le gouvernement, reconnut que cette maladie était de nature siphilitique, et que le sublimé corrosif combiné avec les sudorifiques et les amers en était le véritable remède ; ce qui fut également constaté par les docteurs *Massich* et *Hendler*, par

(1) Journal général de médecine, tom. 24, p. 337.

le professeur *J. P. Franck*, et par M. *Bagneries*, médecin en chef de l'armée d'Illyrie.

La maladie de *Scherlievo*, se composait presque entièrement de symptômes consécutifs de la siphilis : d'abord douleurs ostéocopes, augmentant singulièrement dans la nuit, aux bras, aux cuisses, à l'épine du dos, pendant dix, quinze et même trente jours, avant tout autre symptôme; successivement, voix rauque, et déglutition difficile; voile du palais, le palais même, la luette et les amygdales flasques et rouges; aphthes blanchâtres, s'agrandissant rapidement, à la luette, aux amygdales, à l'intérieur des joues, aux lèvres, qui deviennent ulcérées, et qui gagnent, par la suite des temps, le palais, la partie postérieure des narines, et même les os spongieux du nez: alors cessation ou diminution des douleurs ostéocopes; à la place de ces symptômes, il se manifestait dans quelques malades, sur le front, le cuir chevelu, les oreilles, les parties voisines de l'anus, les organes de la génération, l'intérieur des cuisses, une éruption de pustules semblables à la gale, ou des taches rondes d'un roux cuivreux, de la largeur d'environ un sou, formant une légère élévation sur la peau, offrant une dépression vers leur centre, laissant sentir au dessous de toute leur étendue un ramollissement plus ou moins considérable, donnant naissance à des tubercules, à des fongosités, ou à des croûtes. Les condylômes, les poireaux, les staphylômes, la couronne de vénus, etc.; étaient encore des symptômes fréquens.

Cette maladie se gagnait par le contact mé-

diat et immédiat, rarement par le coït, presque toujours par l'usage commun des mêmes vêtemens et des mêmes ustensiles. On avait dit qu'elle avait été apportée par quatre matelots revenus de la Turquie; mais cette origine n'a pas été constatée, et les commissaires de la société de médecine de Paris, qui ont fait un rapport sur cette maladie le 6 août 1811, ne sont pas éloignés de croire « qu'en remontant par un simple effort de l'imagination d'origine en origine, et jusqu'à la première source, on arriverait nécessairement à ce moment probable où la maladie s'est développée instantanément, sans aucune contagion préalable, et où elle a été transmise ensuite par voie de contagion; qu'ainsi on pourrait admettre qu'elle s'est développée spontanément au milieu du grand nombre de circonstances favorables, telles que la malpropreté, etc.; et de même qu'on voit aussi des maladies aiguës se développer spontanément, et devenir ensuite contagieuses; » opinion qui se trouve être la même que celle que la force des faits m'a fait énoncer plus haut (§. 117), et que je suis aise de voir partager par des hommes d'un grand mérite; MM. *Heurteloup*, *Biron*, *Roussille*, *de Chamseru*, *Cullerier* et *Double*, dont j'apprécie singulièrement les lumières.

La maladie de *Scherlievo* se rapproche dans sa marche et dans son mode de contagion de la maladie vénérienne, telle qu'elle a été observée dans les premiers temps en 1494 (§. 1126), et justifie pleinement tout ce que les auteurs du temps nous ont paru écrire de merveilleux, ainsi que l'institution des lazarets ordonnés

pour cette maladie; elle se rapproche aussi de *l'yawf* ou *pian*, maladie endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, de l'Amérique méridionale, et des Indes occidentales; de *la maladie du Canada*, qui a fait explosion dans le Canada vers le milieu du dix-huitième siècle; du *Sibbens* des Ecossais, et peut-être du *radsyge* de Norwège, maladies qui ont toutes, à peu de chose près, les mêmes symptômes; qui se propagent par le contact médiat et immédiat, et qui se guérissent par les mêmes remèdes (1). On a cru remarquer que le pian et plusieurs autres maladies pustuleuses du visage pouvaient se communiquer par l'intermède des mouches. Je trouve cette opinion fortement soutenue sur la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle; peut-être n'est-elle pas sans fondement dans le pays où il y a beaucoup de ces insectes, et c'est ce qu'il conviendrait de vérifier.

Si la gonorrhée et autres maladies sont produites par la siphilis.

§. 1156. Quoique la chose n'appartienne pas d'une manière directe à l'hygiène publique, je ne puis m'empêcher d'agiter cette question, savoir, *si le virus siphilitique produit la gonorrhée virulente, et réciproquement.* Cette question a été jugée digne d'un prix, et une société de médecine l'a décerné à l'auteur du

(1) Journal général de médecine, tom. 42, pages 3 et suiv. Voyez aussi traité de la maladie siph., par *Swediaür*, tom. 2, chap. 13, et l'aphrodisiagraphie de *M. Capuron*, ou journal général de médecine, tom. 59, p. 321. *Voyez* sur les mouches, porteurs des contagions, le journal des savans de 1721 à 1730.

mémoire qui a conclu que le virus de la gonorrhée est différent de celui de la siphilis. Ce que je vais dire prouvera que le jugement des corps savans n'est pas toujours une règle infaillible, sinon pour l'apparence du vrai, du moins pour le vrai réel.

Il arrive tous les jours que des gonorrhées négligées ou maltraitées donnent tous les symptômes des maladies vénériennes, comme la siphilis, prise, comme l'on dit, *d'emblée*, produit très-souvent la gonorrhée parmi ses symptômes consécutifs. Dans les accidens occasionés par les deux femmes infectées, dont il a été parlé ci-dessus (§. 1155), l'on distingue la gonorrhée virulente consécutive.

Deux exemples se présentaient à ma pratique au moment où l'on couronnait le paradoxe que la gonorrhée ne donne pas la vérole. Le premier était celui d'un ancien officier de marine qui, ayant contracté une blennorrhagie d'une femme mariée qui prétendait n'avoir que des fleurs blanches, communiqua, avec la blennorrhagie, des chancres et des bubons à son épouse, et eut lui-même une ophtalmie vénérienne qui fut très-rebelle. Le second était celui d'un médecin qui recourut à mes conseils, et qui croyait lui-même qu'une simple gonorrhée était étrangère au virus siphilitique. Affecté de cette première maladie, il avait senti son écoulement se supprimer en buvant un verre de limonade froide, et il éprouva en même temps une douleur dans les lombes. Des douleurs ostéocopes, avec divers symptômes bien évidens de vérole, ne tardèrent pas à se

manifester, et furent bien reconnus par un de mes collègues, consulté avec moi.

Parmi les innovations qu'on se plaît de faire en médecine, et auxquelles applaudissent les esprits superficiels, je signale celle-ci comme contraire à ce que nous apprend l'expérience, et comme extrêmement dangereuse, par la sécurité trompeuse dans laquelle elle induit les malades et les jeunes médecins, et par les conséquences funestes qu'elle peut avoir pour la santé des pères et celle de leurs enfans.

Cette doctrine ne contredit pas ce que nous avons dit des gonorrhées arthritiques et herpétiques dont nous aurons encore occasion de parler. On les distinguera toujours de la gonorrhée *impure*, parce que l'humeur qu'elles fournissent n'est pas autant puriforme; qu'elles ne sont pas accompagnées d'abord d'autant de dysurie; qu'il n'y a pas pissement de sang et douleur fixe dans l'urètre comme dans cette dernière.

Mesures de précaution contre la syphilis.

§. 1157. Puisque la siphilis est devenue un mal si commun et si facile à contracter, même sans s'y exposer, et puisqu'elle a si fort influé sur la dégénération de l'espèce humaine, la conséquence naturelle est et sera toujours d'en rendre le traitement et la prophylactique autant à la portée de tout le monde qu'il est possible de le faire. Cependant, si l'on excepte Paris et quelques autres villes de France, il n'existe point d'établissemens pour les vénériens, et les administrateurs de la plupart des hôpitaux ont cru devoir punir un vice sou-

vent involontaire, ou bien pouvoir le rendre plus rare, en refusant un asile à ceux qui en sont infectés. Ainsi les pauvres, qui ne peuvent pas même payer les charlatans, sont condamnés par ces misérables idées (qui ont encore leur pleine vigueur au moment où j'écris) à passer leur vie avec cette dégoûtante maladie et à la transmettre à leurs enfans. Lorsque j'étais médecin du grand hospice de Marseille, ce mal était commun dans les salles des femmes; et plusieurs filles très-jeunes, qui n'étaient pas encore réglées, en étaient déjà atteintes; cependant l'institution de l'hospice s'opposait à ce qu'on les traitât, excepté en payant, et j'avais la douleur d'être obligé de les renvoyer avec un vice qu'elles auront dû sans doute communiquer à plusieurs autres. Depuis lors, j'ai eu les mêmes regrets à éprouver dans tous les hôpitaux civils où j'ai servi; partout président des préjugés aussi ineptes, et le cœur restera long-temps encore fermé à la pitié, si la main puissante du gouvernement ne répand pas sur les établissemens de bienfaisance les mêmes lumières qui ont corrigé tant d'abus dans les autres parties de l'administration publique.

Le public est dans une grande erreur en croyant que la siphilis est une maladie très-aisée à traiter et à guérir; j'en appelle à tous mes confrères qui ont vieilli dans la pratique, et dont un grand nombre avec lesquels j'ai consulté sont convenus avec moi qu'aucune maladie ne présente souvent des cas aussi épineux. C'est d'ailleurs ce qui est avoué dans tous les traités publiés sur cette matière : nouvelle et

puissante raison pour établir dans chaque département un ou deux hôpitaux de vénériens, où les jeunes médecins et chirurgiens viendraient puiser toute l'instruction que leur inexpérience ne leur a pas encore permis d'avoir sur une maladie qui se présente sous tant de formes.

Ces vœux ont été prévenus depuis longtemps à Hambourg par le sublime établissement d'humanité et l'institut médical qui y existent ; en Suède, où la diète fait un fonds annuel de 4000 thalers pour arrêter la contagion vénérienne. Plusieurs hôpitaux sont également établis en Angleterre pour la même cause. « Il n'est en effet aucune maladie, disait un grand chirurgien anglais, M. *J. Aikin*, qu'il soit plus expédient de soumettre à la retraite et à la discipline d'un hôpital, soit parce que les personnes les plus sujettes à contracter cette maladie sont aussi par-là même les moins capables de se gouverner avec prudence, soit parce que les palliatifs dans cette maladie sont d'une plus dangereuse conséquence pour la santé que l'abandon absolu de toute espèce de traitement ; puisque des imprudens trompés par de fausses apparences de guérison vont disséminant, sans précaution et sans remords, le germe fatal de contagion, et préparent les fruits les plus amers à la génération future. C'est sous ce point de vue que sont particulièrement pernicieuses les drogues des empiriques : leur effet le plus constant sera toujours, ou d'altérer la constitution, parce que la dose sera trop forte, ou, dans le cas contraire, de

rester en-deçà de la guérison. Heureux encore quand ces deux circonstances ne se trouvent pas réunies ! »

Puisque aussi la cause la plus commune de la siphilis tient à un penchant irrésistible et inévitable, il est de la sagesse humaine, ne pouvant faire mieux, d'écarter les dangers qui accompagnent les moyens de satisfaire ce penchant. Les filles publiques ont toujours été un mal nécessaire et toléré, parce qu'il en fait éviter un plus grand. On lit dans le plaidoyer d'Eschine contre Timarque, que leur nombre s'était si fort multiplié à Athènes, même du temps de Solon, que l'on ne trouva pas inutile de leur imposer une capitation, et d'en faire un impôt que l'on donnait tous les ans à ferme comme les autres revenus de l'état. J'ai trouvé la même institution à Malte, du temps des chevaliers, et avec à peu près les mêmes règlemens que ceux que la reine Jeanne avait établis à Avignon; c'est-à-dire que ces filles formaient une corporation avouée par l'état, qui avait son quartier duquel elles ne pouvaient pas sortir sous peine de punition. Elles étaient tenues à se faire visiter par un chirurgien plusieurs fois par mois, et punies lorsqu'elles ne découvraient pas leur mal, ou qu'elles le communiquaient. On a tiré de ces règlemens une induction fâcheuse contre la vertu de la reine Jeanne; pour moi, je n'y vois que de la sagesse, et je considère une institution pareille dans toutes les villes (où d'ailleurs les lieux de débauche existent sans surveillance) comme propre, concurremment avec les hôpitaux

de vénériens, à restreindre beaucoup la contagion de la siphilis et la dépravation des mœurs.

Dans le cas où une maladie analogue à celle de *Scherlievo* viendrait encore à se manifester dans quelque contrée de l'Europe, le meilleur préservatif, celui sur lequel on pourrait le plus sûrement compter, serait sans contredit la séquestration des malades et leur traitement convenable jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement guéris, ainsi que l'ont proposé les docteurs *Cambiéri*, *Bagneries*, et MM. les commissaires de la société de médecine. L'établissement des lazarets serait donc une mesure de première ligne, en même temps qu'on mettrait en usage tous les autres moyens de salubrité, reconnus comme efficaces : « c'est ainsi que dans les différens districts de l'Ecosse, où régnait le sibbens, après avoir heureusement combattu la maladie par le muriate oxigéné de mercure, lorsque toutes les autres préparations mercurielles avaient échoué, la médecine est parvenue à bannir entièrement cette maladie de certaines contrées, en surveillant avec la sévérité la plus scrupuleuse le choix des nourrices, celui des domestiques ; en séquestrant, autant que possible, les individus infectés d'avec ceux qui se portaient bien, soit que ceux-ci n'eussent point été malades, soit qu'ils eussent été guéris ; enfin, en faisant observer par tout le monde la plus grande propreté (1). »

---

(1) Journal général de médecine, tom. 42, p. 28.

§. 1158. Troisième variété. *La gale.* (1129 et 1131, n° 4).

§. 1159 Quatrième variété. *Les dartres* (1131, n° 3). La gale et les dartres.

Les dartres quelles qu'elles soient, outre la possibilité de la communication par le toucher de la personne dartreuse, par l'usage des vêtemens qu'elle a portés, même par le rasoir, la lancette, etc, et qui ont servi à l'usage d'un dartreux, sans être lavés ensuite, ainsi que l'expérience me l'a fait voir plusieurs fois; les dartres, dis-je, sont encore contagieuses, quand l'humeur herpétique, au lieu de se porter sur la peau, passe sous forme de flux par les parties de la génération de l'un ou de l'autre sexe, simulant une véritable gonorrhée vénérienne (§. 264). Il est vrai que les avis ont été de tout temps partagés sur la question de savoir si un homme qui a eu commerce avec une femme affectée de fleurs blanches peut en être infecté, et infecter une autre femme; pour moi, après avoir établi la distinction de cette maladie en locale ou universelle, en bénigne et en maligne, ou âcre, je ne puis que penser, avec le célèbre *Baillou*, « que dans le cas où l'écoulement est non-seulement l'excrétion d'une humidité superflue et douce, mais qu'il est encore une excrétion âcre, virulente, dont la nature se sert pour purger le corps de quelque acrimonie, cet écoulement peut être contagieux pour l'homme, et peut aussi être communiqué aux autres femmes;

surtout si l'on a omis les précautions nécessaires de propreté (1). »

Il y a certainement de quoi être surpris qu'une simple dartre farineuse se communique par un baiser, ou même par le rasoir qui a servi à la personne infectée, et que la lèpre ne se communique pas; c'est cependant ce que nous enseigne l'observation, dans nos climats, et même dans les contrées septentrionales, où la lèpre est une maladie très-fréquente. Nous apprenons de tous ceux qui ont écrit sur cette maladie, et entre autres du professeur danois *Callisen*, et de M. *Demangeon*, qui a donné dans le journal de médecine une notice sur le *radesyge* de Norwège, ou la lèpre du nord, traduite de l'ouvrage du docteur *Pfefferkorn*, publié en 1797; nous apprenons, dis-je, de ces auteurs que la lèpre du nord est endémique en Irlande, en Groenland, en Norwège, en Ecosse, en Suède, dans les îles voisines de ces côtes, dans les parties orientales et septentrionales de la Russie, et même dans la Chine et dans la Tartarie (§. 1113); qu'elle a quatre périodes, et que ce n'est que dans les deux dernières qu'elle est contagieuse, encore n'est-ce que pour ceux qui, y étant prédisposés, sont mis itérativement en contact avec les malades, en touchant leurs ulcères, leurs sueurs ou leurs salives. « Ce qui prouve combien peu la contagion est à craindre pour ceux qui n'y sont pas disposés, c'est que ni

(1) *Ballonius, consil. med., lib. 2, p. 74.*

les médecins, ni les employés des ladreries, malgré leur communication journalière avec les malades, n'en sont jamais atteints, et que l'on n'a point d'exemple qu'un étranger ait pris cette maladie, qui d'ailleurs n'attaque pas tous les individus d'une même famille, ni même les deux époux, quand l'un en est affecté (1). » Exemple conforme à ce que j'ai observé autrefois à l'hôpital des lépreux, à la cité d'Aoste, à Marseille, à Nice et à Paris, où ce genre de maladie n'est pas rare, ainsi que l'a fait voir le docteur *Ruette* dans une bonne dissertation sur la lèpre et l'éléphantiasis, publiée en 1801.

L'on a pu pareillement remarquer que la gale elle-même cesse d'être contagiense lorsqu'elle est très-ancienne, et qu'elle est, comme l'on dit, dans le sang, ou constitutionnelle; et ces faits contradictoires que présentent les maladies de peau prouvent combien nous sommes encore ignorans sur les qualités du spécifique contagieux, et que ce n'est pas, parce qu'une maladie présente le plus de phénomènes hideux qu'il y a davantage de matière soumise à l'évaporation ou a l'absorption, qu'elle prend le plus un caractère contagieux.

Notre lèpre d'Europe est-elle d'une nature différente que celle que *Gorræus* et *de Sauvages* ont appelée *lèpre noire*, que *l'éléphan-*

---

(1) Journal général de médecine, tom. 25, page 129 et suiv.

Nota. Il paraîtrait, par cette description du radsyge, ou radesyge, que ce ne serait pas la même maladie que celle de *Scherlievo*. Voyez §. 1150 et 1152.

tiasis et le *léonitasis* des Grecs, et que le *judham* ou *jusam* de l'Afrique et des Indes orientales, que l'on dit être aussi contagieux que la peste et la petite-vérole, et que les médecins indous et marates prétendent guérir avec des pilules composées de poivre et d'arsenic? Est-ce que dans les pays très-chauds cette maladie du tissu cellulaire sous-cutané serait plus contagieuse que dans nos climats? Mais nous sommes très-peu instruits sur la véritable nature de ces maux; les médecins éclairés de notre siècle qui se sont occupés *ex professo* des maladies cutanées n'ont pu écrire que d'après des renseignemens fournis par des hommes naturellement ignorans, crédules et exaltés, comme le sont tous les peuples d'Orient; lesquels ont dû souvent confondre, dans des maladies qui repoussent la vue, ce qui tient nécessairement à un régime commun avec ce qui ne dépend que de la contagion.

La teigne.

§. 1160. Cinquième variété. *La teigne.*

J'ai vu souvent gagner cette maladie pour avoir été peigné avec un peigne qui avait servi à un teigneux, ou pour avoir essayé un instant son chapeau, ainsi que ces jeux ne sont que trop communs parmi les enfans des écoles publiques. Dans plusieurs sujets, après avoir séjourné quelque temps sur la tête, la teigne devient constitutionnelle, c'est-à-dire, que le corps se recouvre aussi de croûtes teigneuses: alors tous les vêtemens d'un teigneux deviennent propres à communiquer cette maladie. Combien donc ne doit-on pas être attentif dans

les écoles et dans les pensionnats à en exclure rigoureusement tous ceux qui sont atteints de ce mal! et les maîtres ne doivent-ils pas être responsables des accidens qui résultent assez souvent de l'inexécution de cette mesure d'hygiène?

§. 1161. Sixième variété. *Le muguet, ou aphthes des enfans.* Le muguet.

La langue est enflée et prend une couleur pourpre, ainsi que le fond de la bouche; il se manifeste des escarres, d'abord dans la gorge et sur les rebords de la langue, qui occupent bientôt tout l'intérieur de la bouche; ces escarres sont blanches, quelquefois séparées, souvent réunies; si on les enlève, elles reviennent promptement, et leur durée n'est pas déterminée (1).

Cette maladie, qui est communément fébrile dans sa seconde période, et qui dépend souvent d'une affection catarrhale, me paraît contagieuse pour les enfans, surtout quand la nourrice donne à un enfant sain la mamelle que vient de sucer un enfant malade, sans l'avoir nettoyée et essuyée : c'est ce qui fait que je l'ai placée ici, quoique *Cullen*, *Lorry*, *Rosen*, *Amstronc* et *Underwood* ne disent rien de ce caractère contagieux.

§. 1162. Septième variété. *Affections scorbutiques de la bouche.* Affections scorbutiques de la bouche.

Si, comme je le pense, le scorbut général

(1) *Cullen*, *synops. nosol. method.*, *gen.* 35.

n'est pas contagieux, il n'en est pas de même de l'affection scorbutique des gencives et de l'intérieur de la bouche. J'ai eu une ample occasion de m'en assurer à l'armée des Alpes, en 1793, où cette maladie devint épidémique parmi les troupes stationnées sur la chaîne des Alpes. Pendant quelques mois, le défaut d'un nombre suffisant de salles m'avait forcé de laisser ces malades avec les autres : bientôt ceux qui les fréquentaient le plus, et qui auparavant étaient exempts de la maladie, se plaignirent de l'affection des gencives, et me prouvèrent que leurs camarades avaient dit vrai, en m'assurant avoir pris leur mal pour avoir bu et mangé après ceux qui l'avaient déjà. Ces inconvéniens disparurent par la séparation des malades, mais la maladie gagna plusieurs chirurgiens qui étaient chargés de scarifier les ulcères, desquels il sortait une odeur si puante, que, pour les avoir examinés le matin, j'avais peine moi-même à m'en débarrasser par plusieurs lotions répétées de l'intérieur de ma bouche. Les observations ont été faites au moins sur mille individus, et j'en ai consigné les détails dans un mémoire imprimé à Embrun, lieu où j'ai traité cette maladie.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

ERRATA DE TOUT L'OUVRAGE.

Tome Ier, Introduction, page xvij, ligne 25, au lieu de *et la seconde a toujours été éclairée la première*, lisez : *et la première a toujours été éclairée par la seconde.*

Page 152, ligne 18, au lieu de *relativement à l'âge critique pour le sexe du septième septenaire*, lisez : *relativement à l'âge critique du septième septenaire pour le sexe.*

Tome II, page 70, ligne 12, au lieu de *dix-huit à vingt pouces de diamètre*, lisez : *dix-huit à vingt lignes de diamètre.*

Page 369, ligne 20, au lieu de *l'art galvanique*, lisez : *l'arc galvanique.*

A la page 32, ligne qui correspond à la note qui est à la fin de la page, lisez, au lieu de cette note, celle qui est au bas de la page 75 ; et réciproquement, lisez à la page 75 la note qui est à la page 32, comme lui appartenant.

Tome V, page 96, ligne 5, au lieu de *constitutions médicinales*, lisez : *constitutions médicales.*

Tome VI, page 80, à la note (1), au lieu de *Jacobi Halerii* lisez : *Jacobi Hollerii.*
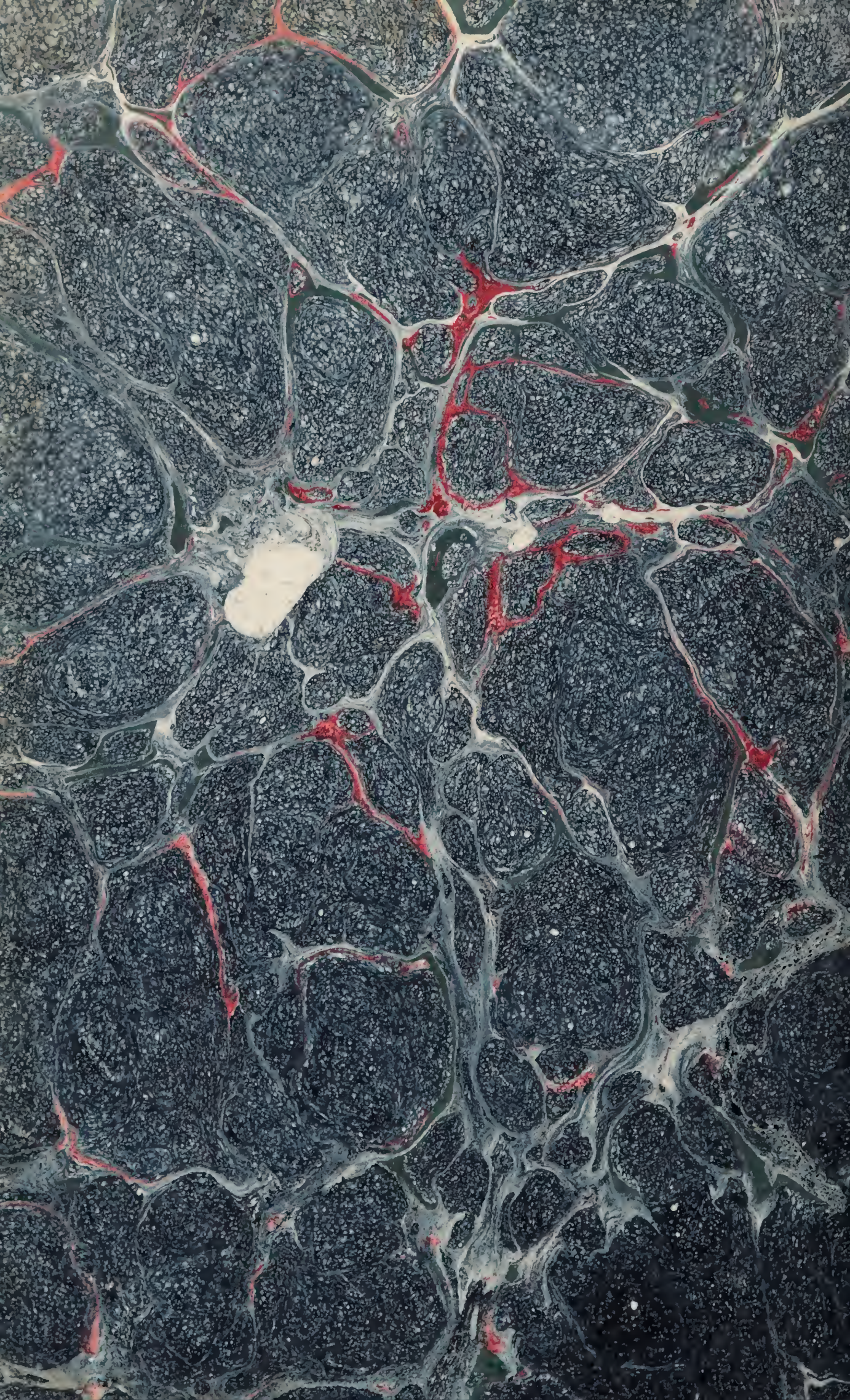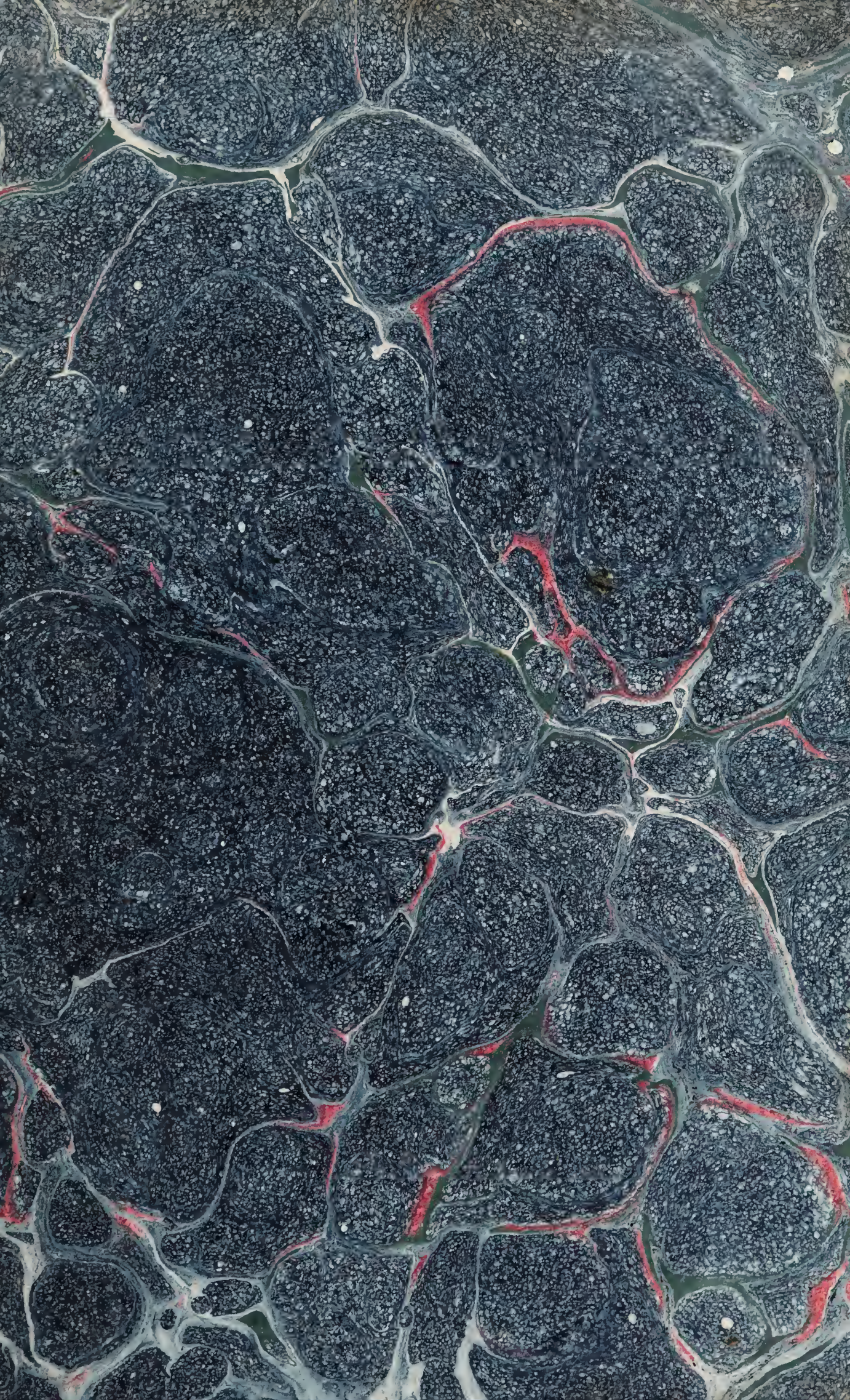
Page 94, ligne 21, au lieu de *prostration des forces complètes*, lisez : *prostration complète des forces.*